REVUE

DES

DEUX MONDES

L^e ANNÉE — TROISIÈME PÉRIODE

PARIS. — Impr. J. CLAYE. — A. QUANTIN et Ce, rue Saint-Benoît.

REVUE

DES

DEUX MONDES

L° ANNÉE. — TROISIÈME PÉRIODE

TOME QUARANTE-DEUXIÈME

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE BONAPARTE, 17

1880

P. LANFREY

III[1].

SA CARRIÈRE POLITIQUE ET SA MORT.

Œuvres complètes et Correspondance inédite.

I.

Nous avons vu par les lettres de Lanfrey qu'au début de la guerre de 1870, il était en Savoie. Quand arrivèrent les nouvelles de nos premiers désastres, il se rendit à Paris. Après la chute de l'empire, des lettres de ses amis le rappelèrent à Chambéry. Le parti républicain, auquel le journal local, *le Patriote savoisien,* servait d'organe, songeait à le porter à l'assemblée constituante, dont on croyait alors la réunion très prochaine. Ces élections, Lanfrey les avait très vivement réclamées aussitôt après le 4 septembre. Il avait même déclaré en termes exprès qu'il n'accepterait pas d'autres fonctions que des fonctions électives jusqu'au jour où la république, acclamée à Paris, aurait été reconnue par le pays. C'est sous son inspiration que la commission municipale de Chambéry avait demandé au gouvernement de la défense nationale, par une délibé-

(1) Voyez la *Revue* du 1er septembre et du 1er octobre.

ration en date du 12 septembre 1870, de convoquer les collèges électoraux pour le 25 du même mois. En même temps, *le Patriote savoisien* insérait une série d'articles dans lesquels Lanfrey commentait avec chaleur la motion qu'il avait provoquée. Écrites au fort de l'effervescence révolutionnaire, ces pages pleines de bon sens, aujourd'hui si complètement oubliées qu'à grand'peine j'ai pu me les procurer, attestent qu'après comme avant le triomphe de ses opinions républicaines, Lanfrey n'était disposé à montrer aucune faiblesse pour les jacobins, passés, présens et futurs. Il en résulte aussi que le vote par scrutin de liste, combinaison la plus propre à favoriser ses intérêts électoraux, était bien loin d'avoir ses préférences.

... Les élections doivent être faites dans un esprit sincèrement républicain... Nous savons quels préjugés ce mot de république soulève, mais nous savons aussi quelle force il porte en lui-même. Osons le dire, le sort de la république est entre ses mains. Elle est dès aujourd'hui fondée *si elle sait renoncer résolûment à être cet épouvantail dont on évoque devant nous le souvenir*... Elle est fondée, *si elle sait rassurer* comme autrefois elle a su effrayer, si elle sait être plus juste, plus généreuse, plus largement compréhensive que les régimes bâtards qui lui sont opposés.

... Il faut avoir la loyauté d'en convenir, ce mode de votation (par scrutin de liste) donne lieu à de sérieuses objections. Il a été conçu dans le but certainement louable de faire prévaloir la notoriété générale sur la notoriété locale. Mais cet avantage perd beaucoup de son prix s'il faut l'acheter au prix de la sincérité du vote. Au sein de la commune, où tous les citoyens apprennent de bonne heure à se faire connaître, à se juger les uns les autres, le scrutin de liste a peu d'inconvéniens. Au sein du département, la majorité des électeurs est étrangère aux hommes qui sollicitent ses suffrages. Elle en connaît quelques-uns de réputation, mais pour le plus grand nombre d'entre eux, elle est obligée de s'en rapporter aveuglément à la recommandation d'un comité. C'est donc un vote de confiance qu'ils réclament d'elle; or, le vote de confiance est essentiellement antirépublicain.

Lorsque les élections, d'abord fixées au 2, puis remises au 16 octobre, furent définitivement ajournées, une profonde scission éclata entre les républicains de Chambéry. Les plus avancés, d'accord avec le préfet nommé par le nouveau gouvernement et la plupart des autorités de la ville de Chambéry, prirent ardemment parti pour la délégation de Tours, tandis que, moins nombreux et, à coup sûr,

moins bruyans, les modérés accueillaient avec plus de surprise que d'enthousiasme, surtout dans les campagnes, les incessans décrets signés par MM. Crémieux et Glais-Bizoin, noms parfaitement inconnus pour les habitans des vallées de la Savoie. Lorsque celui de M. Gambetta vint s'ajouter aux leurs, la méfiance et un peu d'effroi succédèrent à l'inquiétude. Qu'allait-on devenir et vers quelles extrémités ne risquait-on pas d'être entraîné par des chefs que l'on n'avait point choisis? Plus d'un républicain de la veille, plus d'un excellent patriote qui avait pris les armes afin de défendre ses foyers contre l'ennemi du dehors, et qui était résolu à ne les point déposer tant que le pays serait en danger, se demandaient à quel titre des personnages auxquels la France n'avait donné aucun mandat avaient osé s'arroger la tâche de disposer eux seuls de toutes ses forces. L'emploi qu'ils avaient fait de ce monstrueux pouvoir avait-il donc été si judicieux que la nation fût tenue de se dépouiller à leur profit du soin de décider elle-même de ses propres destinées, et ne devenait-il pas, chaque jour, plus évident que ceux qui s'étaient portés pour être ses sauveurs étaient en train de la mener droit à sa perte? C'est pourquoi, tout en reculant devant la crainte de jeter la division entre les défenseurs du sol national, s'ils refusaient l'obéissance à des mesures politiques qu'ils n'approuvaient pas, et parfaitement résolus à remplir scrupuleusement pour leur compte les obligations militaires auxquelles tant de zélés républicains se dérobaient par la recherche des fonctions publiques salariées, beaucoup d'excellens citoyens crurent en Savoie que le moment était venu, vers la fin de la terrible année 1870, de revendiquer énergiquement ce qu'ils estimaient être le droit imprescriptible d'un peuple rendu trop complaisant par une longue soumission au pouvoir absolu. Ainsi pensait Lanfrey, qui se sentait le droit de parler en leur nom, car après avoir vainement tenté de pénétrer dans Paris déjà investi par les armées prussiennes, il s'était enrôlé, malgré sa santé plus qu'ébranlée et à l'insu de sa mère, parmi les volontaires mobilisés de son pays natal. Jusque vers le mois de décembre, il s'était tu, peut-être parce qu'il avait trouvé équitable de faire un long crédit aux stratégistes de bonne volonté qui, de Tours et de Bordeaux, dirigeaient les opérations de nos corps d'armées improvisés, peut-être aussi parce que, *le Patriote savoisien*, naguère si dévoué à sa candidature électorale, étant passé avec armes et bagages au service du comité de délégation, il ne pouvait plus y écrire. Une autre feuille locale, *la Gazette du peuple*, reçut donc la confidence de ses anxiétés patriotiques, dont le retentissement au milieu du prudent silence gardé par la plupart des organes du parti républicain, était destiné à ébranler d'autres échos que ceux des montagnes de la Savoie.

Lanfrey n'a pas été aussi sévère que Mme Sand dans son *Journal d'un voyageur*, lorsqu'elle écrivait à la même époque : « Malheur ! tout est souillé, tout tombe en dissolution. Le mépris de l'opinion semble érigé en système. » Il ne s'est pas écrié comme elle : « *Alea jacta est!* La dictature de Bordeaux rompt avec celle de Paris. Il ne lui manquait plus, après avoir livré par ses fautes la France aux Prussiens, que d'y provoquer la guerre civile par une révolte ouverte contre le gouvernement dont il est le délégué. Peuple, tu te souviendras peut-être cette fois de ce qu'il faut attendre des pouvoirs irresponsables. Tu en as sanctionné un qui t'a jeté dans cet abîme, tu en as subi un autre que tu n'avais pas sanctionné du tout, et qui t'y plonge plus avant, grâce au souverain mépris de tes droits. Deux malades, un somnambule et un épileptique, viennent de consommer ta perte. Relève-toi si tu peux (1); » mais il a porté sur la politique de la délégation de Tours des jugemens dont la rigueur, exprimée en termes moins amers, est restée par cela même plus profondément gravée dans la mémoire des contemporains.

Dans un premier article en date du 7 décembre, Lanfrey n'en est encore qu'à signaler en termes éloquens la résignation qu'a mise la France à subir l'exercice arbitraire d'un pouvoir qui n'a reçu d'elle aucune consécration légale.

.... Il serait sage de prévoir que cette résignation aura une fin. Elle cessera le jour où l'on s'apercevra que, loin de servir la défense nationale et la cause républicaine, elle les compromet l'une et l'autre. Il est certain, en effet, que, si au lieu de cette délégation incapable que personne ne contrôle, qui entasse décrets sur décrets et contre-ordres sur contre-ordres, le pays voyait à Tours un gouvernement placé sous son influence directe et permanente, un pouvoir émané de la volonté nationale, il aurait à la fois plus d'élan, d'énergie et de confiance en lui-même. Tous les dissentimens tomberaient devant une telle autorité... O France! nos vies t'appartiennent, et nous sommes prêts à donner notre sang, mais toi seule as le droit de marquer la mesure de nos sacrifices. Toi seule as le droit d'en diriger l'emploi, comme d'en recueillir le fruit. Ce n'est pas nous qui nous ferons un argument de tes disgrâces pour nous dispenser de te reconnaître dans tes débris mutilés. Pour nous, tu seras encore tout entière dans le dernier coin de terre qu'ombrageront les plis de ton drapeau. Parle donc, il en est temps, et honte éternelle sur ceux qui ne verraient dans tes malheurs qu'une occasion d'usurper un pouvoir qui n'appartient qu'à toi!

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1er avril 1871, *Journal d'un voyageur*.

Un peu plus tard la note s'accentue davantage :

.... Il est inouï, disions-nous il y a quinze jours, il est sans exemple dans notre siècle qu'un peuple placé dans les circonstances critiques où nous nous trouvons n'ait pas été appelé au contrôle et au partage du pouvoir en la personne de ses représentans... Il s'agit de rendre au pays la direction qui lui appartient dans ses propres affaires, de mettre ses élus à même de rectifier des opérations mal conçues et mal conduites qui le mènent à la ruine ; il s'agit, en un seul mot, de lui permettre de se sauver lui-même... On ne pourrait rappeler sans une cruelle ironie ce titre d'*organisateur de la victoire* qu'un membre de la délégation de Tours s'est fait décerner un peu prématurément par l'enthousiasme de quelques sous-préfets. Que faut-il de plus? Devons-nous attendre que tout soit perdu pour reconnaître qu'on s'est trompé en confiant la direction de la guerre à un avocat? L'expérience n'est-elle pas assez complète? Sa dictature a-t-elle rencontré un seul obstacle? Fut-il jamais un peuple plus docile, une opposition plus accommodante? Il est venu; il a montré son ballon, et tout a été dit... On a jeté partout le désordre et la désorganisation, tout en se gardant bien de rien changer à la vieille routine administrative et judiciaire. On a détruit la confiance du soldat par des destitutions sans motifs, bientôt suivies de réhabilitations sans effets. On a fait des chefs d'armée avec des journalistes de troisième ordre. On a livré nos emprunts aux aventuriers de la finance. On a confié des fonctions de la plus haute importance à des bohèmes politiques qui parlent du matin au soir de faire des pactes avec la mort, et qui n'ont fait de pacte qu'avec leurs appointemens... Il est temps d'en finir avec les déclamations, de mettre un terme à ce régime arbitraire d'impéritie, de dissimulation et d'impuissance. — Il est temps que la nation soit représentée par les hommes qu'elle aura jugés les plus dignes de la conduire... Au reste, quel que soit l'accueil fait à des vœux si légitimes, il n'est pas difficile de prévoir le jour où ils s'imposeront comme une nécessité. La France a subi bien des dictatures, mais il en est une qu'elle n'a jamais supportée longtemps : c'est la dictature de l'incapacité.

La population parisienne et les membres du gouvernement, bloqués avec elle dans l'enceinte de Paris, n'avaient point eu connaissance de cette véhémente protestation, mais elle avait été remarquée et commentée par les feuilles étrangères. Quelques journaux de Bordeaux l'avaient reproduite d'après *la Gazette du peuple*, et l'impression produite en province fut aussitôt considérable. Comme premier résultat, parfaitement accepté d'avance par Lanfrey, elle excita les plus furieuses colères du parti exalté, qui en

Savoie obéissait d'enthousiasme aux mots d'ordre venus de Tours, et détruisit de fond en comble ses chances électorales. Parler ainsi du maître qui disposait de tout, quel blasphème! Les fonctionnaires de la nouvelle république n'en revenaient pas; ils étaient prodigieusement scandalisés. Mais à l'indignation succéda bientôt la plus extrême surprise : M. Gambetta n'avait point voulu se sentir blessé par les paroles qui l'avaient cruellement visé. Soit habileté, soit insouciante générosité, et ce qu'on dit de son caractère rend probable le mélange de ces deux mobiles, il préférait, quel que fût le grief personnel, employer au profit du pays en détresse et de sa propre politique un adversaire qui, aux heures de la défaillance presque universelle, faisait, même contre lui, ses preuves d'énergie. Le préfet de Chambéry fut chargé d'offrir à Lanfrey la préfecture du Nord. Ce calcul, si calcul il y avait, fut trompé. Lanfrey n'était pas homme à céder ni à rompre d'une semelle dans la lutte qu'il avait engagée. N'avait-il pas dit qu'il n'accepterait que des fonctions électives? Il refusa donc formellement ce poste important, comme naguère, à plusieurs reprises, il avait décliné le grade d'officier proposé par le chef de son bataillon, le comte Costa de Beauregard. Le métier de simple soldat ne lui déplaisait point. Aussi longtemps qu'on se battrait quelque part, il n'en voulait pas d'autre. Plus que jamais jaloux de sa farouche indépendance, il s'était juré que la perspective d'une situation considérable, si séduisante qu'elle pût être, ne lui ferait point déposer, tant qu'il pourrait s'en servir, son fusil de volontaire et sa plume d'écrivain. Mais laissons-le raconter lui-même ses aventures à cette amie qui l'appelait habituellement du nom de *Ferocino* et dont l'intérêt ne lui fit point défaut dans cette circonstance de sa vie.

Chambéry, 9 janvier 1871.

... Vous avez vu, chère madame, comment mon attente au sujet des élections avait été trompée par les contre-ordres venus de Tours. Mon histoire dès lors est des plus simples. Connaissant de longue date l'esprit bienveillant qui caractérise tout bon démocrate, et désireux de sauvegarder avant tout ma liberté d'opinion et mon droit de franc-parler sur toute chose, j'ai voulu faire strictement l'équivalent de ce que j'aurais fait si j'étais resté à Paris, et je me suis engagé comme volontaire (hélas! sans illusion) dans la garde mobilisée, alors en formation. Il y a de cela deux mois et demi. Depuis ce temps, nous n'avons pas bougé d'ici, faute d'armes, car on n'avait à nous donner que des fusils de l'année 1792. Les inepties de tous genres que j'ai vu commettre par

ce gouvernement de charlatans, la crédulité aveugle qui accepte partout les mensonges, m'ont fait par deux fois reprendre la plume, et j'ai parlé, je puis le dire, bien malgré moi, car j'avais la certitude de compromettre gravement le succès de ma candidature, qui était alors infaillible. J'ai naturellement été puni de ce bon mouvement par un torrent d'injures et d'accusations dont il est difficile de vous donner l'idée. Ceux qui m'avaient le plus exalté ont crié à la trahison. J'ai été appelé : *souteneur de Bonaparte, clérical, vendu aux d'Orléans,* etc.., et mon uniforme même de volontaire ne m'a pas protégé contre l'accusation d'avoir fui de Paris à l'approche des Prussiens. Enfin mon succès a été aussi complet que je pouvais le supposer. Je vous envoie les deux articles qui ont donné lieu à ce concert d'aboiemens qui n'a pas encore cessé. Je dois ajouter toutefois que les sympathies des hommes éclairés ont un peu compensé ces petits désagrémens. Un incident inattendu est venu en outre jeter quelque déconvenue au milieu de la meute qui me mordait les mollets. Des journaux de Bordeaux et des journaux anglais avaient reproduit mes articles; Gambetta les a lus, et à la suite de cette lecture, le préfet de Chambéry est venu chez moi avec une lettre m'offrant la préfecture du Nord au milieu d'un bouquet de complimens exagérés. Je l'ai reçu de la bonne manière, c'est-à-dire en l'envoyant promener, lui et sa préfecture, déclarant vouloir m'en tenir à mon fusil de volontaire et ne voir de moyen de salut que dans un appel au pays. Vous pensez que je n'ai pas laissé ignorer cette circonstance, qui prouvait assez clairement que, si j'étais, en effet, un homme vendu, je n'étais pas du moins un homme à revendre.

Maintenant je pars demain pour le camp de Sathonay avec ma brigade... Vous allez voir le terrible *Ferocino* révéler sous un jour nouveau ses talens pour la guerre. D'ici à peu, les Prussiens apprendront aussi à les apprécier...

Notre pauvre Paris est, je le crains, aux dernières extrémités... Le gouvernement me semble avoir commis une grande faute en n'acceptant pas l'armistice, même sans ravitaillement, puisqu'il pouvait tenir si longtemps.

Ce fut au camp de Sathonay, près de Lyon, que Lanfrey apprit la cessation des hostilités et la convocation des collèges qui devaient nommer les membres de la future assemblée constituante. Il avait été porté sur la liste de l'union libérale, et ses amis du parti républicain modéré l'engagèrent instamment à venir de sa personne à Chambéry afin de rendre meilleures ses chances électorales. Il n'en voulut rien faire. Des démarches de cette nature lui auraient répugné en toutes circonstances. En thèse générale, son puritanisme les jugeait peu conformes à la dignité du candidat, qui devait

attendre sans le provoquer lui-même le verdict des électeurs. D'autres raisons motivaient encore son abstention, et voici comment il les explique dans une lettre datée du 1er février 1871 :

Je voudrais pouvoir suivre votre conseil, mon cher ami, mais je crois pourtant que je fais mieux de rester. Vous savez à quels vils coquins j'ai affaire. Ils ne manqueraient pas de dire que je déserte mon poste ; qu'il y a du danger à Lyon ; que je me suis fait accorder une faveur ; etc... Je ne veux pas avoir à me débattre contre ces gens-là. Je vous enverrai ma profession de foi jeudi matin.

Cette profession de foi n'était point calculée pour apaiser « le concert d'aboiemens » que Lanfrey se savait bon gré d'avoir excité, peu de jours auparavant, par ses articles dans la *Gazette du peuple*. Tous les hommes d'opinion modérée votèrent pour lui ; le clergé catholique, pour lequel on ne saurait l'accuser d'avoir montré trop de préférence, lui apporta-t-il toutes ses voix ? On ne sait, mais on se rappelle encore en Savoie le mot de l'archevêque de Chambéry : « Qui m'eût dit que moi, cardinal Billiet, je voterais pour l'auteur de *l'Église et les Philosophes au* XVIIIe *siècle ?* » Quant aux démocrates avancés, demeurés intraitables, ils eurent la joie de faire échouer la candidature de Lanfrey dans son pays natal. Cet échec lui fut infiniment sensible. Trop orgueilleux pour se plaindre ou pour laisser seulement soupçonner la blessure, il en souffrit toujours cruellement. « Ses compatriotes l'ont rendu bien malheureux, me disait quelqu'un qui l'a mieux connu que personne, et les souvenirs de 1871 ne se sont jamais effacés. Chaque fois que quelque chose les lui rappelait, on voyait une expression douloureuse passer sur son visage attristé. On peut dire qu'il a été repoussé par les électeurs de son pays pour les qualités mêmes qui lui faisaient le plus d'honneur. »

Cependant une compensation était au même moment ménagée à Lanfrey et tout à fait à son insu. Le comité de l'union libérale des Bouches-du-Rhône, où jamais il n'avait mis les pieds, avait porté son nom sur la liste où figuraient ceux de M. Thiers, de M. Casimir Perier, du général de Charette. La revanche était éclatante. « Espérons qu'en apprenant cette nouvelle, s'écriait la rédaction du journal qui avait soutenu en Savoie la candidature de Lanfrey, espérons que la loge maçonnique et la préfecture de Chambéry rougiront de plus en plus de s'être coalisées aux dernières élections pour faire répudier par la majorité des électeurs de notre pays l'un de ses plus illustres enfans, que la métropole du Midi est fière de compter au nombre de ses représentans. »

Telles étaient, à cette époque, les fantaisies du suffrage universel, et telles on les voit le plus souvent se manifester, avec des contrastes bien propres à étonner ses plus décidés partisans. La lutte engagée contre les procédés arbitraires de la délégation de Tours avait amené l'échec de Lanfrey dans les contrées qu'il avait habitées pendant toute sa jeunesse, où les services rendus à la cause libérale et sa réputation déjà acquise de polémiste et d'historien auraient pu le rendre populaire. Ce fut, au contraire, le retentissement du combat inégal soutenu loin d'elle par ce champion obstiné des libertés légales contre un pouvoir usurpateur qui détermina le choix de la ville de Marseille.

Arrivé à Bordeaux, Lanfrey fut presque surpris d'être rangé, au sein de l'assemblée constituante, parmi les représentans qui s'exprimaient avec le moins de vivacité sur le compte de l'homme écarté du pouvoir dont il n'avait pas hésité à dénoncer l'omnipotence au moment même où tant d'autres s'étaient courbés devant elle. C'est alors qu'avec sa rudesse de langage, il écrivait à un ami, à la date du 19 février 1871 :

... M. Gambetta est tellement discrédité (sauf auprès d'une minorité d'imbéciles), que je me trouve aujourd'hui parmi ses adversaires les plus modérés. M. Thiers a chargé un de ses amis de me dire que j'avais, en le démasquant, rendu un grand service, mais que j'avais dit tout au plus le dixième de la vérité. M. Jules Favre, Ernest Picard et une foule d' autres m'ont remercié d'avoir ouvert les yeux au pays et surtout à Paris, qui ignorait tout.

II.

Lanfrey arrivait à l'assemblée constituante dans les conditions d'une indépendance absolue. Je n'entends pas seulement dire qu'il fût libre de tout engagement. Il avait de plus la chance assez rare de n'être personnellement l'obligé d'aucun parti. Il était même affranchi de ces liens qui résultent des paroles prononcées par le candidat devant ses électeurs. Il n'avait pas davantage eu besoin d'accepter les concessions réciproques qu'avec le scrutin de liste les personnes d'opinions un peu différentes sont tenues de se faire les unes aux autres, afin d'aider au succès commun. Républicain avéré et partisan bien connu des réformes les plus hardies, il avait été choisi par un collège où dominaient alors les tendances royalistes et conservatrices. Il n'avait pas eu de profession de foi à publier. Les remercîmens qu'après le succès il adressa aux électeurs

de Marseille laissent percer, avec la joie bien naturelle du triomphe, la satisfaction plus vive encore de se sentir si parfaitement maître de suivre sans entrave d'aucune sorte sa propre ligne politique.

... Je suis fier d'être le représentant de votre grande et généreuse cité, qui dans tous les temps a servi d'initiatrice et de patrie adoptive à tant de citoyens illustres. Elle se plaît à aller, pour ainsi dire, les prendre par la main au sein de l'obscurité, de l'inaction ou de l'oubli où les laisse végéter l'indifférence de leurs concitoyens pour les pousser dans la carrière où ils auront à soutenir les grands combats de la vie politique. Si je ne deviens pas semblable à eux, je vous devrai du moins la consolation d'avoir de loin suivi leurs traces et le privilège envié de pouvoir invoquer le même patronage. Je suis d'autant plus heureux d'avoir obtenu vos suffrages que je n'avais parmi vous aucun ami personnel, et que je dois en rapporter tout l'honneur à la puissance des idées, à notre commun dévoûment envers une juste cause, c'est-à-dire au lien le plus noble qui puisse unir les hommes. Si j'interprète bien votre pensée, vous avez nommé en moi *l'ennemi invariable de tous les genres de despotismes*, *l'homme qui n'a jamais voulu séparer la cause de la démocratie de celle de la liberté*.

En prenant solennellement vis à vis des électeurs des Bouches-du-Rhône, mais surtout avec lui-même, cet unique engagement maintenu avec tant de scrupule jusqu'au jour de sa mort, Lanfrey se vouait, par avance, et plus qu'il ne s'en doutait peut-être alors, à l'isolement en politique, mais cette perspective, après tout, ne l'effrayait pas. Il avait toujours fait cas des isolés, en quoi je ne saurais trouver qu'il eût tort, car ce n'est pas signe de médiocrité que de ne pas craindre la solitude de l'indépendance. Assurer, presque à tout prix, le triomphe de ses opinions dans ce qu'elles ont de plus exclusif, voilà, au sein des assemblées publiques, le but principal de chaque parti. Ceux qui tiennent à honneur d'obéir à de plus nobles aspirations n'ont guère chance d'être écoutés et suivis ; c'est leur lot de déplaire, car d'ordinaire ils sont d'humeur chagrine, et naturellement enclins à critiquer les hommes avec lesquels ils vivent et les choses dont ils sont témoins. Leur idéal trop haut placé n'a point prise sur la multitude, dont ils se reprocheraient de flatter les passions et qu'ils blessent en ne voulant pas prendre au sérieux les mobiles impressions suscitées chez elle par les petits incidens de chaque jour. Dans de telles conditions comment exerceraient-ils beaucoup d'influence? Ce sont gens de bon conseil, sans action directe sur la marche des événemens. Cependant cette autorité qui leur a manqué de leur vivant, il n'est pas rare qu'ils l'acquièrent après leur

mort. Ainsi le nom d'Alexis de Tocqueville, de ce grand esprit généralisateur, est maintenant invoqué journellement par les docteurs de cette même école démocratique qui, au lendemain de la révolution de 1848 et sous le second empire, faisait si peu de cas de ses sages avis, et plus d'un sincère républicain regrette sans doute aujourd'hui de n'avoir pas toujours marché d'accord avec lui. Sans établir aucune comparaison, nous serions étonnés si les citations qu'on va lire ne donnaient pas à réfléchir aux esprits préoccupés, comme Lanfrey le fut toujours lui-même, de l'avenir du régime républicain, objet jusqu'à la fin de sa vie de ses constantes préférences. Ce ne sont point ses électeurs des Bouches-du-Rhône, ce sont les amis de sa jeunesse, des habitans de la Savoie, dont en politique il n'avait rien à attendre, ou des femmes du monde, qui reçoivent ses confidences intimes, dont le ton familier confirme encore la parfaite spontanéité.

Évidemment, il n'a pas reçu une très bonne impression lors des jours premiers de son arrivée à Bordeaux.

... D'après ce que j'ai pu voir, la majorité de cette assemblée est honnête, mais tellement divisée, agitée et nerveuse, qu'elle en perd la tête à chaque instant. C'est une véritable tour de Babel. (21 février 1871.)

... Mon élection n'est pas encore validée, et je ne pourrai prendre part ni au vote, ni à la discussion de demain, à laquelle j'attache une énorme importance. (Le vote sur le traité de paix.) On ajourne tous les élus des Bouches-du-Rhône (où je n'ai jamais mis les pieds et où je ne connais pas un seul chat), sous prétexte que le préfet Gent a manœuvré indignement contre une partie des élus dont je suis. C'est de la besogne française, ou je ne m'y connais pas. D'ailleurs je suis peu fier de ce que je vois ici : une majorité honnête mais horriblement divisée, une minorité de charlatans qui ne voient dans tous ces malheurs qu'une occasion de battre la grosse caisse au profit de leur popularité, et un prétexte à effets oratoires. C'est répugnant. Nous avons dans l'assemblée beaucoup d'hommes qui ont bravement payé de leur personne et versé leur sang pour leur pays. — Tous sont pour la paix. Il y en a d'autres qui sont restés tranquillement chez eux, ou qui ont pris des places et du ventre : ceux-là sont pour la guerre à outrance. Fût-il jamais dérision plus accablante ! Nous n'en aurons pas moins la paix. Mais c'est triste d'appartenir à un pays en pourriture !.. Vous avez bien deviné au sujet de mon échec en Savoie. Ces braves gens ont l'habitude de voter avec leurs fonctionnaires. Le gouvernement leur en avait donné de nouveaux. Ils ont passé du blanc au rouge, sans même s'en apercevoir.

Pendant le mois de mars, au plus fort de l'insurrection de la commune, Lanfrey avait eu l'imprudence de se rendre presque tous les jours à Paris, d'où, un beau matin, il lui devint impossible de retourner à Versailles. Au début, il avait eu l'espoir que cette capitale, « où rien ne dure, pas même la démence, se lasserait vite de tant d'insanités. » Il était même frappé des symptômes de lassitude qui commençaient à s'y manifester. Cependant il lui fallut y rester prisonnier près de six semaines avant de réussir à s'en évader.

... On entend le canon du matin au soir, sans discerner aucun progrès ni d'un côté ni de l'autre... Les boulets de Versailles mettent dans leurs attaques une mollesse et un décousu inexplicables chez un aussi grand général que Thiers. C'est cette indécision qui, au début, a assuré le triomphe de cent mille coquins qui nous tiennent le couteau sur la gorge, et c'est elle aujourd'hui qui fait toute leur assurance. (avril 1871.)

... Si je parviens à m'échapper, je vous écrirai un mot. De tout ce qui se passe dans ce pays de fous furieux, je ne vous dirai rien. J'en deviens comme imbécile, et je suis aussi étranger à ces choses-là que si j'assistais à une révolution chinoise. (27 avril 1871.)

Sorti non sans péril de Paris, il n'est pas beaucoup plus satisfait du spectacle qu'il retrouve à Versailles.

... Je commence à croire que je ne ferai guère plus de politique ni en Savoie ni ailleurs. Je suis profondément dégoûté de ce pays et de son éternel carnaval. Deux choses y réussissent : au pouvoir, la servilité; dans l'opposition, le charlatanisme. Pour moi, qui n'ai de goût ni pour l'un ni pour l'autre, il n'y a qu'un parti à prendre, celui de la retraite et du silence.

Sur les instances d'un ami qui lui demandait ce qu'on pouvait espérer ou craindre des destinées prochaines de la France, Lanfrey ne tarda pas toutefois à rompre ce silence. Il s'agissait alors des élections à faire pour combler les vides qui s'étaient produits dans les rangs de l'assemblée nationale. La lettre écrite en juin 1871 à M. Eugène Yung et publiée par le *Journal de Lyon,* contient sur les circonstances du moment, des appréciations plus développées, mais pas très différentes de celles qu'on vient de lire, c'est-à-dire sagaces et judicieuses. Le ton seul est changé. Sans dissimuler absolument ce qu'il y avait de sombre dans ses pressentimens et de sévère

dans ses jugemens, quand ses amis devaient seuls recevoir ses confidences intimes, Lanfrey prend avec raison grand soin, par un sentiment tout patriotique, de montrer devant le public plus de confiance dans les personnes et moins d'inquiétude sur le cours des événemens qu'il n'en éprouvait réellement :

... Je ne suis pas, je ne serai jamais parmi les détracteurs de cette assemblée. Je sais qu'elle n'est pas populaire. On l'a, selon l'usage, rendue responsable de la plupart des fautes qu'elle est venue réparer.

... En dépit des reproches hypocrites, des injustices de l'opinion, en dépit même des erreurs de conduite qu'elle n'a pas toujours évitées, on peut dire avec vérité qu'il y a en elle plus de droiture, de désintéressement et de lumières, qu'il n'en fallait pour faire face aux difficultés d'une effroyable situation. On n'a été que juste envers elle lorsqu'on a dit qu'elle était l'assemblée la plus honnête et la plus éclairée que la France ait eue depuis nombre d'années.

Une chose pourtant a manqué à ses bonnes intentions, et la plus essentielle... l'assemblée actuelle n'a pas de majorité. Voilà le secret de sa faiblesse et j'ajoute : voilà son excuse... Est-il besoin de signaler les inconvéniens et les périls de ce vice originel? Qui ne voit les surprises qui peuvent résulter d'un semblable état de choses ? Combien de fois le pouvoir actuel (M. Thiers) n'a-t-il pas été à la merci d'un vote inconscient dont le résultat eût consterné ceux qui le sollicitaient avec le plus d'ardeur ? Quoi ! voilà un gouvernement uniquement fondé sur la volonté de l'assemblée, et cette assemblée n'a pas de volonté ! Ce gouvernement est tenu de se conformer strictement à la politique de l'assemblée, et cette assemblée n'a pas de politique! Il est dans l'obligation de la suivre, et elle ne sait pas où elle va !..

Dieu me garde de penser que ce sort soit imputable à l'assemblée! En tout cela, elle a été l'image trop fidèle du pays au moment où elle fut élue; elle a été l'expression sincère de son trouble, de ses perplexités, de ses contradictions, la personnification vivante de cette anarchie morale qui, hélas! ne date pas d'hier. Qu'on se rappelle cette heure de colère, de détresse, d'inexprimable angoisse où la province si longtemps livrée aux expériences d'un empirique, échappait à peine à la double étreinte de la dictature, — de la dictature la plus outrecuidante et la plus incapable qui fut jamais! — Que pouvait-il sortir de là sinon un chaos de volontés et d'opinions discordantes?.. Les mandataires du pays, patriotes de toute origine et toutes couleurs, étaient capables sans doute de s'entendre sur certaines questions de salut public, mais à la condition de ne pas toucher à la politique proprement dite, d'éviter avec soin ce qui les divisait, c'est-à-dire à peu près tout ce qui leur tenait le plus à cœur, et grâce à de nobles scrupules, à une constante abnégation, ils

pouvaient arriver à se mettre d'accord pour s'abstenir, jamais pour agir.

Lanfrey sait un gré infini à M. Thiers :

D'avoir su, dès le premier coup d'œil et par une véritable intuition du génie, marquer le terrain sur lequel l'accord pouvait se faire et unir dans une œuvre commune tant de volontés contradictoires. Avec quel art consommé, quelle profonde sagesse n'a-t-il pas manié, assoupli ces élémens réfractaires, ménagé ces esprits ulcérés et ces cœurs endoloris, tiré même parti de nos infirmités, et réalisé ce miracle d'équilibre dont les partis profitent sans lui en être reconnaissans... Mais on ne saurait compter sur un miracle continu... La trêve jurée à Bordeaux n'a pas toujours été observée. Le pacte a besoin d'être renouvelé et le programme d'être étendu. Il faut qu'un élément nouveau apporte, au nom du pays, au pouvoir législatif la force et la décision qui lui manquent, et raffermisse contre l'impatience des partis l'autorité du médiateur qu'ils avaient d'abord choisi; cet élément sauveur, les élections prochaines peuvent le fournir si elles envoient à la chambre des hommes capables de former une sage majorité, je veux dire une majorité résolue à maintenir la république libérale... Hors de là, nous n'avons devant nous qu'une longue perspective de déchiremens et de révolutions... La France est gouvernée par un homme fait pour rassurer les amis de l'ordre comme les amis de la liberté, par un homme dont j'ai combattu et au besoin combattrais encore certaines doctrines, mais dont on ne peut qu'admirer l'étonnante activité, l'invariable patriotisme, et dont je salue avec respect la seconde jeunesse retrouvée au service du pays.

Ce programme avec ses commentaires, non plus que le langage tenu publiquement sur son compte par Lanfrey, n'étaient point pour déplaire à M. Thiers. Déjà la connaissance s'était faite tout naturellement dans les couloirs de l'assemblée, je crois par l'intermédiaire de M. Ernest Picard, entre le président de la république et son ancien critique de la *Revue nationale*. Le chef de l'état était en train de composer son personnel diplomatique. Déjà il avait accrédité des hommes considérables par leur situation sociale et notoirement monarchistes auprès des grands cabinets de l'Europe. M. Jules Simon, si je suis bien informé, lui proposa le premier d'envoyer un ambassadeur républicain à Berne dans la personne de M. Lanfrey. Il s'aperçut tout d'abord que son interlocuteur, oublieux de toute rancune, ne répugnait pas à ce choix, qui cadrait avec sa politique d'impartialité à l'égard de tous les partis. Ce fut Lanfrey

qui hésita. Il aurait souhaité un autre poste, et l'Italie l'aurait plus tenté, cependant il finit par accepter. M. Thiers lui rendait service en l'envoyant pour ses débuts représenter la France dans un pays démocratique, de mœurs simples, où le nouvel ambassadeur était assuré de rencontrer et rencontra, en effet, le plus sympathique accueil. Il servait même ses secrètes aspirations, car Lanfrey, depuis que les nouvelles élections y avaient introduit tant de médiocrités prétentieuses, était plus que jamais fatigué des séances de l'assemblée nationale. A peine arrivé à Berne, il écrivait :

... J'avoue que j'ai quitté avec un véritable soulagement l'atmosphère de Versailles. Il me tardait de ne plus avoir sous les yeux ce spectacle de l'impuissance satisfaite. Tous ces hommes soulèvent à la fois mille questions qu'ils savent fort bien ne pas pouvoir résoudre, pour le simple plaisir de faire des discours ou des effets de théâtre, sans le moindre souci du trouble qu'ils jettent dans le pays. Tous ces partis qui n'éprouvent pas le moindre scrupule à diviser la patrie devant l'ennemi, qui au besoin s'entendraient avec lui pour réussir, qui remettent tous les jours en question notre avenir et qui, avec tout cela, ont le plus parfait contentement d'eux-mêmes, m'irritent et m'humilient, et j'en arrive à me sentir presque fier de l'isolement dans lequel je me trouvais, au milieu de toutes ces passions si peu clairvoyantes et si peu patriotiques. Sur beaucoup de points, je suis, je le sens avec tristesse, devenu un étranger dans mon propre pays. Je n'ai à aucun degré cette merveilleuse faculté d'oublier dont le Français est si fortement pourvu. C'est un vrai malheur, et le jugement le plus indulgent que je puisse espérer, c'est qu'on dise de moi que je suis plus à plaindre qu'à blâmer.

De son poste de Berne, il continue à suivre avec une anxiété toujours un peu morose et malheureusement trop fondée, tout ce qui se passe en France. Sa récente élévation ne l'a pas disposé à augurer mieux des événemens ni à juger moins librement tout le monde, sans en excepter le chef de l'état qui l'a investi de ses nouvelles fonctions.

... Où vous vous faites illusion, selon moi, c'est en croyant qu'il dépend de ce gouvernement de jouer au Cromwell... D'abord, il ne le veut pas, et à mon sens il a raison. Ce n'est pas la peine de chasser les Bonaparte pour faire du bonapartisme. Il faut que chacun garde son rôle, son caractère et ses principes. Mais, en outre, il ne le peut pas. Il lui faudrait pour cela un point d'appui. Il n'y a pas en France, à l'heure qu'il est, — et c'est là notre plus grande misère, — un seul parti qui soit assez fort pour soutenir un gouvernement. — Par conséquent, nous ne

pouvons avoir qu'un gouvernement d'équilibre, se recrutant un peu partout, vivant de concessions et de compromis. Et ensuite, est-ce bien à un vieillard de soixante-quinze ans que vous allez demander des coups de force et d'audace? Il n'en a ni le tempérament ni le goût. Pour moi, ce n'est pas là ce que je lui reproche. Ce qu'on pourrait lui imputer plus justement, c'est, avec des dons merveilleux, de n'avoir pas la sagesse et le bon sens qu'un simple paysan aurait à sa place, — c'est de céder à des impatiences, à des susceptibilités d'enfant, de pousser l'obstination jusqu'à l'absurde, de laisser, par un dépit puéril, l'assemblée sans aucune direction parce qu'elle n'a pas voulu suivre dans tous ses détours celle qu'il voulait lui donner. Si le gouvernement, au lieu d'affecter de se désintéresser du travail législatif, appelait assidûment l'attention et l'activité des hommes de bonne volonté sur toutes les réformes qui réclament une prompte solution, s'il s'appliquait à stimuler leur ardeur en présentant de bons projets de loi, de sérieuses études sur les questions d'affaires, le seul contraste de sa conduite avec les pauvres intrigues de ses adversaires suffirait pour lui assurer une grande popularité. Mais il ne fait rien, voilà le grand mal, et la souveraineté a l'air d'être à l'encan, la place semble vacante: c'est à qui se l'adjugera. En cela, ces prétendans de tout étage me paraissent plus avides que difficiles. Est-il donc si tentant de posséder le cadavre d'une nation?

Pour vous dire mon avis en un mot, mon cher ami, en France, aujourd'hui, tout est impossible. Partez de là quand vous voudrez inventer une politique. Croyez-vous, par hasard, que le mal dont nous parlons soit un mystère? Mais tout le monde le connaît, le signale, le rabâche à satiété, et personne ne fera rien pour le guérir. Quand les terribles événemens de l'année dernière n'ont rien produit sur l'esprit de ce peuple, pensez-vous que ce sont quelques phrases plus ou moins bien tournées qui vont le rappeler à la raison? Vous êtes un peu médecin, eh bien! souvenez-vous que, s'il est permis à la science de s'agiter et de se troubler devant les souffrances qu'elle peut soulager, elle doit être calme devant les maux incurables.

L'impression favorable produite à Berne par l'arrivée de Lanfrey n'a pas diminué pendant les deux années qu'il y a passées comme représentant la France auprès de la Confédération helvétique. Ce fut au président Schenck qu'il présenta, le 7 novembre 1871, ses lettres de créance en audience officielle, vêtu contre l'habitude d'un simple frac noir au lieu de l'habit brodé d'ambassadeur, circonstance insignifiante, qui ne laissa point que de produire une certaine impression, plutôt favorable, dans ce milieu tout démocratique. Un mois plus tard c'était avec le nouveau président, M. Cérésole,

qu'il avait à traiter les affaires assez délicates qui relevaient de son ambassade. En effet, la situation du représentant du gouvernement français en Suisse n'était pas alors sans quelques difficultés. Elle était particulièrement incommode pour M. Lanfrey. Connu pour libre penseur et bientôt lié avec M. Cérésole, qui appartenait lui-même au parti avancé, il avait été d'avance considéré par les radicaux du pays comme disposé à favoriser la campagne que, sous prétexte de réforme, ils étaient en train de mener dans quelques cantons contre le clergé catholique et contre les congrégations. Ce fut juste le contraire qui arriva. Ceux qui liront la correspondance de Lanfrey seront à même de constater, mais sans surprise de la part de ceux qui auront connu tant soit peu les deux hommes, que d'après les instructions de M. de Rémusat, le très libéral ministre des affaires étrangères à cette époque, et pendant toute la présidence de M. Thiers, le représentant de notre pays, sans jamais s'immiscer dans les querelles intérieures des partis en Suisse, et toutes les fois que les intérêts de nos nationaux y étaient engagés, n'a jamais déserté, fût-ce pour un instant, la cause de la liberté religieuse. Les actes d'intolérance qui pendant les années 1872 et 1873, s'accomplissent sous ses yeux, particulièrement à Genève, ne le laissent point indifférent. Dans ses dépêches, dans ses conversations, dans ses lettres particulières, il ne cache pas l'étonnement qu'il éprouve en s'apercevant qu'en Suisse, beaucoup d'honnêtes esprits « en sont encore à ne pas comprendre que ce qui est en jeu dans les conflits confessionnels, ce n'est nullement l'ultramontanisme, mais la liberté de conscience. » Avec une sagacité qui lui fait honneur, et comme s'il prévoyait ce qui devait advenir un jour dans son propre pays, il signale nettement la tendance à s'ingérer dans les affaires religieuses, comme « un écueil pour les démocraties. »

Lorsque M. Thiers quitta la présidence de la république, Lanfrey donna sa démission, mais les ministres du 24 mai ne voulurent point l'accepter. Sachant que le duc de Broglie avait beaucoup insisté pour que notre ambassadeur continuât ses fonctions, le président de la Confédération se hâta d'écrire à son ministre à Paris, et M. Kern fut chargé de demander le maintien de M. Lanfrey à Berne.

... Le conseil fédéral verrait dans ce fait une nouvelle preuve du bon vouloir que le gouvernement français a déjà exprimé à la Suisse, et les excellens rapports qui ont existé jusqu'à ce jour entre les deux gouvernemens ne pourraient que s'en ressentir de la façon la plus avantageuse.

Une pareille démarche ne pouvait que toucher celui qui en était l'objet. Il y répondit en expliquant en détail à M. Cérésole ce qui s'était passé à Paris au sujet de sa démission.

... J'ai le plus grand désir de retourner à Berne, où j'ai laissé tant d'excellens amis et de si bienveillantes relations, mais je ne le ferai qu'à une seule condition, c'est que j'y puisse retourner honorablement.

... Si par leurs concessions les chefs du gouvernement parviennent à regagner l'appui du centre gauche, je reprends mes fonctions; sinon, non. Je n'ai pas retiré ma démission et je ne me dissimule pas qu'on peut, d'une heure à l'autre, me donner un remplaçant. Je dois dire toutefois que le duc de Broglie, dans le seul entretien que j'ai eu avec lui, le lendemain de la chute de M. Thiers, m'a répété avec insistance qu'il laisserait le poste vacant jusqu'à ce que j'aie pu me faire sur ses actes une opinion motivée. Voilà, mon cher ami, la détermination à laquelle je me suis arrêté. J'espère que vous ne la désapprouverez pas.

Ce rapprochement entre les deux centres se réalisera-t-il? Je crois qu'il nous épargnerait bien des déchiremens. Thiers a pu le faire et ne l'a pas voulu. Par un entêtement de vieillard ou d'enfant, il a perdu la plus magnifique partie. Je doute qu'il retrouve jamais l'occasion perdue. Il est à un âge où la fortune ne pardonne plus. Au revoir, mon cher président. Veuillez, je vous prie, dire à MM. vos collègues combien je leur suis reconnaissant de l'intérêt qu'ils ont bien voulu prendre à ma position.

Jusqu'en novembre 1873, Lanfrey continua à gérer l'ambassade de France à Berne. Désireux de voir se déplacer l'axe de la majorité, il aurait souhaité que le gouvernement prît exclusivement son point d'appui sur l'union des deux centres. Sa répugnance contre ceux qu'il appelle les gambettistes reste d'ailleurs toujours la même.

... Je n'ai nullement cessé de croire qu'il n'y a de salut possible, je ne dis pas pour la république, qui est fort secondaire à mes yeux, mais pour la France, qui est tout, que dans la formation d'un parti républicain conservateur et libéral, seul capable suivant moi de maintenir dans notre pays un gouvernement régulier contre les factions de droite et de gauche. Je crois aussi que nous devons tous travailler sans relâche à l'œuvre de la conciliation qui doit amener les conservateurs à accepter le régime actuel qu'eux seuls peuvent consolider...

... Je n'ai pas changé à l'endroit du gambettisme. Ses paroles mielleuses ne m'ont pas fait oublier ses actes, et à mes yeux l'avènement de cette séquelle est toujours le pire malheur qui puisse arriver à notre

pays. — Je dis le pire, sans même excepter une restauration du régime bonapartiste. C'est dire dans quelle estime je tiens ces hommes, et je vous avoue que c'est un vrai supplice pour moi que de me rencontrer avec eux sans pouvoir leur dire ce que j'ai sur le cœur.

... Ta goutte, mon cher ami, n'est qu'un mal à l'eau de rose auprès des quatre ou cinq maladies mortelles qui rongent à tour de rôle notre malheureux pays : radicalisme, socialisme, cléricalisme et césarisme. Dans ce moment, c'est la pestilence cléricale qui l'emporte, car c'est elle seule qui a fait la fusion. Je suppose que nous en venions à bout, ce qui est loin d'être certain, nous aurons travaillé au profit d'un autre de ces fléaux, probablement du césarisme... Quant à moi, je voudrais être né Huron, vivre au fond des bois et n'avoir jamais à entendre parler de la France.

C'était l'appréhension du succès de la fusion projetée entre les deux branches de la maison de Bourbon qui arrachait à Lanfrey ces accens de colère chagrine. Son irritation n'allait point jusqu'à porter atteinte aux relations cordiales entretenues jusqu'alors avec son chef hiérarchique, qui se plaisait à rendre justice à son mérite et à l'excellente attitude de notre représentant en Suisse. C'est pourquoi, plein de confiance dans la loyauté du duc de Broglie, il prenait le parti de s'adresser directement à lui.

21 octobre 1873.

... Je suppose, mon cher ministre, que vous êtes maintenant un peu mieux fixé qu'il y a quelques jours sur ce qui va se passer. Quant à moi, je le vois comme si j'y étais, et, je l'avoue, je désirerais beaucoup me tromper. Où trouverez-vous un roi constitutionnel comme le maréchal Mac-Mahon? Je ne me crois aucun fétichisme d'aucun genre, et j'estime qu'une monarchie comme la Belgique est infiniment plus libre qu'une république comme la Suisse... Serons-nous condamnés à chanter de nouveau les chansons de Béranger, et ne sommes-nous plus capables que de *rabâcher* notre propre histoire? Ces éternelles redites sont bien humiliantes. Quant à moi, je vois avec un vif regret approcher le moment où je devrai me séparer de vous, mais je suis bien sûr de me retrouver à vos côtés toutes les fois que la liberté sera en péril, car c'est là la seule redite sur laquelle on ne se blase pas. J'espère que vous ne verrez aucun inconvénient à ce que je prenne part aux délibérations de la chambre dans des circonstances si critiques pour notre pays.

De retour à Paris, Lanfrey n'eut pas à se prononcer sur les projets de restauration monarchique. C'était la prorogation des pouvoirs du maréchal de Mac-Mahon qui était en discussion. Décidé, comme c'était son droit, à repousser cette proposition et jaloux de bien établir la rectitude de sa conduite, il crut qu'il était de son devoir d'insister, avant le vote, pour que sa démission fût définitivement acceptée.

Je vais la faire mettre au *Journal officiel*, lui répondit le duc de Broglie, en mentionnant sa date, qui expliquera vos votes et notre situation réciproque. Vous devez le désirer. Croyez à mes sincères regrets de cette séparation, au bon souvenir que je garde de nos relations, et à mon véritable attachement.

Il était difficile à deux hommes publics qui cessaient de comprendre de la même façon la conduite à tenir dans une question importante, de faire preuve en se séparant de plus de loyauté et de plus de courtoisie.

III.

Rendu à son rôle de simple député depuis que, par scrupule parlementaire, il avait renoncé à ses fonctions diplomatiques, Lanfrey revint prendre rang parmi ses collègues les membres du centre gauche. Les loisirs que sa démission lui avait procurés lui permettaient de reprendre son *Histoire de Napoléon*. Il le fit avec sa résolution accoutumée et la suite qu'il mettait en toutes choses. « Il commença par se plonger dans la correspondance du duc de Wellington, qui lui semblait admirable de bon sens, de droiture, de prévoyance et qu'on ne saurait trop mettre en regard, disait-il, de celle du redoutable personnage qui fut son adversaire. » Cependant l'entrain n'était plus tout à fait le même. On n'a jamais goûté impunément à la politique active. Ceux qui en ont le plus maudit les tracas se surprennent parfois à les regretter lorsqu'ils en sont complètement affranchis. « C'est sous l'empire que j'aurais dû terminer ce travail, et je préférerais infiniment pouvoir m'occuper d'autre chose. C'est un regret pour moi; mais cela est sans remède, et il faut que je porte le fardeau jusqu'au bout. » Le succès de son cinquième volume, publié au cours de l'année 1875, ne paraît pas lui avoir importé beaucoup. Peu soucieux en général des félicitations, il raconte avoir reçu avec quelque surprise celles qu'en venant au-devant de lui et lui serrant les mains, M. Gambetta lui avait adressées dans la gare de Versailles. Un peu de monotonie,

dont il souffre, s'était introduite dans sa vie. Jusqu'au moment de la mort de sa mère, qu'il perdit à Chambéry en août 1875, sans avoir pu arriver à temps pour lui fermer les yeux, il avait pris l'habitude d'aller passer près d'elle l'intervalle des sessions. La politique courante ne lui était pas toutefois devenue indifférente; loin de là. Le 1er février 1874, il avait envoyé à la *Revue des Deux Mondes* une étude sur *la Politique ultramontaine*, dans laquelle on ne retrouvait plus, quoique rien au fond ne fût changé de ses opinions en matière religieuse, le même ton acerbe que dans un précédent article, écrit en 1867, sur les *Pamphlets d'église* (1). Ce recueil recevait encore de lui presque au même moment un autre travail sur *le Septennat*, qui n'y fut pas inséré, et dans lequel l'auteur développait avec étendue les raisons qui l'avaient empêché d'adhérer à la formation d'un régime qu'il qualifiait de combinaison illogique et bâtarde.

Le dernier acte politique auquel Lanfrey ait pris une part que l'on ignore communément, est le manifeste qu'il fut chargé de rédiger, en 1876, par le comité électoral du centre gauche, où siégeaient alors MM. Krantz, Ricard, Scherer, Feray, Casimir Perier et Pernolet. La rédaction, soumise à ses collègues et approuvée par eux, s'inspirait à la fois des sentimens les plus libéraux et les plus conservateurs. On dirait même, si l'on remarque la fréquence et la vivacité si fort accentuée des appels adressés à l'esprit de sagesse et de modération, qu'une certaine inquiétude trop justifiée sur le résultat final n'a pas laissé que de préoccuper un peu celui qui a écrit les lignes qu'on va lire :

Nous touchons à une épreuve décisive... La république qui vient d'être fondée sera-t-elle définitivement affermie?.. Telle est, réduite à ses vrais termes, la question qui vous est soumise... Vous n'avez qu'un seul moyen de conserver la république, c'est de vous en montrer dignes.

On reconnaîtra que vous êtes mûrs pour la liberté si vous savez la faire respecter par l'indépendance et la sagesse de vos choix, si vous prenez soin de n'alarmer aucun des grands intérêts sociaux, si vous nommez des représentans tout à la fois fermes et modérés. On ne l'oublierait pas impunément, c'est cette politique de fermeté et de modération qui a fondé nos institutions; c'est elle seule qui peut les faire vivre. Honorez-vous donc devant le monde par des choix sérieux, réfléchis, sensés, dignes d'une nation libre et de la cause que vous entendez servir. Ce n'est pas par des élections d'aventure ou de rancune que vous rendrez à Paris le grand rôle dont nos malheurs l'ont dépossédé.

Défiez-vous de ces coureurs de popularité qui vous prodiguent des

(1) Voyez la *Revue* du 1er janvier 1867 et du 1er février 1874.

promesses qu'ils ne sauraient tenir et des adulations injurieuses par leur excès même... Si vous voulez savoir qui vous trompe, observez qui vous flatte. Ne vous arrêtez pas aux programmes, regardez aux actes... Ne donnez vos voix ni à ces faux amis de la constitution qui ne cherchent dans le droit de la perfectionner que le moyen de la détruire, ni à ces agitateurs suspects qui fomentent les haines sociales parce qu'ils en vivent, ni à ces incorrigibles sectaires qui n'invoquent la clémence que pour réhabiliter le crime.

Au moment où Lanfrey recommandait avec tant d'insistance à ses amis républicains de faire des choix réfléchis, sérieux et dignes d'une nation libre, il était bien loin d'espérer que ses conseils eussent grande chance d'être suivis.

... Les élections générales m'inquiètent beaucoup, je l'avoue... Je souhaite vivement que ces prévisions soient démenties par l'événement, mais jusqu'ici je ne partage pas, je dois le dire, l'optimisme du plus grand nombre de mes collègues et amis politiques. Dans tous les cas, si notre bonne fortune l'emporte, si nous avons des élections sagement républicaines, si nous obtenons, non pas *une victoire trop complète*, parce que notre *parti en perdrait la tête*, mais purement et simplement une bonne et *saine majorité constitutionnelle*, ces élections resteront, je le crois, une date mémorable dans l'histoire de France.

Ce fut précisément cette *victoire trop complète des républicains*, si appréhendée par Lanfrey, et non pas celle d'une *saine majorité constitutionnelle*, qu'amenèrent les élections de 1876. Dès les premiers jours de la réunion de la chambre des députés et quand il a pu se rendre compte des tendances de la nouvelle assemblée, la sollicitude patriotique de Lanfrey est aussitôt éveillée pour ne plus jamais s'endormir. Avec une sagacité devenue plus clairvoyante à mesure qu'il a plus avancé dans la vie dont le terme pour lui est maintenant si proche, ce qu'il redoute, ce ne sont point les « projets liberticides » de la réaction, dénoncés alors chaque matin dans les journaux de la démagogie, ce sont les fautes, les violences, et surtout l'incapacité de ceux qui vont prendre à leur charge les destinées du régime républicain.

Nos dangers proviennent en grande partie de la composition de la chambre actuelle, qui est une sorte d'incarnation de la médiocrité, au point de vue intellectuel comme au point de vue moral. On peut tout craindre de la part de gens qui ne savent ni ce qu'ils veulent ni où ils

vont et qui se sont placés sous la direction du pire casse-cou qu'il y ait eu de nos jours.

Ces sombres prévisions n'ont d'ailleurs été dictées à Lanfrey par aucune souffrance d'amour-propre. Peu de jours auparavant, il avait été nommé sénateur inamovible par l'assemblée constituante sans avoir « remué pour cela le petit bout du doigt, » ainsi qu'il prend plaisir à le constater :

Quant à moi, je suis l'homme de France qui s'occupe le moins de cette question (l'élection des sénateurs inamovibles). Je n'ai de ma vie demandé quoi que ce soit à qui que ce soit. Si l'on veut de moi, on sait où me trouver. Sinon, je m'en moque. J'ai là-dessus une forte dose de philosophie et je ne m'en suis jamais mal trouvé.

Lanfrey ne dit que la stricte vérité quand il parle de sa constante répugnance à paraître seulement rechercher les situations qui auraient pu être l'objet très naturel de sa plus légitime ambition. Il avait poussé le scrupule jusqu'à ne pas se rendre de sa personne dans le département des Bouches-du-Rhône pendant toute la durée de son mandat législatif, de peur qu'on ne lui attribuât l'intention d'en vouloir solliciter le renouvellement ou de briguer un siège de sénateur. « Maintenant que je ne puis être suspect d'aller quémander un siège législatif aux radicaux de Marseille, écrit-il à un ami, je me dispose à aller faire ma première visite à la Canebière pour remercier mes anciens électeurs. » Pendant les quelques jours qu'il passe au milieu d'eux, afin de prendre part aux élections sénatoriales, il se montre « très heureux de constater que les hommes qui lui ont fait l'honneur de patronner naguère sa candidature sont tous très modérés d'opinion et n'ont rien de commun avec la radicaille de cette ville. » A Chambéry, qu'il avait traversé en se rendant en Italie, il avait eu le plaisir de trouver tout le monde bien disposé pour lui. « J'ai passé ici dix jours sans impression mauvaise. C'est la première fois que cela m'arrive depuis 1870. Les amis que vous me connaissez sont de dignes gens incapables de changement. Mes anciens ennemis les radicaux me tirent des coups de chapeau jusqu'à terre. Vous ne pouvez vous faire une idée de cela, et je ne saurais dire toutes les avances qu'ils m'ont faites. »

Pendant la session de 1876, Lanfrey fréquenta de plus en plus assidûment M. Thiers. L'ancien président de la république était de ceux qui lui avaient conseillé de garder son poste d'ambassadeur ; cependant il lui avait su plutôt gré d'avoir tenu à donner sa démission. Lanfrey fut, à partir de cette époque, invité à venir dans la

plus grande intimité partager ces dîners du dimanche qui étaient réservés pour la famille et pour quelques amis politiques. M. Thiers lui montrait beaucoup de confiance dans ses conversations. Est-ce à dire que l'on fût toujours d'accord ? Il s'en fallait bien de quelque chose. Lanfrey avait grand'peine à prendre sur lui de cacher dans le salon de M. Thiers les jugemens qu'il continuait à porter sur la politique de M. Gambetta. Il le dénonçait comme exploitant chez le maître de la maison les rancunes du vieillard, afin de s'en faire protéger dans ses ambitions d'avenir. Il s'étonnait d'être resté seul à dire de l'ancien délégué de Tours ce qu'en pensait tout récemment encore ce même monde dont il était environné. Il laissait percer sa surprise de ce qu'à la place Saint-George, au lieu de se maintenir avec sérénité dans la haute situation acquise par la conduite tenue au temps de la guerre et par l'habile exercice d'un pouvoir presque absolu, on ne sût pas toujours s'interdire des accès d'humeur assez puérils contre le nouvel hôte de l'Élysée ou contre ceux qui allaient l'y visiter. Il s'affligeait de voir l'homme éminent « qui aurait pu se faire le conseiller de la sagesse, de la prudence, de la conciliation surtout, en croyant se servir des radicaux (qu'il n'estimait point parce qu'il les connaissait), se laisser, au contraire, mener par eux et devenir ainsi responsable de l'importance qu'ils ne pouvaient manquer d'acquérir un jour. » Parfois on se quittait un peu mécontens l'un de l'autre, et les petits froissemens ne faisaient pas défaut. De temps à autre, M. Thiers, peu ménager de ses paroles, blessait involontairement son interlocuteur, toujours plein de respect et d'admiration pour lui, mais assez peu endurant de sa nature et facilement susceptible. Un jour, c'était à propos des Mémoires de M. Odilon Barrot, qui avait raconté, en y attachant une importance exagérée, je ne sais quel grief qu'il pensait avoir contre l'ancien président du conseil du roi Louis-Philippe. M. Thiers avait commencé à s'en plaindre à Lanfrey dès son arrivée, avec une irritation extraordinaire qui ne fit que croître pendant tout le temps du dîner. Enfin, n'y tenant plus et s'adressant tout droit à Lanfrey, vers lequel il s'était penché : « C'est un impertinent, votre Odilon, oui, c'est un impertinent,.. un impertinent. » Tous les convives étaient stupéfaits. « J'ai entendu, et je le lui dirai, monsieur Thiers, » répondit Lanfrey. Une autre fois, c'était au sujet des campagnes de l'empereur Napoléon Ier que M. Thiers prenait Lanfrey à partie en y mettant une affectation que celui-ci trouvait presque blessante. Après dîner, nouvelle insistance avec un surcroît d'animation d'autant plus singulière que Lanfrey gardait obstinément le plus parfait silence. Cette petite scène provenait de ce que des indiscrets avaient rap-

porté à l'auteur du *Consulat et de l'Empire* que Lanfrey avait cru découvrir je ne sais quelle erreur de géographie dans le récit des opérations de la guerre d'Espagne. M. Thiers s'échauffant de plus en plus et s'adressant toujours directement à lui, Lanfrey finit par se lever et, le saluant profondément, quitta le salon avec l'inten tion de ne plus revenir aux dîners du dimanche. Ceci se passait six semaines environ avant que la vie de Lanfrey eût été mise en danger par la terrible maladie dont il avait contracté le germe au retour du second voyage qu'il fit en Italie pendant l'automne de 1876. Ces petites brouilles insignifiantes n'avaient d'ailleurs aucune du rée. C'était ordinairement le conciliant M. Roger (du Nord) qui était chargé de la mission, toujours facile, de ramener Lanfrey chez M. Thiers. Leur liaison demeurait, à travers ces légers nuages, foncièrement cordiale, ainsi qu'en témoignent les lignes suivantes :

... Je viens de causer avec M. Thiers, il m'a paru fatigué. Il m'a parlé des événemens présens sans aigreur, mais avec un peu de découragement. Ce qu'il m'a dit m'a montré la bonté de son cœur. J'ai été profondément ému en écoutant ce vieillard attristé par tant d'ingratitude. Il s'en est aperçu, car en me quittant, il m'a serré fortement la main à deux reprises, comme quelqu'un qui vous dit : « Allons, vous me comprenez. »

Quelques mois plus tard, alors qu'il était encore plein de vie, quand rien ne faisait prévoir qu'il précéderait Lanfrey dans la tombe, M. Thiers allait lui rendre visite au moment où les médecins le faisaient partir en toute hâte pour les chaudes régions du Midi. Au moment de la séparation, frappé de la pâleur de Lanfrey, lui serrant cette fois encore les mains à deux reprises, et sans doute pour ne pas laisser voir les appréhensions dont il ne pouvait se défendre : « Revenez-nous bientôt et revenez-nous guéri, lui dit M. Thiers, car nous avons besoin de votre bonne tête. » N'y a-t-il pas quelque chose de touchant dans ces témoignages de sympathie échangés si peu de temps avant leur mort entre deux hommes d'un caractère si différent, longtemps en complet désaccord, l'un encore si jeune d'années, sinon de forces, l'autre penchant vers le déclin de sa vie, mais tous deux fatigués de la politique et ressentant presque en même temps la première atteinte de ces tristes découragemens qui, pour les hommes publics, sont bien souvent les funestes avant-coureurs d'une fin prochaine ?

La première pensée de Lanfrey, car dès le début il ne se fit aucune illusion sur son mal, avait été d'aller mourir à l'écart et isolé, comme il avait vécu. Mais des amis veillaient sur lui. De

même que M. Ampère, mort aussi près de Pau en 1864, avait trouvé la plus affectueuse hospitalité chez une honorable famille avec laquelle il était lié depuis nombre d'années, ainsi Lanfrey fut, à son arrivée dans le Midi, accueilli avec empressement au sein d'un intérieur qui n'était point nouveau pour lui. Il retrouvait en effet au château de Mont-Joli, près de Billière, la mère et les sœurs d'un ancien camarade dont jadis, à Turin, l'amitié enthousiaste avait été jusqu'à vouloir l'obliger à user de sa fortune, qui était considérable, comme si elle leur était commune à tous deux. La douleur ressentie à la mort prématurée de ce généreux ami avait été la première cause de la liaison de Lanfrey avec les hôtes de Mont-Joli. Il avait reporté sur eux le reconnaissant souvenir des offres de services autrefois refusées, alors qu'il avait trop de raisons de croire qu'il ne serait jamais en état de les acquitter. Ce fut dans ce milieu sympathique, en face du splendide panorama des Pyrénées dont les sommets neigeux, les pentes abruptes et boisées charmaient ses regards en lui rappelant d'autres montagnes chères à son enfance, que Lanfrey vit la mort s'approcher, lente, douloureuse, implacable, adoucie cependant par les soins que lui prodiguaient les membres d'une noble famille qui, après avoir autrefois cherché à lui aplanir les difficultés de ses premiers débuts, s'appliquait maintenant avec toutes les recherches de la plus exquise bonne grâce à lui faire connaître les jouissances jusqu'alors ignorées de la vie d'intérieur. Cette vie dont assurément il était digne, son malheur voulut qu'il ne lui fût donné d'en comprendre tout le charme qu'au moment où ses forces expirantes lui faisaient trop sentir qu'il ne pouvait que l'entrevoir. C'est alors qu'il aurait désiré vivre, et cependant jamais on n'entendit un murmure tomber de ses lèvres. Au dire de l'amie qui veilla la dernière à son chevet et dont l'affection l'aurait arraché à la mort si le mal n'avait pas été sans remède, « ceux qui l'ont vu à ses derniers momens éprouvaient un sentiment de respect et d'admiration à la place de la pitié qu'on éprouve ordinairement devant la souffrance physique. Jamais un signe de faiblesse ou de découragement. Un mot tendre et affectueux lui faisait venir les larmes aux yeux. » Est-il besoin d'ajouter que les lettres attristées des amis absens ne cessèrent jamais d'arriver en abondance au pauvre malade, accueillies par lui comme la plus précieuse distraction à des douleurs devenues chaque jour moins supportables? Auprès de son fauteuil, quand il se faisait transporter dehors, autour de son lit, quand il lui fallait garder la chambre, il prenait plaisir à placer tous les menus souvenirs, les fleurs surtout, que lui envoyaient de Paris les fidèles correspondantes auxquelles étaient adressées les lettres que nous avons

citées. Demeuré jusqu'alors assez froid et plutôt récalcitrant à l'expansion des sentimens trop intimes, il ne les redoutait plus autant. Il se montra particulièrement sensible au témoignage d'affection toute virile reçu peu de mois avant sa mort de l'un de ses anciens collègues à l'assemblée nationale.

M. le marquis Costa de Beauregard, député de la Savoie, l'aimable auteur d'*un Homme d'autrefois,* quoique placé aux antipodes des opinions professées par Lanfrey, s'était pris pour lui de la plus vive amitié. De politique il n'en était guère question entre eux. Le royaliste avéré ne s'était jamais flatté d'amener son ami à partager ses convictions monarchiques; mais jamais le chrétien convaincu n'avait entièrement renoncé à tâcher de l'attirer vers les croyances religieuses qui faisaient le fond habituel de leurs conversations familières. Au moment où Lanfrey quittait Paris, déjà condamné par les médecins, M. Costa de Beauregard, en lui apportant une médaille de la Vierge bénie à son intention, lui avait fait promettre qu'il la porterait sur lui. Il lui avait aussi demandé de s'engager, s'ils ne devaient plus se revoir, à songer sérieusement, avant de quitter ce monde, au secours que la religion catholique apporte à ceux qui sont à la veille de franchir le redoutable passage. Quand les nouvelles de Pau devinrent tout à fait alarmantes, il prit tout naturellement prétexte de l'envoi de son livre pour s'informer si son ami lui avait tenu parole. Voici la réponse de Lanfrey :

Cher ami, j'ai reçu votre billet avec votre volume qui exhale un si bon parfum de chevalerie. Je tiens à vous dire de suite combien je vous remercie, et suis heureux de ce que vous me dites d'affectueux.

C'est moi, cher ami, qui avais mille pardons à vous demander pour vous avoir manqué de parole. Je pourrais vous donner beaucoup de petites raisons qui ne vous paraîtraient peut-être pas sans force. Mais, cher ami, chacun doit mourir dans sa croyance, comme on s'enveloppait autrefois de toutes ses armes dans son tombeau. C'est le dernier témoignage à rendre au Dieu qu'on a servi. Le mien n'est pas l'ennemi du vôtre. J'adore la morale chrétienne d'un amour tout filial. Mais en tout ce qui est dogme, ma raison est inflexible. Elle ne pliera jamais, et cela ne dépend pas d'elle.

C'est d'une main défaillante que je vous écris ces lignes. Je suis dans un état de faiblesse extrême et je ne crois plus guère à mon rétablissement. Il ne m'en tarde que davantage de vous écrire, très cher Beauregard, que je vous suis reconnaissant du fond de l'âme du mouvement si fraternel que vous avez eu à mon égard dans la touchante tentative que vous avez faite auprès de moi, et que je vous aime parce que vous

avez le cœur grand. Quel dommage que nous soyons nés à quatre cents ans de distance l'un de l'autre! Adieu, bien cher ami.

« ... Vous avez raison de croire, madame, écrivait après la catastrophe M. Costa de Beauregard à la personne qui avait fermé les yeux à son ami mourant, oui, vous avez bien raison de croire que j'ai beaucoup aimé M. Lanfrey. Notre amitié avait cela de particulier qu'elle était à l'abri de toutes les vicissitudes, car nous ne nous entendions presque sur rien, et depuis que j'ai eu le chagrin de le perdre, je me demande souvent, quoique cela semble étrange, si par hasard il n'y aurait d'amitiés véritablement sincères qu'entre des adversaires politiques. »

Amis et adversaires politiques accoururent en foule de tous les environs aux funérailles de Lanfrey. Son corps fut provisoirement déposé dans la crypte de l'église Saint-Jacques, à Pau. Quelque temps après, il était transporté, suivi d'un cortège d'amis plus intimes, jusqu'au petit cimetière de Billière, où, par respect pour la volonté du mourant, aucun discours ne fut prononcé. Un modeste monument a été élevé sur l'emplacement désigné par lui-même, lorsqu'un jour il avait dit en souriant aux personnes qui l'accompagnaient dans une de ses promenades : « Si je meurs, voici où je veux être enterré. » Placé sur un joli mamelon en face d'un magnifique rideau de hautes montagnes, l'endroit lui avait rappelé sans doute les sites aimés de sa jeunesse.

C'est au sein de cette paisible nature et loin de son pays natal que repose l'homme un peu trop oublié aujourd'hui dont le duc d'Audiffret-Pasquier, parlant au nom du Sénat, a pu dire « que tous les partis l'avaient respecté et que tous ses collègues l'avaient aimé, parce qu'un même sentiment avait dicté ses écrits et dominé sa carrière politique : l'amour du pays et de ses libertés. »

Cte d'HAUSSONVILLE.

LES

VIEUX DE LA VIEILLE

DERNIÈRE PARTIE (1).

XIII.

Il existait encore, en 1830, une foule de vieux soldats ayant servi sous la république et l'empire, et même depuis la restauration, en Espagne et en Grèce; des gens sachant manier le fusil, battre du tambour, manœuvrer une pièce de canon, marcher par sections, en ordre de bataille, en colonne d'attaque, etc.; aussi vous pensez bien que notre garde nationale de Phalsbourg, sauf quelques vieux bourgeois encroûtés dans leur maison, ne fut pas difficile à former.

Aussitôt le recensement des citoyens capables de porter les armes fait à la mairie, on se réunit un dimanche matin sur la place d'armes, pour procéder à la nomination des officiers, sous-officiers et tambours.

Je m'y trouvais naturellement, car aucun spectacle militaire n'échappait à mon attention; je courais à tous les rassemblemens avec les camarades.

Ce jour-là, mon ami Sébastien gardait la maison. Un grand nombre des officiers de l'empire avaient été replacés dans leur régi-

(1) Voyez la *Revue* du 1er et du 15 octobre.

ment et s'étaient hâtés de rejoindre; mon ami étant hors d'âge ne pouvait rentrer dans l'armée active, il espérait être nommé capitaine dans la garde nationale; les colonels Thomas et Metzinger, le baron Boyer et le commandant de la vieille garde Michelair ne se trouvant pas sur les rangs, son espoir était légitime.

Mais la question était de savoir quel serait le commandant.

Je vois encore l'agitation de tout ce monde sur la place, paysans, citadins, en blouse, en redingote, en chapeau de paille, en bonnet, en casquette, allant, venant, se consultant. Tous sentaient bien que les vieux de la vieille seuls avaient droit aux grades.

On commença par les grades inférieurs, caporaux, fourriers, sergens, sergens-majors; puis l'adjudant, les sous-lieutenans, les lieutenans, ainsi de suite; cela ne finissait plus.

La chaleur sur la grande place était accablante; et comme midi sonnait à l'hôtel de ville, me rappelant que c'était l'heure de dîner, je courus chez mon ami Florentin.

Frentzel mettait la table.

— Que tu as chaud! me dit-elle en m'essuyant le front. D'où viens-tu?

— De la place d'armes. On nomme maintenant les lieutenans; après, ce sera les capitaines.

Je remarquai que Florentin était tout pâle; trop fier pour intriguer, il tenait beaucoup à son ancien grade et n'en aurait pas accepté un inférieur.

— C'est bon, fit-il en toussant tout bas; asseyons-nous.

Le dîner fut silencieux; mon ami prêtait l'oreille au moindre bruit du dehors; les petites fenêtres ouvertes et remplies du feuillage des pots de fleurs laissaient arriver de loin quelques murmures : un roulement sur la place d'armes, après la nomination de chaque officier; et ce vieux brave, qui n'aurait pas tremblé sous le feu d'une batterie de vingt-quatre, ne pouvait s'empêcher de tressaillir.

Enfin, tout bruit lointain cessa, les nominations étaient terminées, et personne n'était venu dire que Florentin avait été nommé quelque chose.

Après le dîner, Frentzel, comme d'habitude, apporta le café pour mon ami et le petit carafon d'eau-de-vie.

Il serrait les lèvres, tout distrait, et moi je le regardais en me disant : — Il oublie de me tremper mon petit morceau de sucre!

Quand tout à coup un grand roulement commença sous nos fenêtres, un roulement de tous les tambours réunis, l'ancien tambour-maître Padoue, le dentiste, en tête, comme au grand jour du nouvel an, quand on va souhaiter la bonne année aux chefs.

Toute la rue en frissonnait.

Je courus à la fenêtre, et, regardant dehors, entre les giroflées et les rosiers, je criai :

— Mon ami, tous les officiers, tous les sous-officiers et tous les tambours de la garde nationale sont là.

En me retournant, je vis mon ami Florentin tout droit, blanc comme un linge, mais ferme.

En même temps, la porte s'ouvrait, et les deux capitaines nommés, Ader et Roudolphe, parurent suivis de tout l'état-major.

Ader, prenant la parole, dit :

— Au nom de vos concitoyens de Phalsbourg, capitaine Florentin, j'ai l'honneur et le plaisir de vous annoncer que vous êtes nommé commandant de la garde nationale, *à l'unanimité*, sauf une voix, la vôtre, mon commandant.

Alors Florentin se redressa; il respira lentement, comme si son cœur eût été soulagé d'un poids énorme, puis il répondit simplement :

— C'est bien, capitaine Ader, j'accepte! Et nous n'allons pas perdre de temps pour l'instruction du soldat; nous la commencerons demain. Je vais voir tout de suite le commandant de place et faire délivrer à nos hommes les armes et les fournimens en bon état; chaque homme en sera responsable. Il y aura deux heures d'exercice le matin, de sept à neuf heures, et deux le soir, de cinq à sept heures, soit sur la place d'armes, soit au champ de Mars. Je m'entendrai pour cela avec le colonel du dix-huitième. — Les sergens et les caporaux assisteront à tous les exercices et veilleront à l'exécution des mouvemens. Ils apprendront à commander; je serai là. — Les officiers de service me feront leur rapport tous les jours, un rapport détaillé. — Tout se passera militairement. Je veux que mes hommes connaissent tous leur école de peloton à fond, dans six semaines; c'est le temps qu'il faut quand on y met de la bonne volonté.

Tous les autres, qui s'étaient attendus à des remercîmens et peut-être même à l'attendrissement de Florentin, en apprenant qu'il était nommé commandant, restèrent stupéfaits; et lui-même, sans doute s'apercevant de leur surprise et changeant alors de ton, s'écria tout joyeux :

— Officiers et sous-officiers de la garde nationale de Phalsbourg, votre commandant Sébastien Florentin vous invite tous à un punch au rhum en l'honneur de sa nomination.

Et se tournant vers Françoise :

— Frentzel, s'écria-t-il d'un ton bref, tu m'as entendu; qu'on se dépêche! — Messieurs, donnez-vous la peine de vous asseoir.

Sa voix était toute changée, il était revenu au temps de Valladolid.

Alors les fronts se déridèrent, et tous les anciens qui se trouvaient là pensaient que le commandant avait bien parlé, qu'il avait dit ce qu'il fallait dire, et que, dans deux mois au plus tard, on aurait un bataillon ferré sur les mouvemens de marche et la charge en douze temps.

Frentzel comprit très bien que ce n'était pas le moment de faire des réflexions; elle sortit avec son grand cabas chercher huit bouteilles de rhum avec du sucre et des citrons chez mon père, et en attendant son retour, Florentin fit entrer les tambours; il ouvrit le secrétaire et leur distribua sans façon tout le fond de la corbeille de Frentzel, une vingtaine de francs en gros sous et en petites pièces, pour aller boire un coup à sa santé.

Il fit à Padoue l'honneur de lui dire qu'il ne s'était pas rouillé depuis 1815, et qu'il avait reconnu tout de suite son coup de baguette au roulement.

Padoue en eut les larmes aux yeux et répondit au commandant que le plus grand bonheur de sa vie serait de battre la charge devant le bataillon des Phalsbourgeois, comme à l'assaut de Saragosse et à l'affaire de Bautzen, où un coup de mitraille avait éventré son tambour. — Il s'écria que tous ses hommes en feraient autant, qu'il répondait d'eux, et finalement ils partirent tous en criant :

— Vive le commandant Florentin!.. Vive la garde nationale de Phalsbourg!

Florentin rayonnait.

Et là-dessus, Frentzel, qui s'était dépêchée, entra avec un punch magnifique auquel mon ami Florentin mit le feu lui-même, et comme le vieux rhum s'enflammait d'un coup, il dit en souriant :

— Ça brille comme l'éclair du canon; bon signe, camarades, bon signe. Que chacun remplisse son verre. Frentzel, tu peux aller à tes affaires. Roudolphe, je vous charge de servir là-bas.

— C'est bon, commandant.

Et les verres étant remplis, Florentin se levant s'écria :

— Je bois à la prochaine campagne; ça ne peut pas tarder... Nous avons là-bas Sarrelouis et Landau qui nous attendent; c'est là, camarades, que nous boirons notre deuxième et notre troisième punch. Et vous comprenez bien que nous serons à l'avant-garde; tous ceux de la frontière auront le pas sur les autres, comme en 92. — A la santé des braves!

Tous répétèrent :

— A la santé des braves!

Les verres s'entre-choquèrent, et Florentin, me voyant là, me tendit son verre, après avoir bu, en me disant :

— Bois aussi, mon ami, bois! Quel malheur que tu n'aies pas

cinq ou six ans de plus, je t'aurais engagé comme tambour. Enfin, on ne peut pas avoir tous les plaisirs ensemble. Tu entendras la grande musique plus tard ; il ne faut pas perdre patience, à chacun son tour.

Que vous dirai-je encore? Jamais Florentin n'avait été si heureux; mais cela ne lui fit pas oublier ses devoirs, et vers deux heures, le bol de punch étant vide, il se leva gravement et dit :

— Messieurs, il est temps de songer à la distribution des armes, et je vais de ce pas trouver le commandant de place, pour que la chose se fasse sans retard. — A demain le premier appel, messieurs, à sept heures, sur la place d'armes ; vous m'avez entendu?

— Oui, commandant.

On se sépara.

Florentin mit sa grande capote boutonnée jusqu'au menton ; il se coiffa de son chapeau et sortit, sa canne sous le bras.

Frentzel et moi, nous restâmes seuls. Elle ne se doutait pas encore que sa corbeille était vide ; quand elle s'en aperçut, je me doute de la mine qu'elle dut faire.

En attendant, elle emporta le bol vide et les verres dans sa cuisine pour les laver. Elle était toute pensive et ne disait rien. — Coco, effarouché par tous ces mouvemens, s'était mis à jaser ; Azor trottait sur les talons de son maître.

Je courus à mon tour raconter ces choses extraordinaires à la maison.

XIV.

Le lendemain, aussitôt après déjeuner, mon ami Florentin et moi, nous partîmes pour le champ de Mars, hors de la ville.

La distribution des armes avait eu lieu la veille au soir à l'arsenal, ainsi que celle des sacs, des gibernes et des sabres-briquets ; l'armement était donc complet. Seulement, comme une foule de paysans et d'ouvriers ne pouvaient s'acheter un uniforme, il avait été décidé que la caisse de la garde nationale s'en chargerait, que chaque soldat serait en blouse bleue, avec ceinture de cuir et petite casquette à bordure rouge, et qu'en outre il recevrait une paire de souliers d'ordonnance solidement établis.

Ces distributions devaient se faire dans le plus bref délai possible ; tous les tailleurs et les cordonniers de Phalsbourg y travaillaient.

En attendant la livraison, l'exercice avait commencé.

Mon ami et moi, nous passâmes sur les glacis, auprès de son jardin ; nous étions aux plus beaux jours du mois d'août ; les arbres

pliaient sous les pommes, les poires, les prunes; la grande haie vive resplendissait de verdure; Florentin n'y fit pas même attention, sa pensée était ailleurs.

Nous entendions de loin les commandemens répétés par les échos de la demi-lune et des bastions :

— Une!.. deusse!.. une!.. deusse!..

— Halte!

— Front!

— En place... repos!

Et ailleurs :

— Portez armes

— Arme bras!

— Croisez... ettes!..

Et cætera,.. et cætera.

C'était un bourdonnement de voix, un tumulte qui grandissait à chaque pas; le front de Sébastien Florentin se déridait.

En arrivant sur l'esplanade des glacis, il fit halte un instant pour contempler ce spectacle. Le champ de Mars, encadré de vergers, était tout couvert d'hommes en habits bourgeois, les baudriers en croix, la giberne au dos, le sabre sur la hanche, allant, venant, par petits pelotons de trois, de quatre, les sergens devant, marchant en arrière, le fusil horizontal pour maintenir l'alignement et criant à tue-tête : — Une!.. deusse! — Plus loin, contre la haie du cimetière, la compagnie des anciens, toute formée, manœuvrait sous le commandement du lieutenant Benoît. — Quel mouvement!.. quelle animation!.. et tout cela sous un soleil splendide, les montagnes bleu d'émeraude et les crêtes des Vosges à l'horizon.

Ce qui me réjouissait le plus, c'était la mère Balais, nommée cantinière de la garde nationale, assise à côté de sa petite table en plein soleil, sous un immense parapluie tricolore, avec ses bidons, ses cruches, ses petits pains et son panier de pommes, droite, raide, la lèvre ombrée de moustaches grises, les cheveux tortillés en queue de cheval sur la nuque: elle me produisait l'effet d'être la reine de la fête.

Enfin, ayant jeté son coup d'œil, Florentin repartit du pied gauche; je courais sur ses talons; il ne pensait plus à moi, l'ardeur de son vieux métier le possédait; on aurait dit le vieux faucon auquel on vient d'enlever son capuchon et dont les ailes frémissent.

En passant à côté des petits pelotons, il s'arrêtait une seconde, fronçant le sourcil; et s'adressant au sous-officier :

— Sergent, criait-il, un peu plus de vigueur dans le commandement : — Une!.. deusse!.. Une!.. deusse!.. — Et sa voix claire et nette, comme un cri de guerre, vibrait.

C'est ainsi qu'il arriva devant la compagnie des anciens, alors

l'arme au pied, au repos. Il échangea deux mots avec le lieutenant Benoît; puis, prenant le commandement de la compagnie lui-même :

— Attention au commandement! dit-il. Portez armes!

Le mouvement fut exécuté comme s'il l'eût été par un seul homme.

— Arme bras!

Même précision.

Florentin souriait.

— C'est bien, disait-il. Croisez... ettes! Très bien... nous n'avons pas oublié la manœuvre. Hé! là-bas, le troisième homme du second rang, le coude au corps, les épaules effacées... Chargez!..

J'avais vu bien des exercices depuis mes premiers jours sur le bras de ma nourrice et de tous les régimens en garnison chez nous, mais aucun ne s'était exécuté avec la vigueur et l'ensemble de ces anciens.

Aussi le commandant Florentin n'eut plus que des éloges à leur faire et dit au lieutenant Benoît de continuer, pour aller inspecter de nouveau les recrues.

En passant près de la mère Balais, comme il faisait très chaud :

— Assieds-toi là, sous le parapluie, me dit-il. Madame Balais, donnez un petit gâteau à cet enfant et des pommes.

— Oui, mon commandant.

Il partit, et je restai là, assis sur un escabeau, près de la mère Balais, qui croyait renaître en se trouvant au champ de Mars, au milieu des bruits d'armes, comme vingt ans avant.

Pendant les momens de halte, les fusils étant en faisceaux, tout le monde accourait prendre un petit verre sur le pouce, casser un petit pain.

Enfin, c'étaient les premiers préparatifs de la guerre, et l'on pensait que tout cela ne serait pas une plaisanterie; chacun se dépêchait de s'instruire, pour être prêt au grand moment de l'entrée en campagne.

A neuf heures, cette première leçon étant terminée et les troupes du 18[e] allant venir, musique en tête, prendre possession du champ de manœuvres, on se mit en rangs pour regagner la ville. La mère Balais replia bagage, et l'on partit au bruit du tambour.

Florentin et moi, nous restâmes les derniers à l'angle du bastion de la poudrière, regardant notre bataillon défiler sur la grande route blanche jusque dans l'avancée.

Alors mon ami s'écria :

— Ça va bien!.. Qu'est-ce que tu penses de ça, mon ami?

— Ça va bien!

— Oui!.. dans un mois, tu verras, reprit-il, tu verras comme ils emboîteront tous le pas... Une!.. deusse!.. une!.. deusse!..

Il riait. Puis redevenu plus grave, il me prit par la main et dit :

— Rentrons !.. il faut que je parle à ton père.

Mon père avait été nommé sergent, mais il se trouvait retenu par le capitaine Roudolphe pour l'organisation de la comptabilité du bataillon. Il paraît que tout était déjà terminé, car en arrivant sur la place des Halles, nous l'aperçûmes de loin sur notre porte. Il descendit les trois marches de la boutique pour saluer M. Florentin.

— Vous devez être content, commandant, lui dit-il.

— Très content, monsieur Pélerin, très content. Mais nous avons à causer d'autres choses,.. d'affaires particulières,

— Ah! fort bien. Alors donnez-vous la peine d'entrer au bureau.

Nous entrâmes dans l'arrière-boutique, et mon ami, plus embarrassé que sur le champ de manœuvre, se prit à dire :

— Il faut que vous m'achetiez mon jardin, monsieur Pélerin.

— Votre jardin? dit mon père étonné, et pourquoi cela, monsieur Florentin? C'est votre distraction, votre amusement. Il est très beau, votre petit jardin, plein d'arbres fruitiers que vous avez plantés vous-même, tous excellens, tous en plein rapport. Et votre petite baraque, si jolie, entourée de vignes et tapissée à l'intérieur de vos anciennes batailles... Et cet enfant que vous avez élevé là dedans,.. et tout le reste!

— Oui, dit Florentin, je vous le vends huit cents francs. Un commandant, vous comprenez bien, ne peut pas être en bourgeois; il lui faut l'uniforme, les épaulettes, l'épée d'ordonnance; il lui faut la grande et la petite tenue,.. c'est de rigueur. Avec huit cents francs, c'est tout au plus si j'aurai tout cela.

Mon père avait les larmes aux yeux en écoutant cet être naïf et brave lui donner ces explications.

— D'abord, monsieur Florentin, lui dit-il, votre jardin vaut plus de huit cents francs; il en vaut de mille à douze cents pour le moins.

— Vous croyez?

— Certainement. Il est admirable, votre petit jardin, c'est le plus beau, le mieux soigné et le mieux situé des environs; vous l'avez payé de vos économies, vous vous êtes imposé des privations pour l'acheter, il vaut douze cents francs comme un liard, et puisqu'il ne vous en faut que huit cents, je vous les prête sur ce jardin; c'est de l'argent placé sur solide hypothèque.

— Oui, mais les intérêts?

— Les fruits et les légumes couvriront largement les intérêts. Mais tenez, monsieur Florentin, arrangeons les choses plus simplement encore : commandez au tailleur, au passementier, à tous vos

fournisseurs ce dont vous avez besoin, et après cela envoyez-moi les notes, je réglerai et vous serez débarrassé de tous ces soucis. Vous me paierez à votre convenance, vous prendrez autant de temps que vous voudrez.

Alors Florentin partit d'un grand éclat de rire.

— Ma foi, dit-il, vous avez raison, c'est le plus simple; mais je vais vous signer un billet.

— Allons donc!.. Est-ce que votre parole ne me suffit pas?

Mon ami Florentin rayonnait.

Ils se donnèrent la main, et le capitaine partit directement à travers la place d'armes, vers la maison du tailleur Kuhn, pour commander son uniforme.

Il allongeait le pas et se redressait fièrement, comme s'il eût déjà porté ses épaulettes de commandant.

Mon père, de notre seuil, le suivait du regard, tout attendri.

— Pauvre brave homme, se dit-il à lui-même, brave comme La Tour d'Auvergne et naïf comme un enfant!.. Cela n'a rien appris de la vie pendant toutes ces grandes guerres; cela ne sait rien que deux mots : — Honneur et patrie!.. — Brave homme!..

Puis, rentrant dans la boutique, il raconta simplement à la mère ce qui venait de se passer. Elle l'écoutait aussi tout émue.

— C'est bien, dit-elle, c'est très bien, Pélerin, tu as très bien fait... Ce jardin-là, où nos enfans ont été élevés, doit rester à l'excellent homme. Nous réglerons toutes les notes, et Frentzel nous paiera comme toujours, quand elle pourra.

Ayant échangé ces paroles, ils retournèrent au comptoir servir les pratiques, et moi je courus chez mon ami, car onze heures et demie sonnaient: on allait se mettre à table.

J'entrais à peine que Florentin arrivait derrière moi, la satisfaction peinte sur sa figure.

— Ça va bien, dit-il, en déposant son chapeau et sa canne à leur place ordinaire.

Puis, élevant sa voix :

— Frentzel!.. Frentzel! cria-t-il.

— Qu'est-ce que tu veux, Florentin? répondit Françoise de la cuisine.

— Je rentre, Frentzel, tu peux servir.

— C'est bon,.. c'est bon... J'arrive!.. Me voilà!

XV.

Aussitôt que mon ami Florentin eut son uniforme, le vieux soldat reparut tel qu'il avait été quinze ans avant, toujours à l'exercice, en hako et hausse-col, l'épée au côté; à la maison, en petite

tenue, le bonnet de police à gland d'or sur l'oreille, les moustaches astiquées, le verbe haut, le regard impératif.

Frentzel ne lui répondait plus d'un air nonchalant : — Oui, Florentin, oui,.. me voilà... J'arrive! — Elle trottait au commandement, et Florentin ne souffrait plus de réplique.

Au champ de Mars, le règlement militaire était en vigueur, tous ceux qui ne répondaient pas à l'appel avaient leurs vingt-quatre heures de prison, ensuite trois jours en cas de récidive, sans rémission; et les bourgeois, les honnêtes bourgeois se désolaient de s'être donné un chef pareil; qui pouvait prévoir ce changement?

Les anciens seuls trouvaient la chose parfaite, admirable; ils n'attendaient plus que l'établissement d'un conseil de guerre en permanence à l'Hôtel-de-Ville, pour condamner les gens au boulet, à la dégradation, à mort, selon la gravité des faits; ce seul chapitre les faisait encore soupirer; après cela, l'entrée en campagne et l'ordre de marcher sur Sarrelouis.

Or, un jour que nous venions de l'exercice, mon ami Florentin et moi, quand le contre-appel avait eu lieu sur la place d'armes, et qu'au commandement de : — Rompez les rangs! — chacun s'en allait à la maison, le fusil sur l'épaule, bien content d'être quitte de sa corvée, nous aperçûmes de loin un gendarme à cheval qui stationnait devant notre porte.

— C'est l'ordre de partir! dit Florentin en hâtant le pas, car cette idée lui trottait toujours en tête; elle lui avait même fait oublier Reichstadt!

— Eh bien! gendarme, dit-il, qu'est-ce que c'est?

— Un ordre de la préfecture, mon commandant, répondit le gendarme en lui remettant la missive.

Florentin rompit le cachet, y jeta les yeux, et dit d'un ton de demi-satisfaction :

— C'est bien! — Prévenez en passant le capitaine Ader de se rendre chez moi sans retard.

— Oui, mon commandant, dit le gendarme, en s'éloignant au pas.

— Voici notre affaire! s'écria Florentin, entrant dans la chambre tout joyeux, ce n'est pas encore l'ordre de marche, ce n'est qu'un petit commencement, mais ça viendra...

Il s'était débarrassé du schako, du hausse-col, de l'épée, et se coiffait du bonnet de police, tandis que Frentzel, toute mélancolique, nous servait le déjeuner, lorsque le capitaine Ader parut.

Florentin, à son secrétaire, écrivait.

— C'est vous, capitaine, fit-il, asseyez-vous; nous avons à causer.

Puis, se retournant, les yeux étincelans et le sourire aux lèvres :

— Vous savez, capitaine, dit-il, que les gens de Garbourg et de Hüldehouse se remuent dans la montagne. Ils ravagent les forêts de l'état; ils ont même tué le garde-chef Nicolas Hepp. Leur contrebande en poudre, en tabac, en cartes à jouer, en tout, ne fait que s'étendre de plus en plus; ils en inondent la Lorraine et les environs; c'est une peste, une vraie peste; et voilà qu'avant-hier, ils ont reçu dans leur nid de roches la gendarmerie par un feu roulant. — Vous savez ça?

— Oui, mon commandant.

— Eh bien! je vais leur apprendre de quel bois Sébastien Florentin se chauffe, reprit mon ami en fronçant les sourcils. Voici un ordre de la préfecture qui me demande une compagnie de garde nationale pour appuyer le mouvement de la gendarmerie sur Hüldehouse. Vous allez donc faire battre le rappel immédiatement et vous choisirez tous nos anciens pour cette expédition. C'est à proprement parler un petit coup de main dans la Sierra Morena, pour l'enlèvement d'une guérilla, vous comprenez? Il faut des hommes solides, dont le jarret ne soit pas encore usé. Vous les préviendrez que c'est moi qui commande l'expédition. Tous auront la tenue; pas de blouses; il faut frapper de respect cette canaille par la vue de l'uniforme. Que les bourgeois prêtent leurs uniformes à ceux qui n'en ont pas, ou qu'ils marchent eux-mêmes! Vous commanderez en second. C'est compris, capitaine?

— Parfaitement, mon commandant.

— Vous ferez parvenir cet avis au commandant de place, pour que la distribution des cartouches ait lieu sous la voûte de la mairie, à trois heures. A trois heures et demie, après l'appel, nous serons en route, par le chemin de la fontaine du château, pour gagner le vallon des Roches et de là Hüldehouse.

— Cela suffit, mon commandant, dit alors le capitaine Ader, en saluant. Il sortit, tandis que Florentin et moi nous nous asseyions à table pour dîner.

On pense si je dressais l'oreille, et si j'avais envie d'être de l'expédition!

Tout ce que mon ami venait de dire des gens de Garbourg, de Hüldehouse, et de plus loin, était vrai. Ils avaient même dressé des chiens pour faire la contrebande; ces animaux aboyaient à l'approche des douaniers et des gardes forestiers; ils traversaient haies, torrens, halliers, broussailles, avec leur charge de contrebande; il était bien rare d'en abattre quelques-uns, et l'on ne pouvait verbaliser contre les maîtres, qu'on ne connaissait pas.

Toute cette race venait chez nous les jours de marché, notre boutique en fourmillait; c'étaient des êtres secs, rudes, déguenillés, marchant pieds nus, les cheveux hérissés, la barbe en broussaille;

et leurs femmes, crasseuses, les cheveux emmêlés, les yeux sauvages, les bras jaunes, les coudes pointus, la peau tannée, les accompagnaient; c'est elles qui portaient les fardeaux; eux, ils n'avaient que leurs bâtons et leurs pipes.

Tous ces gens n'étaient pas maîtres de leurs mains, on les surveillait dans notre boutique comme des voleurs de profession; on ne leur faisait jamais crédit, car ils niaient toujours, et, quoique fort dévots, ils levaient la main en justice.

Mais quand on voulait avoir du gibier en temps prohibé, du poisson ou de la contrebande, on n'avait qu'à leur dire deux mots, et ls vous l'apportaient sans faute.

Voilà les gens que mon ami Florentin voulait dénicher; et pendant tout le dîner, je ne fis que rêver au moyen de le suivre, pour entendre siffler les balles et voir les feux roulans dont il m'avait parlé tant de fois.

Lui, naturellement, occupé de son plan de campagne pour tourner les villages, il restait silencieux.

Frentzel ne soufflait pas le mot. Et comme elle venait de servir le café à Florentin, prenant mon air le plus câlin, je lui demandai si je n'aurais pas la permission de courir derrière le détachement.

Cette question, interrompant ses méditations, le fit me regarder tout rêveur, et seulement au bout d'une minute il eut l'air de me comprendre et me répondit :

— Pour ça, non, mon ami, ce n'est pas possible; ton père ni ta mère ne voudraient pas, ni moi non plus... C'est trop loin... Et puis... une balle perdue... Enfin... non !.. Je voudrais bien, mon ami, mais ça viendra plus tard.

Alors, avec la finesse des enfans, je compris tout de suite qu'il ne céderait pas et je dis :

— Puisque tu ne veux pas, mon ami, je resterai avec Frentzel,

— Oui,.. c'est ça... vous resterez ensemble !.. C'est dommage, tu m'aurais vu manœuvrer... Ce qui est différé n'est pas perdu.

Et se levant, il se revêtit de sa tenue de campagne, il roula lui-même son manteau, qu'il passa en sautoir sur son épaule, et sortit en disant à Frentzel :

— Après-demain au plus tard, l'affaire sera faite. Françoise, ainsi pas d'inquiétude.

On voyait que c'était sa formule d'autrefois; et Frentzel lui répondit d'un air de résignation :

— Pourvu qu'il ne t'arrive pas malheur, Florentin !

— Allons donc! fit-il en revenant... Une poignée de chouans!

Et il l'embrassa, puis il partit.

Je vis alors qu'il aimait bien Frentzel tout de même; et entendant au loin le roulement de l'appel sur la place d'armes, — Frentzel

venait de rentrer dans sa cuisine, — je me glissai tout doucement dehors, et je courus prévenir deux ou trois bons sujets de mon âge, les fils Gourdier et le rouge Materne, de ce qui se passait.

Nous prîmes les devans sur le détachement, par la porte d'Alsace, courant à la fontaine du château, où nous fîmes halte pour guetter le passage de nos gens et les suivre de loin.

Nous étions là, depuis environ deux heures, assis, les jambes écartées, autour de la source, derrière les haies touffues du cimetière des juifs, fort impatiens de voir arriver notre monde. J'avais seul une veste, des souliers et un chapeau de paille; mes camarades, en pantalons de toile et manches de chemise, les pieds nus, coiffés de leurs grands cheveux jaune filasse, riaient, contens de se trouver là plutôt qu'à l'école du père Vassereau.

L'ardeur du soleil n'avait jamais été plus grande, elle teignait en rouge les vieilles roches grises de la gorge à l'entrée de laquelle nous étions.

— Hé! ils ne viendront donc pas? disait Materne, regardant le coin du cimetière où débouchait le chemin. Voici trois heures et demie qui sonnent en ville. Si Pélerin nous a trompés, gare!.. gare!..

— Je ne vous ai pas trompés; mais je n'ai pas peur de toi, Materne, lui dis-je.

— Parce que tu as de beaux habits et que tu bois du vin, tu crois être plus fort, dit-il; mais je porte des fagots et je grimpe mieux que toi.

— Oh! pour grimper, je ne te crains pas non plus, lui répondis-je.

On voyait que les gueux m'en voulaient à cause de mes beaux habits, et peut-être aurions-nous fini par une bataille, si dans le même instant, au loin, des pas nombreux ne s'étaient fait entendre. Alors toute la bande, se penchant pour voir à travers la haie, s'écria :

— Les voilà!.. Tenez, là-bas, les collets rouges et les baïonnettes défilent sur les glacis... Vite, cachons-nous!

Chacun courut se blottir dans les broussailles, et quelques instans après le détachement descendait la petite allée des Houx, allongeant le pas vers le vallon. Toute la compagnie, l'arme à volonté, riait et babillait, comme il arrive aux troupes en marche. Mon ami Florentin, le manteau roulé sur l'épaule, marchait tout allègre et l'air joyeux sur le côté, causant avec le capitaine Ader. Du reste, nous ne pouvions les entendre causer, à cause du roulement des pas dans le sentier pierreux; mais à peine eurent-ils défilé, que nous sortîmes de nos cachettes, déboulant dans la gorge tortueuse.

Près de nous serpentait le ruisseau de la fontaine, presque dessé-

ché par l'ardeur du jour. Mes camarades, avec leurs pieds nus, durs comme des semelles de bottes, sentaient moins les cailloux que moi dans mes souliers; c'étaient de vrais Phalsbourgeois, l'amour de la fusillade les animait; on aurait dit une troupe de petits loups sur la piste de quelque gibier.

Bientôt nous fûmes entre les roches arides, sans une touffe de mousse, et nous aperçûmes au loin, dans le fond du défilé, sur la lisière de la forêt, le hardier Tobie Lupin, au milieu de ses pourceaux enfouis dans le sable chaud et de ses chèvres qui grimpaient sur les deux pentes du vallon. Il était assis, le dos appuyé contre une roche, et travaillait à l'ombre de son grand chapeau de crin, qui lui servait de parasol. Il tressait des paniers d'osier; son chien, à longs poils roux, ramenait les chèvres qui s'écartaient trop du vallon.

A la vue des gardes nationaux arrivant sur deux lignes, le chien lança quelques aboiemens sonores, et tous les échos en retentirent jusqu'au fond des bois.

Tobie Lupin tourna la tête; depuis trente ans, il n'avait pas été troublé dans sa solitude et regardait étonné.

Les gardes nationaux passèrent, ils entrèrent sous les arbres et disparurent comme un ruban rouge et bleu dans la verdure de la forêt.

Et alors seulement, toujours galopant, nous descendîmes derrière eux. La sueur me coulait le long des jambes jusque dans les souliers.

Tobie Lupin ne fit attention qu'à moi; les autres, il était habitué de les voir aller et venir, leur fagot ou leur petit sac de faînes sur l'épaule.

— Tiens! fit-il, c'est le fils de M. Pélerin! Où vas-tu donc?

— Là-bas,.. lui dis-je, embarrassé de répondre, où vont les autres.

Et le chien descendant sur moi tout hérissé, j'avais à peine eu le temps de ramasser une pierre, quand Tobie le siffla :

— Arrive ici, Pataud!

Alors je courus, suivant les camarades, bien content d'en être réchappé et de me trouver à l'ombre des hêtres, dans les hautes bruyères lilas et les genêts dorés grimpant à perte de vue jusque sur la côte.

Le ruisseau s'était fait torrent, il écumait sur les roches au fond du ravin et répandait une agréable fraîcheur; mais déjà je commençais à trouver le chemin bien long et je me retournais de temps en temps pour voir si l'on découvrait encore la ville.

Elle était à plus d'une lieue en ligne droite; c'est à peine si j'apercevais encore son clocher surmonté du nid de cigognes; l'in-

quiétude me gagnait, et malgré cela, voyant les camarades courir sans relâche, je n'osais m'arrêter.

Nous arrivions au débouché de la gorge, où le torrent se jette dans la Zorn, quand tout à coup, au détour du sentier, nous fûmes en présence de notre détachement, qui venait de faire halte; et quelle ne fut pas notre surprise de voir là, sous la haute ramée, au milieu des bruyères, cinq ou six gendarmes à cheval, avec leurs grands chapeaux, et plus de vingt gardes forestiers en habit vert, petite casquette à cor de chasse, le mousqueton en bandoulière!

Mon ami Florentin et le capitaine Ader, dans l'ombre papillotante, se trouvaient avec eux; ils délibéraient ensemble, et nos gardes nationaux, alignés sur le sentier, l'arme au pied, s'essuyaient le front, tirant leurs mouchoirs du fond des schakos.

C'était un coup d'œil admirable, plein de lumière et d'ombre; l'éclat des armes et des uniformes au milieu de la verdure vous éblouissait.

Il paraît qu'on s'était donné rendez-vous là, pour s'entendre avant de grimper la côte.

Et comme notre arrivée étonnait ce monde, Florentin s'étant retourné, me vit sautant dans les bruyères pour me cacher, et s'écria d'une voix tonnante :

— Halte! qu'on l'arrête et qu'on me l'amène avec les autres.

Deux sentinelles, qu'il avait postées plus loin dans le sentier, nous barrèrent le passage; on nous empoigna et on nous conduisit comme des malfaiteurs au milieu d'un piquet, en présence de mon ami Florentin, qui n'avait pas l'air tendre.

— Qu'est-ce que tu viens faire ici? me dit-il d'un ton rude, en fronçant les sourcils.

— Je veux voir la bataille, lui répondis-je hardiment.

— Est-ce que tu ne m'avais pas promis de rester avec Frentzel?

— Oui!.. mais je veux voir la bataille.

Il semblait sévère, et pourtant malgré lui son front se déridait; il ne pouvait s'empêcher de sourire dans ses moustaches.

Les gendarmes autour de nous restaient graves.

— Et vous autres, tas de gueux, s'écria Florentin en s'adressant à mes camarades, qui est-ce qui vous a permis de nous suivre? Vous êtes des espions, bien sûr, des espions de Garbourg et de Hüldehouse. Si je vous faisais fusiller, qu'est-ce que vous diriez?

Mais voyant qu'au lieu de trembler, ils se grattaient l'oreille et le bas du dos d'un air embarrassé, il se tourna vers le brigadier de gendarmerie Kuhn, en s'écriant tout joyeux :

— Savez-vous, brigadier, que ces gueux-là feront de fameux soldats, et si la guerre commence et dure seulement vingt ans, plus d'un sera capitaine comme les anciens?

— Certainement, mon commandant, dit le brigadier, ça ne m'étonnerait pas du tout.

— Oui, dit Florentin, mais en attendant, je vais faire reconduire celui-ci à Phalsbourg, car ses parens sont de braves gens. Quant aux autres, qu'ils nous suivent ou qu'ils s'en retournent, ça les regarde.

Et voyant de loin une vieille en train de faire son fagot sous bois, il ordonna d'aller la chercher.

C'était Jeannette Magloire, du Bois-de-Chênes, qui venait souvent dans notre boutique.

— Vous connaissez cet enfant-là? lui dit-il.

— Oui, c'est le fils de M. Pélerin, l'épicier en face de la Halle.

— Eh bien! vous allez le reconduire chez ses parens. Voici pour vous.

Il lui serra quelque chose dans la main, et Jeannette Magloire parut bien contente.

Moi, je me révoltais et je sanglotais. Mais Florentin, étendant le bras, me dit cette fois d'un ton vraiment fâché :

— File!.. Et bien vite!.. Tu m'entends?.. Il y a là des baguettes de noisetiers... Attention!..

Je compris cette fois que c'était sérieux, et j'enfilai le sentier devant la vieille, tout penaud. L'idée me venait aussi que la nuit approchait, que c'était bientôt l'heure du souper, et cela contribuait à ma soumission.

Enfin je partis avec Jeannette, repassant par toutes ces roches et gagnant le vallon à la nuit tombante.

Je n'en pouvais plus de fatigue.

Nous passions le long des petits jardins, au pied des glacis, quand une voix se mit à crier :

— Le voici,.. maman,.. le voici!..

Je reconnus la voix de Justine.

Nicole sortit aussitôt de leur jardinet, en s'écriant :

— Oh! malheureux, dans quel état sont tes parens!.. On te cherche depuis des heures... Frentzel... ta mère... Rose... tout le monde... On te croit perdu... Arrive!.. arrive!..

Et me prenant par la main, elle m'entraîna.

Justine, à côté de moi, courait.

— D'où viens-tu? faisait-elle en galopant tout essoufflée.

— De là-bas! J'ai suivi la garde nationale... On m'a renvoyé avec Jeannette Magloire... Je voulais voir la bataille!..

— La bataille!.. Mais on se tue dans les batailles... tu ne sais donc pas cela?

— Si,.. mon ami me l'a raconté...

— Eh bien?.. Et si l'on t'avait tué... Oh! Lucien!..

Puis, me prenant la main et se penchant à mon oreille :

— Tu ne sais pas? disait-elle, mon père est nommé commandant... Il est parti ce matin pour rejoindre son régiment à Bayonne... Nous,.. nous restons ici... Tu vas pouvoir revenir à la maison... Nous allons encore une fois nous amuser... — Ah! que j'ai trouvé le temps long après toi!..

— Oui!.. oui!.. disait Nicole. Mais avant de s'amuser, Lucien peut apprêter son dos!.. Ah! le mauvais sujet!.. ses pauvres parens... leur en a-t-il donné des inquiétudes!.. Quelle raclée il va recevoir!

Elle ne me lâchait pas, et moi, entendant cela, j'aurais voulu reprendre le chemin du vallon des Roches.

En ville, lorsque nous entrâmes, tout le monde me regardait.

Il paraît qu'on avait couru partout, qu'on m'avait cru tombé des remparts et noyé dans les mares à grenouilles des vieux fossés de la place.

Naturellement la crainte de rentrer chez nous me serrait le cœur, et je ralentissais le pas tant que je pouvais.

Justine, me tenant toujours par la main, disait :

— Ne cours pas si vite, maman... Ce pauvre Lucien... il est trop fatigué... Tu vois... il ne peut presque plus marcher!..

— Oui,.. oui,.. disait Nicole en m'entraînant, il a bien pu courir derrière la garde nationale... Mais gare!.. gare!..

En approchant de la halle, voyant de loin des ombres sur les vitres de notre boutique éclairée à l'intérieur, je compris qu'on m'attendait, que la nouvelle de mon retour était annoncée, et je me figurai la mère, qui ne plaisantait pas dans les grandes occasions, toute prête à me faire bon accueil. Alors, à quelques pas de notre escalier, je me laissai tomber, et Nicole voulant m'emporter, je me pris à crier comme si on m'avait écorché.

Justine pleurait et disait :

— Oh! maman!.. oh! maman!..

— Ah! je te conseille de le plaindre, criait Nicole.

En ce moment, la porte s'ouvrit, et ma mère parut sur les marches, avec la grande verge de saint Nicolas. Rose tenait la lampe. Elles allaient descendre, et tous les voisins regardaient déjà des fenêtres la réception qu'on allait me faire, lorsque Justine, s'élançant devant moi, se prit à plaider ma cause avec une gentillesse qui m'attendrit encore quand j'y pense.

— Oh! madame Pélerin, disait-elle, il ne le fera plus... Il s'en repent... N'est-ce pas, Lucien,.. tu ne te sauveras plus?.. Ce n'est pas sa faute, madame Pélerin... son ami Florentin lui a raconté

tant de batailles!.. il voulait en voir une... Si vous saviez... comme il est las!.. comme il est las!.. Oh! madame!..

Ma mère ne se laissait pas attendrir; mais le père, ayant fait deux pas dehors et regardant Justine qui parlait, ses beaux yeux bleus remplis de grosses larmes, ses petites mains jointes d'un air suppliant, s'écria :

— Ah! mauvais drôle, tu as de la chance d'avoir un avocat pareil!.. Sans cela, on t'aurait reçu à coups de trique, comme un Prussien... Va te coucher sans souper... Vite!.. Et ne recommence pas... ou tu auras affaire à moi!..

Alors j'obéis; et comme j'entrais l'oreille basse, ma mère levant sa grande verge pour m'en donner un coup sur le dos, il lui retint le bras en disant :

— Non!.. J'accorde sa grâce à Justine.

Et se baissant, les bras étendus vers mon amie :

— Viens ici, petite, fit-il... Je vois que tu l'aimes bien et que tu seras un jour une bonne femme.

Et il l'embrassa.

Moi, je courais déjà dans l'allée, bien content d'en être réchappé à si bon compte et peu curieux d'entendre les complimens qu'on pouvait encore me faire.

Tout ce que je sais, c'est que, si l'école du père Vassereau n'avait pas été en vacances, le lendemain on m'y aurait mené pour sûr!

Quant à Justine, on peut croire qu'à partir de ce jour je l'en aimai mille fois plus encore; mais la mère était devenue plus sévère, surtout en apprenant que j'avais couru avec les Gourdier et le rouge Materne; elle attendait avec impatience la rentrée des écoles, ne se fiant plus autant qu'autrefois à la surveillance de Françoise.

La perspective de me trouver bientôt sous la férule de M. Vassereau me rendait tout inquiet; ce fut le retour de mon ami Florentin, rentrant victorieux à la tête de son détachement, qui me ranima.

J'aurai toujours ce spectacle sous les yeux.

Le matin du troisième jour, vers sept heures, pendant le déjeuner, on entend le tambour de Padoue battre la marche sous la porte de France; tout le monde s'écrie :

— Les voilà!.. Ce sont eux qui rentrent!

Et l'on court, on se presse dans la rue.

Je m'étais levé. Frentzel, elle-même, tout émue, me prit par la main en disant :

— Viens!

Et nous courûmes jusqu'à la place des Halles.

En ce moment arrivait sur la route notre détachement, escortant une longue file de gueux, hommes et femmes, liés deux à deux, en haillons, les guenilles pendantes, la barbe et les cheveux ébouriffés, marchant fièrement entre les lignes de baïonnettes.

Florentin et son capitaine marchaient auprès, tout blancs de poussière, mais joyeux; et derrière suivaient trois grandes charrettes de poudre et de tabac escortées par les gendarmes.

C'était une razzia complète.

Arrivée devant la voûte de la mairie, la colonne fit halte, et le geôlier Harmentier sortit de sa loge avec son trousseau de clés pour recevoir les prisonniers.

On les délia, et ils défilèrent un à un dans le cachot, lançant des regards effrontés et faisant des grimaces aux curieux, étonnés de leur air hardi.

Puis le verrou de la première porte glissa dans son anneau, Harmentier mit les cadenas et poussa la seconde porte massive sur la première, en fermant l'énorme serrure à double tour.

J'étais là, dans la foule, le nez en l'air et les yeux ronds, me disant que les gros rats ne devaient pas manquer dans ce trou noir.

Mon ami Florentin, sur les marches de la mairie, recevait les complimens du commandant de place et du colonel du 18ᵉ.

— Un beau coup de filet, commandant! lui disaient-ils en riant.

— Oui, mais nous n'avons eu que la peine de les prendre, comme la pie au nid; ils ont vu tout de suite que la retraite était coupée.

— Vous aviez tourné la montagne?

— Naturellement! J'avais posté mes hommes dans la forêt, autour du village. Après cela les gendarmes et les gardes forestiers sont entrés dans les maisons. Les bandits regardaient par leurs lucarnes; ils avaient bien envie de décamper, mais en apercevant les baïonnettes des hommes reluire au clair de lune sur la lisière du bois, ils devenaient doux comme des moutons et tendaient eux-mêmes les mains aux menottes des gendarmes. Pas un seul n'a eu le courage de brûler une amorce... Canailles!

Florentin semblait vexé.

— C'est comme les loups, dit le commandant de place, une fois dans la fosse, ils ne bougent plus; on descend leur passer la muselière, ils n'osent pas même montrer les dents.

— Vous n'auriez pas mal fait, s'écria le colonel, d'en passer une demi-douzaine par les armes, pour l'exemple. Tuer un vieux garde, un ancien sergent du 6ᵉ léger, père de huit enfans!

Comme Frentzel et moi nous écoutions, Florentin nous vit et nous embrassa, après avoir salué le commandant et le colonel. Ensuite nous partîmes pour la maison.

Le déjeuner était encore sur la table.

Florentin ôta son épée, mit son bonnet de police et s'assit en retroussant ses moustaches et s'écriant :

— Ça va!.. Ça marche!..

Et tout en mangeant d'un fier appétit, il me regardait avec attendrissement, heureux de me revoir.

Puis, reprenant ses idées :

— On s'est dégourdi les jambes, disait-il, tout a bien été. Maintenant, que la campagne s'ouvre! je réponds de mes hommes!..

XVI.

Après cette expédition de Florentin à Hüldehouse, vers la fin de septembre, le bruit se répandit qu'on distribuerait des drapeaux à toutes les gardes nationales de France.

Alors commencèrent les lamentations des commères de Phalsbourg, habituées à gouverner leurs maris et qui s'attendaient à les voir partir d'un jour à l'autre pour reprendre Sarrelouis et Landau.

Je me souviens qu'une après-midi toutes se réunirent chez Nicole et se mirent à délibérer sur ce qu'il fallait faire dans ces circonstances graves.

Le bocal de cerises à l'eau-de-vie et le cruchon de cassis étaient sur la table; chacune en prenait à son aise; elles avaient toutes le nez rouge, et cela ne les empêchait pas de se désoler.

— Maintenant, disait la mère Desjardins, tout est perdu, nos vieux ne veulent plus rien entendre de raisonnable. Le mien, qui se traîne d'une chaise à l'autre, tout criblé de vieilles blessures et de rhumatismes, se figure pouvoir encore doubler les étapes; il crie que le gouvernement lui fait tort, qu'il a droit à son grade au 87ᵉ comme en 1815; que ses quinze années passées depuis à la maison ne comptent pas; qu'au lieu d'avoir soixante-trois ans, il en a quinze de moins sur les cadres de l'armée, et que ce sont les cadres qu'il faut consulter au lieu du calendrier. Quand j'ouvre la bouche pour lui répondre, il crie : — Taisez-vous, madame! — Il tousse, il crache, les yeux lui sortent de la tête. Quel malheur! Nous étions si tranquilles depuis des années. Cet imbécile de Charles X avait bien besoin de se faire mettre à la porte, avec ses ordonnances!

— Oui, répondit Nicole, et Vidal m'écrit tous les huit jours d'aller le rejoindre avec Justine à Bayonne, d'où le 6ᵉ léger observe l'Espagne. Il veut me trimbaler encore comme dans le temps jusqu'à Madrid, ou bien m'embarquer avec lui sur un vaisseau, pour

descendre en Angleterre. Mais je ne me presse pas; je n'ai pas envie de finir mes jours sur les pontons de Plymouth, vous pensez bien, ou d'avoir le cou coupé avec Justine, dans un défilé de la Catalogne ou de l'Estramadure. Qu'il m'écrive!.. qu'il m'écrive!.. Je ne bouge pas d'ici. Allons, videz vos verres, mesdames; encore une cerise, madame Desjardins?

— Volontiers, Nicole, volontiers.

— Justine,.. Lucien, venez ici! disait Nicole. Vous êtes bien sages, c'est bien... Tenez, prenez des macarons!.. Quand je regarde cette pauvre enfant, faisait-elle en embrassant Justine, de penser que son père est assez enragé pour vouloir l'exposer, avec sa malheureuse femme, à tous les hasards de la guerre, ça me retourne le cœur.

Elle s'essuyait les yeux avec son tablier, puis prenait une bonne prise et nous disait :

— Allez vous rasseoir. Et ne crains rien, Justine, nous resterons ensemble à Phalsbourg. Ça vaudra mieux pour nous que de rouler notre bosse sur les grands chemins de l'Europe, depuis le Portugal jusqu'à Moscou!

Les autres semblaient attendries; elles serraient les lèvres en tricotant et restaient pensives.

— Ce qui me console un peu, reprenait ensuite Mme Richard, c'est que le mien a passé de la cavalerie légère dans les cuirassiers. Au lieu d'être à l'avant-garde, toujours en reconnaissance, ou bien à l'arrière-garde pour soutenir la retraite, il restera dans la réserve. Les cuirassiers ne donnent jamais qu'à la fin, pour enfoncer le dernier carré, et pourvu que le cheval soit solide, qu'on lui fasse lever la tête, pour se couvrir le ventre, c'est lui qui reçoit tous les coups; mon oncle Vézenaire m'a bien expliqué ça!

— Oh! faisait Annette Metzinger, la dame du colonel d'artillerie, un coup de mitraille vous balaie aussi bien des cuirassiers que des chasseurs et des hussards; ça fait des rues au milieu, comme à Friedland.

— Hé! criait l'autre, je ne dis pas non; mais quand on arrive sur les pièces, on vous sabre drôlement les canonniers; ton Metzinger doit le savoir, il en a gardé les marques sur l'oreille et sur la tête!

Elles se fâchaient, prenant parti pour leurs hommes, tout en gémissant de les voir repartir.

Mais Frentzel continuait à tricoter sans rien dire; on la regardait à chaque instant, comme pour demander son avis, et toute pensive elle gardait le silence.

Pourtant à la fin, fourrant une de ses aiguilles à tricoter dans ses cheveux, elle prit la parole et dit :

— Depuis deux mois que je rêve à tout ça, je suis devenue bien tranquille. Louis-Philippe, Lafayette, Soult, Gérard, Mouton et tous les vainqueurs, les ministres, les députés, tous les marchands et fabricans n'ont pas plus envie d'aller reprendre Sarrelouis et Landau que moi de me faire arracher les dents. Ce sont des gens de bon sens; ils ont assez de grades, de pensions et de bénéfices, qu'est-ce qu'ils pourraient gagner de plus? D'avoir une patte emportée, d'être coupés en deux, ou de retourner en exil, si les Bourbons de la branche aînée, comme on dit, revenaient dans les fourgons de l'ennemi! — Pas si bêtes!.. pas si bêtes!.. Je les connais tous, même Louis-Philippe, car Florentin m'a raconté qu'à Jemmapes, le colonel des dragons de Chartres était toujours au quartier-général de Dumouriez. Depuis, il a roulé le monde sans le sou. Louis XVIII lui a rendu toutes ses forêts, ses terres, ses châteaux, et lui a donné une grosse part du milliard des émigrés, pour payer les dettes de son père; et Charles X lui a octroyé le titre de prince royal. Maintenant les députés lui ont donné la couronne et un million à dépenser par mois!.. Ne craignez rien, il ne va pas mettre sa fortune à la roulette; il tient à ses écus. — Et Soult, qu'on dit le premier manœuvrier du monde, à cause de sa bataille de Toulouse, j'ai vu ses fourgons, en Espagne, je les ai vus! Dieu du ciel, quand j'y pense, y en avait-il du butin!.. y en avait-il!.. Ha!

Elle levait les yeux au plafond, en soufflant dans ses joues, qui devenaient toutes rondes.

Et comme on l'écoutait :

— Croyez-vous qu'un vieux renard comme Soult, reprit-elle, et boiteux par-dessus le marché, ait envie de reprendre la rive gauche? Qu'est-ce que lui fait, à lui, la rive gauche?.. Qu'est-ce que cela lui rapporterait?.. — Ah! s'il y avait des cathédrales où personne n'aurait passé depuis cinq cents ans, que des pèlerins pour faire leurs offrandes, je ne dis pas... mais toutes ces cathédrales de la rive gauche, nous les avons visitées; nos maraudeurs en ont passé la revue depuis le haut du clocher jusque dans les caves, dix fois, vingt fois; ils n'ont rien oublié dans les escaliers, excepté leurs défroques hors de service, et Soult, qui a fait toutes les campagnes du Rhin, le sait mieux que personne! — Il a déjà reçu sa part du gâteau de Louis-Philippe, je vous en réponds, et des fournitures, des pensions, des arriérés, qu'est-ce que je sais? pour se tenir tanquille.

Frentzel respira.

Les autres l'écoutaient avec admiration, car elle avait plus d'idées que toute la société ensemble, et quand elle ouvrait son sac, personne n'osait la troubler.

— Oui, reprit-elle, et Gérard, qu'on va nommer maréchal; Georges

Mouton, que tous les journaux veulent pour remplacer Lafayette à la tête de la garde nationale de Paris, avec des appointemens, des frais de bureaux, des chevaux nourris aux frais de l'état, et tout le reste !.. Allez donc croire qu'ils iront tout risquer ! — C'est bon pour nos vieux innocens, qui n'ont jamais attrapé que des coups et quelques petits rogatons de dessous la table. — Oui, ceux-là veulent faire la guerre ; et mon pauvre Florentin sacrifierait tout, pour l'honneur d'être haché en morceaux à Sarrelouis, après avoir vu les Prussiens en déroute. Ça ne lui ferait rien d'être estropié et de revenir pauvre comme Job !.. Que voulez-vous? On trouve des originaux comme ça, mais pas beaucoup, pas autant qu'on pense. J'ai le bonheur d'en avoir un... Que la volonté du bon Dieu soit faite !

Elle baissa les yeux, pour se remettre à tricoter.

— Mais, dit alors Mme Desjardins, si l'on ne doit rien faire, pourquoi cette garde nationale? Pourquoi ces exercices?.. Pourquoi?

— Hé ! s'écria Frentzel, il faut bien amuser nos vieux, il faut bien leur donner la comédie de la guerre, sans cela ils crieraient trop fort, ils crieraient à la trahison : ils réclameraient leur duc de Reichstadt, ils embarrasseraient le gouvernement vis-à-vis de l'étranger ; le peuple, qui n'a rien gagné à cette révolution, tiendrait avec eux... Vous ne comprenez pas ça?.. On les amuse !..

Justine, auprès de moi, comprenait très bien ; elle me faisait signe de temps en temps d'écouter, et puis elle souriait avec malice et semblait dire :

— Tu entends !.. Tu entends !..

Moi, je ne comprenais rien du tout.

Françoise venait de renfoncer son aiguille à tricoter dans son chignon, derrière l'oreille et disait :

— Ah ! si Napoléon était revenu, comme en 1814, ces gardes nationales et ces distributions de drapeaux voudraient dire autre chose... Tout serait à recommencer... Ce serait encore une fois l'extermination générale. — Mais d'abord il aurait mis tous les vieux de côté et nommé des jeunes à leur place, car il n'était pas bête. Les jeunes risquent tout pour avancer ; les vieux, après le premier coup de collier, tirent la langue, ils sont rouillés, poussifs, et puis ils n'ont plus rien à gagner ! — Il n'aurait voulu que des jeunes, et l'on aurait marché ! — Mais Louis-Philippe, soyez-en sûres, n'a qu'une crainte, c'est que les autres rois ne veuillent pas de lui sur le trône ; pour rester sur le trône de son cousin, il laissera les Allemands digérer tranquillement Landau et Sarrelouis. — Il ne craint qu'une nouvelle révolution du peuple, qui pourrait le renverser, et c'est une grande chance pour lui que Charles X, avant de partir, ait pris Alger.

On enverra là-bas tous les bons sujets qui veulent se battre, les vainqueurs de juillet, les criards; on les engagera, et puis ils feront la guerre aux Arabes; ça débarrassera le pays. — Et seulement si les autres rois nous déclarent la guerre, on les fera revenir.

Croyez-vous donc qu'après avoir roulé le monde et avoir vu Georges Mouton, Gérard, Vandamme et des centaines d'autres anciens camarades de Florentin au temps de la république, venir nous souhaiter le bonjour en passant, dans tous les coins de l'Europe, je ne connaisse pas ces gens-là aussi bien que mon mari, et que je ne sache pas ce qu'ils pensent et ce qu'ils veulent?

Maintenant ils veulent garder ce qu'ils ont happé. Et les Prussiens aussi veulent garder Sarrelouis, les Bavarois veulent garder Landau, le roi de Hollande veut garder la Belgique! Quand on a mangé de bons morceaux, on veut avoir le temps de les digérer, c'est tout naturel, pour en avaler d'autres plus tard, quand l'appétit reviendra. — Voilà pourquoi nous n'aurons pas la guerre. — Nicole, passez-moi le bocal!

— Le voici, Françoise.

— Je crois que vous avez raison, Frentzel, dit la mère Desjardins.

— Si j'ai raison! fit-elle en prenant une cerise et se tortillant la bouche pour sortir le noyau, je crois bien que j'ai raison! Tout ce que je demande, c'est que Florentin ne se fasse pas casser les os par les voleurs de bois de Hüldehouse; quant aux autres, ils ne bougeront pas. — Louis-Philippe n'a pas envie de monter à cheval, il est trop bien dans le lit à baldaquin de son cousin Charles X; et les gros bonnets, les épaulettes à graines d'épinards, ne demandent qu'à s'allonger dans leurs fauteuils, en touchant des cents et des mille, pour se frotter les mains et se caresser le ventre.

Les commères l'écoutaient encore quand elle se leva.

— Voici six heures, dit-elle, la garde nationale va bientôt rentrer; dépêchons-nous, Lucien, d'aller préparer le souper. A force de jacasser, nous avons oublié que Florentin se croit déjà en campagne et qu'il n'aime plus attendre. — Bonsoir, mesdames!

— Quand reviendrez-vous, Frentzel? s'écria Nicole.

— Jeudi prochain; il y aura manœuvre et grande revue au champ de Mars; nos vieux seront là-bas!

Et nous sortîmes.

XVII.

Enfin la grande nouvelle de la distribution des drapeaux arriva. C'était un lundi du mois d'octobre. La distribution devait avoir

lieu le dimanche suivant, à Sarrebourg, notre chef-lieu de sous-préfecture, et le préfet devait présider lui-même à cette solennité.

Toute notre petite ville fut remplie de joie; on ne s'abordait plus qu'en se demandant :

— Vous savez, les drapeaux se distribuent dimanche prochain, nous allons donc revoir les trois couleurs flotter à la tête de nos bataillons !

Quelques-uns parlaient même de reconstituer les anciennes demi-brigades, qui nous avaient donné la victoire.

Qu'on s'imagine la satisfaction de mon ami Florentin! Il semblait avoir grandi de six pouces et se dressait comme un vieux coq sur ses ergots pour lancer son cri de triomphe.

— A la bonne heure! disait-il; à la bonne heure! Maintenant tout va bien, la campagne ne peut plus tarder à s'ouvrir... Vive la France!..

Frentzel souriait et lui répondait :

— Oui, Florentin, oui, nous allons passer les lignes de Wissembourg et marcher sur Landau, c'est sûr... ça ne peut pas manquer!

Florentin ordonna le jour même une revue générale au champ de Mars: alors tout le monde avait l'uniforme, on s'était cotisé pour habiller les plus pauvres.

J'assiste à cette revue : les tambours font le roulement, tout le bataillon est en ligne, l'arme au bras; Florentin, au milieu de son état-major, se promène devant, il examine, il inspecte la tenue, l'alignement, la position des bras, des pieds, la hauteur de la main; il est content, ses yeux brillent. Il fait marcher ensuite le bataillon en colonnes par compagnie, à distance de déploiement. Il commande, sa voix monte et s'étend au loin; elle va jusque sur la place d'Armes, par-dessus les demi-lunes et les remparts, comme celle de Vandamme, la plus belle voix de la grande armée.

Enfin il est satisfait, et dit à ses officiers en riant :

— Ma foi, ils manœuvrent aussi bien qu'un bataillon du 101e!

C'était le plus grand éloge qu'il pût faire de notre garde nationale.

— Oui, reprit le brave homme, en montrant l'alignement parfait de la première compagnie au port d'armes, voyez... un boulet passerait qu'il enlèverait le bras de toute la première file, comme je l'ai vu à Dantzig!

Cela lui paraissait merveilleux.

Après cette revue, comme nous rentrions en ville, je m'approchai de mon ami, et me rappelant ma triste équipée de Hüldehouse, timidement je lui demandai :

— N'est-ce pas, mon ami, j'oserai te suivre à Sarrebourg, pour voir la distribution des drapeaux?

Il me regarda et répondit :

— Oui, tu la verras, ne crains rien... Il faut que tu voies cela, mon ami, car la distribution des drapeaux, c'est la distribution de l'honneur et du courage aux enfans de la France.

Et dès qu'on eut rompu les rangs sur la place d'armes, il me prit par la main et me conduisit à la maison, où mon père venait d'entrer devant nous, le fusil sur l'épaule.

— Monsieur Pélerin, lui dit-il, je viens vous demander quelque chose que vous ne pourrez pas me refuser.

— Quoi, mon commandant?

— C'est que cet enfant voie la distribution des drapeaux. Vous le savez, monsieur Pélerin, le drapeau, c'est la France, c'est la gloire du pays et de l'armée, c'est ce qu'il y a de plus grand au monde. Là où est son drapeau est aussi le cœur de la patrie; et quand la nation vous dit : « Tiens, je te confie mon honneur, ma gloire... Tu les défendras jusqu'à la mort!.. » cela vous élève l'âme, monsieur Pélerin, et il est bon qu'un enfant voie cela; c'est la plus grande, la plus belle leçon qu'on puisse lui donner!

Florentin, en prononçant ces paroles, était vraiment beau; on voyait que chaque mot lui sortait des entrailles et qu'il aurait donné mille fois sa vie pour sauver le drapeau.

Mon père lui-même en était ému.

— Certainement, mon commandant, lui dit-il, que Lucien doit aller voir cette cérémonie, je le veux comme vous; et je veux aussi qu'il se souvienne jusqu'au dernier soupir des nobles paroles que vous venez de prononcer, car c'est la vérité : celui qui n'aime pas son drapeau n'aime pas sa patrie, ni sa famille, ni son propre honneur; c'est un lâche et un traître.

Alors il m'embrassa et dit à la mère qui nous écoutait :

— Dimanche, de bon matin, tu mettras à Lucien ses plus beaux habits; nous partirons ensemble, je serai là. Et nous reviendrons avec le drapeau de Phalsbourg.

Cela dit, Florentin m'emmena par la main, pour aller dîner avec lui. J'étais le plus heureux enfant du monde.

— Te voilà content! me disait-il.

— Oui, mon ami, bien content; et je ferai toujours ce que tu diras, je serai toujours obéissant.

Il paraissait ému de ma joie, en sentant ma petite main frémir dans la sienne.

A la maison tout se passa comme à l'ordinaire. Frentzel, en apprenant que j'irais à Sarrebourg, demanda si mes parens y consentaient.

— Oui, dit Florentin, c'est convenu.

Depuis ce moment, je comptai les heures et les minutes jusqu'à l'instant du départ.

Tous les Phalsbourgeois étaient d'ailleurs dans le même enthousiasme; dans toutes les rues, le long des fenêtres et sur les portes, on les voyait blanchir à neuf leurs buffleteries et fourbir leurs armes. Il y avait dispense de l'exercice pour les jours suivans, chacun étant au fait de son école de peloton.

C'est avec raison qu'on a dit qu'il suffit de trois mois bien employés pour faire d'un Français un soldat; mais la guerre seule développe à fond les qualités militaires, c'est la grande école.

Un grand nombre de mes camarades et toutes les dames d'officiers devant se rendre à Sarrebourg, toutes les voitures de la ville et des environs étaient retenues : des chars à bancs, et surtout de ces longues voitures d'Alsace à longues échelles, où quelques bottes de paille fraîche forment des sièges excellens et qu'on trouve les jours de fête aussi doux que des banquettes à double ressort. Nous en avions une de celles-là, pour Frentzel, la mère Desjardins, Nicole, Justine et moi.

Quel beau moment! le matin, lorsqu'on me mit mes habits des dimanches, mes souliers neufs et que je me dis:

— C'est pour aujourd'hui!.. Dans une heure nous partons!..

Le ciel lui-même semblait favoriser la fête. On était en automne, après les récoltes; des masses de paysans allaient comme nous à Sarrebourg. Le ciel brillait, les arbres et les haies avaient revêtu leurs belles teintes de rouille; pas un souffle dans l'air, quelques légers nuages blancs voguant dans l'immensité.

Enfin le rappel bat, les hommes passent en grande tenue; mon père sort à son tour, en disant :

— A ce soir!

Il allonge le pas vers la place d'armes.

Puis arrive la grande voiture de Mâcri, où nous montons. Mâcri, le dos rond sous sa blouse, le grand chapeau rabattu le long des reins, assis sur le devant, le fouet à la main, attend les retardataires. Déjà nous avons pris notre place, Justine et moi, entre Françoise et Nicole. Mme Desjardins et sa nièce Lucie qu'on attendait, arrivent... On rit,.. on s'établit.

Et voilà que les tambours battent la marche, la garde nationale se met en route, nous la voyons défiler vers la porte de France, et notre voiture la suit de loin au pas; d'autres nous précédaient.

Justine et moi, pressés l'un contre l'autre, nous regardions se suivre les vergers, les petits villages de Mittelbronn, de Saint-Jean, etc; les gens, sur leurs portes, nous saluer; et puis les

coqs, les régimens de poules, les chiens aboyant à la chaîne, les vieilles masures lorraines à fenêtres carrées et toitures plates, les hangars, les grands puits à margelle, surmontés de leurs longues poutres à bascule, où pendent la corde et les seaux... que sais-je?..

Étant rarement sortis de chez nous, tout nous était nouveau, extraordinaire... Et devant nous, à demi-portée de fusil, marchait le bataillon. Mon ami Florentin et les officiers scintillaient au soleil avec leurs épaulettes ; les tambours, la caisse sur le dos, trottaient. Tout cela marchait en bon ordre, comme un bataillon de vieilles troupes.

Et tout à coup au loin s'élève le *Chant du départ :*

La victoire, en chantant, nous ouvre la barrière...

Il s'étend sur les collines dépouillées de leurs récoltes.

Toutes ces impressions lointaines me sont restées, c'est un de mes plus beaux souvenirs.

Après quatre heures de marche, nous découvrîmes enfin Sarrebourg : une longue file de maisons à toiture rouge, entourées de vieux remparts croulans, au bas d'une côte ; le clocher rustique au fond, et plus loin, la Sarre qui se déroule à perte de vue sur la droite, entre les vieux saules et les meules de foin entassées sur ses rives.

Ah ! que l'on reconnaît bien à ces rivières les paysages de notre compatriote Claude Lorrain !.. Comme il a dû les contempler et rêver sur leurs bords, pour les peindre avec tant de grandeur mélancolique et de vérité !.. Comme ces flots tumultueux galopent sur les cailloux, en reflétant la lumière brisée, et puis se ralentissent sur les fonds de vase, en miroitant avec calme au soleil !.. Comme tout cela, c'est bien notre cher pays de Lorraine, qu'on ose dire allemand !.. Notre âme, nos souvenirs, les os de nos pères, n'en restent pas moins là-bas, et si, ce qu'à Dieu ne plaise, nos yeux ne doivent plus le revoir,.. eh bien ! longtemps notre esprit s'y promènera pour maudire les envahisseurs et garder le souvenir de la patrie française.

A Sarrebourg, on nous attendait. Mille cris de : « Vive la garde nationale de Phalsbourg ! » nous accueillirent partant de toutes les fenêtres. Nos tambours battaient avec ardeur, nos hommes emboîtaient le pas, notre voiture roulait derrière.

D'autres gardes nationales : celles de Lorquin, de Fénétrange, de Réchicourt-le-Château, étaient arrivées avant nous, toutes les auberges en fourmillaient.

Sur la place, on crie : « Halte ! » On met les fusils en faisceaux, on place les sentinelles pour les garder, et les autorités viennent recevoir Florentin avec son état-major. On les conduit à l'hôtel de ville, où doit avoir lieu un grand banquet.

Nous autres, nous entrons à l'auberge de Mme Adler. Quel bruit!.. quel tumulte dans la grande salle en bas!.. que de gens entrent et sortent : des paysans, des citadins, des gardes nationaux!

Représentez-vous une longue table étincelante de verres, de carafes, d'assiettes, de fleurs, et à côté la cuisine ouverte au large, où flamboie l'âtre, envoyant mille bonnes odeurs de gibier, de poisson, de rôtis jusque dans la rue, par chaudes bouffées; les casseroles se remuent, le tourne broche va son train... Quel coup d'œil!

Mme Adler était venue nous recevoir.

Nous entrâmes dans une chambre à part, où l'on se lava les mains, la figure.

Justine et moi, nous nous regardions émerveillés : le bonheur était peint sur notre figure.

Mais comment vous raconter le dîner, qui commença vers onze heures et ne finit qu'au moment du roulement des tambours sur la place, à la distribution des drapeaux? Comment vous représenter ces soupières ventrues, ces quartiers de viande, ces lièvres en civet, ces ramiers à la crapaudine, ces canards aux olives, ces poissons de la Sarre : brochets, carpes aux larges écailles, tanches dorées et bronzées nourries dans l'eau vive qui se précipite du Donon? Comment surtout vous donner une idée des crèmes à la vanille, au chocolat, des gâteaux en forme de cathédrale, le coq gaulois en haut, et des fruits : poires, pêches, raisin, entassés en pyramides sur de larges plats festonnés?.. C'est impossible!..

Mme Adler passait avec raison pour l'une des meilleures cuisinières du pays. En a-t-elle régalé des générations de voyageurs et de bons propriétaires des environs en route pour leurs affaires, durant soixante ans!.. Et le bon vin de Toul!.. de Thiaucourt!..

On ne se figurera jamais le nombre de plats auxquels peut goûter un enfant, — et surtout un enfant élevé sur le haut plateau de Phalsbourg, — sans en éprouver autre chose qu'une douce satisfaction. Justine et moi nous n'en laissions passer aucun; et ni Frentzel ni Nicole n'avaient la malheureuse idée de nous priver de quelque chose pour nous rendre la taille plus fine. Aussi nous étions ventrus et joufflus et nous riions toujours.

Enfin, au roulement des tambours sur la place, tout le monde sortit.

Mâcri, qui mangeait à la cuisine, était déjà sur sa charrette; il nous aida lui-même à monter; puis, à travers la foule innombrable,

nous arrivâmes jusque devant la sous-préfecture, et sur notre voiture, comme du haut d'une tribune, nous vîmes distribuer les drapeaux à toutes les gardes nationales de l'arrondissement; nous entendîmes battre la générale à chaque remise de ce « noble insigne national », comme disait le préfet en habit bleu chamarré de broderies d'or; nous entendîmes les discours des autorités; mais pour vous avouer la vérité, nous ne comprîmes pas grand'chose à ces harangues. C'était trop magnifique pour nous, et les quelques mots de Florentin et de mon père m'en avaient plus appris sur le drapeau de la France et les devoirs du soldat, que toutes ces paroles solennelles.

Après cela, notre drapeau de Phalsbourg, surmonté d'un coq superbe, ayant été salué, fut remis au lieutenant Blanchet, chargé de sa garde; et la cérémonie étant terminée, on songea qu'il était temps de retourner chez nous, d'autant plus que les petits nuages du matin avaient fini par se réunir et qu'il commençait à pleuvoir.

Toutefois, avant de se remettre en route, on but encore quelques bons coups; et tout ce qui me revient de notre départ, c'est que j'avais grand sommeil, ainsi que Justine, et que les dames nous prirent sur leurs genoux.

Nous dormions depuis quatre heures, au roulement des pas, aux cahots de la voiture, et rien ne troublait notre profond repos, quand tout à coup un murmure étrange nous réveilla.

Notre charrette venait de s'arrêter. Je me dressai, la tête encore alourdie, et je regardai.

Le bataillon, en colonne de marche, l'arme au bras, stationnait devant l'avancée de Phalsbourg. La sentinelle du 18ᵉ, au haut de la demi-lune, criait : — Qui vive? — on lui répondait : — France!.. Garde nationale de Phalsbourg! — Un piquet du poste de la porte de France s'avançait pour nous reconnaître, et, dans ce moment, d'un bout à l'autre de notre colonne, tout le monde demandait :

— Le drapeau?.. Le drapeau?.. Où est le drapeau?..

Ce n'était qu'une rumeur sur toute la ligne.

Et comme la sentinelle criait :

— Quand il vous plaira.

Florentin, furieux, accourait derrière la colonne, criant de sa voix vibrante :

— Que le drapeau s'avance, mille tonnerres!..

Alors le capitaine Ader, sortant des rangs, lui répondit à deux pas de notre voiture :

— Le porte-drapeau Blanchet et plusieurs hommes de la compagnie sont restés en arrière; depuis deux heures le drapeau n'a pas paru au bataillon.

— Ce sont donc des traîtres, capitaine?

— Non, mon commandant, ils se seront arrêtés dans quelque cabaret en chemin, ils auront tout oublié pour boire : Blanchet est un ivrogne !

Florentin frémit, et lançant un regard terrible au capitaine :

— Pourquoi ne m'avez-vous pas prévenu? dit-il les dents serrées.

— Je pensais qu'ils rejoindraient avant notre arrivée à Phalsbourg, dit Ader, je ne pouvais pas croire à tant de honte!

— Malheureux! s'écria Florentin; et son épée, jaillissant du fourreau, s'appuya sur la poitrine du capitaine, qui pâlit, mais resta ferme.

— Commandant, fit-il en se redressant, je suis un vieux soldat de la grande armée!

A ces mots, Florentin repoussant son épée dans le fourreau d'un geste sauvage et lançant un regard farouche sur la route, bégaya, la main en l'air :

— Ah! les misérables! Et dire que je ne leur passerai pas mon épée dans le ventre!

Sa figure était effrayante : les moustaches hérissées, l'œil sanglant.

Il voyait tout son travail, toutes ses espérances perdues : il voyait, — au lieu de son entrée triomphale, les trois couleurs déployées, — le défilé de la colonne, la tête basse, devant le poste de la porte, présentant les armes et battant aux champs pour saluer un drapeau resté sur une table d'auberge au milieu de quelques ivrognes; il voyait, en ville, le sourire des envieux et des lâches,.. et chose plus terrible encore, la douleur des braves, à la vue du bataillon rentrant comme une troupe vaincue, déshonorée, qui a laissé son étendard aux mains de l'ennemi!

Son cœur se retournait, et regardant en arrière, d'une voix épouvantable, il cria :

— Rompez les rangs!

Car il voulait sauver à la garde nationale la honte de rentrer sans les trois couleurs en tête; il aimait mieux voir tout s'en aller à la débandade.

Les rangs se rompirent, et les gardes nationaux, par trois, par cinq, par six, le fusil à volonté, allongeant le pas, traversèrent la porte en désordre; et Florentin derrière, assistant à cette débâcle, s'en alla le dernier, comme un général qui suit la déroute de son armée, la mort dans l'âme.

Frentzel et nous tous, ayant vu ces choses, nous en étions consternés; notre voiture se traînait lentement derrière la colonne.

Nous ne comprenions pourtant pas encore l'affreux malheur qui devait arriver; Frentzel disait seulement :

— Mon Dieu, que Florentin doit être malheureux!.. Oh! les gueux!.. Rester en arrière avec le drapeau! si c'était devant l'ennemi, on les fusillerait tous jusqu'au dernier!

Et Nicole, indignée, disait :

— Oui, ce sont de fameuses canailles,.. des ivrognes!..

C'est ainsi que nous passâmes sur le pont.

En ville, devant notre boutique, nous descendîmes de voiture. Mon père était là, appuyé sur son fusil, aussi blanc qu'un linge.

— Si je voyais ce Blanchet revenir, disait-il, je ferais feu sur lui comme sur un Prussien!

Le souvenir de son départ, comme volontaire, en 1797, le drapeau national en avant, lui faisait sentir l'horreur d'un pareil crime.

Que voulez-vous? On ne devrait jamais laisser des ivrognes dans un poste d'honneur, on devrait savoir qu'ils sont capables de toutes les ignominies.

Enfin, étant descendus, Frentzel et moi nous courûmes à la maison; et comme nous arrivions, Florentin jetait son schako et son épée sur la table, il s'arrachait les épaulettes et la croix, sans dire un mot; il entrait dans l'alcôve sombre et s'étendait tout habillé sur son lit.

— Florentin, criait Françoise d'une voix désolée, tu ne me parles pas!..

Il n'entendait rien.

— Florentin, au nom du ciel, réponds-moi!

Il gardait le silence.

Alors, moi, fondant en larmes, je lui criai :

— Mon ami!.. mon ami!.. réponds-nous!..

— Allez-vous-en! dit-il... Allez-vous-en!..

Et comme je sanglotais plus fort :

— Va-t'en, mon ami, fit-il; va-t'en... Tu me déchires le cœur!

Alors Françoise courut dehors chercher du secours, je la suivis, et Florentin resta seul, perdu dans sa douleur horrible : le drapeau pour lui, c'était l'honneur, il se croyait déshonoré!

Mais que les enfans sont heureux! Ils ne comprennent pas encore ces grandes douleurs de la vie, ces désespoirs qui vous tuent plus sûrement que le poignard; ils pleurent et tout de suite se consolent! C'est à l'homme seul qu'est réservée cette épreuve suprême de la souffrance morale, qui vous montre la ruine de vos espérances et la honte pour tout avenir; l'enfant ne supporterait pas ce spectacle une seconde et tomberait foudroyé... A chacun son fardeau, selon ses forces, il est bien assez lourd pour nous tous... Ainsi l'a voulu l'Éternel!

Quelques bonnes gens me voyant sangloter sur la porte, m'em-

menèrent chez nous; et comme j'étais accablé de fatigue, on me coucha et je m'endormis aussitôt.

Le lendemain il pleuvait à verse; en m'éveillant je vis l'ondée couler sur nos vitres à flots. Excepté ce grand murmure de l'eau qui tombe, pas un bruit ne s'entendait au loin.

Je m'habillais, me rappelant à peine ce qui était arrivé la veille, lorsque deux personnes passèrent en courant devant nos fenêtres: c'étaient le médecin militaire, M. Billard, et celui de la ville, M. Poirot, et, tout enfant que j'étais, l'idée me vint qu'ils allaient chez un malade.

Quelques instans après, Rose entra et me dit :

— Ton pauvre ami Florentin est bien mal.

Alors tout me revint, et je sortis, malgré la pluie, pour courir chez mon ami.

La petite chambre, où nous avions passé tant d'heureux instans était pleine de gens qui se regardaient en silence. Frentzel, assise dans le fauteuil, la figure dans son tablier, ne bougeait pas : les deux médecins seuls se trouvaient dans l'alcôve, et l'on entendait Florentin respirer profondément.

Les médecins lui parlaient, il ne leur répondait pas.

Mon père, qui se tenait près de la fenêtre, me prenant par la main, me conduisit dans l'alcôve et dit à l'oreille au médecin-major :

— Voici l'enfant qu'il aime,.. peut-être l'entendra-t-il.

Alors on me dressa sur une chaise et je vis devant moi Florentin, grand, — il me parut plus grand que je ne l'avais jamais vu! — Et sa figure pâle, ses moustaches grises et les quelques cheveux blancs qui lui restaient avaient quelque chose de si triste, que je me pris à sangloter, en l'appelant :

— Mon ami!..

Il ouvrit lentement ses yeux et me regarda, mais aucun trait de sa longue figure ne bougea; pourtant il semblait me reconnaître, et sa main, s'élevant de la couverture, s'étendit vers moi.

Tous les autres, penchés à l'entrée de l'alcôve, murmuraient :

— Il l'a reconnu!..

Le médecin-major Billard dit :

— Oui, il l'a reconnu,.. mais il est bien bas!

Dans ce moment, un bruit s'éleva dehors, dans la petite allée, et l'on se demandait :

— Qu'est-ce que c'est?

Quelqu'un alla voir et vint dire que le capitaine Ader et le tambour-maître Padoue rapportaient le drapeau; ils étaient partis la veille au soir à sa recherche; et le capitaine Ader, trempé de pluie,

l'épée au côté, l'air farouche et le drapeau dans son étui à la main, entra en disant :

— Le misérable a reçu son compte,.. il est là-bas dans l'herbe, derrière l'auberge de la Maladrie ; il ne déshonorera plus les braves gens, l'ivrogne !

On comprit qu'un duel avait eu lieu et que Blanchet avait été tué.

Mais comme Ader s'avançait vers l'alcôve, Françoise, se levant précipitamment, dit :

— Non !.. non !.. n'entrez pas... C'est Lucien qui doit lui présenter le drapeau... Votre vue le tuerait, monsieur Ader.

Elle fondait en larmes, et tous les assistans comprirent qu'elle avait raison. On tira donc le drapeau de son étui et l'on me dit de le tenir, puis d'appeler Florentin, ce que je fis en criant :

— Mon ami !.. mon ami !.. tiens, voici ton drapeau !

Et pour la seconde fois il ouvrit les yeux, me regardant d'abord, puis le drapeau du haut en bas ; un éclair illumina son front, sa main se leva et je couchai le drapeau près du vieillard, contre son épaule. Alors, exhalant un long soupir, il parut s'apaiser ; ses traits rigides se détendirent, une sorte de sourire entr'ouvrit ses lèvres, une grande pâleur couvrit sa face ;.. il cessa de respirer... Son bras gauche s'était replié, serrant le drapeau sur son cœur... Je croyais qu'il dormait.

Ainsi mourut Sébastien Florentin, le 15 octobre 1830.

Et tout ce jour-là, jusqu'au soir, ses nombreux amis de Phalsbourg, les gardes nationaux qui l'avaient nommé à l'unanimité, défilèrent dans son alcôve et le regardèrent.

Il était grand et beau, avec son drapeau tricolore dont les plis l'enveloppaient ; il semblait être redevenu jeune et défendre le sol de la patrie, comme à Valmy, à Jemmapes, à Fleurus.

Bien des années se sont passées depuis la mort du vieux soldat, et la grande cérémonie funèbre qui suivit reste présente à ma mémoire.

C'était une de ces journées d'automne encore chaudes, mais brumeuses, qui suivent les orages. Les arbres se voient comme des ombres au milieu du brouillard. Dans ce temps aussi, les oiseaux ayant fini depuis longtemps de nicher, les hirondelles étant parties, tout est silencieux.

Toute la ville et les environs suivaient le cercueil de mon ami, où reposaient sa croix et son épée. Les tambours, couverts d'un crêpe, battaient sourdement et s'interrompaient de seconde en seconde comme par un sanglot. La garde nationale entière, une compagnie du 18e en tête, accompagnait le convoi funèbre, les fusils renversés sous le bras. Puis venaient les honnêtes bourgeois,

les bonnes femmes suivant à perte de vue; le cortège se prolongeait depuis le cimetière jusqu'à la ville.

Nicole et Françoise marchaient devant nous, tout en larmes; Justine me tenait par la main. Nous n'étions pas encore entrés au cimetière, nous n'avions jamais passé près de ces tombes, de ces croix, sous les vieux saules, dont les feuilles se détachaient au souffle de l'automne et voltigeaient autour de nous, et nous n'avions pas encore regardé la fosse ouverte, entourée de terre fraîchement remuée, où des os et des têtes apparaissent confondus avec la glèbe.

Cette vue, je dois le dire, me fit horreur. Et quand le cercueil de mon ami glissa sur les cordes, au fond du grand trou noir; quand les soldats s'approchèrent un à un, la crosse du fusil à l'épaule, pour tirer dans le gouffre; quand les sanglots éclatèrent de tous les côtés au milieu de la foule, je fus sur le point de défaillir.

Ah! si quelque chose avait pu réveiller Florentin, c'était bien cette fusillade qu'il avait entendue sur tous les champs de bataille depuis 92, et qu'il espérait encore entendre à Sarrelouis, la vieille terre française qu'on nous avait arrachée après nos désastres!.. Oui!.. Mais c'était fini... son souvenir seul restait debout devant moi.

En revenant de là, parmi la foule dispersée, les femmes désolées, je crois sentir encore la petite main de Justine me passer sur la figure pour essuyer mes larmes, et je l'entends murmurer :

— Ne pleure pas comme cela, Lucien... Il t'aime toujours!.. Ma mère m'a dit que tous les braves gens reviennent et qu'ils sont là-haut qui nous regardent.

Ainsi finirent les beaux jours de mon enfance : dans la désolation! Et bientôt allaient commencer les rudes épreuves de l'école, du travail et des illusions perdues, auxquelles nous sommes tous destinés.

Heureux ceux qui les supportent avec courage et qui peuvent se dire :

— J'ai toujours fait mon devoir!

C'est la plus grande consolation de l'honnête homme à sa dernière heure.

ERCKMANN-CHATRIAN.

SOUVENIRS

D'ENFANCE ET DE JEUNESSE

III[1].

LE PETIT SÉMINAIRE SAINT-NICOLAS-DU-CHARDONNET.

I.

Beaucoup de personnes qui m'accordent un esprit clair s'étonnent que j'aie pu, dans mon enfance et ma jeunesse, adhérer à des croyances dont l'impossibilité s'est ensuite révélée à moi d'une façon évidente. Rien de plus simple cependant, et il est bien probable que, si un incident extérieur n'était venu me tirer brusquement du milieu honnête, mais borné, où s'était passée mon enfance, j'aurais conservé toute ma vie la foi qui m'était apparue d'abord comme l'expression absolue de la vérité. J'ai raconté comment je reçus mon éducation dans un petit collège d'excellens prêtres, qui m'apprirent le latin à l'ancienne manière (c'était la bonne), c'est-à-dire avec des livres élémentaires détestables, sans méthode, presque sans grammaire, comme l'ont appris au XVe et au XVIe siècles Érasme et les humanistes qui, depuis l'antiquité, l'ont le mieux su. Ces dignes ecclésiastiques étaient les hommes les plus respectables du monde. Sans rien de ce qu'on appelle maintenant

(1) Voyez la *Revue* du 15 mars et du 1er décembre 1876.

pédagogie, ils pratiquaient la première règle de l'éducation, qui est de ne pas trop faciliter des exercices dont le but est la difficulté vaincue. Ils cherchaient par-dessus tout à former d'honnêtes gens. Leurs leçons de bonté et de moralité, qui me semblaient la dictée même du cœur et de la vertu, étaient pour moi inséparables du dogme qu'ils enseignaient. Jusqu'à mon départ de ma ville natale, je n'eus jamais un doute sur tout ce qu'ils me dirent. L'éducation historique qu'ils me donnèrent consista uniquement à me faire lire Rollin. De critique, de sciences naturelles, de philosophie, il ne pouvait naturellement être question encore. Quant au XIXe siècle, aux idées déjà professées par tant de bouches éloquentes, c'était ce que mes excellens maîtres ignoraient le plus. On ne vit jamais un isolement plus complet de l'air ambiant. Un légitimisme implacable écartait jusqu'à la possibilité de nommer sans horreur la révolution et Napoléon. Je ne connus guère l'empire que par le concierge du collège. Il avait dans sa loge beaucoup d'images populaires: « Regarde *Bonaparte,* me dit-il un jour, en me montrant une de ces images; ah! c'était un patriote, celui-là! » De la littérature contemporaine, jamais un mot. La littérature française finissait à l'abbé Delille. On connaissait Chateaubriand; mais avec un instinct plus juste que celui des prétendus néo-catholiques, pleins de naïves illusions, ces bons vieux prêtres se défiaient de lui. Un Tertullien égayant son Apologétique par *Atala* et *René* leur inspirait peu de confiance. Lamartine les troublait encore plus; ils devinaient chez lui une foi peu solide; ils voyaient ses fugues ultérieures. Toutes ces observations faisaient honneur à leur sagacité orthodoxe; mais il en résultait pour leurs élèves un horizon singulièrement fermé. Le *Traité des études* de Rollin est un livre plein de vues larges auprès du cercle de pieuse médiocrité où s'enfermaient par devoir ces maîtres exquis.

Ainsi, au lendemain de la révolution de 1830, l'éducation que je reçus fut celle qui se donnait, il y a deux cents ans, dans les sociétés religieuses les plus austères. Elle n'en était pas plus mauvaise pour cela; c'était la forte et sobre éducation, très pieuse, mais très peu jésuitique, qui forma les générations de l'ancienne France, et d'où l'on sortait à la fois si sérieux et si chrétien. Élevé par des maîtres qui renouvelaient ceux de Port-Royal, moins l'hérésie, mais aussi moins le talent d'écrire, je fus donc excusable, à l'âge de douze ou quinze ans, d'avoir, comme un élève de Nicole ou de M. Hermant, admis la vérité du christianisme. Mon état ne différait pas de celui de tant de bons esprits du XVIIe siècle, mettant la religion hors de doute, ce qui n'empêchait pas qu'ils n'eussent sur tout le reste des idées fort claires. J'appris plus tard des choses qui

me firent renoncer aux croyances chrétiennes; mais il faut profondément ignorer l'histoire et l'esprit humain pour ne pas savoir quelle chaîne ces simples, fortes et honnêtes disciplines créaient pour les esprits. Leur base était une sévère moralité, tenue pour inséparable de la pratique religieuse, une manière de prendre la vie comme impliquant des devoirs envers la vérité. La lutte même pour se débarrasser d'opinions en partie peu rationnelles avait ses avantages. De ce qu'un gamin de Paris écarte par une plaisanterie des croyances dont la raison d'un Pascal ne réussit pas à se dégager, il ne faut cependant pas conclure que Gavroche est supérieur à Pascal. Je l'avoue, je me sens parfois humilié qu'il m'ait fallu cinq ou six ans de recherches ardentes, l'hébreu, les langues sémitiques, Gesenius, Ewald et la critique allemande, pour arriver juste au résultat que ce petit drôle atteint tout d'abord et comme du premier bond. Ces entassemens d'Ossa sur Pélion m'apparaissent alors comme une énorme illusion. Mais le P. Hardouin disait qu'il ne s'était pas levé quarante ans à quatre heures du matin pour penser comme tout le monde. Je ne puis admettre non plus que je me sois donné tant de mal pour combattre une pure *chimæra bombinans.* Non, je ne peux croire que mes labeurs aient été vains, ni qu'en théologie on puisse avoir raison à aussi bon marché que le croient les rieurs. En réalité, peu de personnes ont le droit de ne pas croire au christianisme. Si tous savaient combien le filet tissé par les théologiens est solide, comme il est difficile d'en rompre les mailles, quelle érudition on y a déployée, quelle critique il faut pour dénouer tout cela!.. J'ai remarqué que d'excellens esprits qui se sont mis trop tard à cette étude se sont pris à la glu et n'ont pu s'en détacher.

Mes maîtres m'enseignèrent d'ailleurs quelque chose qui valait infiniment mieux que la critique ou la sagacité philosophique; ils m'apprirent l'amour de la vérité, le respect de la raison, le sérieux de la vie. Voilà la seule chose en moi qui n'ait jamais varié. Je sortis de leurs mains avec un sentiment moral tellement prêt à toutes les épreuves que la légèreté parisienne put ensuite patiner ce bijou sans l'altérer. Je fus fait de telle sorte pour la vie désintéressée, pour le bien, pour le vrai, qu'il m'eût été impossible de suivre une carrière non vouée aux choses de l'âme. Le trait d'une vocation absolue, c'est l'impossibilité pour celui qui en est l'objet de faire autre chose, si bien que, s'il s'écarte de la voie qui lui est tracée d'en haut, il est nul, maladroit, au-dessous du médiocre. Mes maîtres me rendirent ainsi tellement impropre à toute besogne temporelle que je fus frappé irrévocablement pour une vie spirituelle. J'aurais voulu forfaire à cette vocation que je ne l'aurais pu. En

n'importe quelle profession, j'aurais honteusement échoué. La vie de l'esprit m'apparaissait comme seule noble; toute profession lucrative me semblait servile et indigne de moi.

Ainsi, en réalité, je n'ai pas tant changé qu'on pourrait croire. Ce bon et sain programme de l'existence, que mes professeurs m'inculquèrent, je n'y ai jamais renoncé. Je ne crois plus que le christianisme soit le résumé surnaturel de ce que l'homme doit savoir; mais je persiste à croire que l'existence est la chose du monde la plus frivole, si on ne la conçoit comme un grand et continuel devoir. Vieux et chers maîtres, maintenant presque tous morts, dont l'image m'apparaît souvent dans mes rêves, non comme un reproche, mais comme un doux souvenir, je ne vous ai pas été aussi infidèle que vous croyez. Oui, j'ai reconnu que votre histoire était insuffisante, que votre critique n'était pas née, que votre philosophie naturelle était tout à fait au-dessous de celle qui nous fait accepter comme un dogme fondamental : « Il n'y a pas de surnaturel particulier; » mais au fond vous aviez raison, et je suis toujours votre disciple. La vie n'a de prix que par le dévoûment à la vérité et au bien. Ce bien, vous l'entendiez d'une manière un peu étroite. Cette vérité, vous la faisiez trop matérielle, trop concrète; au fond cependant vous aviez raison, et je vous remercie d'avoir imprimé en moi comme une seconde nature ce principe, funeste à la réussite mondaine, mais fécond pour le bonheur, que le but d'une vie noble doit être une poursuite idéale et désintéressée.

Tout le milieu où je vivais m'inspirait les mêmes sentimens, la même façon de prendre la vie. Le Breton (je parle du peuple, surtout des marins) est extrêmement idéaliste; on obtient tout de lui par le sentiment de l'honneur, en lui faisant bien entendre qu'on ne le paie pas, que le courage et le devoir sont choses au-dessus de tout salaire. Mon grand-père, quoique partisan de la révolution, avait refusé de s'enrichir en achetant des biens nationaux; mon père montra toujours une complète inaptitude à ce qui peut s'appeler lucre. Le noble, d'après les idées du pays, était celui qui, ne gagnant rien, n'exploite personne, qui n'a aucun profit que le revenu de ses terres fixé par la tradition. Mes condisciples étaient pour la plupart de jeunes paysans des environs de Tréguier, vigoureux, bien portans, braves, et, comme tous les individus placés à un degré de civilisation inférieure, portés à une sorte d'affectation virile, à une estime exagérée de la force corporelle, à un certain mépris des femmes et de ce qui leur paraît féminin. Presque tous travaillaient pour être prêtres. Ce que j'ai vu alors m'a donné une grande aptitude pour comprendre les phénomènes historiques qui se passent au premier contact d'une barbarie énergique avec la civilisation. La situation intellectuelle des Germains à l'époque car-

lovingienne, l'état psychologique et littéraire d'un Saxo Grammaticus, d'un Hrabanus Maurus, sont choses très claires pour moi. Le latin produisait sur ces natures fortes des effets étranges. C'étaient comme des mastodontes faisant leurs humanités. Ils prenaient tout au sérieux, ainsi que font les Lapons quand on leur donne la Bible à lire. Nous nous communiquions sur Salluste, sur Tite-Live des réflexions qui devaient fort ressembler à celles qu'échangeaient entre eux les disciples de saint Gall ou de saint Colomban, apprenant le latin. Nous décidions que César n'était pas un grand homme, parce qu'il n'avait pas été vertueux; notre philosophie de l'histoire était celle d'un Gépide ou d'un Hérule par sa naïveté et sa simplicité.

La race bretonne est une race très chaste. Les mœurs de cette jeunesse, livrée à elle-même, sans surveillance, étaient à l'abri de tout reproche. Il y avait alors au collège de Tréguier très peu d'internes. La plupart des élèves étrangers à la ville vivaient dans les maisons des particuliers; leurs parens de la campagne leur apportaient, le jour du marché, leurs petites provisions. Je me rappelle une de ces maisons, voisine de celle de ma famille, et où j'avais plusieurs condisciples. La maîtresse, digne femme s'il en fut, vint à mourir. Son mari avait aussi peu de tête que possible, et le peu qu'il en avait, il le perdait tous les soirs dans les pots de cidre. Une petite servante, une enfant extrêmement sage, sauva la situation. Les jeunes étudians résolurent de la seconder, la maison continua de marcher, nonobstant le vieil ivrogne. J'entendais toujours mes camarades parler avec une rare estime de cette petite servante, qui était en effet un modèle de vertu, et y joignait la figure la plus agréable et la plus douce.

Le fait est que ce qu'on dit des mœurs cléricales est, selon mon expérience, dénué de tout fondement. J'ai passé treize ans de ma vie entre les mains des prêtres, je n'ai pas vu l'ombre d'un scandale; je n'ai connu que de bons prêtres. La confession peut avoir, dans certains pays, de graves inconvéniens. Je n'en ai pas vu une trace dans ma jeunesse ecclésiastique. Le vieux livre où je faisais mes examens de conscience était l'innocence même. Un seul péché excitait ma curiosité et mon inquiétude. Je craignais de l'avoir commis sans le savoir. Un jour, je pris mon courage à deux mains, et je montrai à mon confesseur l'article qui me troublait. Voici ce qu'il y avait : « Pratiquer la simonie dans la collation des bénéfices. » Je demandai à mon confesseur ce que cela signifiait, si je pouvais avoir commis ce péché-là. Le digne homme me rassura et me dit qu'un tel acte était tout à fait hors de ma portée.

Persuadé par mes maîtres de deux vérités absolues, la première que quelqu'un qui se respecte ne peut travailler qu'à une œuvre idéale, que le reste est secondaire, infime, presque honteux, *igno-*

minia seculi; la seconde que le christianisme est le résumé de tout idéal, il était inévitable que je me crusse destiné à être prêtre. Cette pensée ne fut pas le résultat d'une réflexion, d'une impulsion, d'un raisonnement. Elle allait en quelque sorte sans le dire. La possibilité d'une carrière profane ne me vint même pas à l'esprit. Étant, en effet, entré avec le sérieux et la docilité la plus parfaite dans les principes de mes maîtres, envisageant comme eux toute profession bourgeoise ou lucrative comme inférieure, basse, humiliante, bonne tout au plus pour ceux qui ne réussissaient pas dans leurs études, il était naturel que je voulusse être ce qu'ils étaient. Ils devinrent le type de ma vie, et je n'eus d'autre rêve que d'être comme eux professeur au collège de Tréguier, pauvre, exempt de souci matériel, estimé, respecté comme eux.

Ce n'est pas que les instincts qui plus tard m'entraînèrent hors de ces sentiers paisibles n'existassent déjà en moi; mais ils dormaient. Par ma race, j'étais partagé et comme écartelé entre des forces contraires. Il y avait dans la famille de ma mère des élémens de sang basque et bordelais (1). Un Gascon sans que je le susse jouait en moi des tours incroyables au Breton et lui faisait la nique avec des grimaces de singe... Ma famille elle-même était partagée. Mon père, mon grand-père paternel, mes oncles, ma mère, étaient patriotes et se compromirent en 1815. Mais ma grand'mère maternelle était une personne d'une grande piété. Elle avait pour la révolution une haine extrême, et le royalisme faisait essentiellement partie de sa religion. J'ai raconté ailleurs (2) comment, pendant la révolution, sa maison fut l'asile ordinaire des prêtres insermentés, et comment elle fut sauvée par mon oncle le révolutionnaire. Celui-ci, par une de ces compensations qui, aux époques de crise, ne font pas un pli, laissa guillotiner à sa place son amie, Mme Taupin. Elle était le centre d'une société de pieuses personnes, dont les sentimens étaient ceux d'une religion ferme et très élevée. Dernièrement, en classant de vieux papiers, je trouvai une lettre d'elle qui m'a frappé. Elle est adressée à une excellente demoiselle Guyon, bonne vieille fille, qui me gâtait beaucoup quand j'étais enfant, et que rongeait alors un affreux cancer.

(1) Il y avait peut-être en ma race des élémens plus vieux encore. Quand je vis les Lapons, dans mon voyage de Norvège avec le prince Napoléon, je fus frappé de l'analogie du type des femmes avec celui de certaines paysannes bretonnes. L'idée me vint que, dans les temps antiques, il put y avoir des mélanges entre des branches perdues de la race celtique et les races analogues aux Lapons qui couvraient le sol à leur arrivée. Ma formule ethnique serait de la sorte : « un Celte, mêlé de Gascon, combiné de Lapon. » Une telle formule devrait, je crois, représenter, d'après les théories des anthropologistes, le comble du crétinisme et de l'imbécillité.

(2) Voyez la *Revue* du 1er décembre 1876.

Tréguier, 19 mars 1831.

Après eux mois écoulés depuis que Natalie m'a fait part de votre départ pour Tréglamus, j'ai un petit moment à moi pour vous exprimer, ma chère et bien bonne amie, toute la part que je prends à votre triste position. L'état de souffrance où vous êtes me pénètre le cœur; il a fallu que des circonstances bien impérieuses m'aient empêchée de vous écrire. La mort d'un neveu, fils aîné de ma défunte sœur, nous a plongés dans la plus vive douleur. Peu de jours après, le pauvre petit Ernest, fils de ma fille aînée et frère d'Henriette, ce petit pour lequel vous aviez tant de bontés et qui ne vous a pas oubliée, est tombé malade. Il a été quarante jours entre la mort et la vie, et nous sommes au cinquante-cinquième jour de sa maladie, et sa convalescence n'avance pas. Le jour, il est passablement, mais les nuits sont cruelles pour lui; agitation, fièvre, délire, voilà son état depuis dix heures du soir jusqu'à cinq ou six heures du matin, et constamment tous les soirs. C'est assez parler pour ma justification à l'amie à laquelle je m'adresse; son cœur m'est connu ; son indulgence m'excusera. Que ne suis-je auprès de vous, ô mon amie, pour vous rendre les soins que vous m'avez prodigués avec tant d'amitié, de zèle et de bienveillance! Toute ma peine est de ne pouvoir vous être utile.

20 mars.

On m'a cherchée pour me rendre auprès de mon petit chéri; j'ai été obligée d'interrompre mon entretien avec vous. Je reprends, ma chère et bien bonne amie, pour vous exhorter à mettre en Dieu seul toute votre confiance ; il nous afflige, mais il nous console par l'espoir d'une récompense bien au-delà et sans proportions avec ce que nous souffrons. Prenons courage; nos peines, nos douleurs ne sont que pour un temps limité par sa providence, et la récompense sera éternelle.

La bonne Natalie m'a fait part de votre soumission, de votre patience et de votre résignation dans les peines les plus aiguës. Ah! je vous reconnais bien à ces beaux sentimens! Pas une plainte, me marque-t-elle, dans les plus grandes souffrances. Combien, ma chère amie, vous êtes agréable et chère à Dieu par votre patience et votre résignation à sa sainte volonté! Il vous afflige, car il châtie ceux qu'il aime. Être aimée de Dieu, y a-t-il un bonheur comparable? Je vous envoie *l'Ame sur le Calvaire;* vous trouverez dans ce livre des motifs d'une bien grande consolation par l'exemple d'un Dieu souffrant et mourant pour nous. Mme D* aura la complaisance, si vous ne pouvez lire vous-même,

de vous lire un chapitre par jour. Assurez-la bien de mon sincère attachement; je la prie instamment de me donner de ses nouvelles et des vôtres, ce que j'attends avec bien de l'impatience. Puis, si cela ne vous importune pas, je vous écrirai plus assidûment. Adieu, ma chère et bonne amie; que Dieu vous comble de ses grâces et de ses bontés. De la patience et du courage, ce sont les vœux bien sincères de votre toute dévouée amie

Vve ***.

Ma communion d'aujourd'hui s'est faite à votre intention. Ma fille, Henriette, Ernest, qui a passé une bien meilleure nuit, se rappellent à votre souvenir, ainsi que Clara. Nous nous entretenons bien souvent de vous. De vos nouvelles, je vous en prie. Lorsque vous aurez lu *l'Ame sur le Calvaire*, vous me le renverrez, et je vous ferai passer *l'Esprit consolateur*.

La lettre et le livre ne partirent pas. Ma mère, qui était chargée de l'expédition, apprit la mort de Mlle Guyon et garda la lettre. Quelques-unes des consolations qu'elle renferme peuvent paraître faibles. Mais en avons-nous de meilleures à offrir à une personne atteinte d'un cancer? Elles valent bien le laudanum.

En réalité, la révolution avait été non avenue pour le monde où je vivais. Les idées religieuses du peuple n'avaient pas été atteintes; les congrégations se reformaient; les religieuses des anciens ordres, devenues maîtresses d'école, donnaient aux femmes la même éducation qu'autrefois. Ma sœur eut ainsi pour première maîtresse une vieille ursuline, qui l'aimait beaucoup et lui faisait apprendre par cœur les psaumes qu'on chante à l'église (1). Après un ou deux ans, la bonne vieille fut au bout de son latin et vint consciencieusement trouver ma mère : « Je ne peux plus lui rien apprendre, dit-elle; elle sait tout ce que je sais mieux que moi. » Le catholicisme revivait dans ces cantons perdus avec toute sa respectable gravité et, pour son bonheur, débarrassé des chaînes mondaines et temporelles que l'ancien régime y avait attachées.

Cette complexité d'origine est en grande partie, je crois, la cause de mes apparentes contradictions. Je suis double; quelquefois une partie de moi rit pendant que l'autre pleure. C'est là l'explication de ma gaîté. Comme il y a deux hommes en moi, il y en a toujours un qui a lieu d'être content. Pendant que, d'un côté, je n'aspirais

(1) Dans ces pages, destinées au public, je ne parle presque pas de ma sœur. Je l'ai fait dans un écrit tiré à un très petit nombre d'exemplaires. La modestie extrême de cette personne excellente m'a toujours empêché d'entretenir d'elle les personnes qui ne l'ont pas connue.

qu'à être curé de campagne ou professeur de séminaire, il y avait en moi un songeur. Durant les offices, je tombais dans de véritables rêves; mon œil errait aux voûtes de la chapelle; j'y lisais je ne sais quoi; je pensais à la célébrité des grands hommes dont parlent les livres. Un jour (j'avais six ans), je jouais avec un de mes cousins et d'autres camarades; nous nous amusions à choisir notre état pour l'avenir : « Et toi, qu'est-ce que tu seras? me demanda mon cousin. — Moi, répondis-je, je ferai des livres. — Ah! tu veux être libraire? — Oh! non, dis-je, je veux faire des livres, en composer. » Pour se développer, ces dispositions à l'éveil avaient besoin de temps et de circonstances favorables. Ce qui manquait totalement autour de moi, c'était le talent. Mes vertueux maîtres n'avaient rien de ce qui séduit. Avec leur solidité morale inébranlable, ils étaient en tout le contraire de l'homme du Midi, du Napolitain, par exemple, pour qui tout brille et tout sonne. Les idées ne se choquaient pas dans leur esprit par leurs parties sonores. Leur tête était comme un bonnet chinois sans clochettes; on aurait eu beau la secouer, elle ne tintait pas. Ce qui constitue l'essence du talent, le désir de montrer la pensée sous un jour avantageux, leur eût paru une sorte de vanité, comme la parure des femmes, qu'ils traitaient nettement de péché. Cette abnégation exagérée, cette trop grande facilité à repousser ce qui plaît au monde par un *Abrenuntio tibi, Satana,* est mortelle pour la littérature. Mon Dieu! peut-être la littérature implique-t-elle un peu de péché. Si le penchant gascon à trancher beaucoup de difficultés par un sourire, que ma mère avait mis en moi, eût dormi éternellement, peut-être mon salut eût-il été plus assuré. En tout cas, si j'étais resté en Bretagne, je serais toujours demeuré étranger à cette vanité que le monde a aimée, encouragée, je veux dire à une certaine habileté dans l'art d'amener le cliquetis des mots et des idées. En Bretagne, j'aurais écrit comme Rollin. A Paris, sitôt que j'eus montré au monde le petit carillon qui était en moi, il s'y plut, et, peut-être pour mon malheur, je fus engagé à continuer.

Je raconterai plus tard comment des circonstances particulières amenèrent ce changement, où je restai au fond très conséquent avec moi-même. L'idée sérieuse que je m'étais faite de la foi et du devoir fut cause que, la foi étant perdue, il ne m'était pas possible de garder un masque auquel tant d'autres se résignent. Mais le pli était pris. Je ne fus pas prêtre de profession, je le fus d'esprit. Tous mes défauts tiennent à cela; ce sont des défauts de prêtre. Mes maîtres m'avaient appris le mépris du laïque et inculqué cette idée que l'homme qui n'a pas une mission désintéressée est le goujat de la création. J'ai toujours ainsi été très injuste d'instinct envers la bourgeoisie. Au contraire, j'ai un goût vif pour le peuple,

pour le pauvre. J'ai pu, seul en mon siècle, comprendre Jésus et François d'Assise. Il était à craindre que cela ne fît de moi un démocrate à la façon de Lamennais. Mais Lamennais ne fit qu'échanger une foi pour une autre; il n'arriva que dans sa vieillesse à la critique et à la froideur d'esprit, tandis que le travail qui me détacha du christianisme me rendit du même coup impropre à tout enthousiasme pratique. Ce fut la philosophie même de la connaissance qui, dans ma révolte contre la scolastique, fut profondément modifiée en moi.

Un inconvénient plus grave, c'est que, ne m'étant pas amusé quand j'étais jeune, et ayant pourtant dans le caractère beaucoup d'ironie et de gaîté, j'ai dû, à l'âge où on voit la vanité de toute chose, devenir d'une extrême indulgence pour des faiblesses que je n'avais point eu à me reprocher, si bien que des personnes qui n'ont peut-être pas été aussi sages que moi ont pu quelquefois se montrer scandalisées de ma mollesse. En politique surtout, les puritains n'y comprennent rien; c'est l'ordre où je suis le plus en règle avec ma conscience, et cependant une foule de gens me tiennent pour très relâché. Je ne peux m'ôter de l'idée que c'est peut-être après tout le libertin qui a raison et qui pratique la vraie philosophie de la vie. De là quelques surprises, quelques admirations exagérées. Sainte-Beuve, Théophile Gautier, me plurent un peu trop. Leur affectation d'immoralité m'empêcha de voir le décousu de leur philosophie. La peur de sembler un pharisien, l'idée tout évangélique, du reste, que l'immaculé a droit d'être indulgent, la crainte de tromper si par hasard tout ce que disent les professeurs de philosophie n'était pas vrai, ont donné à ma morale un air chancelant. En réalité, c'est qu'elle est à toute épreuve. Ces petites libertés sont la revanche que je prends de ma fidélité à observer la règle des mœurs. De même, en politique, je tiens des propos réactionnaires pour n'avoir pas l'air d'un sectaire libéral. Je ne veux pas qu'on me croie plus dupe que je ne le suis en réalité; j'aurais horreur de bénéficier de mes opinions; je redoute surtout de me faire à moi-même l'effet d'un placeur de faux billets de banque. Jésus, sur ce point, a été mon maître plus qu'on ne pense, Jésus qui aime à provoquer et à narguer l'hypocrisie et qui, par la parabole de l'enfant prodigue, a posé la morale sur sa vraie base, la bonté du cœur, en ayant l'air d'en renverser les fondemens.

A la même cause se rattache un autre de mes défauts, un manque apparent de franchise dans certaines relations, je veux dire en paroles et en correspondance. Le prêtre porte en tout sa politique sacrée; sa parole implique beaucoup de convenu. Sous ce rapport, je suis resté prêtre. Dans mes écrits, j'ai été d'une sincérité absolue. Non-seulement je n'ai rien dit que ce que je pense;

chose bien plus rare et plus difficile, j'ai dit tout ce que je pense. Mais, dans ma conversation et ma correspondance, j'ai parfois d'étranges défaillances. Je n'y tiens presque pas, et, sauf le petit nombre de personnes avec lesquelles je me reconnais une fraternité intellectuelle, je dis à chacun ce que je suppose devoir lui faire plaisir. Ma nullité avec les gens du monde dépasse toute imagination. Je m'embarque, je m'embrouille, je patauge, je m'égare en un tissu d'inepties. Voué par une sorte de parti-pris à une politesse exagérée, une politesse de prêtre, je cherche trop à savoir ce que mon interlocuteur a envie qu'on lui dise. Mon attention, quand je suis avec quelqu'un, est de deviner ses idées et, par excès de déférence, de les lui servir anticipées. Ceci se rattache à la supposition que très peu d'hommes sont assez détachés de leurs propres idées pour qu'on ne les blesse pas en leur disant autre chose que ce qu'ils pensent. Je ne m'exprime librement qu'avec les gens que je sais dégagés de toute opinion et placés au point de vue d'une bienveillante ironie universelle. Quant à ma correspondance, ce sera ma honte après ma mort, si on la publie. Écrire une lettre est pour moi une torture. Je comprends qu'on fasse le virtuose devant dix comme devant dix mille personnes; mais devant une personne!.. Une heure avant d'écrire, j'hésite, je réfléchis, je fais un plan pour un chiffon de quatre pages; souvent je m'endors. Il n'y à qu'à regarder ces lettres, lourdement contournées, inégalement tordues par l'ennui, pour voir que tout cela a été composé dans la torpeur d'une demi-somnolence. Quand je relis ce que j'ai écrit, je m'aperçois que le morceau est très faible, que j'y ai mis une foule de choses dont je ne suis pas sûr. Par désespoir, je ferme la lettre, avec le sentiment de mettre à la poste quelque chose de pitoyable.

En somme, dans tous mes défauts actuels, je retrouve les défauts du petit séminariste de Tréguier. J'étais né prêtre *a priori*, comme tant d'autres naissent militaires, magistrats. Le seul fait que je réussissais dans mes classes était un indice. A quoi bon si bien apprendre le latin, sinon pour l'église? Un paysan, voyant un jour mes dictionnaires : « Ce sont là, sans doute, me dit-il, les livres qu'on étudie quand on doit être prêtre. » Effectivement, au collège, tous ceux qui apprenaient quelque chose se destinaient à l'état ecclésiastique. La prêtrise égalait celui qui en était revêtu à un noble. « Quand vous rencontrez un noble, entendais-je dire, vous le saluez, car il représente le roi; quand vous rencontrez un prêtre, vous le saluez, car il représente Dieu. » Faire un prêtre était l'œuvre par excellence; les vieilles filles qui avaient quelque bien n'imaginaient pas de meilleur emploi de leur petite fortune que d'entretenir au collège un jeune paysan pauvre et laborieux. Ce prêtre était ensuite leur gloire, leur enfant, leur honneur. La prêtrise était

donc la conséquence de mon assiduité à l'étude. Avec cela, j'étais sédentaire, impropre par ma faiblesse musculaire à tous les exercices du corps. J'avais un oncle voltairien, le meilleur des hommes, qui voyait cela de mauvais œil. Il était horloger, et m'envisageait comme devant être le continuateur de son état. Mes succès le désolaient; car il sentait bien que tout ce latin contre-minait sourdement ses projets et allait faire de moi une colonne de l'église, qu'il n'aimait pas. Plus tard, lors de mes écrits, il triompha. Je me reproche quelquefois d'avoir contribué au triomphe de M. Homais sur son curé. Que voulez-vous? C'est M. Homais qui a raison. Sans M. Homais, nous serions tous brûlés vifs. Mais, je le répète, quand on s'est donné bien du mal pour trouver la vérité, il en coûte d'avouer que ce sont les frivoles, ceux qui sont bien résolus à ne lire jamais saint Augustin ou saint Thomas d'Aquin, qui sont les vrais sages. Gavroche et M. Homais arrivant d'emblée et avec si peu de peine au dernier mot de la philosophie! c'est bien dur à penser.

Mon jeune compatriote et ami, M. Quellien, poète breton d'une verve si originale, le seul homme de notre temps chez lequel j'aie trouvé la faculté de créer des mythes, a rendu ce tour de ma destinée par une fiction très ingénieuse. Il prétend que mon âme habitera, après ma mort, sous forme d'une mouette blanche, autour de l'église ruinée de Saint-Michel, vieille masure frappée par la foudre qui domine Tréguier. L'oiseau volera toutes les nuits avec des cris plaintifs autour de la porte et des fenêtres barricadées, cherchant à pénétrer dans le sanctuaire, mais ignorant l'entrée secrète; et ainsi, durant toute l'éternité, sur cette colline, ma pauvre âme gémira d'un gémissement sans fin. — « C'est l'âme d'un prêtre qui veut dire sa messe, » dira le paysan qui passe. — « Il ne trouvera jamais d'enfant pour la lui servir, » dira un autre. Effectivement, voilà ce que je suis : un prêtre manqué. Quellien a très bien compris ce qui fera toujours défaut à mon église, c'est l'enfant de chœur. Ma vie est comme une messe sur laquelle pèse un sort, un éternel *Introibo ad altare Dei*, et personne pour répondre : *Ad Deum qui lætificat juventutem meam*. Ma messe n'aura pas de servant. Faute de mieux, je me la réponds à moi-même, mais ce n'est pas la même chose.

Ainsi tout me prédestinait à une modeste carrière ecclésiastique en Bretagne. J'eusse été un très bon prêtre, indulgent, paternel, charitable, sans reproche en mes mœurs. J'aurais été en prêtre ce que j'ai été en père de famille, très aimé de mes ouailles, aussi peu gênant que possible dans l'exercice de mon autorité. Certains défauts que j'ai fussent devenus des qualités. Certaines erreurs que je professe eussent été le fait d'un homme qui a l'esprit de son état.

J'aurais supprimé quelques verrues, que je n'ai pas pris la peine, n'étant que laïque, d'extirper sérieusement, mais qu'il n'eût dépendu que de moi d'arracher. Ma carrière eût été celle-ci : à vingt-deux ans, professeur au collège de Tréguier; vers cinquante ans, chanoine, peut-être grand vicaire à Saint-Brieuc, homme très consciencieux, très estimé, bon et sûr directeur. Médiocrement partisan des dogmes nouveaux, j'aurais poussé la hardiesse jusqu'à dire, comme beaucoup de bons ecclésiastiques : *Posui custodiam ori meo.* Mon antipathie pour les jésuites se fût exprimée en ne parlant jamais d'eux; un fond de gallicanisme mitigé se fût dissimulé sous le couvert d'une profonde connaissance du droit canonique.

Un incident extérieur vint changer tout cela. De la petite ville la plus obscure de la province la plus perdue, je fus jeté, sans préparation, dans le milieu parisien le plus éveillé. Le monde me fut révélé; mon être se dédoubla; le Gascon prit le dessus sur le Breton; plus de *custodia oris mei;* adieu le cadenas que j'aurais sans cela mis à ma bouche! Pour le fond, je restai le même. Mais, ô ciel! combien les applications furent changées! J'avais vécu jusque-là dans un hypogée, éclairé de lampes fumeuses; maintenant le soleil et la lumière allaient m'être montrés.

II.

Vers le mois d'avril 1838, M. de Talleyrand, en son hôtel Saint-Florentin, sentant sa fin approcher, crut devoir aux conventions humaines un dernier mensonge et résolut de se réconcilier, pour les apparences, avec une église dont la vérité, une fois reconnue par lui, le convainquait de sacrilège et d'opprobre. Il fallait, pour cette délicate opération, non un prêtre sérieux de la vieille école gallicane, qui aurait pu avoir l'idée de rétractations motivées, de réparations, de pénitence, non un jeune ultramontain de la nouvelle école, qui eût tout d'abord inspiré au vieillard une complète antipathie; il fallait un prêtre mondain, lettré, aussi peu philosophe que possible, nullement théologien, ayant avec les anciennes classes ces relations d'origine et de société sans lesquelles l'Évangile a peu d'accès en des cercles pour lesquels il n'a pas été fait. M. l'abbé Dupanloup, déjà connu par ses succès au catéchisme de l'Assomption, auprès d'un public plus exigeant en fait de jolies phrases qu'en fait de doctrine, était juste l'homme qu'il fallait pour participer innocemment à une collusion que les âmes faciles à se laisser toucher devaient pouvoir envisager comme un édifiant coup de la grâce. Ses relations avec Mme la duchesse de Dino, et surtout avec sa fille, dont il avait fait l'éducation religieuse, sa parfaite entente avec M. de Quélen, les protections aristocratiques

qui, dès le début de sa carrière, l'avaient entouré et l'avaient fait accepter dans tout le faubourg Saint-Germain comme quelqu'un qui en est, le désignaient pour une œuvre de tact mondain plutôt que de théologie, où il fallait savoir duper à la fois le monde et le ciel.

On prétend qu'au premier moment, surpris de quelque hésitation, M. de Talleyrand aurait dit : « Voilà un jeune prêtre qui ne sait pas son état. » S'il dit cela, il se trompa tout à fait. Ce jeune prêtre savait son art comme personne ne le sut jamais. Le vieillard, décidé à ne biffer sa vie que quand il n'aurait plus une heure à vivre, opposait à toutes les supplications un obstiné : « Pas encore ! » Le *Sto ad ostium et pulso* dut être pratiqué avec une rare habileté. Un évanouissement, une brusque accélération dans la marche de l'agonie, pouvait tout perdre. Une importunité déplacée pouvait amener un *non* qui eût renversé toute l'œuvre si savamment concertée. Le 17 mai, jour de la mort du vieux pécheur, au matin, rien n'était signé encore. L'angoisse était mortelle. On sait l'importance que les catholiques attachent au moment de la mort. Si les rémunérations et les châtimens futurs ont quelque réalité, il est clair que ces rémunérations et ces châtimens doivent être proportionnés à une vie entière de vertu ou de vice. Le catholique ne l'entend pas ainsi. Une bonne mort couvre tout. Le salut est remis au petit bonheur de la dernière heure. Le temps pressait; on résolut de tout oser. M. Dupanloup se tenait dans une pièce à côté du malade. La charmante enfant que le vieillard admettait toujours avec un sourire fut dépêchée près de son lit. O miracle de la grâce ! la réponse fut *oui;* le prêtre entra; cela dura quelques minutes, et Dieu dut se montrer satisfait : on lui avait fait sa part. Le jeune catéchiste de l'Assomption sortit, tenant un papier que le mourant avait signé de sa grande signature complète : *Charles-Maurice de Talleyrand-Périgord, prince de Bénévent.*

Ce fut une grande joie, sinon dans le ciel, au moins dans le monde catholique du faubourg Saint-Germain et du faubourg Saint-Honoré. On sut gré de cette victoire sans doute avant tout à la grâce féminine qui avait réussi, en entourant de caresses le vieillard, à lui faire rétracter tout son passé révolutionnaire, mais aussi au jeune ecclésiastique, qui avait su, quoi qu'on en dise, avec une habileté supérieure, amener à bonne fin une négociation où il était si facile d'échouer. M. Dupanloup fut de ce jour un des premiers prêtres de France. Le monde le plus riche et le plus influent de Paris lui offrit ce qu'il voulut, places, honneur, importance, argent. Il accepta l'argent. Gardez-vous de croire que ce fût là un calcul personnel; jamais homme ne porta plus loin le désintéres-

sement que M. Dupanloup; le mot de la Bible qu'il citait le plus souvent, et qu'il aimait doublement parce qu'il était biblique et qu'il finissait par hasard comme un vers latin, était : *Da mihi animas, cetera tolle tibi*. Un plan général de grande propagande par l'éducation classique et religieuse s'était dès lors emparé de son esprit, et il allait s'y vouer avec l'ardeur passionnée qu'il portait dans toutes les œuvres dont il s'occupait.

Le séminaire Saint-Nicolas-du-Chardonnet, situé à côté de l'église de ce nom, entre la rue Saint-Victor et la rue de Pontoise, était devenu depuis la révolution le petit séminaire du diocèse de Paris. Telle n'avait pas été sa destination primitive. Dans le grand mouvement de réforme ecclésiastique qui marqua en France la première moitié du XVIIe siècle et auquel se rattachent les noms de Vincent de Paul, d'Olier, de Bérulle, du père Eudes, l'église Saint-Nicolas-du-Chardonnet joua un rôle analogue à celui de Saint-Sulpice, quoique moins considérable. Cette paroisse, qui tirait son nom du champ de chardons bien connu des étudians de l'Université de Paris au moyen âge, était alors le centre d'un quartier riche, habité surtout par la magistrature. Comme Olier, en réunissant les prêtres de sa paroisse, fonda le séminaire Saint-Sulpice, Adrien de Bourdoise, en réunissant les prêtres de Saint-Nicolas, fonda la compagnie des prêtres Saint-Nicolas-du-Chardonnet, et fit de la maison ainsi constituée une pépinière de jeunes ecclésiastiques qui a existé jusqu'à la révolution. Mais la compagnie de Saint-Nicolas-du-Chardonnet ne fut pas, comme la société de Saint-Sulpice, mère d'établissemens du même genre dans le reste de la France. En outre, la société des nicolaïtes ne ressuscita pas après la révolution, comme celle des sulpiciens; le bâtiment de la rue Saint-Victor demeura sans objet; lors du concordat, on le donna au diocèse de Paris pour servir de petit séminaire. Jusqu'en 1837, cet établissement n'eut aucun éclat. La renaissance brillante du cléricalisme lettré et mondain se fait entre 1830 et 1840. Saint-Nicolas fut, durant le premier tiers du siècle, un obscur établissement religieux; les études y étaient faibles; le nombre des élèves restait tout à fait au-dessous des besoins du diocèse. Un prêtre assez remarquable le dirigea pourtant, ce fut M. l'abbé Frère, théologien profond, très versé dans la mystique chrétienne. Mais c'était l'homme le moins fait pour éveiller et stimuler des enfans faisant leurs études littéraires. Saint-Nicolas fut sous sa direction une maison tout ecclésiastique, peu nombreuse, n'ayant en vue que la cléricature, un séminaire par anticipation, ouvert aux seuls sujets qui se destinaient à l'état ecclésiastique, et où le côté profane des études était tout à fait négligé.

M. de Quélen eut une visée de génie en confiant la direction de

cette maison à M. Dupanloup. L'aristocratique prélat n'était pas fait pour apprécier la direction toute cléricale de l'abbé Frère; il aimait la piété, mais la piété mondaine, de bon ton, sans barbarie scolastique, ni jargon mystique, la piété comme complément d'un idéal aristocratique, qui était, à vrai dire, sa principale religion. Si Hugues ou Richard de Saint-Victor se fussent présentés à lui comme des pédans ou des rustres, il les eût pris en maigre estime. Il avait pour M. Dupanloup la plus vive affection. Celui-ci était alors légitimiste et ultramontain. Il a fallu les exagérations des temps qui ont suivi pour intervertir les rôles et pour qu'on ait pu le considérer comme un gallican et un orléaniste. M. de Quélen trouvait en lui comme un fils, partageant ses dédains, ses préjugés. Il savait sans doute le secret de la naissance. Les familles, qui avaient veillé paternellement sur le jeune ecclésiastique, qui en avaient fait un homme bien élevé et qui l'avaient introduit dans leur monde fermé, étaient celles que connaissait le noble archevêque et qui formaient pour lui les confins de l'univers. J'ai vu M. de Quélen; il m'a laissé l'idée du parfait évêque de l'ancien régime. Je me rappelle sa beauté (une beauté de femme), sa taille élégante, la ravissante grâce de ses mouvemens. Son esprit n'avait d'autre culture que celle de l'homme du monde d'une parfaite éducation. La religion était pour lui inséparable des bonnes manières et de la dose de bon sens relatif que donnent les études classiques. Telle était aussi la mesure intellectuelle de M. Dupanloup. Ce n'était ni la belle imagination qui assure une valeur durable à certaines œuvres de Lacordaire et de Montalembert, ni la profonde passion de Lamennais; l'humanisme, la bonne éducation, étaient ici le but, la fin, le terme de toute chose; la faveur des gens du monde bien élevés devenait le suprême criterium du bien. De part et d'autre, absence complète de théologie. On se contentait de la révérer de loin. Les études théologiques de ces hommes distingués avaient été très faibles. Leur foi était vive et sincère; mais c'était une foi implicite, ne s'occupant guère des dogmes qu'il faut croire. Ils sentaient le peu de succès qu'aurait la scolastique auprès du seul public dont ils se préoccupaient, le public mondain et assez frivole qu'a devant lui un prédicateur de Saint-Roch ou de Saint-Thomas-d'Aquin.

C'est dans ces dispositions d'esprit que M. de Quélen remit entre les mains de M. Dupanloup l'austère et obscure maison de l'abbé Frère et d'Adrien de Bourdoise. Le petit séminaire de Paris n'avait été jusque-là, aux termes du concordat, que la pépinière des prêtres de Paris, pépinière bien insuffisante, strictement limitée à l'objet que la loi lui prescrivait. C'était bien autre chose que rêvait le nouveau supérieur porté par le choix de l'archevêque à la

fonction, peu recherchée, de diriger les études des jeunes clercs. Tout lui parut à reconstruire, depuis les bâtimens, où le marteau ne laissa d'entier que les murs, jusqu'au plan des études, que M. Dupanloup réforma de fond en comble. Deux points essentiels résumèrent sa pensée. D'abord, il vit qu'un petit séminaire tout ecclésiastique n'avait à Paris aucune chance de succès, et ne suffirait jamais au recrutement du diocèse. Il conçut l'idée, par des informations s'étendant surtout à l'ouest de la France et à la Savoie, son pays natal, d'amener à Paris les sujets d'espérance qui lui étaient signalés. Puis il voulut que sa maison fût une maison d'éducation modèle telle qu'il la concevait, et non plus un séminaire au type ascétique et clérical. Il prétendit, chose délicate peut-être, que la même éducation servît au jeune clerc et aux fils des premières familles de France. La réussite de la difficile affaire de la rue Saint-Florentin l'avait mis à la mode dans le monde légitimiste; quelques relations avec le monde orléaniste lui assuraient une autre clientèle dont il n'était pas bon de se priver. A l'affût de tous les vents de la mode et de la publicité, il ne négligeait rien de ce qui avait la faveur du moment. Sa conception du monde était très aristocratique; mais il admettait trois aristocraties, la noblesse, le clergé et la littérature. Ce qu'il voulait, c'était une éducation libérale, pouvant convenir également au clergé et à la jeunesse du faubourg Saint-Germain, sur la base de la piété chrétienne et des lettres classiques. L'étude des sciences était à peu près exclue; il n'en avait pas la moindre idée.

La vieille maison de la rue Saint-Victor fut ainsi pendant quelques années la maison de France où il y eut le plus de noms historiques ou connus; y obtenir une place pour un jeune homme était une grâce chèrement marchandée. Les sommes très considérables dont les familles riches achetaient cette faveur servaient à l'éducation gratuite des jeunes gens sans fortune qui étaient signalés par des succès acquis. La foi absolue de M. Dupanloup dans des études classiques se montrait en ceci. Ces études, pour lui, faisaient partie de la religion. La jeunesse destinée à l'état ecclésiastique et la jeunesse destinée au premier rang social lui paraissaient devoir être élevées de la même manière. Virgile lui semblait faire partie de la culture intellectuelle d'un prêtre au moins autant que la Bible. Pour une élite de la jeunesse cléricale, il espérait qu'il sortirait de ce mélange avec des jeunes gens du monde, soumis aux mêmes disciplines, une teinture et des habitudes plus distinguées que celles qui résultent de séminaires peuplés uniquement d'enfans pauvres et de fils de paysans. Le fait est qu'il réalisa sous ce rapport des prodiges. Composée de deux élémens en apparence inconciliables, la maison avait une parfaite unité. L'idée que le talent primait tout le reste

étouffait les divisions, et, au bout de huit jours, le plus pauvre garçon débarqué de province, gauche, embarrassé, s'il faisait un bon thème ou quelques vers latins bien tournés, était l'objet de l'envie du petit millionnaire qui payait sa pension sans s'en douter.

En cette année 1836, j'obtins justement tous les prix de ma classe. Le *palmares* tomba sous les yeux d'un des hommes éclairés que l'ardent supérieur employait à recruter sa jeune armée. En une minute, mon sort fut décidé. J'avais quinze ans et demi; nous n'eûmes pas le temps de la réflexion. J'étais en vacances chez un ami dans un village près de Tréguier; le 4 septembre, dans l'après-midi, un exprès vint me chercher. Je me rappelle ce retour comme si c'était d'hier. Il y avait une lieue à faire à pied à travers la campagne. L'*Angelus* du soir, se répondant de paroisse en paroisse, répandait dans l'air quelque chose de calme, de doux et de mélancolique, image de la vie que j'allais quitter pour toujours. Le lendemain, je partais pour Paris; le 7, je vis des choses aussi nouvelles pour moi que si j'avais été jeté brusquement en France, de Tahiti ou de Tombouctou.

III.

Oui, un lama bouddhiste ou un faquir musulman, transporté en un clin d'œil d'Asie en plein boulevard, serait moins surpris que je ne le fus en tombant subitement dans un milieu si différent de celui de mes vieux prêtres de Bretagne, têtes vénérables, totalement devenues de bois ou de granit, sortes de colosses osiriens, semblables à ceux que je devais admirer plus tard en Égypte se développant en longues allées, grandioses en leur béatitude. Ma venue à Paris fut le passage d'une religion à une autre. Mon christianisme de Bretagne ne ressemblait pas plus à celui que je trouvais ici qu'une vieille toile, dure comme une planche, ne ressemble à de la percale. Ce n'était pas la même religion. Mes vieux prêtres, dans leur lourde chape romane, m'apparaissaient comme des mages, ayant les paroles de l'éternité; maintenant, ce qu'on me présentait, c'était une religion d'indienne et de calicot, une piété musquée, enrubannée, une dévotion de petites bougies et de petits pots de fleurs, une théologie de demoiselles, sans solidité, d'un style indéfinissable, composite comme le frontispice polychrome d'un livre d'heures de chez Lebel.

Ce fut la crise la plus grave de ma vie. Le Breton jeune est difficilement transplantable. La vive répulsion morale que j'éprouvais, compliquée d'un changement total dans le régime et les habitudes, me donna le plus terrible accès de nostalgie. L'internat me tuait. Les souvenirs de la vie libre et heureuse que j'avais menée jusque-là

avec ma mère me perçaient le cœur. Je n'étais pas le seul à souffrir. M. Dupanloup n'avait pas calculé toutes les conséquences de ce qu'il faisait. Sa façon d'agir, impérieuse à la façon d'un général d'armée, ne tenait pas compte des morts et des malades parmi ses jeunes recrues. Nous nous communiquions nos tristesses. Mon meilleur ami, un jeune homme de Coutances, je crois, transporté comme moi, excellent cœur, s'isola, ne voulut rien voir, mourut. Les Savoisiens se montraient bien moins acclimatables encore. Un d'eux, plus âgé que moi, m'avouait que, chaque soir, il mesurait la hauteur du dortoir du troisième étage au-dessus du pavé de la rue Saint-Victor. Je tombai malade; selon toutes les apparences, j'étais perdu. Le Breton qui est en moi s'égarait en des mélancolies infinies. Le dernier *Angelus* du soir que j'avais entendu rouler sur nos chères collines et le dernier soleil que j'avais vu se coucher sur ces tranquilles campagnes me revenaient en mémoire comme des flèches aiguës.

Selon les règles ordinaires, j'aurais dû mourir; j'aurais peut-être mieux fait. Deux amis que j'amenai avec moi de Bretagne, l'année suivante, donnèrent cette grande marque de fidélité; ils ne purent s'habituer à ce monde nouveau et repartirent. Je songe quelquefois qu'en moi le Breton mourut; le Gascon, hélas! eut des raisons suffisantes de vivre. Ce dernier s'aperçut même que ce monde nouveau était fort curieux et valait la peine qu'on s'y attachât.

Au fond, celui qui me sauva fut celui qui m'avait mis à cette cruelle épreuve. Je dois deux choses à M. Dupanloup, de m'avoir fait venir à Paris et de m'avoir empêché de mourir en y arrivant. La vie sortait de lui; il m'entraîna. Naturellement, il s'occupa d'abord peu de moi. L'homme le plus à la mode du clergé parisien, ayant une maison de deux cents élèves à diriger ou plutôt à fonder, ne pouvait avoir le souci personnel de l'enfant le plus obscur. Une circonstance singulière fut un lien entre nous. Le fond de ma blessure était le souvenir trop vivant de ma mère. Ayant toujours vécu seul auprès elle, je ne pouvais me détacher des images de la vie si douce que j'avais goûtée pendant des années. J'avais été heureux, j'avais été pauvre avec elle. Mille détails de cette pauvreté même, rendus plus touchans par l'absence, me creusaient le cœur. Pendant la nuit, je ne pensais qu'à elle; je ne pouvais prendre aucun sommeil. Ma seule consolation était de lui écrire des lettres pleines d'un sentiment tendre et tout humides de regrets. Nos lettres, selon l'usage des maisons religieuses, étaient lues par un des directeurs. Celui qui était chargé de ce soin fut frappé de l'accent d'amour profond qui était dans ces pages d'enfant. Il communiqua une de mes lettres à M. Dupanloup, qui en fut tout à fait étonné.

Le plus beau trait du caractère de M. Dupanloup était l'amour

qu'il avait pour sa mère. Quoique sa naissance fût, par un côté, la plus grande difficulté de sa vie, il avait pour sa mère un vrai culte. Cette vieille dame demeurait à côté de lui; nous ne la voyions jamais; nous savions cependant que, tous les jours, il passait quelque temps avec elle. Il disait souvent que la valeur des hommes est en proportion du respect qu'ils ont eu pour leur mère. Il nous donnait à cet égard des règles excellentes, que j'avais du reste toujours pratiquées, comme de ne jamais tutoyer sa mère et de ne jamais finir une lettre à elle adressée sans y mettre le mot *respect*. Par là, il y eut entre nous une vraie étincelle de communication. Le jour où ma lettre lui fut remise était un vendredi. C'était le jour solennel. Le soir, on lisait en sa présence les places et les notes de la semaine. Je n'avais pas cette fois-là réussi ma composition, j'étais le cinquième ou le sixième. « Ah! dit-il, si le sujet eût été celui d'une lettre que j'ai lue ce matin, Ernest Renan eût été le premier. » Dès lors, il me remarqua. J'existai pour lui, il fut pour moi ce qu'il était pour tous, un principe de vie, une sorte de dieu. Un culte remplaça un culte, et le sentiment de mes premiers maîtres s'en trouva fort affaibli.

Ceux-là seuls, en effet, qui ont connu Saint-Nicolas-du-Chardonnet dans ces années brillantes de 1838 à 1844 peuvent se faire une idée de la vie intense qui s'y développait (1). Et cette vie n'avait qu'une seule source, un seul principe, M. Dupanloup lui-même. Il était sa maison tout entière. Le règlement, l'usage, l'administration, le gouvernement spirituel et temporel, c'était lui. La maison était pleine de parties défectueuses; il suppléait à tout. L'écrivain, l'orateur, chez lui, étaient de second ordre; l'éducateur était tout à fait sans égal. L'ancien règlement de Saint-Nicolas-du-Chardonnet renfermait, comme tous les règlemens de séminaires, un exercice appelé *la lecture spirituelle*. Tous les soirs, une demi-heure devait être consacrée à la lecture d'un ouvrage ascétique; M. Dupanloup se substitua d'emblée à saint Jean Climaque et aux *Vies des pères du désert*. Cette demi-heure, il la prit pour lui. Tous les jours, il se mit directement en rapport avec la totalité de ses élèves par un entretien intime, souvent comparable pour l'abandon et le naturel aux homélies de Jean Chrysostome dans la *Palæa* d'Antioche. Toute circonstance de la vie intérieure de la maison, tout événement personnel au supérieur, ou à l'un des élèves, était l'occasion d'un entretien rapide, animé. La séance des notes du vendredi était quelque chose de plus saisissant et de plus personnel encore. Chacun vivait dans l'attente de ce jour. Les observations dont le supérieur

(1) Ce tableau a été très bien tracé par M. Adolphe Morillon : *Souvenirs de Saint-Nicolas*; Paris, Lecoffre.

accompagnait la lecture des notes était la vie ou la mort. Il n'y avait aucune punition dans la maison; la lecture des notes et les réflexions du supérieur étaient l'unique sanction qui tenait tout en haleine et en éveil.

Ce régime avait ses inconvéniens, cela est hors de doute. Adoré de ses élèves, M. Dupanloup n'était pas toujours agréable à ses collaborateurs. On m'a dit que plus tard, dans son diocèse, les choses se passèrent de la même manière, qu'il fut toujours plus aimé de ses laïques que de ses prêtres. Il est certain qu'il écrasait tout autour de lui. Mais sa violence même nous attachait; car nous sentions que nous étions son but unique. Ce qu'il était, c'était un éveilleur incomparable; pour tirer de chacun de ses élèves le *summum* de mouture qu'il pouvait donner, personne ne l'égalait. Chacun de ses deux cents élèves existait distinct dans sa pensée; il était pour chacun d'eux l'excitateur toujours présent, le motif de vivre et de travailler. Il croyait au talent et en faisait la base de la foi. Il répétait souvent que l'homme vaut en proportion de sa faculté d'admirer. Son admiration n'était pas toujours assez éclairée par la science; mais elle venait d'une grande chaleur d'âme et d'un cœur vraiment possédé de l'amour du beau. Il a été le Villemain de l'école catholique. M. Villemain fut parmi les laïques l'homme qu'il a le plus aimé et le mieux compris. Chaque fois qu'il venait de le voir, il nous racontait la conversation qu'il avait eue avec lui sur le ton de la plus chaleureuse sympathie.

Les défauts de l'éducation qu'il donnait étaient les défauts mêmes de son esprit. Il était trop peu rationnel, trop peu scientifique. On eût dit que ses deux cents élèves étaient destinés à être tous poètes, écrivains, orateurs. Il estimait peu l'instruction sans le talent. Cela se voyait surtout à l'entrée des nicolaïtes à Saint-Sulpice, où le talent n'avait aucune valeur, où la scolastique et l'érudition étaient seules prisées. Quand il s'agissait de faire de la logique et de la philosophie en latin barbare, ces esprits, trop nourris de belles-lettres, étaient réfractaires et se refusaient à une aussi rude nourriture. Aussi les nicolaïtes étaient-ils peu estimés à Saint-Sulpice. On n'y nommait jamais M. Dupanloup; on le trouvait trop peu théologien. Quand un ancien élève de Saint-Nicolas se hasardait à rappeler cette maison, quelque vieux directeur se trouvait là pour dire : « Oh! oui, du temps de M. Bourdoise,.. » montrant clairement qu'il n'admettait pour cette maison d'autre illustration que son passé du XVIIe siècle.

Faibles à quelques égards, ces études de Saint-Nicolas étaient très distinguées, très littéraires. L'éducation cléricale a une supériorité sur l'éducation universitaire, c'est sa liberté en tout ce qui ne touche pas à la religion. La littérature y est livrée à toutes

les disputes; le joug du dogme classique y est moins lourd. C'est ainsi que Lamartine, formé tout entier par l'éducation cléricale, a bien plus d'intelligence qu'aucun universitaire; quand l'émancipation philosophique vient ensuite, cela produit des esprits très ouverts. Je sortis de mes études classiques sans avoir lu Voltaire; mais je savais par cœur les *Soirées de Saint-Pétersbourg*. Ce style, dont je ne vis que plus tard les défauts, m'excitait vivement. Les discussions du romantisme pénétraient dans la maison de toutes parts; on ne parlait que de Lamartine, de Victor Hugo. Le supérieur s'y mêlait, et pendant près d'un an, aux lectures spirituelles, il ne fut pas question d'autre chose. L'autorité faisait ses réserves, mais les concessions allaient bien au-delà des réserves. C'est ainsi que je connus les batailles du siècle. Plus tard, la liberté de penser arriva également jusqu'à moi par les *Solvuntur objecta* des théologies. La grande bonne foi de l'ancien enseignement ecclésiastique consistait à ne rien dissimuler de la force des objections; comme les réponses étaient très faibles, un bon esprit pouvait faire son profit de la vérité où il la trouvait.

Le cours d'histoire fut pour moi une autre cause de vif éveil. M. l'abbé Richard (1) faisait ce cours dans l'esprit de l'école moderne, de la manière la plus distinguée. Je ne sais pourquoi il cessa de professer le cours de notre année; il fut remplacé par un directeur très occupé d'ailleurs, qui se contenta de nous lire d'anciens cahiers, auxquels il mêlait des extraits de livres modernes. Or, parmi ces volumes modernes, qui détonnaient souvent avec les vieilles routines des cahiers, j'en remarquai un qui produisait sur moi un effet singulier. Dès que le chargé de cours le prenait et se mettait à le lire, je n'étais plus capable de prendre une note; une sorte d'harmonie me saisissait, m'enivrait. C'était Michelet, les parties admirables de Michelet, dans les tomes v et vi de *l'Histoire de France*. Ainsi le siècle pénétrait jusqu'à moi par toutes les fissures d'un ciment disjoint. J'étais venu à Paris formé moralement, mais ignorant autant qu'on peut l'être. J'eus tout à découvrir. J'appris avec étonnement qu'il y avait des laïques sérieux et savans; je vis qu'il existait quelque chose en dehors de l'antiquité et de l'église, et en particulier qu'il y avait une littérature contemporaine digne de quelque attention. La mort de Louis XIV ne fut plus pour moi la fin du monde. Des idées, des sentimens m'apparurent, qui n'avaient eu d'expression ni dans l'antiquité, ni au XVIIe siècle.

Ainsi le germe qui était en moi fut fécondé. Quoique antipathique par bien des côtés à ma nature, cette éducation fut comme

(1) Voir l'excellente notice que M. l'abbé Foulon, maintenant évêque de Nancy, a consacrée à M. l'abbé Richard.

le réactif qui fit en moi tout vivre et tout éclater. L'essentiel, en effet, dans l'éducation, ce n'est pas la doctrine enseignée, c'est l'éveil. Autant le sérieux de ma foi religieuse avait été atteint en trouvant sous les mêmes noms des choses si différentes, autant mon esprit but avidement le breuvage nouveau qui lui était offert. Le monde s'ouvrit pour moi. Malgré sa prétention d'être un asile fermé aux bruits du monde, Saint-Nicolas était à cette époque la maison la plus brillante et la plus mondaine. Paris y entrait à pleins bords par les portes et les fenêtres, Paris tout entier, moins la corruption, je me hâte de le dire, Paris avec ses petitesses et ses grandeurs, ses hardiesses et ses chiffons, sa force révolutionnaire et ses mollesses flasques. Mes vieux prêtres de Bretagne savaient bien mieux les mathématiques et le latin que mes nouveaux maîtres; mais ils vivaient dans des catacombes sans lumière et sans air. Ici l'atmosphère du siècle circulait librement. Dans nos promenades à Gentilly, aux récréations du soir, nos discussions étaient sans fin. Les nuits, après cela, je ne dormais pas : Hugo et Lamartine me remplissaient la tête. Je compris la gloire, que j'avais cherchée si vaguement à la voûte de la chapelle de Tréguier. Au bout de quelque temps, une chose tout à fait inconnue m'était révélée. Les mots talent, éclat, réputation eurent un sens pour moi. J'étais perdu pour l'idéal modeste que mes anciens maîtres m'avaient inculqué ; j'étais engagé dans une mer où toutes les tempêtes, tous les courans du siècle avaient leur contre-coup. Il était inévitable que ces courans et ces tempêtes emporteraient ma barque sur des rivages où mes anciens amis me verraient aborder avec terreur.

Mes succès dans les classes étaient très inégaux. Je fis un jour un *Alexandre*, qui doit être au *Cahier d'honneur*, et que je réimprimerais si je l'avais. Mais les compositions de pure rhétorique m'inspiraient un profond ennui; je ne pus jamais faire un discours supportable. A propos d'une distribution de prix, nous donnâmes une représentation du concile de Clermont; les différens discours qui purent être tenus en cette circonstance furent mis au concours. J'échouai totalement dans Pierre l'Ermite et Urbain II ; mon Godefroy de Bouillon fut jugé aussi dénué que possible d'esprit militaire. Un hymne guerrier en strophes saphiques et adoniques fut trouvé moins mauvais. Mon refrain, *Sternite Turcas*, solution brève et tranchante de la question d'Orient, fut adopté dans la récitation publique. J'étais trop sérieux pour ces enfantillages. On nous donnait à faire des récits du moyen âge, qui se terminaient toujours par quelque beau miracle; j'abusais déplorablement des guérisons de lépreux. Le souvenir de mes premières études de mathématiques, qui avaient été assez fortes, me revenait quelquefois. J'en parlai

à mes condisciples, que cela faisait beaucoup rire. Ces études leur paraissaient quelque chose de tout à fait bas, comparées aux exercices littéraires qu'on leur présentait comme le but suprême de l'esprit humain. Ma force de raisonnement ne se révéla que plus tard, en philosophie, à Issy. La première fois que mes condisciples m'entendirent argumenter en latin, ils furent surpris. Ils virent bien alors que j'étais d'une autre race qu'eux et que je continuerais à marcher quand ils avaient trouvé leur point d'arrêt. Mais en rhétorique, je laissai un renom douteux. Écrire sans avoir à dire quelque chose de pensé personnellement me paraissait dès lors le jeu d'esprit le plus fastidieux.

Le fond des idées qui formait la base de cette éducation était faible; mais la forme était brillante, et un sentiment noble dominait et entraînait tout. Il n'y avait dans la maison aucune punition, absolument aucune; ou plutôt il n'y en avait qu'une seule, l'expulsion. A moins de faute très grave, cette expulsion n'avait rien de blessant; on n'en donnait pas les motifs : « Vous êtes un excellent jeune homme; mais votre esprit n'est pas ce qu'il nous faut; séparons-nous amis; quel service puis-je vous rendre? » Tel était le résumé du discours d'adieu du supérieur à l'élève congédié. On prisait si haut la faveur de participer à cette éducation tenue pour exceptionnelle que cette paternelle déclaration était redoutée comme un arrêt de mort. Là est une des supériorités des établissemens ecclésiastiques sur ceux de l'état; le régime y est très libéral, car personne n'a droit d'y être; la coercition y devient tout de suite la séparation. L'établissement de l'état a quelque chose de militaire, de froid, de dur, et avec cela une cause de grande faiblesse, puisque l'élève a un droit obtenu au concours et dont on ne peut le priver. Pour ma part, j'ai peine à comprendre une école normale, par exemple, où le directeur ne peut pas dire, sans autre explication, aux sujets sans vocation : « Vous n'avez pas l'esprit de notre état; en dehors de cela, vous devez avoir tous les mérites; vous réussirez mieux ailleurs. Adieu. » La punition même la plus légère implique un principe servile d'obéissance par crainte. Pour moi, je ne crois pas qu'à aucune époque de ma vie j'aie obéi; oui, j'ai été docile, soumis, mais à un principe spirituel, jamais à une force matérielle procédant par la crainte du châtiment. Ma mère ne me commanda jamais rien. Entre moi et mes maîtres ecclésiastiques, tout fut libre et spontané. A Saint-Sulpice, on peut passer trois ans sans qu'un directeur vous fasse une seule observation. Qui a connu ce *rationabile obsequium* n'en peut plus souffrir d'autre. Un ordre est une humiliation; qui a obéi est un *capitis minor*, souillé dans le germe même de la vie noble. L'obéissance ecclésiastique n'abaisse pas; car elle est volontaire, et on peut se séparer. Dans une

des utopies de société aristocratique que je rêve, il n'y aurait qu'une seule peine, la peine de mort, ou plutôt l'unique sanction serait un léger blâme des autorités reconnues, auquel aucun homme d'honneur ne survivrait. Je n'aurais pu être soldat; j'aurais déserté ou je me serais suicidé. Je crains que les nouvelles institutions militaires, n'admettant ni exception, ni équivalent, n'amènent un affreux abaissement. Forcer tous à subir l'obéissance, c'est tuer le génie et le talent. Qui a passé des années au port d'armes à la façon allemande est mort pour les œuvres fines; aussi l'Allemagne, depuis qu'elle s'est donnée tout entière à la vie militaire, n'aurait plus de talent si elle n'avait les juifs, envers qui elle est si ingrate.

La génération, qui avait de quinze à vingt ans au moment d'éclat que je raconte et qui fut court, a maintenant de cinquante-cinq à soixante ans. A-t-elle rempli les espérances illimitées qu'avait conçues l'âme ardente de notre grand éducateur? Non assurément; si ses espérances avaient été réalisées, c'est le monde entier qui eût été changé de fond en comble, et on ne s'aperçoit pas d'un tel changement. M. Dupanloup aimait trop peu son siècle et lui faisait trop peu de concessions pour qu'il pût lui être donné de former des hommes au droit fil du temps. Quand je me figure une de ces lectures spirituelles où le maître répandait si abondamment son esprit, cette salle du rez-de-chaussée, avec ses bancs serrés où se pressaient deux cents figures d'enfans tenus immobiles par l'attention et le respect, et que je me demande vers quels vents du ciel se sont envolées ces deux cents âmes si fortement unies alors par l'ascendant du même homme, je trouve plus d'un déchet, plus d'un cas singulier. Comme il est naturel, je trouve d'abord des évêques, des archevêques, des ecclésiastiques considérables, tous relativement éclairés et modérés. Je trouve des diplomates, des conseillers d'État, d'honorables carrières dont quelques-unes eussent été plus brillantes si le 16 mai eût réussi. Mais voici quelque chose d'étrange. A côté de tel pieux condisciple prédestiné à l'épiscopat, j'en vois un qui aiguisera si savamment son couteau pour tuer son archevêque qu'il frappera juste au cœur... Je crois me rappeler Verger; je peux dire de lui ce que disait Sacchetti de cette petite Florentine qui fut canonisée : *Fu mia vicina, andava come le altre*. Cette éducation avait des dangers, elle surchauffait, surexcitait, pouvait très bien rendre fou (Verger l'était).

Un exemple bien plus frappant du *Spiritus ubi vult spirat* fut celui de H. de ***. Quand j'arrivai à Saint-Nicolas, il fut ma plus grande admiration. Son talent était hors ligne; il avait sur tous ces condisciples de rhétorique une immense supériorité. Sa piété, sérieuse et vraiment élevée, provenait d'une nature douée des plus hautes aspirations. H. de *** réalisait, d'après nos idées, la per-

fection même; aussi, selon l'usage des maisons ecclésiastiques, où les élèves avancés partagent les fonctions des maîtres, était-il chargé des rôles les plus importans. Sa piété se maintint plusieurs années au séminaire Saint-Sulpice. Durant des heures, aux fêtes surtout, on le voyait à la chapelle, baigné de larmes. Je me souviens d'un soir d'été, sous les ombrages de Gentilly (Gentilly était la maison de campagne du petit séminaire Saint-Nicolas); serrés autour de quelques anciens et de celui des directeurs qui avait le mieux l'accent de la piété chrétienne, nous écoutions. Il y avait dans l'entretien quelque chose de grave et de profond. Il s'agissait du problème éternel qui fait le fond du christianisme, l'élection divine, le tremblement où toute âme doit rester jusqu'à la dernière heure en ce qui regarde le salut. Le saint prêtre insistait sur ce doute terrible : non, personne, absolument personne, n'est sûr qu'après les plus grandes faveurs du ciel il ne sera pas abandonné de la grâce. « Je crois, dit-il, avoir connu un prédestiné!.. » Un silence se fit; il hésita : « C'est H. de ***, ajouta-t-il; si quelqu'un peut être sûr de son salut, c'est bien lui. Eh bien! non, il n'est pas sûr que H. de *** ne soit pas un réprouvé. »

Je revis H. de *** quelques années plus tard. Il avait fait dans l'intervalle de fortes études bibliques; je ne pus voir s'il était tout à fait détaché du christianisme; mais il ne portait plus l'habit ecclésiastique et il était dans une vive réaction contre l'esprit clérical. Plus tard, je le trouvai passé à des idées politiques très exaltées; la passion vive, qui faisait le fond de son caractère, s'était tournée vers la démocratie; il rêvait la justice, il en parlait d'une manière sombre et irritée: il pensait à l'Amérique, et je crois qu'il doit y être. Il y a quelques années, un de nos anciens condisciples me dit qu'il avait cru reconnaître, parmi les noms des fusillés de la commune, un nom qui ressemblait au sien. Je pense qu'il se trompait. Mais sûrement la vie de ce pauvre H. de *** a été traversée par quelque grand naufrage. Il gâta par la passion des qualités supérieures. C'est de beaucoup le sujet le plus éminent que j'aie eu pour condisciple dans mon éducation ecclésiastique. Mais il n'eut pas la sagesse de rester sobre en politique. A la façon dont il prenait les choses, il y a des jours, dans notre pays, où l'on a vingt occasions de se faire fusiller. Les idéalistes comme nous doivent n'approcher de ce feu-là qu'avec beaucoup de précautions. Nous y laissons presque toujours notre tête ou nos ailes. Certes la tentation est grande pour le prêtre qui abandonne l'église de se faire démocrate; il retrouve ainsi l'absolu qu'il a quitté, des confrères, des amis; il ne fait en réalité que changer de secte. Telle fut la destinée de Lamennais. Une des grandes sagesses de M. l'abbé Loyson a été de résister sur ce point à toutes les séductions et de se refu-

ser aux caresses que le parti avancé ne manque jamais de faire à ceux qui rompent les liens officiels.

Durant trois ans, je subis cette influence profonde, qui amena dans mon être une complète transformation. M. Dupanloup m'avait à la lettre transfiguré. Du pauvre petit provincial le plus lourdement engagé dans sa gaine, il avait tiré un esprit ouvert et actif. Certes quelque chose manquait à cette éducation, et, tant qu'elle dut me suffire, j'eus toujours un vide dans l'esprit. Il y manquait la science positive, l'idée d'une recherche critique de la vérité. Cet humanisme superficiel fit chômer en moi trois ans le raisonnement, en même temps qu'il détruisait la naïveté première de ma foi. Mon christianisme subit de grandes diminutions; il n'y avait cependant rien dans mon esprit qui pût encore s'appeler doute. Chaque année, à l'époque des vacances, j'allais en Bretagne. Malgré plus d'un trouble, je m'y retrouvais tout entier, tel que mes premiers maîtres m'avaient fait.

Selon la règle, après avoir terminé ma rhétorique à Saint-Nicolas-du-Chardonnet, j'allai à Issy, maison de campagne du séminaire Saint-Sulpice, faire deux ans de philosophie. Je sortais ainsi de la direction de M. Dupanloup pour entrer sous une discipline absolument opposée à celle de Saint-Nicolas-du-Chardonnet. Saint-Sulpice m'apprit d'abord à considérer comme enfantillage tout ce que M. Dupanloup m'avait appris à estimer le plus. Quoi de plus simple? Si le christianisme est chose révélée, l'occupation capitale du chrétien n'est-elle pas l'étude de cette révélation même, c'est-à-dire la théologie? La théologie et l'étude de la Bible allaient bientôt m'absorber, me donner les vraies raisons de croire au christianisme et aussi les vraies raisons de ne pas y adhérer. Durant quatre ans, une terrible lutte m'occupa tout entier, jusqu'à ce que ce mot, que je repoussai longtemps comme une obsession diabolique : « Cela n'est pas vrai! » retentit à mon oreille intérieure avec une persistance invincible. Je raconterai cela une autre fois. Je peindrai aussi exactement que je pourrai cette maison extraordinaire de Saint-Sulpice, où le XVIIe siècle se continue de nos jours sans une ombre de changement, et qui est plus séparée du temps présent que si trois mille lieues de silence l'entouraient. J'essaierai enfin de montrer comment l'étude directe du christianisme, entreprise dans l'esprit le plus sérieux, ne me laissa plus assez de foi pour être un prêtre sincère, et m'inspira, d'un autre côté, trop de respect pour que je pusse me résigner à jouer avec les croyances les plus respectables une odieuse comédie.

ERNEST RENAN.

LES
APOLOGISTES DU LUXE
ET
SES DÉTRACTEURS

Histoire du luxe privé et public, par M. H. Baudrillart, de l'Institut; 4 vol. Paris, 1878-1880; Hachette.

Au XVIII siècle, on a longtemps et vivement discuté à propos du luxe. Aujourd'hui on se contente d'en faire, mais à outrance. Le luxe est-il utile? voilà ce qu'il s'agit de décider. J'ai lu, je ne sais où, un mot qui me paraît résumer parfaitement le débat. Un financier et un économiste du siècle dernier différaient complètement d'avis à ce sujet. « Je prétends, moi, disait le financier, que le luxe soutient les états. — Oui, répondit l'économiste, comme la corde soutient le pendu. » Je suis de l'avis de l'économiste. Les philosophes de l'antiquité et les pères de l'église ont condamné le luxe dans les termes les plus violens, et ils ont eu raison. Il est pernicieux pour l'individu et funeste pour la société. Le christianisme primitif le réprouve au nom de la charité et de l'humilité, l'économie politique au nom de l'utilité, et le droit au nom de l'équité.

M. Baudrillart a bien fait de reprendre la question. Elle est actuelle, car elle touche au fond même de ces luttes sociales qui sont le grand péril de l'avenir pour les sociétés civilisées. L'*Histoire du luxe*, que M. Baudrillart vient de publier, est une œuvre magistrale et qui restera. Mérite trop rare chez les économistes, ce livre est écrit : j'entends par là que l'auteur a donné à sa pensée une forme achevée, comme l'ont fait les classiques. Qu'est-ce que le style? Tout et rien. Rien, car on peut dire que c'est le fond qui importe seul. Tout, car c'est le style qui assure la durée d'un

écrit. Il ne faut point se contenter d'improviser, comme la rapidité de l'existence actuelle nous condamne trop souvent à le faire. L'amour de la vérité doit porter à la formuler le mieux que l'on peut. De cette façon, ce que l'on dit frappe davantage, et l'effet produit est plus durable. C'est ainsi que les jugemens de Tocqueville sont devenus des maximes qui circulent comme des médailles dans les débats politiques.

M. Baudrillart était parfaitement préparé à traiter un sujet qui touche en même temps à la morale, au droit, à la politique et à la philosophie. Depuis longtemps il a cessé d'appartenir à cette école qui borne les recherches de l'économie politique à la pure observation des phénomènes actuels. Dans son excellent livre, couronné par l'Institut, sur *les Rapports de l'économie politique et de la morale*, il montre le lien étroit qui les réunit l'une à l'autre. Dans ses études d'économie politique, il appuie toujours ses jugemens sur des idées philosophiques. Enfin, dans le volume récent qui contient les résultats de l'enquête sur la condition des classes rurales en Normandie, il trace de leur condition antérieure, depuis le commencement du moyen âge, un tableau où l'on ne peut méconnaître la plume de l'historien.

M. Baudrillart n'a pas manqué de faire emploi de ses connaissances si variées et de ses aptitudes si diverses dans cette *Histoire du luxe* qui est le résultat de vingt années de travail assidu. Tout d'abord il expose ce que l'on peut appeler la théorie du luxe. Il nous montre quelle est l'origine de la chose, et il examine ce qu'il convient d'en penser. C'est la partie morale et philosophique de l'ouvrage et j'y reviendrai bientôt. Il décrit ensuite le luxe aux différentes époques et dans les différens pays : dans la haute Asie, en Judée, en Égypte, en Grèce, à Rome, au moyen âge et dans les temps modernes. C'est la partie historique.

Le tableau de ces différentes civilisations, avec leurs mœurs, leurs coutumes et leurs beaux-arts, offre une lecture si attachante qu'on ne peut quitter l'ouvrage avant d'avoir achevé le dernier des quatre gros volumes dont il se compose. M. Baudrillart a eu l'heureuse idée de reproduire ou de résumer les jugemens émis aux diverses époques sur le luxe, de sorte qu'on peut suivre ainsi les variations et les différens aperçus de la pensée humaine sur cette grave question. Il résulte de cette étude, que c'est seulement aux époques de relâchement moral que le luxe trouve des écrivains pour le louer.

I.

Il faut d'abord s'entendre sur le sens du mot luxe. M. Baudrillart ne s'attarde pas à chercher une définition. Il suppose que cha-

cun sait de quoi il s'agit. Je ne lui en fais pas un grief, mais un peu de précision ne saurait nuire. J'appelle donc objet de luxe toute chose qui ne répond pas à un premier besoin et qui, coûtant beaucoup d'argent et par suite de travail, n'est à la portée que du petit nombre. Une consommation de luxe est celle qui détruit le produit de beaucoup de journées de travail, sans apporter à celui qui la fait aucune satisfaction rationnelle (1). Cette reine du bal déchire dans les tourbillons de la valse une jupe de dentelles qui vaut 10,000 francs : voilà l'équivalent de cinquante mille heures d'un labeur à crever les yeux anéanti en un moment. Et quel avantage en a-t-on retiré?

La définition du luxe que je crois la meilleure contient en elle la condamnation du luxe. Il en résulte aussi qu'un objet sera de luxe à une époque et qu'il cessera de l'être à une autre, dès qu'on pourra se le procurer sans grande dépense. Comme le dit Roscher, qui a écrit à ce sujet de bons chapitres (2), il s'agit ici d'une notion toute relative. Chaque peuple et chaque âge considèrent comme superflu tout ce dont ils ont l'habitude de se passer. La chronique d'Hollinshed gémit sur le raffinement des Anglais de son temps (1577) qui introduisent partout des cheminées, au lieu de laisser la fumée chercher une issue par les fentes du toit, et qui remplacent les anciens vases de bois par la vaisselle de terre cuite ou même d'étain. Un autre auteur du même temps, Slaney, *on Rural Expenditure*, s'indigne de ce qu'on emploie pour les constructions du chêne au lieu de saule. « Jadis, s'écrie-t-il, les maisons étaient en bois de saule, mais les hommes étaient en chêne; maintenant c'est le contraire. » Au moyen âge, le linge était si rare que des princesses offraient en cadeau à leur fiancé une chemise et que l'usage général était de se dépouiller même de ce premier vêtement pour se mettre au lit. Aujourd'hui ce serait le comble de la misère d'être réduit à s'en passer. Quand le coton à ramages et la mousseline venaient des Indes, les dames riches pouvaient seules les porter; maintenant les ouvrières les dédaignent. Ainsi les progrès de la mécanique mettent de plus en plus d'objets à la portée du plus grand nombre. Mais la définition subsiste : Est luxe tout ce qui est en même temps superflu et cher.

M. Baudrillart fait une analyse à la fois profonde et fine des

(1) M. de Kératry nomme luxe « ce qui crée des besoins mensongers, exagère les besoins vrais, les détourne de leur but, établit une concurrence de prodigalité entre les citoyens, offre aux sens des satisfactions d'amour-propre qui enflent le cœur, mais ne le nourrissent pas et présente aux autres le tableau d'un bonheur auquel ils ne pourront atteindre. »

(2) *Die Grundlagen der Nationalökonomie*, IV, 2.

divers sentimens de l'homme qui donnent naissance au luxe. Il en trouve trois qu'il considère comme naturels et universels : la vanité, la sensualité et l'instinct de l'ornement.

La vanité d'abord. On veut se distinguer et paraître plus que les autres. Comme la foule admire la richesse et la puissance, on est heureux quand on passe pour puissant et riche. Voici un collier de perles fines : une femme le paie 50,000 francs. Est-ce pour posséder une chose belle? ou espère-t-elle en être embellie elle-même? Non, car des perles imitées sont plus régulières et ont autant d'éclat. Mais le collier, qui a coûté très cher, sera l'emblème et l'enseigne de son opulence. En la voyant, on dira : Elle est riche, — et ses rivales, qui le sont moins qu'elle, seront jalouses, ce qui ajoutera du piment au ragoût de la vanité. On cherche sa satisfaction, et pour ainsi dire, une existence factice dans l'opinion d'autrui. C'est un sentiment général et d'une étrange puissance. Quand l'opinion ne s'incline que devant la vertu, l'amour-propre ou la vanité devient un puissant stimulant pour le bien. Quand, au contraire, l'opinion adore la richesse, l'amour-propre pousse au luxe et à la corruption.

La vanité et le goût de la parure qu'elle engendre sont très marqués chez le sauvage qui se tatoue avant de se vêtir, et ils se raffinent chez l'homme civilisé, dans ce que l'on appelle le monde. Mais la haute culture et l'accroissement de l'empire de la raison les tempèrent et leur donnent une direction moins mauvaise. Jadis les hommes comme les femmes portaient des étoffes chatoyantes, des galons, des dentelles, des bijoux, et il en est encore de même en Chine et chez les peuples sauvages. Mais, depuis le commencement de ce siècle, les nations civilisées ont emprunté à l'Angleterre l'habit noir du quaker. Pour un homme, porter des diamans, même comme boutons de chemise, est du plus mauvais goût. La simplicité, le soin et l'extrême propreté constituent toute l'élégance masculine. Les femmes, au contraire, aiment encore, comme aux époques préhistoriques ou dans les îles du Pacifique, à se percer les oreilles pour y introduire certaines pierres, ou à s'entourer le cou de verroteries ou de petits morceaux de métal. Elles cherchent chaque année quelque nouvelle façon de rendre leurs vêtements plus incommodes et plus coûteux. Quel moyen de les guérir de cette infirmité, legs héréditaire de la barbarie primitive? Stuart Mill nous l'a dit dans son livre sur la condition de la femme. Donnez-lui l'instruction nécessaire pour qu'elle s'occupe des choses de l'esprit, et, comme l'homme moderne, elle cessera de se complaire dans la recherche des colifichets et des gris-gris. Chimère! dira-t-on, la vanité féminine est un mal incurable. Je n'en crois rien. Le christianisme a opéré ce miracle chez les quakers et dans les monas-

tères: pourquoi, allié à la culture de la raison, le sentiment de la justice ne le renouvellerait-il pas?

Le temps n'est pas si loin où Buckingham, à la cour de France, portait sur son habit assez de diamans pour qu'en les semant sur le parquet, il pût voir toutes les dames d'honneur de la reine se jeter à genoux et les ramasser. Si le frac noir a remplacé les habits de soie et les canons de dentelle, pourquoi un changement pareil ne se ferait-il pas dans le costume des femmes? Pendant toute l'antiquité classique ne se sont-elles pas contentées de la tunique de lin et de la chlamyde de laine fine? Comme le luxe ici a sa source dans la vanité, ce qu'il faudrait changer, c'est l'opinion. Si l'opinion était assez éclairée pour comprendre que le luxe est une chose barbare, enfantine, immorale, et surtout inique, la femme qui, aujourd'hui, se pare d'objets coûteux pour plaire et en imposer, se contenterait d'être belle ou jolie à peu de frais, ce qui est certes la façon la plus charmante de l'être.

C'est dans les orateurs de la chaire qu'on trouve les plus éloquentes condamnations du luxe recherché par la vanité. Bossuet a des traits admirables à ce sujet. « Voyez-moi cette femme dans sa superbe beauté, dans son ostentation, dans sa parure. Elle veut vaincre, elle veut être adorée comme une déesse du genre humain, mais elle se rend premièrement elle-même cette adoration; elle est elle-même son idole. » Et ailleurs : « Les hommes étalent leurs filles, pour être un spectacle de vanité et l'objet de la cupidité publique. Ils nourrissent leur vanité et celle des autres. » Et enfin ce passage d'une terrible énergie: « Cette femme ambitieuse et vaine croit valoir beaucoup quand elle s'est chargée d'or, de pierreries et de mille autres ornemens. Pour la parer, toute la nature s'épuise, les arts suent, toute l'industrie se consume. »

Cette sorte de luxe qui a sa racine dans les recherches de la sensualité est plus difficile à combattre, parce qu'au moins il s'agit ici de jouissances, très surfaites sans doute, mais cependant réelles, tandis que pour extirper le luxe d'ostentation il suffit d'en montrer le creux et la puérilité. M. Baudrillart fait, à ce propos, des réflexions très justes. « La matière est finie par sa nature, et la sensualité est bornée comme elle. Mais l'homme se fait l'illusion qu'elle ne l'est pas : il lui semble que jamais une jouissance ne lui a procuré tout ce qu'elle peut donner, et quand il en a épuisé une, il court après un autre plaisir. Les raffinemens se raffinent et ils en appellent de nouveaux. Combien, ici encore, de satisfactions factices qui n'ont de réalité que dans l'imagination! Quel prix attaché à des nuances qui ne se découvrent qu'aux experts! De même, l'amour-propre établit des supériorités sur des riens, et il y a des délicatesses fondées sur des dif-

férences à peine sensibles pour le vulgaire. La cherté ajoute à ces jouissances en joignant au charme de l'objet agréable par lui-même la saveur piquante de la difficulté vaincue. »

La vanité exalte la sensualité, mais souvent la sert très mal. L'extrême recherche et la trop grande abondance engendrent la satiété. Ainsi maintenant nos menus sont si chargés que la table des rois ne trouve rien à y ajouter, et toutes les variétés de vins fins défilent à la suite, de sorte que bientôt le palais blasé ne distingue plus rien, et qu'on mange au hasard. Qu'ils avaient plus de saveur et de charme, ces petits dîners d'autrefois, si bien dépeints par Brillat-Savarin, où l'on servait un vieux-cru auquel on faisait fête, et quelque plat bien soigné, chef-d'œuvre de l'art culinaire, que les appétits encore ouverts savaient apprécier à sa juste valeur! On dégustait tout avec componction, et au dessert éclataient en fusées les francs rires, les joyeux propos et la chansonnette. Pétillante gaîté de nos pères, qu'êtes-vous devenue? La poursuite des millions et le luxe vous ont tuée. L'homme n'a qu'un estomac, et, quoi qu'on en dise, ses besoins sont limités. On peut, sans trop de frais, accorder aux sens toutes les satisfactions réelles, et si l'on s'en tient au confort il ne ruinera pas. Mais ce qui coûte, c'est le désir de briller, l'ostentation. En celle-ci, en effet, il n'y a point de limites. Quand Cléopâtre avalait une perle dissoute dans sa coupe d'or, ou quand Héliogabale mangeait un plat de langues de rossignols, était-ce par sensualité? Les progrès dans l'art de produire peuvent nous apporter l'abondance de tout ce qui est utile, mais quand il s'agit de se distinguer des autres, il faut à tout prix consommer ce qui est cher et rare, et par conséquent détruire, en un moment, le résultat d'un long travail. En ceci consiste le fond et la perversité inhumaine du luxe. A cette variété de la démence espérons que le bon sens finira par mettre ordre.

M. Baudrillart trouve au luxe une troisième source, l'instinct de l'ornementation. Comme il le dit fort bien, « cet instinct ne se confond pas avec l'ostentation, même quand il y confine, ni avec la sensualité, même quand il y sert. » Il fait naître les arts décoratifs et l'art industriel. Il est bien primitif chez l'homme, puisque les races préhistoriques, qui habitaient des cavernes à l'époque glaciaire, ont gravé sur des fragmens d'os la figure des rennes et des castors qui vivaient alors dans nos contrées. Sans cesse cultivé et affiné, il est devenu le sentiment esthétique, l'amour du beau qui a créé tous les arts, l'architecture, la sculpture, la peinture, la céramique. Loin de le condamner, il faut l'entretenir et l'élever, car dans nos monumens publics il devient un agent de civilisation et une source de jouissances pures, désintéressées, accessibles en même temps au peuple tout entier. Appliqué dans la vie privée à

la décoration des habitations, des meubles, des ustensiles, et en tout au choix des belles formes, comme dans l'antiquité, il purifie le goût et devient ainsi un instrument de progrès.

Les animaux mêmes sont attirés par l'éclat des couleurs et peut-être par la beauté des lignes. Les naturalistes trouvent en ceci une des causes principales du perfectionnement des espèces. L'amour de la beauté produirait aussi l'amélioration de l'espèce humaine s'il n'était pas trop souvent contrarié par l'amour des richesses. Supprimez la dot ou établissez l'égalité des conditions, et le jeune homme beau et fort recherchera la jeune fille gracieuse et belle : de leur union sortiront des générations vigoureuses. Aujourd'hui un nain contrefait ou une méchante bossue, pourvu qu'ils aient le million, trouveront qui les prenne, et transmettront à leur descendance leurs défauts de conformation. Ainsi l'extrême inégalité gâte la race. L'amour du beau et l'instinct de l'ornementation sont donc choses bonnes en elles-mêmes, d'autant qu'ils ne poussent pas nécessairement au luxe, car ce n'est pas dans la cherté de la matière, mais dans l'harmonie des couleurs et dans la pureté des lignes qu'ils doivent se manifester. Une statue d'or ou d'argent couverte de pierreries révolte le goût. Les idoles de ce genre qu'on voit dans beaucoup de nos églises sont horribles. Mais quoi de plus charmant que ces petites statuettes de Tanagra en terre cuite, dont la matière première n'a pas coûté un sou! C'est aux époques de décadence de l'art que s'applique ce vers du poète : *Materiam superabat opus*, et qu'on a pu dire au sculpteur : « Ne pouvant faire Vénus belle, tu l'as faite riche. » M. Baudrillart montre bien la différence qui existe entre le luxe et l'art. « L'art poursuit la réalisation de l'idée du beau, ou bien la reproduction de certaines formes. Le luxe n'a qu'un but : paraître. L'objet de l'art est essentiellement désintéressé ; celui que le luxe se propose est au contraire égoïste. Qu'est-ce qu'aux yeux du luxe que ce beau lui-même, objet de la poursuite passionnée du véritable artiste épris de la perfection? Rien de plus que ce qui brille. Le luxe paie l'art comme il paie la matière; il achète les chefs-d'œuvre comme il prodigue l'or pour les bijoux et les étoffes. »

M. Baudrillart signale enfin comme s'ajoutant aux autres sources du luxe le goût du changement. Il se traduit principalement par les caprices de la mode. C'est là en effet un des fléaux de notre époque. Autrefois chaque pays avait sa façon de s'habiller, commandée souvent par les nécessités du climat ou par les produits locaux. Ces costumes nationaux, pittoresques, solides, durables se transmettaient de génération en génération. Aujourd'hui, dans le monde entier on s'habille de même, mais on change de mode, les femmes surtout, à chaque printemps. Une couturière en renom

invente une coupe nouvelle, et de Paris à Shanghaï comme de Londres à San-Francisco, c'est à qui l'adoptera, mettant au rebut les vêtemens de l'an passé. Les maux que produisent ces variations de la mode sont de divers genres, et M. Baudrillart les fait ressortir par quelques citations bien choisies. Tout d'abord ils rendent les esprits frivoles et les détournent de ce qui devrait les occuper. « Ceux qui se piquent d'élégance sont obligés de se faire de leurs habits une occupation considérable et une étude qui ne sert pas assurément à leur élever l'esprit, ni à les rendre capables de grandes choses. » Voilà le mal moral. Voici le mal économique bien décrit par J.-B. Say : « La mode a le privilège d'user les choses avant qu'elles aient perdu leur utilité, souvent même avant qu'elles aient perdu leur fraîcheur; elle multiplie les consommations et condamne ce qui est encore excellent, commode et joli à n'être plus bon à rien. Ainsi la rapide succession des modes appauvrit un état de ce qu'elle consomme et de ce qu'elle ne consomme pas. » Pour fabriquer une étoffe de soie, de laine ou de coton avec un dessin nouveau, il faut des frais de « premier établissement » des modèles, des cartons, des rouleaux d'impression; que sais-je encore? Ce qui ne se vend pas dans l'année devient un « solde » qui s'écoule au rabais. Certaines « dispositions » ne sont pas goûtées, restent pour compte et se cèdent à moitié prix. Toutes ces avances et ces pertes doivent, en somme, être couvertes par le total de la vente, sinon le fabricant ruiné cesserait de produire. Les changemens de la mode augmentent considérablement le prix de tous les objets auxquels ils s'appliquent.

Supposez comme autrefois un costume national invariable, la fabrication courante des étoffes qu'il emploierait se ferait à bien meilleur marché que celle de ces milliers de façons différentes que, chaque année, les modes du printemps et les modes de l'hiver font éclore. Eh quoi! dira-t-on, vous voulez nous imposer une assommante monotonie et nous priver du piquant de la nouveauté! Mais le meilleur emploi que l'humanité puisse faire du capital, de la science et du goût, est-ce donc de les mettre au service des marchandes de modes? Les femmes n'ont-elles rien de mieux à faire que de combiner des toilettes nouvelles, d'en parler et de se les envier? On peut concevoir des vêtemens qui seraient à la fois, suivant les saisons, les plus confortables et les plus élégans. L'hygiène et l'esthétique s'associeraient pour en décider l'étoffe, la coupe et les couleurs. Dès lors il faudrait s'y tenir. J'entends déjà qu'on s'écrie: Ah! grands dieux! pourquoi pas tout de suite la bure de la carmélite et la robe du capucin? Remarquons d'abord que c'est une pensée profonde qui a imposé aux ordres religieux un costume qui depuis dix-huit siècles est resté le même. C'est le

moyen de retirer l'âme humaine, au moins par un côté, des futilités où se complaît la vanité pour la mettre sur le chemin des choses éternelles. N'oublions pas non plus que, depuis les vases grecs les plus anciens jusqu'aux fresques des catacombes du IIIe et du IVe siècles, l'antiquité nous représente ses personnages vêtus de la même façon. L'oisiveté et l'élégance engendrent la frivolité, et la frivolité, les caprices de la mode. Quand on aura mis plus de justice dans les lois, plus d'élévation dans les âmes et plus de bon sens dans les cervelles, nous en reviendrons à faire comme les anciens.

II.

Après avoir analysé les sentimens du cœur humain qui donnent naissance au luxe, M. Baudrillart examine comment il faut le juger. Il se place entre l'école rigoriste, qui prêche le retranchement des besoins, et l'école du relâchement, qui considère le luxe comme chose agréable à l'individu et nécessaire à l'état, en même temps qu'indispensable au progrès de la civilisation. Il distingue entre le luxe honnête, permis, louable même, et le luxe abusif et immoral. Pour moi, je n'admets pas cette distinction, et je crois que l'école rigoriste a eu entièrement raison. Les condamnations prononcées contre le luxe, avec tant d'unanimité et d'éloquence, par les sages et les philosophes de l'antiquité, aussi bien que par les pères de l'église et par les orateurs de la chaire chrétienne, sont complètement justifiées par les recherches de la science moderne. Ils ignoraient l'économie politique, mais ils étaient inspirés par l'instinct du bien et de la justice ou, après l'Évangile, par le sentiment de la charité et de la fraternité humaines. Tout ce qui est vraiment luxe ne peut pas ne pas être immoral, injuste, inhumain. Écoutez comment en parle un des pères de l'économie politique : « Les personnes, dit J.-B. Say, qui par de grands talens ou un grand pouvoir cherchent à répandre le goût du luxe conspirent contre le bonheur des nations. »

Le luxe consiste, avons-nous dit, à consommer pour un besoin factice un objet qui a coûté beaucoup de travail. Lorsque le travail est si nécessaire pour procurer aux hommes de quoi satisfaire leurs besoins, quand tant d'êtres humains vivent encore dans un dénûment presque absolu, peut-il être légitime et bon d'employer une grande partie des forces que les capitaux et les ouvriers mettent à notre disposition pour produire un superflu dont souvent même il vaudrait mieux se passer? Pour mieux marquer en quoi je me hasarde à me séparer ici de l'opinion de M. Baudrillart, je prendrai un exemple qu'il me fournit lui-même, les diamans.

M. A. Blanqui avait écrit à propos du Kohinoor, de « la montagne de lumière » : « Les diamans m'ont toujours paru la chose la plus folle et la plus inutile, quoique les femmes les recherchent comme l'ornement suprême. » M. Baudrillart répond que la production des diamans représentait, en 1878, rien que pour les dix dernières années, une valeur de 350 millions, que plus de 20,000 ouvriers sont employés à chercher les pierres aux mines et plus de 3,500 lapidaires hollandais, belges et français à les tailler, gagnant de gros salaires : 3 francs pour les apprentis, et 15 ou 20 francs pour les maîtres. « Est-ce donc là, conclut-il, une simple inutilité? »

A mon avis, une chose peut valoir des sommes énormes et être non-seulement très inutile, mais même très nuisible. Les Chinois achètent aux Anglais pour 400 millions d'opium : c'est pis qu'une inutilité, c'est un poison, et l'empereur de la Chine ferait chose très sage en jetant à la mer toutes les caisses de cet abominable narcotique que l'Angleterre lui impose. C'est ce que j'ai appelé de fausses richesses. Prétendre que la richesse consiste dans le travail, n'est-ce pas, comme disait Bastiat, du *sisyphisme*, où l'on cherche l'effort pour l'effort? Je vois en effet des milliers d'ouvriers occupés aux mines ou dans les ateliers et recevant de bons salaires. Mais si les diamans qu'ils trouvent et qu'ils taillent n'ont d'autre effet que de surexciter de mauvais sentimens, la vanité chez celles qui les possèdent et l'envie chez celles qui n'en peuvent avoir, ne vaudrait-il pas mieux que ces pierres allassent rejoindre l'opium au fond de l'Océan? Si ces mêmes ouvriers étaient employés à faire des souliers, des bas et des chemises pour ceux qui en manquent, ne faudrait-il pas s'en féliciter? Je ne réclame pas de lois somptuaires, mais je vois avec plaisir un pays où, comme en Norvège et dans les cantons alpestres de la Suisse, si nul n'achète de diamans, tous ont de quoi se procurer le nécessaire. Le point capital et trop oublié est celui-ci : tout objet de luxe coûte beaucoup de travail ; ce travail ne peut-il pas être utilisé d'une façon plus rationnelle? Si vous considérez un individu isolé, cette vérité apparaîtra clairement. Est-il un homme assez insensé pour consacrer trois ans de son existence à se fabriquer un joyau qui en réalité ne lui servira de rien? Ce qui cache l'absurdité, c'est le phénomène de l'échange et le fait ordinaire que celui qui porte le bijou le commande à autrui. Mais si l'on considère l'humanité comme un seul homme, obligé de satisfaire à ses besoins par son labeur, on voit clairement que c'est folie d'employer une partie d'un temps si précieux à se tailler des diamans, quand elle marche encore souvent pieds nus. Les habitans d'un état disposent d'un certain nombre d'heures par jour : s'ils en consacrent la moitié à fabriquer des

futilités, il est inévitable que la moitié de la population manque du nécessaire. Un empereur de la Chine disait : « Si un de mes sujets ne travaille pas, il y a dans mes états quelqu'un qui souffre de la faim et du froid. » Creuser un trou pour le remplir, broder un devant de chemise ou monter des pierreries, ce n'est pas au fond travailler, car ce n'est pas produire.

Ce que je reprocherais à M. Baudrillart, ce n'est pas d'être trop indulgent pour ce qu'il appelle « le luxe abusif, » mais c'est d'admettre qu'il en est qui ne le soit pas. A mon avis, luxe et abus sont synonymes. Le mot lui seul, me semble-t-il, implique une idée de blâme. Quant au « luxe abusif, » il l'attaque avec une éloquente énergie. Écoutez plutôt : « On a eu raison de faire un axiome de cette proposition : Le luxe amollit. On n'a pas eu moins raison d'ajouter : Le luxe corrompt. Il détruit la virile énergie des âmes par des goûts de jouissances et d'orgueilleuses frivolités. Il tue l'esprit de sacrifice sans lequel nulle société ne subsiste, il ôte à la fois l'impulsion vive au bien et la résistance au mal. On vit pour les plaisirs : plus de chose publique. Historiens et moralistes sont unanimes à montrer la dissolution amenée par le culte des aises et des raffinemens, et par l'abaissement des caractères qui en est l'effet. » « Plus que jamais de nos jours la propriété oisive et dissipatrice paraît une anomalie choquante. On ne comprend pas aujourd'hui des droits sans devoirs. Le luxe décrédite donc moralement la propriété, qui se dissipe en frivolités et en mauvaises œuvres. » Lisez encore cette belle page où M. Baudrillart résume le réquisitoire de Rousseau contre les villes, en regard duquel, ajoute-t-il, il faudrait toutefois placer la statistique des avantages qu'elles procurent et des vertus qu'elles développent. « Les villes sont des foyers de luxe et de corruption! C'est là que les besoins sont surexcités par mille stimulans, que s'entassent toutes les délices qui n'attendent pas le désir, mais le provoquent. Là naît la contagieuse émulation des vanités et de tous les vices. Les arts frivoles s'établissent au préjudice des arts utiles, et ce superflu, qui sert seulement à quelques-uns, prime, étouffe les arts nécessaires qui sont profitables à tous. On y est à chaque instant frappé par le contraste révoltant du faste excessif et de l'extrême misère, par le spectacle des haillons et de la nudité qui y côtoient tout l'appareil de l'opulence. Là de splendides demeures; ici pas même un foyer. Là le vice élégant et joyeux; ici le vice brutal, le crime voulant à la fois se venger et jouir de cette richesse qui l'écrase. Partout la tentation; des boutiques par milliers, remplies de tout ce que le pauvre n'a pas, étalant l'or, les bijoux, les toilettes. De là la haine, l'envie entrant dans l'âme du pauvre, la dévorant en secret pour faire de temps à autre explosion dans des

séditions où celui qui n'a rien réclame sa part de jouissance. » Que pourrait dire de plus l'adepte le plus fervent de cette école rigoriste que cependant M. Baudrillart taxe d'exagération? C'est qu'il croit qu'un certain luxe, — modéré et moral bien entendu, — est indispensable comme stimulant au travail et que la recherche du nécessaire n'y suffirait pas. Je ne puis aucunement partager cette opinion, mais il faut que je dise pourquoi.

J'admets, avec Stuart Mill, que pour faire sortir des peuplades encore sauvages de l'espèce d'inertie animale et presque végétative où elles vivent plongées, il puisse être bon de leur donner des besoins nouveaux, afin qu'elles travaillent et qu'elles s'ingénient pour les satisfaire. Mais chez les populations européennes ce n'est pas le désir de consommer qu'il faut stimuler. « Voyez cependant, dit M. Baudrillart, ces malheureux entassés dans les caves de Lille ou dans les taudis de Londres. Ils se plaisent dans leur saleté et dans leurs ténèbres et n'en veulent pas sortir. » Je le demande, ce reproche est-il bien fondé? Ils travaillent pourtant, ils peinent pour subsister. Peut-on leur faire un grief de ce que le salaire insuffisant qu'ils obtiennent les relègue dans des trous où un fermier ne logerait pas ses chiens ou ses porcs? Le très grand nombre des hommes, même dans un pays riche comme la France, n'a ni le logement, ni l'ameublement, ni le vêtement, ni la nourriture que commande l'hygiène, et tous certainement désirent l'avoir. Comment ce désir du nécessaire ne suffirait-il pas pour stimuler au travail? C'est l'unique ressort de ceux qui font œuvre de leurs bras, et ce sont précisément les oisifs qui recherchent le superflu.

« Mais, ô prétendus sages, s'écrie M. Baudrillart, que feriez-vous de ces milliers d'artistes, de ces centaines de mille ouvriers qui travaillent les métaux, les étoffes, l'ivoire, le bois, les gemmes avec un goût infini? » Quelques pages plus loin, l'éminent économiste répond lui-même à cette question en réfutant ceux qui prétendent que « la France produit trop. » — « Que produit-elle donc de trop cette France bienheureuse? Ce n'est pas l'ensemble des choses utiles ou agréables à la vie, quand il y a tant de pauvres! Que l'on désigne donc cet objet produit surabondamment. Est-ce la laine, quand il y a tant de gens qui ont froid? Est-ce le blé, quand il y en a tant qui manquent de pain? » Les ouvriers qui travaillent l'ivoire et les gemmes produiraient cette laine et ce blé qui, dites-vous, font défaut encore aujourd'hui, et le problème se trouverait résolu. Même quantité de travail, mais travail plus utile. « Mais, dit encore notre auteur, vous ne pouvez pas distinguer le superflu que vous prétendez proscrire, du nécessaire que vous désirez multiplier. » — Sans doute, la notion de luxe est relative et dépend

des moyens de produire; ce qui est un superflu aujourd'hui ne le sera plus demain, si les progrès de la mécanique le mettent à la portée de tous. Toutefois, d'après moi, la distinction est toujours facile à faire : un objet vaut-il la peine que je prendrais et le temps que j'emploierais à le confectionner moi-même? Si oui, ce n'est pas du luxe et j'ai raison de me le procurer; mais si pour l'obtenir je détourne le travail humain d'une destination où il serait plus utile, j'ai tort. Je sacrifie le nécessaire au superflu. Je fais un mauvais usage de mes forces ou de celles de mes semblables.

M. Baudrillart intitule ainsi un de ses paragraphes : *Le peu de développement des besoins : signe d'infériorité. Les besoins matériels en rapport avec le développement moral.* Ceci est vrai au début des civilisations et cesse de l'être plus tard. Sous l'impulsion du besoin, l'homme se livre au travail, d'abord avec les outils les plus grossiers, un silex brut, un bâton durci au feu, une arête de poisson, un fragment d'os aiguisé en pointe, puis avec des instrumens en métal de plus en plus perfectionnés. Bientôt, il coordonne des observations sur les forces naturelles. La technique et la science en naissent. Les relations sociales s'établissent, les mœurs deviennent plus douces. L'agriculture fait de l'ordre et de la paix l'intérêt de tous ceux qui s'y livrent. L'homme cesse d'être une variété des carnassiers, dont tout le temps se passe à chercher la proie, à la dévorer et à la digérer. Le loisir, résultat de la productivité plus grande du travail, lui ouvre les horizons de la vie intellectuelle et morale. Comme le dit parfaitement M. Baudrillart, « en modifiant les choses, c'est sa propre éducation que l'homme fait. Il ne les transforme jamais autant qu'il s'est transformé lui-même en y appliquant ses efforts libres et réfléchis. Le travail a fait un nouveau monde. Osons le dire, il a fait un nouvel homme. Allons plus loin encore : il a fait l'homme. Travailler, c'est se posséder. Travailler, c'est prévoir. Travailler, c'est connaître le rapport des moyens aux fins. Est-ce tout? Non : c'est aussi s'engager aux autres hommes et demander qu'ils s'engagent de la même façon; c'est la vraie société qui commence. Elle ira s'étendant peu à peu aux limites du monde par la communication des idées, par les échanges de services et de produits de tout genre. » Ce bel éloge du travail est complètement justifié tant qu'il s'applique à produire le nécessaire. Quand il est consacré à créer des inutilités, c'est un coupable gaspillage du temps, qui est l'étoffe de la vie et qui nous est donné pour des fins plus hautes; c'est un vol fait à la culture de l'esprit et aux relations de sentimens avec la famille et avec l'humanité.

Le développement des besoins est si peu le signe du progrès de la civilisation que c'est aux époques de relâchement, de corruption et de décadence qu'ils se multiplient et se raffinent le plus.

L'empire romain nous en offre l'exemple et la preuve. Roscher a écrit une excellente page à ce sujet. C'est alors qu'on poursuit l'impossible, et que le luxe cherche dans ce qui est pervers le comble de la jouissance. Comme dit Sénèque de Caligula : *Nihil tam efficere concupiscebat, quam quod posse effici negaretur. Hoc est luxuriæ propositum gaudere perversis.* On veut faire violence à la nature. Tel empereur réunit Baïes à Pouzzoles par un pont sur la mer, uniquement pour y faire passer son char triomphal. Tel autre fait abattre et élever des montagnes. Le comédien Æsopus offre à ses convives un plat de langues de perroquets qui avaient appris à parler : cela lui revint à 120,000 francs. Hortensius arrosait ses arbres de vin. Je n'insiste pas : ces insanités de la soif des jouissances sont suffisamment connues. Le développement du besoin est-il ici en rapport avec le développement moral?

Les économistes, je le sais, et l'opinion à leur suite, mesurent d'ordinaire le degré de civilisation d'un pays à sa puissance productive. Si l'on arrive à aligner des milliards pour compter le nombre de kilogrammes de fer et de mètres de cotonnade fabriqués ou de marchandises exportées et importées, on considère que le but est atteint. Dans tel pays, les riches mettent l'univers entier à contribution pour orner leurs palais et pour couvrir leurs tables. Dans les cités, à l'éclat aveuglant du gaz, derrière les glaces des vitrines, flamboient les pierreries taillées, l'or ciselé et les soieries aux mille couleurs. Cependant un million de pauvres vivent officiellement d'aumônes, un tiers de la population est illettré, un autre tiers n'a pas le nécessaire, et il faut agrandir les prisons et proclamer la loi martiale. N'importe : ce pays est le plus civilisé de l'univers. Ailleurs on trouve de braves campagnards, propriétaires de leurs maisons et de leurs champs, se procurant par leur travail tout ce qui est indispensable. Nul ne manque d'un certain degré d'aisance et d'instruction. Mais on ne voit de luxe nulle part. Ce pays est considéré comme très arriéré. Voilà les jugemens habituels aujourd'hui. Je les crois superficiels, faux et même funestes, par les conséquences qu'ils produisent.

L'homme a une double vie, et par suite deux ordres de besoins : vie du corps, d'où besoins corporels; vie de l'esprit, d'où besoins intellectuels. Celui qui vit plongé dans les sens, s'il commande, en vertu de la richesse ou du pouvoir, au travail de milliers d'hommes, n'hésitera pas à l'employer à satisfaire toutes ses fantaisies poussées jusqu'à la démence par la poursuite insatiable de la jouissance, *lassata sed non satiata.* Celui, au contraire, qui vit de l'esprit, n'aura guère de besoins matériels et ira même jusqu'à négliger les plus essentiels. Vous aurez d'un côté Héliogabale ou, mieux encore, ce type de la sensualité et du luxe de la Rome impériale,

Trimalcion ; de l'autre, saint Jean-Baptiste, vivant de sauterelles, ou saint Paul gagnant de quoi subsister en faisant des nattes, comme plus tard Spinosa en polissant des verres de montre. Le plus grand des artistes, Michel-Ange, disait à son ami Condivi : « Quoique riche, j'ai toujours vécu comme un pauvre. — Oui, lui répondit Condivi, vous avez vécu pauvrement parce que vous avez toujours donné richement. » Où se trouve le plus grand développement moral ? — Un certain degré de culture crée des besoins, un degré plus élevé en retranche. Tout ce qui est donné aux besoins rationnels est légitime et bon, parce qu'il faut bien entretenir les forces du corps, sans lesquelles le travail intellectuel devient difficile ou impossible. Mais ce qui est accordé aux besoins factices est immoral et mauvais, parce que c'est autant de pris sur le bon emploi du temps et de soi et des autres. Ces grands réformateurs qui ont changé en tout pays la direction de la pensée, Moïse, Socrate, le Bouddha, Jésus, ont vécu de peu. Ce n'est pas au sein des délices que s'allume la flamme qui purifie l'humanité. On pourrait presque dire que la grandeur morale n'est pas en proportion, mais en raison inverse des besoins (1).

Examinons un autre ordre d'idées. Bastiat, qui dans plusieurs de ses écrits, prêche la modération des désirs, dans ses *Harmonies Économiques* est entraîné, comme malgré lui, à justifier le luxe, et par une raison qui paraît très sérieuse. « Il n'est pas possible, dit-il, de trouver une bonne solution à la question des machines, à celle de la concurrence extérieure, à celle du luxe, quand on considère le besoin comme une quantité invariable, quand on ne se rend pas compte de son expansibilité indéfinie. » Pour résoudre les questions économiques, il faudrait donc, d'après lui, pousser les hommes

(1) M. Renan a écrit à ce sujet une page qui ne s'oublie pas : « L'erreur n'est pas de proclamer l'industrie bonne et utile, mais d'attacher trop d'importance à certains perfectionnemens. En cet ordre de choses, le bien une fois obtenu, le raffinement est de peu de prix ; car si le but de la vie humaine est le bonheur, le passé, sans aucune de ces superfluités, l'a fort bien réalisé, et si, comme le pensent à bon droit les sages, la seule chose nécessaire est la noblesse morale et intellectuelle, ces accessoires y contribuent pour assez peu de chose. L'histoire nous offre d'admirables développemens intellectuels et des âges d'or, de bonheur qui se sont produits au milieu d'un état matériel très grossier. La race brahmanique dans l'Inde a atteint un ordre de spéculations philosophiques que l'Allemagne seule de nos jours a dépassé, tout en restant pour la civilisation extérieure au niveau des sociétés les moins avancées. L'incomparable idéal de l'Évangile, où le sens moral se déploie avec de si merveilleuses délicatesses, nous transporte au milieu d'une vie simple comme celle de nos campagnes et où les complications de la vie extérieure n'occupent presque aucune place... Loin que les progrès de l'art soient parallèles à ceux que fait une nation dans le goût du *confortable* (je suis obligé de me servir de ce mot barbare pour exprimer une idée peu française), il est permis de dire, sans paradoxe, que les temps et les pays où le confortable est devenu le principal attrait du public ont été les moins doués sous le rapport de l'art. (*Essais de morale et de critique : La poésie de l'exposition.*)

à multiplier et à raffiner sans cesse leurs besoins, et l'économie politique se mettrait ici en opposition complète avec les enseignemens de la morale tant antique que chrétienne. Bastiat le comprend. « J'entends, dit-il, qu'on me crie : Économiste, tu bronches déjà. Tu avais annoncé que ta science s'accordait avec la morale, et te voilà déjà justifiant le sybaritisme. » C'est ce qu'il fait sans nul doute. Et que répond-il à l'objection? « O philosophe austère qui prêches la morale, te contentes-tu de satisfaire les besoins de l'homme primitif? » Cette réponse n'en est pas une. Qu'importe ce que fait le philosophe? Il n'en est pas moins certain que Bastiat, ainsi qu'il le dit lui-même, déclare le sybaritisme nécessaire.

Voici comment il est conduit à cette déplorable contradiction, qui semble résulter, il faut bien l'avouer, des doctrines de l'économie politique orthodoxe. La machine abrège le travail : plus, par conséquent, les machines se multiplient et se perfectionnent, moins il faut d'heures de travail pour obtenir les mêmes produits. Diminuer les heures de travail, c'est diminuer la demande des bras et mettre un nombre croissant d'ouvriers hors d'emploi. Pour leur conserver de l'occupation, il faut donc qu'à mesure que les besoins actuels sont satisfaits avec moins d'efforts, de nouveaux besoins naissent pour utiliser les heures de travail devenues disponibles par le perfectionnement des engins mécaniques et des procédés techniques. C'est ainsi que « l'expansibilité » indéfinie des besoins est indispensable pour empêcher que le progrès indéfini de la science et de la mécanique ne supprime un nombre toujours plus grand d'ouvriers. C'est, en effet, le spectacle que nous présente le développement économique. A mesure qu'il a été pourvu plus facilement aux nécessités de la vie, les besoins factices ont commandé cette masse innombrable d'inutilités élégantes et coûteuses qui encombrent nos boutiques et qu'achètent de plus en plus les consommateurs. Il faut par conséquent, à moins de supprimer des machines, pousser au sybaritisme ou se résigner à l'élimination d'un nombre croissant de travailleurs. C'est ainsi que certaine économie politique s'inscrit en faux contre la morale traditionnelle.

Comme je ne puis admettre que les moralistes de l'antiquité et les pères de l'église aient eu tort de nous recommander de borner nos appétits et nos concupiscences, je crois qu'il doit y avoir à cette question des machines une autre solution que celle indiquée par Bastiat. A mon avis, la voici.

La machine produisant plus vite peut nous procurer ou plus de commodités ou plus de loisirs. Je prétends que, quand nos besoins rationnels seront satisfaits, ce qu'il faudra lui demander, ce n'est pas de créer du superflu pour satisfaire des besoins factices, mais du loisir pour cultiver notre esprit et pour jouir de la société de

nos semblables et des beautés de l'art ou de la nature. Je compare l'humanité à Robinson dans son île. Rien que pour subsister, Robinson doit d'abord travailler du matin au soir ; mais plus tard, grâce à toute espèce d'engins perfectionnés, il se procure en six heures de travail tout ce qu'exigent ses besoins rationnels. Ira-t-il employer les six heures dont il dispose désormais à se fatiguer encore pour se revêtir de galons, de velours, de soieries brochées et de dentelles? Non, plus il aura d'élévation et de culture, moins il songera à de semblables puérilités. Il voudra jouir de Dieu, de lui-même et de la nature. On a appelé la machine l'émancipatrice de l'humanité. C'est faux, si elle doit nous enfoncer davantage dans la matière, en affinant la sensualité: c'est vrai, si elle affranchit l'humanité d'une grande partie de ce dur labeur au prix duquel elle obtient sa subsistance. Il est douteux, a dit Stuart Mill, que toutes nos machines aient diminué d'une heure le travail d'un seul être humain. Loin de là, on peine plus aujourd'hui que jadis. Autrefois la nuit apportait aux humains, comme dit le poète latin « le doux sommeil et l'oubli des soucis. » Maintenant, par suite de l'activité plus grande de l'industrie, que de gens qui travaillent toute la nuit dans les mines, dans les sucreries, sur les bateaux à vapeur, sur les chemins de fer, dans les postes et les télégraphes, partout enfin! La vie, dans nos pays civilisés, est devenue bien plus intense et la dépense de forces nerveuses bien plus grande. Tous, du haut en bas de l'échelle sociale, depuis le ministre qui succombe à la masse d'affaires qui l'accablent, jusqu'au mineur au fond des houillères, nous devenons les esclaves d'un gigantesque engrenage social dont le mouvement s'accélère sans cesse. Ce n'est pas ainsi que la machine affranchira le genre humain. Elle doit lui apporter, après la satisfaction de plus en plus facile de ses besoins rationnels, plus de loisirs et, par suite, une plus grande culture intellectuelle.

Mais, dira-t-on, qu'est-ce que « ces besoins rationnels dont vous parlez sans cesse? » Qui tracera la limite? Voulez-vous donc nous ramener à vivre de glands et à nous vêtir de la dépouille des animaux? — J'entends par besoins rationnels ceux que la raison avoue et que l'hygiène détermine. Celle-ci peut dire très exactement quels sont pour chaque climat et chaque saison la nourriture, le vêtement, les conditions de logement convenables. Ajoutez-y les accessoires peu coûteux que le progrès de l'industrie met à la disposition de toutes les bourses. J.-B. Say définit avec raison, selon moi, le luxe « l'usage des choses rares et coûteuses. » Un objet coûteux représente beaucoup de travail et de temps, S'il ne satisfait qu'un besoin factice, on a tort de le commander. La limite entre les consommations rationnelles et celles qui ne le sont pas n'est pas difficile à tracer. La satisfaction que vous procurera un objet vaut-

elle le temps et l'effort nécessaires pour le produire? Telle est la question qui aidera à décider chaque cas particulier. M. Baudrillart voit le luxe surtout dans le superflu. Je suis plutôt de l'avis de J.-B. Say, qui le voit dans ce qui est cher. Pour prendre les exemples cités par M. Baudrillart, un éventail japonais de 10 centimes, un miroir de quelques francs sont peut-être du superflu; mais comme ils ne coûtent qu'une très minime somme de travail, la satisfaction qu'ils procurent vaut ce petit sacrifice. Quand le cultivateur boit son vin, qu'il vendrait peut-être quatre sous le litre, ce n'est pas du luxe. Quand un crésus boit du vin de Johannisberg à 40 francs la bouteille, la dépense est pour lui relativement moindre; il n'en consomme pas moins l'équivalent de vingt jours de travail. Ces vingt jours ont été prélevés sur le temps total dont dispose l'humanité pour satisfaire à ses besoins essentiels, et quel avantage ont-ils procuré? La dégustation fugitive d'un certain bouquet à peine appréciable par les plus fins palais. Nul n'hésitera à dire que c'est du temps mal employé. Ceci échappe à la foule sous les complications de l'échange, et néanmoins elle en a, pour ainsi dire, l'intuition, car elle s'indigne de certaines dépenses folles, même faites par ceux qui peuvent se les permettre sans se ruiner. C'est un gaspillage qui crie vengeance, dit-elle. C'est, en effet, le gaspillage du temps de l'humanité, alors que celle-ci souffre encore trop souvent du froid et de la faim. Que Dieu jette un regard sur cette terre, et qu'il y voie des millions d'hommes occupés à confectionner des choses inutiles, comme des bijoux et des dentelles, ou des choses nuisibles, comme l'opium et les spiritueux, et à côté d'eux des millions d'autres hommes dans un dénûment extrême. Que notre race lui paraîtra sotte, puérile, barbare! Elle passe son temps à se fabriquer des colifichets et des chiffons et elle n'a pas de quoi se nourrir et se vêtir! Tel est aussi le jugement des pères de l'église éclairés par les lumières de l'Évangile et celui des pères de l'économie politique instruits par les analyses de la science, avant que les sophismes justifiant le luxe eussent envahi les chaires de nos églises et celles de nos universités.

III.

On peut considérer le luxe à trois points de vue différens. D'abord pour l'individu isolé : en quelles limites la recherche dans la satisfaction des besoins est-elle utile au développement normal des facultés humaines? Question de morale. En second lieu, jusqu'à quel point le luxe est-il utile ou nuisible à l'accroissement de la richesse? Question économique. En troisième lieu, le luxe est-il compatible avec une équitable répartition des produits et avec le

principe que la rémunération de chacun doit être en proportion du travail utile effectué? Question de droit et de justice. Ce troisième aspect du problème n'a guère été approfondi, parce qu'on n'avait pas vu clairement que les principes juridiques doivent s'appliquer à la répartition économique des produits. N'oublions pas cependant que le christianisme, ayant fait de la charité un devoir strict, a toujours condamné le luxe, parce qu'il consacre à des dépenses superflues, et par cela même immorales, la part qui devrait, d'après lui, revenir aux pauvres.

Considérons d'abord le luxe au point de vue de l'individu. Lui est-il utile ou nuisible? Je suppose ici qu'il n'ait pas à s'inquiéter de ses semblables ni à se demander ce qu'exige de lui la charité ou la justice. Pour résoudre la question, il faut voir en quoi consiste le bien de l'homme et quelle est sa fin ou sa destinée. Le but à poursuivre est évidemment le développement normal de toutes ses facultés et le bonheur qui doit en résulter. Ici les pessimistes m'arrêteront peut-être pour me dire que plus nos facultés sont développées, plus elles nous deviennent des sources de souffrances, que « l'homme qui pense est un animal dépravé, » que la brute est plus heureuse que le prétendu roi de la création, que la plante l'est plus que la brute et le minéral plus que la plante, et qu'en somme le comble de la félicité serait le non-être, le nirvana bouddhique. Je ne m'arrêterai pas à discuter la doctrine du pessimisme. Quoi que puissent dire Schopenhauer et Hartmann, il semble difficile de croire que cette immense évolution qui part de la matière diffuse et amorphe, à l'origine, pour aboutir, après une série infinie de transformations, à l'intelligence humaine et à la personnalité consciente, soit un progrès ininterrompu dans le malheur et un acheminement vers la désespérance finale. Tout être, dès que la vie apparaît, aspire à se conserver, à se perpétuer, à grandir, à s'étendre. C'est la loi universelle de la vie, et l'idée que son accomplissement doit être accompagné de satisfaction s'impose, semble-t-il. Nous devons donc tendre à la perfection, et même, s'il était vrai que notre félicité n'augmente pas à mesure qu'on s'en approche, ne pourrait-on pas y voir la preuve que notre destinée ne s'accomplit pas tout entière ici-bas?

La perfection pour l'homme consiste dans le plein développement de toutes ses forces, forces physiques et forces intellectuelles, et de tous ses sentimens, sentimens d'affection et dans la famille et dans l'humanité, sentiment du beau dans la nature et dans l'art.

Ici se présentent deux types différens de perfection humaine : le type de la perfection conçu par le christianisme et le type conçu

par l'antiquité. La perfection chrétienne me paraît très supérieure en ce qu'elle impose à l'égard de nos semblables, de nos frères, comme elle dit admirablement, des devoirs de justice et de charité que les philosophes anciens n'ont entrevus que d'une façon très confuse et très mêlée. Mais elle s'est trop peu inquiétée de l'individu parce que, conçue dans l'idée que le monde allait bientôt finir, elle n'avait en vue que le royaume des cieux, qui était proche. De là ce caractère ascétique de la conception de la vie qu'on a tant reproché au christianisme et qui s'explique tout naturellement par ses idées eschatologiques. Si ce monde doit finir bientôt, comme l'ont cru les premiers chrétiens, et si le Seigneur doit venir en son « règne avant qu'une génération ne passe, » ainsi que l'annonçait l'Évangile, c'est-à-dire la bonne nouvelle de la palingénésie imminente, l'homme prévoyant ne doit pas faire autre chose que se préparer à ce prochain avènement. Ce n'est donc pas au christianisme ascétique qu'il faut demander la règle de l'homme isolé. Pris trop à la lettre, il nous conduirait à la vie de l'anachorète ou même du stylite.

La Grèce nous offre ici l'exemple à suivre. Le jeune Grec cultive à la fois, par l'exercice, les muscles de son corps et les facultés de sa raison. Il passe sa matinée au gymnase et son après-midi à converser, en plein air, avec les savans et les sages. Il atteint ainsi à cet idéal : *Mens sana in corpore sano*. Dans un excellent livre sur l'éducation, Herbert Spencer dit très justement que la chose essentielle est de « se constituer une bonne santé; car que servent le rang, les honneurs et la richesse à un malade ou à un valétudinaire? » La vie grecque, que les jeunes Anglais imitent dans leurs universités, sera donc notre idéal. Il n'y manque que le travail manuel, dont l'antiquité se déchargeait sur l'esclave. Grande faute, disons mieux, grand crime, car c'était la violation d'une loi naturelle, et elle en a été punie par une irrémédiable décadence. Le travail est imposé à tout homme par la nature même. Nous avons des besoins et en même temps une intelligence servie par des organes pour nous procurer de quoi satisfaire ces besoins. Tous les êtres organisés vivent ainsi par un effort personnel. Si nous rejetons sur les autres tout le travail nécessaire pour nous faire subsister, nous en sommes punis par l'anémie, par les dyspepsies, les vapeurs, le *spleen*, en un mot, par tous les maux et les dégoûts de l'oisif ennuyé et blasé. L'homme qui voudra obéir aux lois de la nature, afin de conserver longtemps ses forces et sa santé, exécutera et s'imposera quelque exercice corporel. Les anciens n'y manquaient pas, ils consacraient une bonne partie du jour à assouplir et à fortifier leurs muscles dans les bains ou au champ de Mars. Pour l'homme moderne, qui ne doit pas être doublé d'un esclave, les exercices de

gymnastique sans but économique doivent être complétés par le maniement des armes et par un certain travail manuel vraiment utile. Ceci éloigne déjà la mollesse et le trop grand raffinement.

La vie antique était élégante, mais simple. A Athènes et à Rome, l'homme, même aisé et riche, n'encombrait pas sa demeure de cette quantité d'objets que nous considérons maintenant comme indispensables. Entrez dans une maison de Pompéi : vous saisissez sur le vif la façon dont les anciens entendaient l'existence. Tout d'abord la recherche du beau y occupait la première place. L'art embellissait tout, les forums, les bains, les temples, toutes les parties des habitations privées, les cours, les jardins, les murs, les meubles et jusqu'aux plus humbles ustensiles de cuisine. Mais les besoins étaient restreints, et les moyens de les satisfaire peu nombreux. Les chambres à coucher ressemblent à des cellules de couvent : il n'y a place que pour un lit, une chaise et un petit coffre. Le mobilier d'un ouvrier d'aujourd'hui n'y entrerait pas. Les vêtemens étaient aussi simples que ceux de nos moines ; une tunique de lin et un manteau de laine sans formes, rien qu'un morceau d'étoffe qui se drapait sur l'épaule. On comprend pourquoi les garde-robes n'existaient pas. Les changemens de la mode étant inconnus, le costume est resté le même pendant plus de mille ans. Dans ses repas, l'homme antique était sobre. Rappelez-vous le souper d'Horace, qui était cependant un épicurien :

> Vivitur parvo bene cui paternum
> Splendet in mensa tenui salinum.

A Athènes, les gens du plus haut rang vivaient de peu, comme un Napolitain aujourd'hui. Chacun d'eux aurait pu répéter le mot du philosophe : *Omnia mecum porto*. Ces repas monstrueux à la Trimalcion, ces dépenses extravagantes de quelques empereurs sont la démence de la toute-puissance. Rien de semblable ne se rencontre en Grèce, ni même à Rome, dans la vie ordinaire. L'homme antique, ayant réduit ses besoins, pouvait consacrer tout son temps à la culture de ses facultés, aux jouissances esthétiques ou aux soins de l'état, à la gymnastique, à la philosophie, aux lettres, au théâtre, à la politique.

L'inconvénient du luxe moderne et des mille recherches du confort est double. D'abord il dévore le temps nécessaire pour gagner l'argent que ces futilités exigent, et ensuite ce qu'il reste de loisir est employé à le dépenser. L'homme tout entier est ainsi pris dans les engrenages des poursuites matérielles : il ne reste rien pour la vie de l'esprit et du cœur. Considérez l'existence de ce financier qui compte ses millions par centaines ; ses affaires, ses calculs, ses

cliens ou ses associés lui prennent tout le jour, et même le soir, au milieu des plaisirs qu'il recherche et dont il ne jouit pas, il songe encore aux opérations qui peuvent accroître cette fortune dont le revenu dépasse déjà des milliers de fois tous les besoins qu'il peut rêver (1). Il est comme accablé sous la masse de ses biens. Sans doute il peut être un rouage utile dans l'œuvre générale de la production, mais est-il dans la voie qui mène à la perfection et au bonheur? L'homme sans besoins est sans soucis. Il a la gaîté de l'alouette ou du « savetier » qui chante dès l'aurore. Grâce aux merveilles de la science et de la technique, nous produisons tant de richesses que, quand la statistique groupe les chiffres qui la mesurent, on demeure confondu, et cependant notre siècle est préoccupé, tendu et triste. On ne rit plus, on ne s'amuse plus comme autrefois. Partout on ne voit qu'effort et déception.

Bossuet traite ce point dans son *Traité de la concupiscence* en un langage dont on ne peut assez admirer la force et la magnificence. « Le corps, dit-il, rabat la sublimité de nos pensées et nous attache à la terre, nous qui ne devrions respirer que le ciel. » Entendez-vous le grand orateur : comme d'un mot, il nous montre où doivent tendre nos efforts. « Pourquoi, continue-t-il, tournez-vous vos nécessités en vanité? Vous avez besoin d'une maison comme d'une dépense nécessaire contre les injures de l'air : c'est une faiblesse. Vous avez besoin de nourriture pour réparer vos forces qui se perdent et se dissipent à chaque moment : autre faiblesse. Vous avez besoin d'un lit pour vous reposer dans votre accablement et vous y livrer au sommeil qui lie et ensevelit votre raison : autre faiblesse déplorable. Vous faites de tous ces témoins et de tous ces monumens de votre faiblesse un spectacle à votre vanité, et il semble que vous vouliez triompher de l'infirmité qui vous environne de toutes parts. » Parfois Bossuet pousse la doctrine du renoncement jusqu'à l'ascétisme, mais au fond n'a-t-il pas raison? Chacun de nos besoins n'est-il pas une faiblesse, un asservissement et une tentation de sacrifier le bien et la justice à la sensualité? La dignité de la vie, la fierté de la conduite, la fidélité à ses opinions dépendent souvent de la simplicité de l'existence. Moins vous aurez de besoins, plus vous serez libre de faire ce que le devoir commande, et moins dans les grandes circonstances, — choix d'une carrière, d'une compagne ou d'un parti politique, — vous aurez à écouter les suggestions de la cupidité.

En Angleterre, nous raconte Helvétius, dans son livre *de l'Esprit*,

(1) « Vous voyez à Paris un homme qui a de quoi vivre jusqu'au jour du jugement, qui travaille sans cesse et court risque d'accourcir ses jours pour amasser de quoi vivre. » (Montesquieu, *Lettres persanes*.) Ainsi ont vécu ces princes du divitisme à New-York, Astor, Vanderbilt et Stewart, qui ont laissé chacun plus d'un demi-milliard

un ministre va trouver un membre des communes de l'opposition, pour acheter sa voix, ainsi que cela se pratiquait alors. Le *commoner* dînait d'une épaule de mouton et buvait de l'eau pure. « J'aurais cru, lui dit-il, que la simplicité de mon repas m'aurait préservé de l'injure de vos offres. » La mémoire du plus grand des orateurs de la révolution française est ternie par sa vénalité. Pourquoi Mirabeau consent-il à toucher une pension sur la cassette du roi, sinon pour soutenir son luxe et ses déréglemens? Quoi qu'on ait dit, j'admire Jean-Jacques refusant tous les dons qu'on lui offre et s'obstinant à vivre, dans sa chambrette, du prix des musiques qu'il copie. Diogène voyant un homme qui boit de l'eau dans le creux de sa main, jette son écuelle pour faire comme lui. Économiquement il a tort, car il y a plus d'agrément et il faut moins d'efforts pour boire dans un verre que dans sa main; mais le sentiment qui le guidait était, à mon avis, sensé. Discutant un jour la question du luxe, je souhaitai d'avoir, au lieu de nos pieds qu'il faut préserver des cailloux, des épines et de l'humidité, des sabots de cheval qui nous dispenseraient des bas, des chaussures et des souffrances qu'ils occasionnent. On appela mon système le *sabotisme*, et on le trouva ridicule. Je persiste à croire avec Bossuet que nos besoins sont des faiblesses qui nous détournent du ciel et nous plongent dans les intérêts terrestres. Sans besoins nous serions semblables à ces lis de l'Évangile, « qui ne tissent ni ne filent, » ou à ces rentiers qui cherchent tour à tour les plus agréables et les plus beaux lieux du monde pour jouir à l'aise des splendeurs de cet univers. Je ne l'oublie pas, l'homme est ainsi fait que le travail est ici-bas une condition de santé physique et de santé morale; mais au moins, le travail, plus également réparti, ne devrait être ni prolongé, ni accablant au point d'abrutir. Le renoncement ne doit pas aller jusqu'à produire la grossièreté des mœurs et l'inertie de l'intelligence, encore moins jusqu'à béatifier la saleté, comme pour saint Labre, ou jusqu'à se mutiler comme les faquirs; mais ne craignez rien, ce n'est pas de ce côté que penche le siècle. Tout le pousse vers le raffinement de la sensualité. C'est donc cet entraînement qu'il faut combattre. Osons proposer, comme modèles, Socrate dont le corps endurci bravait, à l'armée, le froid, le chaud et toutes les fatigues mieux que les vétérans et qui, sans besoins, ne vivait que pour la philosophie et la justice, ou bien saint Paul supportant sans fléchir toutes les épreuves, la prison, les verges, les naufrages, la pauvreté, « mille morts, » pour le service de la vérité. Des âmes d'apôtre dans des corps de fer, voilà ce qu'il faut offrir à l'admiration de notre temps et à l'imitation de la jeunesse, plutôt que la recherche d'un luxe raffiné pour des organes amollis et des sens blasés.

J'ai dit que l'on peut, en second lieu, considérer le luxe au point

de vue de la prospérité des peuples et se demander s'il y est favorable, comme on le prétend parfois.

C'est ici que l'erreur à ce sujet se présente sous sa forme la plus pernicieuse. Ceux qui se livrent aux dépenses de luxe s'imaginent qu'ils rendent service à leurs semblables, aux ouvriers surtout, et ceux qui gouvernent semblent le croire aussi, car ils accordent des allocations spéciales pour pousser certains fonctionnaires à donner l'exemple de ce genre de dissipations. Les notions les plus élémentaires de l'économie politique montrent combien cette idée est fausse. Le progrès de l'industrie dépend de l'accroissement du capital, et le capital naît de l'épargne. Les gaspillages du luxe, qui sont le contraire de l'épargne, loin de favoriser, arrêtent donc l'essor de l'industrie. C'est ici qu'il faut rappeler cette observation si juste de Stuart Mill : Demander un objet n'est pas fournir les moyens de le produire. Je veux cette année acheter du velours, mais pour en fabriquer il faut des machines, des approvisionnemens de toute nature. Ma demande ne fournira pas ce capital. Il faudra qu'il soit apporté par quelqu'un qui, au lieu de consommer, aura épargné. On est donc utile aux ouvriers et on leur donne à travailler, non en consommant soi-même, mais en leur faisant consommer, pendant qu'ils créent les outils, les engins et les matières premières que réclame une fabrication nouvelle.

Le luxe, loin de contribuer à la hausse des salaires, y met obstacle. En effet, quand la rémunération des travailleurs s'élève-t-elle? Quand le capital s'accroît plus vite que le nombre des ouvriers, ou, comme le dit si bien Cobden, quand deux maîtres courent après un ouvrier. Or, pour que ces deux maîtres puissent se disputer un ouvrier sur le marché du travail, il faut que chacun d'eux se soit formé un capital par l'épargne. C'est donc l'épargne et non les dépenses de luxe qui permettent de créer des fabriques nouvelles et d'employer ainsi plus de travailleurs. Sans doute, dans les pays très riches, le luxe n'empêche pas l'accroissement du capital, parce que le revenu est si considérable qu'il suffit aux deux. A côté de ceux qui dissipent se trouvent ceux qui épargnent. Quand on a 3 ou 4 millions de rente, on peut se passer quelques fantaisies et faire encore chaque année de petites économies. Avant la crise actuelle on estimait l'accroissement annuel du capital en Angleterre à environ 3 milliards. Ils sont employés à créer des entreprises nouvelles, non-seulement dans le pays, mais dans le monde entier. Toutefois n'est-il pas certain que, si l'épargne était plus générale encore, la mise en valeur du fonds productif universel et l'augmentation de la production générale suivraient une marche ascendante encore plus rapide?

Mais, dira-t-on, vous ne nierez pas au moins que le luxe « fait

aller le commerce. C'est là une vérité admise par tout le monde. » — J.-B. Say raconte à ce propos une anecdote. Quand il était au collège, il sortait le dimanche chez un oncle, bon vivant et philanthrope. Au dessert, après avoir vidé une vieille bouteille de vin, il cassait les verres en disant : « Il faut bien que tout le monde vive. » Ce propos fit réfléchir le jeune Say. Puisque mon oncle, se dit-il, veut faire vivre les ouvriers, pourquoi ne brise-t-il pas en morceaux, et sa vaisselle, qui couvre la table, et son mobilier et ses carreaux de vitre? Il donnerait ainsi bien plus d'ouvrage encore. A ce compte, en effet, quand Néron chantait en voyant brûler Rome, il s'inspirait des vrais principes économiques. Un économiste du temps de la restauration, défenseur en titre du système protecteur, M. de Saint-Chamant, suppose Paris détruit par un incendie. Comme citoyen il le déplore, mais comme économiste il s'en réjouit. Il trouve que c'est une excellente affaire pour le travail, auquel cela ne peut manquer de donner un élan extraordinaire. On arrive tout naturellement à cette conclusion, quand on regarde, non au résultat du travail, mais au travail en lui-même. C'est toujours du « sisyphisme, » comme le dit si bien Bastiat. A ce compte, l'économie politique serait la science, non de la production, mais de la destruction de la richesse. Il doit y avoir évidemment ici quelque grosse erreur qu'il s'agit de démêler clairement et de réfuter.

C'est le cas de dire encore avec Bastiat : « Il faut bien distinguer ce qu'on voit de ce qu'on ne voit pas. » Ce qu'on voit c'est l'ouvrier remplaçant ce qui a été détruit; ce qu'on ne voit pas, c'est un autre ouvrier qui eût fait l'objet qu'on aurait pu commander avec l'argent payé maintenant au premier. Un proverbe anglais dit : « C'est un mauvais vent qui n'apporte de bien à personne : *It's an ill wind that blows no body any good;* » un autre dit encore : « *Every dark cloud has a silver line :* Les nuages les plus sombres ont leur bordure d'argent. » Sans doute quand l'oncle de Say cassait ses verres, il donnait de l'ouvrage à la fabrique de cristal qui lui en fournissait d'autres. Mais s'il n'avait pas fait cette dépense, il aurait pu acheter des chaises, une table ou d'autres verres plus fins, et de cette façon il eût distribué autant de salaire et il aurait eu lui-même plus d'objets. Son avoir et, par conséquent, celui du pays se serait accru. On rebâtit à Paris les monumens brûlés en 1871; sans contredit, beaucoup de métiers y sont occupés, mais avec les millions dépensés ainsi, on aurait pu construire d'autres monumens, des écoles par exemple, ou un assez grand nombre de kilomètres de voies ferrées. En fin de compte, Paris eût conservé ses palais, et la France eût eu en sus des locaux d'instruction ou des facilités de transport qu'elle n'obtiendra qu'au prix de nouveaux sacrifices.

Fort bien ! insiste-t-on, mais avec vos belles théories, venues en

ligne droite du Portique, de la Thébaïde, ou même du tonneau de Diogène, vous feriez mourir de faim une foule de commerçans et d'artisans. Examinons l'objection sur le vif d'un exemple. Un riche banquier consacre à des dîners, à des bals, à des fêtes de toute espèce un million par an, et il entraîne ses invités à dépenser trois ou quatre fois autant. Les marchandes de modes, les tailleurs, les confiseurs, les coiffeurs, les boutiques de comestibles, font des affaires d'or. Le public est enchanté : « Le commerce va bien. » Arrive un prédicateur imbu, non des théories relâchées de l'église actuelle, mais de la sainte rigueur des anciens pères. Il tonne contre le luxe. On l'écoute, on est touché, et chacun se réforme. Plus de bals, plus de festins. Partout règne l'austérité; on se croirait chez les quakers. Quel sera le résultat d'un si grand changement? Apparemment le banquier et tout son monde ne vont pas jeter leur argent dans la rivière. Qu'en feront-ils? Certes ils voudront en tirer profit. Et comment? L'un améliore une terre longtemps négligée : il plante, draine, ouvre des chemins et répare les bâtimens. Un second agrandit sa fabrique, un troisième prend des actions d'un chemin de fer et ainsi construit, pour sa part, quelques mètres de la voie. En un mot, tous font travailler et d'une façon utile et reproductive, puisqu'ils comptent retirer un intérêt de leurs placemens. Le même nombre de millions est dépensé, car on ne les enfouit plus en terre. Ils alimentent la même quantité de travail et font vivre le même nombre d'ouvriers, seulement ceux-ci sont occupés dans les campagnes, où on ne les voit pas, et non plus dans les ateliers du coiffeur, du confiseur et de la marchande de modes, où on les avait sans cesse sous les yeux. Il y a donc non suppression, mais déplacement d'occupation.

Maintenant voici où apparaît la différence pour l'enrichissement du pays. Quand les bougies du bal sont éteintes chez notre amphitryon, que reste-t-il? Rien, si ce n'est souvent des vanités froissées, des estomacs fatigués et des nerfs surexcités. Le capital social a été doublement diminué en denrées et en forces humaines. Au contraire, quand les travaux utiles, qui ont donné autant d'ouvrage, sont terminés, il reste un champ drainé et mieux fumé qui portera plus de blé, une forêt mieux plantée qui donnera plus de bois, une nouvelle machine établie qui livrera plus d'objets fabriqués, un nouveau tronçon de chemin de fer construit qui transportera à meilleur marché gens et marchandises. Le pays se sera enrichi et il produira davantage. Donc l'an prochain les ouvriers seront mieux pourvus. Les denrées baisseront de prix, et pour mettre en œuvre le capital accru, on demandera plus de bras, et ainsi le salaire haussera. Des deux côtés ils profiteront.

Voici encore d'autres avantages. J'ai supposé que la même somme,

détournée des dépenses de luxe vers les dépenses utiles, entretiendrait le même nombre de travailleurs dans les campagnes que dans les villes. Mais elle y en fera vivre davantage, car, le salaire y étant moins élevé et la subsistance moins dispendieuse, avec le même argent on pourra payer plus d'ouvriers. En second lieu, la production des objets nécessaires et utiles est bien plus stable que celle des objets de luxe, parce qu'on se passe plus facilement de ces derniers que des premiers. Qu'une crise politique ou économique ébranle la confiance et ébrèche le revenu : c'est sur la satisfaction des besoins factices que porteront d'abord les économies, laissant sans occupation les ouvriers engagés dans les métiers de luxe. Nulle part non plus les changemens de la mode n'occasionnent plus de souffrances. J'ai sous mes yeux, dans nos campagnes des Flandres, les enfans et les jeunes filles qui font cette espèce de dentelles qu'on appelle des valenciennes. La mode s'est tournée vers le point de Bruxelles, d'Alençon ou de Venise, et les voilà réduites à un salaire très insuffisant et par suite à souffrir de la faim. Rien n'est plus triste que de voir le caprice de quelque couturière en renom venir briser ainsi le fuseau en ces doigts si délicats, si adroits et si diligens. Ainsi le luxe, qui arrête la formation du capital procure également moins de travail et une occupation plus irrégulière que les consommations utiles.

Tout au moins, dira-t-on encore, il fait circuler l'argent. Autre non-sens. Cette circulation en elle-même n'a rien de profitable. Nulle part l'argent ne circule plus activement que sur le tapis vert de la roulette. Les uns perdent, les autres gagnent des millions; mais où est le profit pour le pays? A moins qu'on ne l'enterre dans une vieille marmite, l'argent circule toujours : ce qu'il importe de voir, c'est si, en passant de main en main, il a commandé des améliorations permanentes et satisfait aux vrais besoins de l'homme, ou si, au contraire, il a donné naissance à cette foule d'inutilités que réclament la sensualité, l'ostentation et la frivolité.

On tire un feu d'artifice de 200,000 francs: le philosophe, le théologien et l'économiste désapprouvent. Au contraire, les badauds applaudissent : l'argent ne reste-t-il pas dans le pays? Nouvelle sottise. Sans doute l'argent reste, mais la richesse que ce numéraire représentait a disparu. Il y avait dans le pays deux capitaux, l'un en monnaie, l'autre en poudre qui pouvait servir à extraire du sol la houille et les minérais ou à percer les montagnes et les isthmes, pour donner passage aux navires et aux locomotives. Le feu d'artifice est tiré, il ne reste plus que la monnaie. Le second capital s'en est allé en fumée. Consommer est toujours détruire. Ce qu'il importe de voir, c'est si cette destruction a donné, comme compensation, satisfaction à des besoins réels ou créé quelque

nouveau moyen de production. Toute consommation est au fond un troc. Vous livrez une valeur existante : que recevrez-vous en échange ? De quoi fortifier le corps et élever l'âme ? Bonne affaire. De quoi surexciter l'orgueil et la vanité, c'est-à-dire pire que le néant ? Mauvaise affaire.

De ce qui précède, il résulte que l'état fait une chose insensée et coupable, quand il pousse par « des frais de représentation » ses fonctionnaires à donner l'exemple du luxe; car il met obstacle à l'accroissement du capital, par suite à l'essor de l'industrie et à la hausse des salaires. Il est désirable au contraire que ceux qui représentent les pouvoirs publics mènent une vie simple et même austère. A cet effet, dans les démocraties, comme en Suisse et aux États-Unis, la différence entre les traitemens est moins grande que chez nous. Les emplois inférieurs sont mieux rétribués et les supérieurs le sont moins. Les subsides que les villes accordent aux théâtres méritent toute la désapprobation que les économistes ne leur ont pas épargnée. J'admets les plus larges dépenses pour répandre les lumières, les saines notions de morale, ou le goût du beau. Mais qui oserait dire que la scène actuelle, sauf au Théâtre-Français, contribue à former le goût ou à élever l'âme ? Comme le dit Rousseau dans sa Lettre à d'Alembert sur les théâtres, l'argent du public est employé à ouvrir des foyers de mauvaises mœurs et une école de mauvais exemples. Est-il juste que le pauvre paie les plaisirs du riche et qu'on impose des contributions pour assurer aux abonnés leur loge à moitié prix ? Trop souvent, au lieu d'un subside, ce qu'il faudrait, c'est la répression judiciaire pour outrage à la moralité publique. Ici encore, on invoque d'ordinaire l'argument que les représentations théâtrales « font circuler l'argent et aller le commerce. » Nous avons vu ce que ces prétextes contiennent de pernicieuses erreurs.

Ce sont ces idées, dont l'analyse économique n'avait pas encore dévoilé l'absurdité, qui expliquent les contradictions des écrivains du XVIIIe siècle à ce sujet. En maints passages, Voltaire blâme le luxe, mais inspiré par une apologie alors célèbre du luxe, *la fable des Abeilles*, il en fait l'éloge dans *le Mondain* et dans plus d'un autre écrit. Les incohérences et les hésitations sont encore plus frappantes chez Montesquieu, car il avait pénétré au fond même du sujet. Il voit clairement que le luxe est une cause de démoralisation et de décadence, et cependant il est arrêté dans ses condamnations, parce qu'il croit, avec tout son siècle, que le luxe est une source de richesse. C'est ainsi qu'il dit : « Les modes sont un objet important. A force de se rendre l'esprit frivole, on augmente sans cesse les branches de son commerce. » Voltaire, dans la défense du *Mondain*, reproduit la même idée :

Sachez surtout que le luxe enrichit
Un grand état s'il en perd un petit.
. . . .
Le pauvre y vit des vanités des grands.

Rousseau lui-même croit que « le luxe peut être nécessaire pour donner du pain aux pauvres. » Il ajoute, il est vrai : « Mais s'il n'y avait point de luxe, il n'y aurait point de pauvres. » Ce qu'il faudrait surtout extirper de l'opinion, c'est cette erreur fondamentale de croire que le luxe est économiquement utile parce qu'il alimente le travail. Ce qu'on devrait bien comprendre, c'est que l'ostentation, l'oisiveté et la débauche gaspillent les ressources qu'on pourrait si avantageusement utiliser ailleurs. Ce n'est pas de sitôt que la morale fera respecter ses prescriptions ; mais que du moins on ne s'imagine plus qu'en dévorant le capital dans sa source, c'est-à-dire en coupant le blé en herbe, on rende service à ses semblables.

Le troisième côté par lequel on peut considérer le luxe, c'est le côté juridique. On peut se demander, en effet, si le luxe est compatible avec le droit et avec la justice. La tradition chrétienne tout entière répond négativement. Que de passages de l'Évangile à citer en ce sens ! Lazare est reçu dans le sein d'Abraham, tandis que le Riche est précipité dans la gehenne. Il est plus facile de faire passer un chameau, —ou un câble de poils de chameau, —par le trou d'une aiguille qu'à un riche d'entrer dans le ciel. « Malheur à vous, riches, car vous trouvez votre félicité sur la terre ! » Le luxe, qui est l'emploi égoïste et déréglé de la richesse, est donc absolument condamné par la morale chrétienne. Les pères de l'église admettent une sorte d'égalité de droit. Ceux qui ont du superflu ne peuvent légitimement en disposer pour eux-mêmes. Ils doivent le partager avec ceux qui manquent du nécessaire. Comme le dit Salvien, le riche n'est que l'économe du pauvre. M. Baudrillart cite un passage du sermon de Bourdaloue sur l'aumône, où cette doctrine se trouve exposée avec une grande précision : « Selon la loi de nature, dit l'orateur, tous les biens devaient être communs. Comme tous les hommes sont également hommes, l'un par lui-même et, de son fonds, n'a pas de droits mieux établis que ceux de l'autre, ni plus étendus. Ainsi il paraissait naturel que Dieu leur attribuât les biens de la terre pour en recueillir les fruits, chacun selon ses nécessités présentes... Quand le riche fait l'aumône, qu'il ne se flatte pas en cela de libéralité, car cette aumône, c'est une sorte de dette dont il s'acquitte, c'est la légitime du pauvre qu'il ne peut refuser sans injustice. » A l'inégalité et au luxe qui en est la conséquence, l'église n'a indiqué qu'un remède : l'aumône et toujours l'aumône. Mais

que reste-t-il à faire quand l'économie politique, appuyée sur les faits, démontre que l'aumône engendre l'oisiveté, la mendicité, l'inertie, l'abaissement des caractères et qu'en dernière analyse elle est une iniquité, puisqu'elle est prélevée, d'une façon ou d'une autre, par la rente ou par l'impôt, sur ceux qui travaillent au profit de ceux qui ne travaillent pas? Montesquieu admet, comme Bourdaloue, que « les richesses particulières n'ont augmenté que parce qu'elles ont ôté à une partie des citoyens le nécessaire physique; il faut donc qu'il leur soit restitué. » Et comment? Par les dépenses des riches, que le gouvernement imposera si c'est nécessaire. La solution du grand écrivain politique est pire encore que celle du grand orateur de la chaire. Le vrai remède a été entrevu et poursuivi par la révolution française et par les auteurs de notre code civil, seulement avec trop peu de logique peut-être. Il consiste à appeler à la propriété le plus grand nombre possible de citoyens. Faites que chacun ait une parcelle de terre, une action ou une obligation industrielle, en un mot un petit capital, démocratisez la propriété, et alors, chacun jouissant du produit intégral de son travail, ce luxe inique, que condamne l'économie politique non moins que le christianisme et qui est l'inévitable résultat de l'extrême inégalité, disparaîtra, et si les progrès de la mécanique permettent de multiplier et de raffiner les produits, ils seront mis du moins à la portée de tous. C'est le spectacle que nous offrent déjà les pays où les lois civiles et les usurpations de la féodalité et de la royauté n'ont pas détruit le régime agraire et les formes de la propriété des temps primitifs.

Voltaire, qui a dit, à propos du luxe, beaucoup d'absurdités, comme la plupart des écrivains de son temps, a cependant, à ce sujet, un passage très sensé dans son *Dictionnaire philosophique* : « Si l'on entend par luxe tout ce qui est au-delà du nécessaire, le luxe est une suite naturelle des progrès de l'espèce humaine, et pour raisonner conséquemment, tout ennemi du luxe doit croire, avec Rousseau, que l'état de bonheur et de vertu pour l'homme est celui, non de sauvage, mais d'orang-outang. On sent qu'il serait absurde de regarder comme un mal des commodités dont tous les hommes jouiraient; aussi ne donne-t-on, en général, le nom de luxe qu'aux superfluités dont un petit nombre d'individus seulement peuvent jouir. Dans ce sens, le luxe est une suite nécessaire de la propriété, sans laquelle aucune société ne peut subsister, et d'une grande inégalité entre les fortunes, qui est la conséquence, non du droit de propriété, mais des mauvaises lois. Ce sont donc les mauvaises lois qui font naître le luxe, et ce sont les bonnes lois qui peuvent le détruire. Les moralistes doivent adresser leurs sermons aux législateurs, et non aux particuliers, parce

qu'il est dans l'ordre des choses possibles qu'un homme vertueux et éclairé ait le pouvoir de faire des lois raisonnables, et qu'il n'est pas dans la nature humaine que tous les riches d'un pays renoncent, par vertu, à se procurer à prix d'argent des jouissances de plaisir ou de vanité. »

IV.

Il n'y a, à mon avis, qu'un seul genre de luxe qui soit justifiable, c'est le luxe public, à la condition toutefois qu'il soit bien entendu. M. Baudrillart a écrit, à ce sujet, des pages excellentes. En voici un passage : « Tantôt il invite la masse à jouir de certains agrémens, comme les jardins publics, les fontaines ou le théâtre. Tantôt il ouvre les trésors du beau aux multitudes sevrées de la possession des œuvres de la statuaire et de la peinture. Il a, pour l'art, des musées, comme il a des bibliothèques pour les sciences et les lettres, et des expositions pour l'industrie. Sous toutes les formes enfin ce luxe collectif, s'il est bien dirigé, profite à tous. Il élève le niveau et féconde le génie de l'industrie. Ce luxe, en outre, a un mérite éminent, il ôte au faste ce qu'il a, chez les simples particuliers, d'égoïste et de solitaire. Il met à la portée de la foule des biens dont le riche seul jouit habituellement ou ne fait jouir momentanément qu'un petit nombre de personnes. » Le chapitre qui termine l'ouvrage et qui examine les réformes à introduire dans le luxe public renferme les vues les plus justes et les plus utiles. Plus la société devient démocratique, plus l'état est justifié d'intervenir dans l'encouragement accordé au grand art, ce qui est le seul luxe qu'il peut se permettre. A Athènes, sous Périclès, les deux tiers du revenu étaient consacrés aux monumens publics. Pindare dit, dans la 7e olympiade : « Le jour où les Rhodiens élevèrent un autel à Minerve, il tomba sur l'île une pluie d'or. » La pluie d'or qui tombe sur le peuple quand on encourage, comme il le faut, les lettres et les beaux-arts, c'est celle des jouissances pures et désintéressées. M. Félix Ravaisson dit très bien, quand il parle de *l'Art dans l'école* (1) : « Si l'éducation doit d'abord procéder par réalités et images, c'est pour s'en servir comme de véhicules, afin de s'élever à ce que l'intellectuel a de plus sublime. » Le mauvais superflu et les consommations grossières et dégradantes tiendraient-ils autant de place si les masses « étaient instruites, fût-ce dans une faible mesure, à se plaire dans cette sorte de divine et salutaire ivresse que procurent, par l'ouïe ou par la vue, les proportions et les harmonies? L'homme du

(1) *Dictionnaire de pédagogie et d'instruction primaire.*

peuple, sur lequel pèse d'un poids si lourd la fatalité matérielle, ne trouverait-il pas le meilleur allégement à sa dure condition si ses yeux étaient ouverts à ce que Léonard de Vinci appelle la *bellezza del mondo*, s'il était préparé ainsi à jouir, lui aussi, de ces splendeurs que l'on voit répandues sur tout ce vaste monde, et qui, devenues sensibles au cœur, comme s'exprime Pascal, adoucissent ses tristesses et lui donnent le pressentiment et l'avant-goût de meilleures destinées » Il y aurait un livre à faire sur cette question qui touche à tant d'intérêts différens. Je n'insisterai donc pas en ce moment; je me rallie complètement aux conclusions de M. Baudrillart sur ce point, et je crois que les administrateurs de l'état ou de la commune trouveront dans son livre plus d'un bon conseil.

Il me reste encore à dire quelques mots du luxe dans ses rapports avec les formes du gouvernement. Le sujet est vaste; je ne puis que l'effleurer. M. Baudrillart y a consacré un chapitre où il dit des choses profondes et vraies. Mais, ici encore, je suis tenté d'être un peu plus « rigoriste » que lui. Il semble admettre pour la monarchie la nécessité d'un certain luxe. « On ne saurait affirmer, dit-il, qu'elle repousse tout éclat extérieur. Il y en a une part qu'exige toute institution monarchique. » Ailleurs il croit que Montesquieu n'écrirait plus ceci : « Dans les républiques où les richesses sont également partagées, il ne peut point y avoir de luxe, attendu que, cette égalité de distribution faisant l'excellence d'une république, moins il y a de luxe dans cette république, plus elle est parfaite. Dans les républiques où l'égalité n'est pas tout à fait perdue, l'esprit de commerce, de travail et de vertu fait que chacun y peut vivre de son propre bien et que, par conséquent, il y a peu de luxe. » Je pense, au contraire, que Montesquieu trouverait, dans le spectacle du monde actuel, bien des raisons pour ne point changer d'opinion. Il ne faut de luxe ni dans une république, ni dans une monarchie. « Il s'agit de l'humanité telle qu'elle est, et non de la nature humaine telle qu'elle pourrait être, » dit M. Baudrillart. Sans doute, il faut partir de ce qui existe; mais dans les sciences morales on doit certainement chercher ce qui peut être, et surtout ce qui doit être. On poursuit un idéal; les économistes, à mon avis, l'ont trop oublié.

Autrefois le faste des rois pouvait être utile, non aux peuples, mais au maintien de la royauté, parce que, comme les pompes du culte, il inspirait à la foule une sorte de vénération superstitieuse. Le souverain, dans l'éclat des magnificences qui environnaient le trône, apparaissait comme un dieu tout-puissant. Le luxe était une des bases du pouvoir. Aujourd'hui ces splendeurs n'en imposent plus : elles irritent; les réponses des récens régicides de Berlin,

de Madrid et de Naples le prouvent. « Pourquoi avez-vous voulu tuer le roi? demande-t-on à Passanante. — Parce qu'il est, répond-il, le chef des spoliateurs du peuple que les contributions réduisent à la misère. Je n'ai aucune haine contre le roi Humbert, qui est bon et dévoué. » Montesquieu pense qu'il faut à la monarchie le luxe et la corruption afin que le peuple ne regrette pas la liberté. Les rois actuels comprennent que le dévoûment à la chose publique et la simplicité de la vie sont les meilleurs titres à l'amour de leur pays. Le roi Humbert, comme son père Victor-Emmanuel, soldat et chasseur, a horreur du faste et de la représentation. Tandis que partout, à Vienne, s'élèvent sur le *Ring* de superbes palais, l'empereur d'Autriche continue à habiter le vieux burg de ses ancêtres, et il a bien raison de n'en pas vouloir d'autre. Le roi Léopold de Belgique prend sur sa cassette de quoi encourager généreusement les lettres, les arts, l'agriculture et soutenir cette grande œuvre de philanthropie, la civilisation de l'Afrique centrale. Ne reproche-t-on pas sottement à la reine Victoria de donner l'exemple de l'économie? Le peuple pardonnerait encore moins le luxe aux hauts dignitaires d'une république qu'aux rois. Il en serait choqué comme d'un scandale, car il y verrait l'ostentation d'un parvenu, dont le superflu serait pris sur son nécessaire. Une pernicieuse idée s'est répandue, c'est que le bonheur consiste dans l'opulence. C'est aux chefs d'un état républicain à montrer que les plus hautes fonctions s'allient avec la plus grande simplicité et qu'elles sont autre chose qu'un moyen de se procurer tous les raffinemens de la sensualité et de l'orgueil.

Montesquieu a eu raison de prétendre que la démocratie exclut le luxe parce qu'elle ne comporte pas l'extrême inégalité. « Si, dit-il, dans un état les richesses sont également partagées, il n'y aura point de luxe, car il n'est fondé que sur les commodités qu'on se donne par le travail des autres. » — « L'histoire, dit très bien M. Courcelle-Seneuil, nous apprend assez que le luxe ne se développe que chez ceux qui acquièrent la richesse sans travail, soit par le jeu, soit par la guerre, soit par l'intrigue. » N'oublions pas que toutes les démocraties antiques ont péri dans les luttes sociales. Le même danger apparaît à nos yeux et éclate parfois en catastrophes effroyables. Éclairés par les faits, nul écrivain n'a mieux compris qu'Aristote le formidable problème que soulève l'établissement d'un régime démocratique. Dans cet admirable livre, *la Politique*, il montre à la fois le péril et le remède. « L'inégalité, dit-il, est la source de toutes les révolutions. » (Liv. V, ch. I.) « Les hommes, égaux sous un rapport, ont voulu l'être en tout. Égaux en liberté, ils ont voulu l'égalité absolue. Ne l'obtenant pas, on se persuade

qu'on est lésé dans ses droits et on s'insurge. » Le seul moyen de prévenir les insurrections et les révolutions est, suivant lui, d'empêcher une trop grande inégalité. « Faites, dit-il, que même le pauvre ait un petit héritage. » Voilà précisément ce qu'a fait la révolution française, et ce sont, en effet, les petits héritages et les « ruraux » qui, à deux reprises, ont sauvé l'ordre établi.

Il faut continuer à agir dans le même sens. La propriété démocratisée est la seule base solide de la démocratie. Quand tout père de famille sera devenu propriétaire d'un petit champ, d'une maison, d'une action, d'une obligation, d'un titre de rente, il n'y aura plus de révolutions sociales à craindre. Il faut donc inculquer aux classes laborieuses, dès l'enfance et dans l'école, la connaissance et l'habitude de l'épargne, rendre aussi facile que possible l'acquisition de la propriété, changer toute loi qui aurait pour effet de la concentrer en quelques mains et au contraire adopter toutes celles qui y appelleront le plus grand nombre. Quant aux classes aisées, leur devoir est de favoriser ce mouvement émancipateur. L'application au travail, l'amour des champs, la simplicité de la vie, la haute culture morale et intellectuelle, tels sont les exemples qu'il faut présenter aux yeux du peuple. Le christianisme avait raison : Richesse oblige. Ceux qui disposent du produit net du pays doivent employer leur superflu, non à raffiner les jouissances matérielles ou à surexciter les malsaines satisfactions de la vanité et de l'orgueil, mais à des œuvres d'utilité générale, comme le font déjà plus d'un citoyen américain et plus d'un souverain européen. L'Évangile a apporté le salut, même en ce monde. Les démocraties antiques ont péri dans la corruption et dans les guerres civiles parce que, fondées sur l'esclavage, elles n'ont pas su organiser la justice. La démocratie moderne échappera à ces périls, si elle parvient à réaliser l'idéal proposé par le Christ et dont la cène des premiers temps était l'image, c'est-à-dire la vraie fraternité humaine. Voltaire avait raison : ce qui fera disparaître le luxe, ce ne sont ni les sermons des prédicateurs, ni les raisonnemens des économistes, mais le progrès lent et continu des institutions et des lois.

ÉMILE DE LAVELEYE.

LE

CHEVALIER TRUMEAU

Ceci est un pastiche, une sorte de curiosité archéologique, fragment d'étude d'un théâtre aujourd'hui presque ignoré. La Comédie italienne vaut pourtant mieux que l'oubli. Elle compte parmi ses auteurs : Marivaux, Regnard, Le Sage. La caution est bourgeoise, pour parler comme elle. Ce qui la caractérise et ce que je me suis efforcé d'imiter, c'est un style à la fois fin jusqu'à la préciosité et franc jusqu'à la crudité au service d'une gaîté absolument sincère. Le rire assainit le mot. D'ailleurs, ce n'est pas le mot que nos pères disaient qui est à craindre, c'est celui que nous savons si bien ne pas dire, et je doute que notre pudeur vaille leur honnêteté.

PERSONNAGES :

ISABELLE. | MARTON.

Chambre fin Louis XIV, très élégante : toilette, canapé, fauteuils, meubles du temps, cage à perruche, pagode, porcelaines et, en général, tout ce qui à cette époque garnissait une jolie chambre de jolie femme. Porte au fond, portes latérales. Au moment où la toile se lève, la porte du fond est refermée avec violence par quelqu'un qui sort. — Isabelle et Marton sont sur le théâtre. Marton, tenant différens objets de toilette à la main, et près d'une porte latérale, a l'air d'arriver pour la fin d'une scène qui se termine. Isabelle, continuant une conversation, va rapidement à cette porte du fond que l'on vient de fermer bruyamment, et, en faisant une révérence aigre-douce :

ISABELLE.

Et moi bien aux regrets de dire : Non, mon père !

MARTON, de même.

Non, monsieur ! nous et lui ne ferons pas la paire,

ISABELLE, de même.

Et, ne l'épousant point, j'entends ne point le voir.

MARTON, de même.

Il n'aurait qu'à nous plaire, on ne peut pas savoir!
(On entend fermer la porte à clé.)

ISABELLE, avec indignation.

Et vous pouvez fermer sur moi verrous et grille.
J'aimerais mieux mourir!..

MARTON, de même.

Et même rester fille!
Voilà pour en tâter un plaisant animal!

ISABELLE, défaillant sur le canapé.

Ah! Marton! ah! Marton!

MARTON, courant à la porte et criant par le trou de la serrure.

Elle se trouve mal!
Ah! père infortuné! déplorable Isabelle!
(Se retournant et avec calme à Isabelle, qui s'agite convulsivement.)
Oh! ce n'est plus la peine, allez, mademoiselle.
Vous pouvez revenir à vous, il est parti.
(Ébranlant la porte.)
Et porte close! Il faut en prendre son parti.

ISABELLE.

Ah! ma pauvre Marton, il est impitoyable!

MARTON.

Çà, maintenant que j'ai crié comme un beau diable,
Dites-moi donc pourquoi, car je criais d'instinct.

ISABELLE.

C'est vrai, tu n'étais pas près de moi ce matin
Et tu ne peux savoir à quel point s'exaspère
Sur sa fille, Marton, l'autorité d'un père...
Il veut me marier, mon enfant.

MARTON.

Jusque-là
Je ne saisis pas bien l'horrible de cela.

ISABELLE.

Quand je dis qu'il le veut, entends qu'il me l'impose.

MARTON.

Ouais! je vois l'enclouure, et c'est tout autre chose.

ISABELLE.

Et ce, sans consulter en rien mon sentiment:
Conçois-tu? Je le veux! Moi naturellement
J'ai dit...

MARTON.

Je ne veux pas.

ISABELLE.

Tu comprends?

MARTON.

Eh! madame,
Pour ne pas vous comprendre, il faut n'être pas femme.

ISABELLE.

Qu'est-ce à dire? Où va-t-il? Depuis quand jette-t-on
Des filles de ma sorte au nez des gens, Marton?
Et ce mari tout fait, le rustre! Est-ce l'usage
Qu'on s'épouse à tâtons, sans se voir au visage?
Pour n'être pas coquette, encor veut-on savoir
Le peu que sur un cœur nos yeux ont de pouvoir.
Mais non : « Je veux! je veux! » pas même : Je vous prie!
J'entends me marier et non qu'on me marie,
Si je le fais jamais! Car, malgré leurs sermens,
Les hommes ne sont bons qu'en qualité d'amans,
Tant que leur espoir dure et nous fait adorables,
Mais en cessant d'aimer, ils cessent d'être aimables.

MARTON.

Cela vaut fait. Alors qu'ils ont touché le but...
Serviteur!

ISABELLE.

Et voilà des attraits au rebut,
Une femme esseulée, un homme atrabilaire,
A qui l'on ne plaît plus et qui défend de plaire!
Que non, non! si tant est qu'on ait quelques appas
Pour un tel avenir je ne les garde pas...
Ni lui ni d'autres; tiens la chose pour certaine.

MARTON.

Eh! madame, il ne faut jamais dire : Fontaine...

ISABELLE.

Me prétendre infliger un mari de sa main!

MARTON.

Voyez-vous le fantasque!

ISABELLE.

Et cela pas demain;
Il veut me l'amener, aujourd'hui, tout à l'heure!
Je suis outrée, et peu s'en faut que je ne pleure...
(Avec un gros soupir.)
Viens m'habiller, Marton.

MARTON.

Bravo! pour achever.
Madame, on ne sait pas ce qui peut arriver.
Toujours femme ou soldat doit être sous les armes.
D'ailleurs, la toilette est le respect de nos charmes.

(Isabelle s'assied devant la glace et Marton commence à procéder à sa toilette.)

ISABELLE.

Et sans entendre à rien, tu vois, dans la maison,
Pour vaincre mon refus on me tient en prison...
Cet époux-là promet. Suis-je assez malheureuse?

MARTON, tout en l'arrangeant.

Ah! çà, c'est donc un masque, une figure affreuse?

ISABELLE.

Qu'en sais-je et que m'importe?

MARTON.

Eh! beaucoup, s'il vous plaît,
Un bel homme,.. c'est beau!

ISABELLE.

Qu'il soit beau, qu'il soit laid,
Pour moi ce m'est tout un.

MARTON.

Pas pour moi, malepeste!
S'il est beau! c'est toujours ça de pris... sur le reste.
Je l'aurais voulu voir avant de dire non...
Quoi! vous n'en savez rien?

ISABELLE.

Rien.

MARTON.

Pas même son nom?

ISABELLE, dédaigneusement.

Trumeau.

MARTON, avec éclat.

Le chevalier!.. Mardi! sans honte aucune,
Moi je l'épouserais... et plutôt deux fois qu'une.

ISABELLE.

Tu le connais?

MARTON.

Trumeau! vous avez du bonheur!
Certes je le connais, — en tout bien tout honneur,
Et ne lui sais qu'un tort, mais qui me désespère,
C'est d'être un épouseux du cru de votre père.

ISABELLE.

Donne-moi donc le rouge.

MARTON.

A vous? avec ce teint?
On arrose les fleurs, est-ce que l'on les peint?..
Trumeau! ce mari-là me ferait plus envie
Pour huit jours seulement qu'un autre pour la vie.
Il est charmant, madame, et jeune...

ISABELLE.

Oh! Marton, fi!

MARTON.

Écoutez donc! un jeune en fait plus de profit.
Ajoutez...

ISABELLE.

A ton sens, où mettre cette mouche?

MARTON.

Là, dans ce petit creux où l'on mettrait la bouche.
Ajoutez qu'étant riche, il est du genre amant
Qu'on prend plus qu'on ne jette assez communément.

ISABELLE.

Attache donc mon corps... Que me fait qu'il soit riche?

MARTON, la regardant décolletée.

Hélas! peut-on laisser tant de bon bien en friche!

ISABELLE, la repoussant doucement.

Là! là! qu'elle est fâcheuse! as-tu fini ce jeu?
Tu bavardes trop fort et m'habilles trop peu.
J'ai froid... Que ta façon de coiffer est maussade!
Quel air ont mes rayons? et cette palissade?
Que regardes-tu là?.. Finis donc, une fois!

MARTON.

Ah! si le chevalier voyait ce que je vois,
Il en voudrait casser, c'est moi qui vous le jure,
Fût-ce en dépit de vous, et tiendrait la gageure!..
Quelle moisson de lis! c'en est impertinent.

ISABELLE.

Mais, Marton, veux-tu bien te taire maintenant!..
C'est à faire rougir, si femme qu'on puisse être.

MARTON.

Et ce bras! et ce pied! qui se cache, le traître!
Mule jamais prit-elle un plus joli peton?
Le mignon! quel amour!

ISABELLE.

Es-tu folle, Marton!

MARTON, l'amenant devant la glace.

Non, mais de bonne foi, voyons, mademoiselle,
Là, pour monter en graine êtes-vous pas trop belle?

ISABELLE, se tournant vers elle.

Toi-même, tu n'es pas sans beauté, le sais-tu?

MARTON.

Oui, madame, et c'est bien gênant... pour la vertu.

ISABELLE.

Main blanche, teint fleuri, jambe belle... un peu forte.

MARTON.

Comme doivent l'avoir les filles de ma sorte.
Ma jambe n'est pas mal, mais la vôtre est bien mieux.

ISABELLE.

Tu trouves?

(Regardant Marton.)

Le plus beau de toi, ce sont les yeux,
Ils sont, à dire vrai, d'un éclat incroyable.

MARTON.

Et ces pauvres enfans, les vôtres, font le diable!

ISABELLE.

Flatteuse! Ils seront mis trop tôt à la raison
Sous l'affront qu'on leur fait!.. Me tenir en prison!
Vit-on jamais forcer et contraindre une femme
Avec un procédé plus brutal?

MARTON.

Eh! madame
Avec tous ces grands mots tristes comme des vers,
Pourquoi vous mettre ainsi la cervelle à l'envers?
Pour Dieu! plantez-moi là vos airs de tragédies
Êtes-vous si malade? Oyons vos maladies :
Votre frère est un sot, votre père un crésus,
Vous êtes belle et nette et dedans et dessus;
Pour avoir un mari vous n'avez rien qu'à dire.
Le reste à l'avenant et ce n'est pas du pire :
Chaque jour chaque habit, je dis des plus coquets,
Et des maîtres de tout et quatre grands laquais
A votre queue! Enfin, pour vous finir de peindre
Seize ans! ah! jarnidieu! voilà bien de quoi geindre.

ISABELLE.

Mais tu jures, Marton?

MARTON.

Si j'avais seulement,
Le quart d'un pareil père et d'un pareil amant,
Je me tiendrais pour folle, avec si bonne chose,
Si les fleurs de ma joue en perdaient une rose,
Et je soupirerais, mardi! d'un autre ton.

ISABELLE.

Encore, s'il était de qualité, Marton!

MARTON.

Ouais! voilà donc l'endroit où notre bât nous blesse!
Mais il est chevalier, êtes-vous de noblesse?

ISABELLE.

Mon père a nom Balourd.

MARTON.

Et vous y tenez?

ISABELLE.

Non.

MARTON.

Eh bien! mariez-vous, vous changerez de nom...
Trumeau me plaît.

ISABELLE.

Toujours! ah! la fâcheuse affaire,
Mon enfant!

MARTON.

Prenez-le, croyez-moi.

ISABELLE.

Pourquoi faire?

MARTON.

Pourquoi? parce que l'homme est notre lot commun,
Parce qu'il faut toujours en aimer... au moins un!

ISABELLE.

Mais tu crois donc que l'homme est un mal nécessaire?

MARTON.

Pour nécessaire, il l'est; pour un mal, — au contraire.

ISABELLE.

Alors, c'est donc un bien, mon enfant?

MARTON.

Il paraît.

ISABELLE.

Marton, je veux te dire une chose en secret.

MARTON.

Bon cela!

ISABELLE.

Tu seras muette?

MARTON.

Comme vous-même.
Pour sûr, on m'a dû faire en secret, tant je l'aime!

ISABELLE.

Sache donc que jamais un homme ne m'a fait
Sentir... ce que tu dis.

MARTON.

Quoi donc?

ISABELLE.

Mais cet effet...
Ce... cette émotion... ce... je ne sais quoi...

MARTON.

Peste!
Du jargon précieux!..

ISABELLE.

Bon! tu m'entends de reste.

MARTON.

Quoi! ni soins, ni soupirs, ni larcins à l'écart,
Rien ne vous a fait?

ISABELLE.

Rien.

MARTON, montrant son cœur, puis sa tête.

Là! ni là par hasard?

ISABELLE.

Rien! d'honneur! Et pourtant je m'y suis appliquée.

MARTON.

Il faut que vous ayez été mal attaquée.
Pour moi, quand on m'en conte au matin, ça me suit
Et tout le long du jour, et quelquefois la nuit.

ISABELLE.

Mais qu'est-ce que tu sens?

MARTON.

Dame!.. je sens l'envie
De revoir... de... je sens... Eh! merci de ma vie!

Vous me feriez lâcher quelque bourde à la fin,
Madame, et m'est avis que vous jouez au fin.

ISABELLE.

Pour moi j'ai toujours cru que quand on se marie,
C'est bienséance pure.

MARTON.

Ouais!

ISABELLE.

Non, sans raillerie.

MARTON.

Tarare!

ISABELLE.

Je te jure...

MARTON.

Ah! si le chevalier
Vous priait bien!..

ISABELLE.

Dût-il prier et supplier
Jamais ton chevalier ne passera ma porte.

(Elle va tirer le verrou.)

MARTON.

Quelqu'autre alors?

ISABELLE.

Ni lui ni d'autres!.. Que m'importe!
Car je ne comprends rien à tout ce que j'entends
De cette belle flamme...

MARTON.

Eh bien! moi, je prétends.
Que fille, en bon français, ne voulant pas dire arbre,
Vous êtes comme moi, — qui ne suis pas de marbre,
Et ne faites pas fi, plus que moi, d'un amant;
Qu'on vous épousera, comme moi, — congrûment;
Que vous le désirez comme je le désire,
Et plus que moi peut-être, — et ce n'est pas peu dire!

ISABELLE.

Tiens pour certain que non.

MARTON.

Non?

ISABELLE.

Non, assurément.

MARTON.

Et si je vous prouvais le contraire?

ISABELLE.

Et comment?

MARTON.

Bon! je veux vous prouver qu'en amour, — ou je meure, —
Vous êtes plus friande,.. et cela tout à l'heure.

(Elle va vers la coulisse.)

ISABELLE.

Toi, Marton?

MARTON, revenant.

Et pas d'autre.

ISABELLE.

Et de quelle façon?

MARTON, allant à la coulisse et appelant.

C'est affaire à moi... More! allons! Petit garçon!
La perruque et l'habit du frère d'Isabelle!
Preste! avec le chapeau! (Revenant.) Vous nous la bâillez belle!
Ah! vous êtes de roche?

(Elle sort.)

ISABELLE.

Où vas-tu?

MARTON, dans la coulisse, passant la tête sur le théâtre.

Sarpejeu!
Madame, laissez faire et vous verrez beau jeu.

ISABELLE.

Eh! quoi, tu veux?..

MARTON, même jeu.

Je veux en tenter l'entreprise,
Il faut que vous ayez, vous dis-je, été mal prise.

ISABELLE.

Mais encore!

MARTON, même jeu.

Je veux vous en conter, c'est clair.
Vous verrez ce que c'est qu'un amant du bel air.

ISABELLE.

Es-tu badine!

MARTON, même jeu.

Allez! allez! si j'étais homme,
Je ferais le pendard... Vous riez?.. c'est tout comme.
Vous n'y perdrez que peu.

ISABELLE, riant.

La folle est à lier!
Comment te faudra-t-il appeler?

MARTON, dans la coulisse.

Chevalier!

ISABELLE.

Quoi! tu sauras l'intrigue et soutiendras la feinte?

MARTON, même jeu.

J'ai servi deux abbés, n'ayez donc pas de crainte.
J'en ai de tous les tons : du tendre, du galant,
Du plaintif et du gai,.. même de l'insolent...
Vous verrez si je sais jouer mon personnage.
Tenez-vous bien d'abord, car je vais faire rage!

ISABELLE.

La folâtre!.. Il en faut passer par où tu veux.
Mais que vas-tu donc faire enfin?

MARTON, même jeu.

Pousser mes feux!
Tenez-vous bien, vous dis-je, et soyez-moi cruelle.

ISABELLE, mélancoliquement.

Au fait, quand je rirais un peu!

(Elle s'installe pour la recevoir, puis après un temps.)

MARTON, entrant en cavalier, perruque, habit, veste, canons, dentelles, petite épée, et lestement :

Parbleu! ma belle,
On a peine à vous voir.

ISABELLE, un peu interdite.

Comment donc!.. Chevalier!..
Ah! Marton,.. tu me fais un effet singulier.

MARTON.

Votre âne de portier, hallebarde à la cuisse,
Pourrait le mieux du monde être pris pour un suisse.
Depuis une heure et plus, je croque le marmot.
Le butor!..

ISABELLE.

C'est qu'elle a l'air, le geste et le mot.
(Entrant dans son rôle.)
Ah! chevalier, la feinte est bien imaginée.
Le vrai, c'est qu'autre part, toute l'après-dînée
Vous avez coqueté... Voilà de nos amans!

MARTON, s'asseyant à côté d'Isabelle.

Non, d'honneur! Tenez-moi pour coquin si je mens...
Au fait, vous ai-je dit...

ISABELLE.

Quoi donc?

MARTON.

Que je vous aime?

ISABELLE.

Vous êtes un badin.

MARTON.

Furieusement même.

ISABELLE, raillant.

Cela n'est pas encor parvenu jusqu'à moi.

MARTON.

Nous autres, gens de cour, sommes si fous, ma foi,

Qu'il faut nous deviner;.. mais j'en veux à ma bouche...
Comment donc! vous voilà d'un fleuri qui me touche.

ISABELLE, minaudant.

Fi! ne regardez point!.. Non! non! retournez-vous!
Je suis du dernier laid. — Fi! vous dis-je, entre nous,
Depuis tantôt deux nuits j'ai pensé rendre l'âme.

MARTON.

Serait-ce point au cœur qu'est le mal? Eh! madame,
Et quelque passion?..

ISABELLE.

L'affreux mot que voilà!
De la passion, moi!

MARTON, se levant et d'un ton fort animé.

Cachez-moi bien cela.
Mordieu! si j'avisais un rival par la chambre!..
(Elle fait le geste de tirer son épée et prend sa tabatière.)
Prenez-vous du tabac? Le mien fait honte à l'ambre.

ISABELLE.

A moi!.. Fi! du tabac!

MARTON.

Ceci pour vous prouver,
Qu'avec vous, je n'entends en rien me réserver...
A propos, chez Lami quand soupons-nous ensemble?

ISABELLE.

Chevalier, vous perdez le respect, ce me semble?
Une fille de nom au cabaret, l'horreur!

MARTON.

Un cabaret! Lami? rayez-moi cette erreur!
Oh! oh! c'est un traiteur de marque; il y fréquente
Des femmes, comme vous, de vertu... conséquente,
Et même des maris.

ISABELLE.

Quoi! des femmes, vraiment!
Vont avec leurs maris?..

MARTON.

Oh! non,.. séparément.
(Elles rient toutes les deux.)

ISABELLE, riant.

Elle met à son rôle un esprit incroyable.

MARTON, fredonnant.

La! la! la!.. Vous savez le couplet impayable
Que j'ai fait là-dessus?

ISABELLE.

Se peut-il? un couplet!
Vous êtes donc poète?

MARTON.

Un peu, quand il me plaît.

ISABELLE.

J'écoute.

MARTON, se posant pour chanter.

« Quand l'amour chez Lami vous conduira, mesdames,
De son traître de vin gardez bien vos esprits,
Car le vin qu'y boivent les femmes
Porte à la tête des maris. »

(Elles rient toutes les deux.)

ISABELLE, riant.

C'est charmant!

MARTON, riant.

Il ne s'en faut de guère.

ISABELLE, riant.

Charmant! Mais pourquoi faire une si rude guerre
A ces pauvres maris? Ce n'est pas généreux.

MARTON.

C'est que ces goulus-là n'en veulent que pour eux.
Mais ils ont beau gronder et faire bonne garde,
On croquera bien aile ou pied de la poularde...
Ceci, sans me compter. Moi je n'ai d'appétit
Que de filles.

ISABELLE.

Eh! mais, c'est le meilleur parti.

MARTON, s'approchant d'elle et avec douceur.

Aussi, ma belle, aussi, jugez de mon ivresse
Si, pour moi, s'éveillait votre jeune tendresse!
Quel plaisir d'être ainsi l'objet de feux naissans!

ISABELLE, coquetant.

Comment le dites-vous?

MARTON.

Mais,.. comme je le sens.

ISABELLE.

Ma tendresse, je crois, assez peu vous importe.

MARTON.

Moi! je mourrais pour vous, ou le diable m'emporte!

ISABELLE.

A d'autres! Aime-t-on les gens d'emblée ainsi?

MARTON, s'approchant d'elle.

C'est la mode de cour et c'est la bonne aussi,
N'allez pas me traiter en courtaud de boutique.

ISABELLE, se défendant.

Mais vous ne manquez pas, que je vois, de pratique.

MARTON, la serrant de près.

Ne m'amusez donc point.

ISABELLE, à Marton qui a passé son bras autour de sa taille.

Que fait là cette main?

MARTON.

Je cherche votre cœur.

ISABELLE, dénouant son bras.

Vous prenez un chemin!..

MARTON.

A quoi bon ces retards populaires, ma reine?
De ce que vous valez n'ai-je pas l'âme pleine?

ISABELLE.

Flatteur! par quel talent ai-je pu vous charmer?

MARTON, la pressant.

N'ayez pour tout talent que celui de m'aimer
Et laissez à l'ardeur de ma reconnaissance...

ISABELLE, se défendant toujours.

Prouvez-moi son ardeur par son obéissance...

MARTON, de plus en plus pressante.

J'obéis à mon cœur, seul guide d'un amant.

(Elle l'embrasse.)

ISABELLE, se levant, un peu effarouchée.

Monsieur le chevalier!.. Ah! Marton! mais vraiment!
Tu te déguises trop!

(Marton recommence.)

Marton!

MARTON, jouant la passion.

Je vous adore!

(La faisant rasseoir doucement.)

Croyez-moi! croyez-moi quand je vous dis encore
Que, selon votre arrêt, mon sort est, en ce jour,
De mourir de douleur ou de mourir d'amour.

ISABELLE, étonnée.

Quoi! pour un peu, je pense, elle en viendrait aux larmes.

MARTON.

Mais nier mon amour serait nier vos charmes
Et vous ne feriez pas, belle, à votre beauté,
L'injure d'en avoir, fût-ce un instant, douté...
Parlez à votre tour, ô ma chère Isabelle,
Assurez qu'à mes vœux vous n'êtes pas rebelle...
Vous rougissez? Rougir, c'est bien répondre un peu...

ISABELLE, émue.

Brisons là!.. Tiens, Marton, finis! cessons ce jeu.

MARTON, clignant de l'œil du côté du spectateur et parlant toujours plus passionnément.

Dites-le-moi, ce mot où tout mon être aspire!
Et que, lorsque je souffre et lorsque je soupire
Vous aussi soupirez et souffrez comme moi.

ISABELLE.

Chevalier!.. Non, Marton,.. tu me gênes... tais-toi.

MARTON.

Ah! de grâce, rompez ce silence farouche.
Qu'un regard de vos yeux, qu'un pli de votre bouche,

Que le frémissement de votre douce main
Suspende pour un temps ce supplice inhumain
Par l'espoir d'un retour qui double mon ivresse...

(Isabelle songe.)

Eh! quoi, vous vous taisez, ô ma chère maîtresse?
Ayez pitié de moi qui suis à vos genoux...
Je languis et je meurs, je meurs, entendez-vous!
Car j'attends votre amour et votre amour se nomme
Ma vie!

ISABELLE, baissant la tête.

Hélas! Marton...pourquoi n'es-tu pas homme?

MARTON, éclatant de rire et se relevant.

Quand je vous le disais!.. Et ce n'est là qu'un jeu!
Et si j'étais un homme, alors jugez un peu!
Quel bien autre dégât j'eusse fait dans la place!

ISABELLE, avec confusion.

Mais c'est à n'oser plus te regarder en face.

MARTON.

Sentez-vous le possible à présent d'un époux?

(Bruit de serrure. On frappe à la porte du fond.)

Le chevalier!.. Voilà le pas!.. le sautez-vous?

(Silence.)

Allons!

ISABELLE, avec un soupir.

Enfin! qu'il entre!

MARTON, l'imitant.

Enfin!

(A part.)

Elle le saute!

(Elle va vers la porte.)

ISABELLE, arrêtant Marton par la main.

Ah! vilaine Marton, ce sera bien ta faute.

(Marton va tirer le verrou de la porte du fond, qui s'ouvre. La toile tombe.)

ÉDOUARD PAILLERON.

UN

HOMME D'ÉTAT RUSSE

D'APRÈS SA CORRESPONDANCE INÉDITE.

III[1].

N. MILUTINE, LA RUSSIE ET LA POLOGNE EN 1862 ET 1863.

Nous avons laissé Nicolas Milutine en congé, occupé à refaire, sous un ciel plus clément, une santé ébranlée par les travaux et les tracas de l'émancipation des serfs, se consolant de sa disgrâce en contemplant de loin l'application de la grande réforme dont l'exécution était confiée à d'autres mains, séjournant tour à tour en Italie et en France, étudiant en curieux et en politique les hommes et les choses, et de Paris comme de Rome, au milieu des distractions de la société ou des séductions de l'art, suivant d'un œil inquiet les événemens qui se déroulaient aux bords de la Néva et de la Vistule. A une époque aussi troublée, alors que de tous côtés l'on se plaignait de la pénurie d'hommes, l'ancien adjoint du ministre de l'intérieur ne pouvait longtemps être abandonné aux douceurs du repos. A Saint-Pétersbourg, de hautes amitiés travaillaient à lui rouvrir les avenues du pouvoir, malgré les vieilles préventions d'une partie de la noblesse et l'hostilité persistante de la cour. Les incertitudes du gouvernement et la variété des influences en lutte au Palais d'hiver se manifestaient dans la diversité des offres d'emploi faites à Nicolas Alexéiévitch. Au milieu de son séjour à l'étranger,

(1) Voyez la *Revue* du 1er et du 15 octobre.

au printemps de l'année 1862, à la veille même de l'envoi à Varsovie du marquis Wielopolski avec le grand-duc Constantin, on proposait subitement à Nicolas Alexèiévitch, rappelé à la hâte à Pétersbourg, l'administration du royaume de Pologne, qu'on allait se décider à confier au gentilhomme polonais. Avant de faire connaître cette brusque évolution du cabinet impérial, encore ignorée, croyons-nous, de l'histoire, il nous faut revenir un instant en arrière pour montrer quelle était l'opinion de Nicolas Milutine sur les difficultés intérieures de la Russie et en même temps expliquer pour quelles raisons un esprit naturellement aussi résolu et aussi entreprenant laissait voir tant de répugnance à reprendre un service actif.

I.

C'était, avons-nous dit, des universités et de la jeunesse que venaient au gouvernement ses premiers ennuis. Dans les gymnases et les écoles, tenus sous le règne de Nicolas à une sorte de diète ou d'abstinence intellectuelle, sévissait déjà le nihilisme théorique, celui qu'Ivan Tourguenef a personnifié en Bazarof, dans l'une de ces œuvres qui font vivre pour les siècles toute une génération (1). Milutine croyait que des améliorations dans tout l'enseignement étaient urgentes, qu'il fallait renoncer aux procédés étroits et méticuleux de l'empereur Nicolas, qui traitait les sciences et la littérature en suspectes. Le système en vigueur dans les universités blessait inutilement la jeunesse et ses maîtres avec elle. Les restrictions de toute sorte et les petites vexations imposées sous prétexte de discipline aux étudians les provoquaient à d'imprudentes démarches. A Moscou, à Pétersbourg surtout, ils se permettaient de bruyantes démonstrations, moins dangereuses peut-être que ridicules. Les ministres, effrayés de leur responsabilité durant l'absence de l'empereur, alors à Livadia, déployaient pour la répression une sévérité disproportionnée à la faute. Les manifestations de jeunes gens, protestant contre la gêne des règlemens universitaires, étaient châtiées presque aussi durement que des conspirations politiques. En 1862, comme plus tard en 1878 et 1879, les rigueurs excessives du pouvoir ne faisaient qu'irriter au lieu d'apaiser. Des proclamations révolutionnaires étaient semées dans les grandes villes et une sinistre épidémie d'incendies, attribués par les uns aux révolutionnaires, par les autres aux Polonais, allait bientôt jeter l'épouvante dans l'empire.

« J'ai peine à penser quel sera notre hiver, mandait à Milutine

(1) *Otsy i Diéti* (*Pères et Enfans*).

la grande-duchesse Hélène en quittant Bade pour rentrer en Russie par Stuttgart et Berlin (1). A Varsovie, les événemens ont usé Lambert (2) et tué Gerstenszweig (3), qui s'est tiré deux coups de pistolet. A Pétersbourg, on dit Poutiatine (4) mis de côté et Ignatief (5) au moment de l'être. L'empereur, d'après les nouvelles qui m'arrivent, est fort mécontent des autorités dans l'affaire de l'université et de la maladresse dont elles ont fait preuve. »

Le mécontentement du souverain n'était pas sans fondement. Pour punir les étudians, on s'était attaqué aux études et à l'université même. Voici avec quelle amertume un des professeurs les plus distingués de Pétersbourg décrivait à Milutine les derniers événemens :

Lettre de M. K... à N. Milutine.

« Saint-Pétersbourg, 27 octobre 1861.

« ... Il faut avoir une foi robuste pour ne pas perdre tout espoir en voyant ce qui se passe autour de nous. Ce qu'il y a de plus clair pour ce qui me touche de près, c'est le meurtre de l'université. Il serait trop long et trop pénible de vous raconter comment deux êtres malfaisans, P... et S..., ont en quelques mois fait périr une institution qui promettait tant, et d'où commençaient à sortir des jeunes gens distingués. L'université de Pétersbourg n'existe plus; trois cent cinquante personnes sont incarcérées aux forteresses de Pétersbourg et de Cronstadt, cent déportées sous escorte de gendarmes; le reste est dispersé, ou bien les étudians n'ont plus accès à l'université. Ces salles où il y avait tant de vie, où c'était une joie de faire son cours, sont vides. Et pourquoi tout cela? Il est épouvantable de penser que la main de ces. . . . n'a pas craint d'assassiner toute une génération... A présent, on est en train de juger les étudians. Pour quel délit? On n'en sait rien, quand ce qu'il faudrait mettre en jugement, ce serait le rectorat, et le ministère de l'instruction publique, et P... et S..., et surtout le *conseil suprême*, qui a gouverné en l'absence de l'empereur.

(1) Lettre de Baden-Baden du 14/26 octobre 1861.

(2) Le comte Lambert, vice-roi ou gouverneur-général de Pologne.

(3) Le général Gerstenszweig, gouverneur militaire, qui s'était brûlé la cervelle à la suite d'une altercation avec le comte Lambert, altercation provoquée par l'occupation à main armée de la cathédrale et l'incarcération d'un grand nombre de Polonais arrachés de force des églises.

(4) L'amiral Poutiatine, marin fait ministre de l'instruction publique.

(5) Le général Ignatief (père de l'ancien ambassadeur à Constantinople), alors gouverneur-général de Saint-Pétersbourg.

J'espérais que son retour changerait la marche de cette absurde affaire; mais je suis encore déçu dans cet espoir. Si les détails de cette histoire universitaire vous intéressent, vous les trouverez dans les journaux anglais, qui les ont donnés d'une manière assez fidèle. A mes yeux, ce n'est pas l'affaire elle-même qui est au premier plan; mais cet épisode met en pleine lumière la difformité (*bezobrazie*) de la situation générale. Jamais l'autorité n'avait encore montré une telle inintelligence des affaires, une telle pusillanimité, une telle absence de tout autre motif et de toute autre notion de gouvernement que la police extérieure... »

Ce violent désespoir, qui à distance semble empreint d'exagération, s'explique par les faits, par l'émotion même des esprits, en un moment d'irritation où les plus remarquables professeurs donnaient leur démission. Une troupe d'étudians ou, comme le disait un autre correspondant de Milutine, une poignée de gamins désarmés avait tenu pendant huit jours toute la capitale en émoi. Le mécontentement des étudians avait des causes futiles, aisées à éviter avec un peu de prudence. Leur colère provenait de nouveaux règlemens universitaires qui, entre autres vexations, exigeaient que les jeunes gens présentassent leurs papiers à l'ouverture des cours d'automne. Cette exigence, que beaucoup des nouveaux venus ne pouvaient remplir à temps, avait donné lieu aux premiers troubles et à de tumultueux rassemblemens grossis comme d'habitude par les désœuvrés et les curieux. Un jour il y eut dans la cour de l'université, dont on avait fermé les portes, une scène de désordre toute nouvelle en Russie et qui ne prit fin qu'à l'arrivée d'un des ministres accompagné de soldats. L'un des correspondans de Milutine lui décrivait ainsi cette scène de désordre (1) :

« ... Des orateurs montés sur un tas de bois de chauffage gesticulaient et péroraient en présence des curieux, de la foule et des dames. Il va sans dire qu'on a mis fin à ce tapage, mais non sans lutte et sans beaucoup d'arrestations. Il y a plus de trois cents étudians à la forteresse. Une enquête est ouverte pour l'examen de l'affaire, mais elle est difficile à mener, ne fût-ce que faute de témoins, car naturellement le public oisif a disparu, et les étudians non impliqués dans l'affaire ne veulent pas porter témoignage contre leurs camarades. Quelle sera la fin de ces curieux et tristes événemens? C'est difficile à prévoir. Le pire de l'affaire, c'est qu'on commence à n'y plus penser et à s'occuper d'autre chose. En attendant, l'université est en pleine désorganisation, les étudians ne suivent plus leurs cours, plusieurs professeurs ont présenté leur démission...

(1) Lettre de Saint-Pétersbourg datée du 28 novembre (10 décembre) 1861, dont je ne possède qu'une traduction française.

« ... Sans doute la jeunesse se livre à des fantaisies blâmables et ses prétentions à un rôle politique sont ridicules; mais on la ramènerait à la raison par un régime sérieux, par des examens sévères qui mettraient l'étude et l'enseignement au premier plan. Ce serait plus utile que d'exiger des certificats et d'envoyer des aides de camp avec des soldats... Des professeurs sensés et raisonnables ramèneraient bien vite les jeunes gens à la soumission. Il ne s'agit pas de faire des phrases creuses de libéralisme banal, mais de leur faire comprendre que la route du progrès n'est possible que sous l'égide de la légalité. »

Ces idées étaient celles de Milutine; mais en présence de l'espèce d'effarement de la société et d'une partie du gouvernement, il ne se croyait pas en état de les faire prévaloir à pareille heure. Aussi résistait-il à toutes les instances des amis qui l'engageaient à revenir à Pétersbourg, comme à toutes les offres d'emploi, mettant, faute d'autre argument, sa santé en avant pour se donner le droit peu reconnu en Russie de repousser une position officielle.

En face des nouvelles qui lui parvenaient de Russie, devant le désarroi trop visible des esprits, Nicolas Alexèiévitch gardait son sang-froid, ne se laissant troubler ni par les velléités de réaction de ceux qui redoutaient une révolution, ni par les impatiences de ceux qui, sous prétexte de réforme, prétendaient tout bouleverser. De Rome, où il s'initiait à la connaissance de l'antiquité, il traçait, au courant de la plume, à la fin de l'année 1861, un saisissant et vivant tableau de la situation intérieure de son pays, des différentes tendances ou partis qui se le disputaient, tableau qui, à près de vingt ans de distance, reste encore admirable de sens, de vérité et de prévoyance. Il y signalait, en traits d'une actualité trop persistante, ce qui manquait à ce gouvernement, matériellement si fort, — la force morale.

*Lettre de N. Milutine au général ***.*

« Rome, 11/23 décembre 1861.

« ... Les dernières nouvelles de Russie, à cause même de leur décousu, de leur obscurité, de leur manque de précision, ne pouvaient pas ne point troubler la parfaite quiétude d'esprit dont sans cela je jouirais ici avec une telle plénitude et un tel calme. La fermentation chez vous est violente, plus violente qu'on n'aurait dû s'y attendre; mais, je le confesse, je ne vois encore de danger nulle part, si ce n'est dans l'inintelligence des hommes au pouvoir. Les velléités d'agitation révolutionnaire seraient tout bonnement ridicules si

elles ne dénotaient dans quel profond dédain la société tient la force morale du gouvernement. Deux traits caractéristiques distinguent, à ce qu'il me semble, notre opposition russe, qui en apparence a envahi toute la société. En premier lieu, il ne se montre au dehors que des opinions extrêmes; par analogie avec l'Occident, on pourrait, si vous voulez, employer les expressions d'*extrême droite* et d'*extrême gauche*; en second lieu, les tendances libérales n'ont pas encore revêtu de formes définies; tout cela est vague, confus, vacillant et plein de contradictions. Une telle opposition est impuissante au point de vue positif, mais elle peut incontestablement devenir une force négative. Pour détourner ce danger, il serait indispensable de former une opinion, ou, si vous voulez, un parti du milieu (en langage parlementaire un *centre*), ce qui n'existe pas chez nous, mais ce dont les élémens ne manqueraient certes pas de se trouver. Le gouvernement seul peut le faire, et pour lui-même ce serait la meilleure garantie. L'exemple de la Pologne démontre trop clairement quelle est la situation d'un gouvernement, alors même qu'il dispose de toute la force matérielle, quand dans le pays ont disparu toutes traces d'un parti gouvernemental qui existait autrefois et qui par suite pourrait encore exister. (Sous Catherine II et même sous Alexandre Ier, il y avait bien en Pologne un parti russe.)

« En Russie naturellement, il est cent fois plus facile d'attirer de son côté la partie sérieuse de la société cultivée, en faisant à temps des concessions opportunes, *mais en les faisant au grand jour, avec dignité, sans mortifiantes apologies et sans captieuses finesses de chancellerie* (1).

« En quoi devraient consister ces concessions? voilà la question capitale. Selon moi, ce serait dans un large développement du principe électif pour l'administration locale (en dehors des employés de la police) et dans le doublement du budget de l'instruction publique. Selon toute vraisemblance, de pareilles réformes ne sauraient manquer de grouper autour du gouvernement les meilleurs hommes du pays, ce qui relèverait sa force morale, rendrait les partis extrêmes impuissans et donnerait à l'opposition actuelle son véritable caractère d'insignifiance.

. . . .

« Une seule et même pensée fatigue le cerveau ; et, faute ici de données précises, on tombe involontairement dans les réflexions générales. Je sais combien ils (2) doivent se montrer inutiles et impuissans au milieu des préoccupations quotidiennes de la vie

(1) *Bez kantseliarskikh oulovok.*
(2) Les hommes au pouvoir.

pratique. Je sais que le personnel actuel de notre gouvernement n'est pas de force à s'élever à la hauteur d'un programme raisonné, fût-il rédigé par les sept sages de l'antiquité et fût-il compris dans le cadre d'un petit carré de papier. Après deux mois de méditation solitaire sur un sujet qui nous touche tous de si près, il serait impossible de ne pas donner cours à ces infructueuses réflexions. . . . .

. . Pour moi, je viens enfin d'atteindre à cette vie modeste et paisible dont j'ai longtemps rêvé ; et je le dis en toute franchise, l'expérience des huit derniers mois, loin de rompre le charme de ce rêve idéal, a encore accru mon dégoût pour ce *qu'on appelle* chez nous la vie politique (1).

« D'ailleurs des raisons de santé m'obligent au repos. . . .
. . . .

« Il est sans doute pénible d'abandonner sa part de travail en un pareil moment, quand d'autres succombent sous le fardeau, mais ma conscience n'a-t-elle pas de quoi se justifier? Peut-on considérer comme exorbitans deux ans de repos après vingt-cinq ans de travaux forcés (2) ? Y a-t-il un grand profit à attendre de ma part de travail, là où le champ me reste libre à présent? Je le dirai sans détour : s'il s'agissait de prendre part aux réformes que j'ai toujours rêvées, je serais prêt à sacrifier mes propres inclinations et mes coupables préoccupations personnelles. Mais je suis convaincu que cela est impossible dans l'état de choses actuel, et, quant à retourner à de nouvelles luttes, aux *luttes d'autrefois*, non en champ découvert, mais en guise d'éclaireur isolé, je n'en ai réellement plus la force. C'est pour cette raison principalement et non pas par calcul d'ambition, que je considère comme décidément impossible et inutile pour les affaires d'accepter n'importe quel rôle secondaire, tel que celui d'*adjoint* ou autre semblable (3). Les fonctions mêmes de ministre ne sont possibles, à mon avis, qu'avec la pleine confiance de l'empereur. Aussi peut-on seulement accepter d'être ministre, mais ne saurait-on d'aucune façon le solliciter. Voilà ma pleine et sincère confession. . . . . »

On voit par cette lettre quelles étaient les idées de Milutine sur la situation de son pays et sur sa position personnelle. En lisant ces lignes, il est difficile de ne pas sympathiser avec ce fier langage.

Quand il refusait de se rendre aux vœux des amis qui l'appelaient à Pétersbourg pour coopérer à des réformes dont il sentait si bien

(1) *K nachei tak nazyvaémoï polititcheskoï déiatelnosti.*
(2) *Katorojnoï raboty.*
(3) *Tovarichtch*, adjoint du ministre, fonction qu'il avait remplie près de Lanskoï.

l'urgence, Milutine savait ce qu'il faisait. Il ne voulait pas, comme il devait finir par y être contraint, s'user en vains efforts et en luttes inutiles; s'il sentait sa force, il prétendait ne pas la gaspiller sans profit pour le bien de sa patrie. Il croyait qu'il n'y avait rien à faire pour lui à un instant où, selon la pittoresque et trop expressive image de son ami G. Samarine, la société et le gouvernement se débattaient tous deux dans une sorte de brouillard d'idées (1).

Ce n'étaient pas les offres officielles qui manquaient à Milutine. En janvier 1862, le grand-duc Constantin, esprit éclairé et libéral, qui appréciait hautement la valeur de Nicolas Alexèiévitch, lui faisait offrir, par l'entremise du ministre de l'instruction publique, M. G., d'entrer dans le comité récemment institué pour l'organisation des paysans de la couronne (2). Aucune œuvre n'eût pu mieux aller au talent et au cœur de Milutine, passionnément soucieux des intérêts du *moujik* et du peuple. C'eût été une tâche analogue à celle qu'il avait remplie avec tant d'énergie dans les commissions de rédaction pour l'affranchissement des serfs; mais il craignait d'y rencontrer des obstacles, des souffrances et des humiliations du même genre, sans être également dédommagé par l'importance de l'œuvre. Aussi déclinait-il les offres du frère de l'empereur, mettant comme d'habitude en avant sa fatigue mentale et corporelle. En fait, cette santé qu'il avait si peu ménagée au ministère de l'intérieur, et dont il devait se montrer encore si prodigue, n'était guère pour Milutine, malgré son trop réel besoin de repos, qu'un prétexte et l'occasion d'une défaite polie. Le vrai motif de son refus, si sérieuses ou séduisantes que fussent les propositions de ce genre, venait toujours de ce qu'il savait les influences hostiles à son nom prépondérantes à la cour, qu'il savait ne pas posséder la première condition du succès dans un gouvernement absolu : la confiance du maître. Ce doute, il l'exposait lui-même, non sans une pointe d'amère tristesse, dans sa réponse au ministre de l'instruction publique qui dans cette affaire avait servi d'intermédiaire entre le grand-duc et Milutine.

Lettre confidentielle de N. Milutine à M. G.

« Paris, 7/19 février 1862.

. . . .

« Du reste, si ma présence à Pétersbourg l'hiver prochain était réellement indispensable pour les affaires et s'il y avait possibilité

(1) Lettre de G. Samarine, août 1862.

(2) On sait qu'en Russie les paysans se divisent en deux classes principales, presque égales en nombre, les anciens serfs ou paysans des propriétaires et les paysans de la couronne ou des domaines.

de revenir, je n'abuserais certainement pas d'un congé illimité. Quant à partir en ce moment pour la Russie, comme vous le suggérez dans votre dernière lettre, ni ma santé ni mes affaires de famille ne me le permettent. . . . .

« ... Et d'ailleurs, qu'est-ce qui m'attend aujourd'hui à Pétersbourg? Tout cela est encore trop peu éclairci. Y a-t-il si longtemps que ma participation aux affaires était considérée comme superflue, comme nuisible même? Selon ma profonde conviction, mon concours serait en tous cas inutile, si l'on n'a pas confiance en moi et si cette confiance, au lieu d'être arrachée par des prières, n'est pas donnée spontanément, *motu proprio*.

« Ceci m'amène au projet de me nommer membre du grand comité (1). L'initiative du grand-duc m'a profondément touché. Ma reconnaissance n'est pas seulement officielle; ne manquez pas de la lui exprimer avec la sincérité avec laquelle je vous écris. Mais je ne saurais à cet égard laisser oublier ce que je vous ai dit à vous personnellement. Être membre de ce comité sans être en même temps, comme tous les autres, membre du conseil de l'empire, me mettrait dans une position exceptionnelle, non-seulement blessante pour l'amour-propre, mais peu efficace pour la marche des affaires. Quelle pourrait être l'influence d'un membre placé dans une situation aussi équivoque? — Et cela n'a-t-il pas déjà été mon lot, il y a peu de temps encore, dans mon noviciat d'adjoint du ministre, après lequel on ne m'a pas jugé digne de confiance (2)? Au reste, j'écris tout cela pour votre édification. L'important pour moi serait de passer dans le ressort du grand-duc, d'être affranchi du servage sénatorial pour passer dans la catégorie des sénateurs temporairement obligés (3). Dans ma lettre officielle, je demande qu'on me

(1) *Glavny Komitet*, pour les vingt millions de paysans de la couronne, ainsi qu'il est dit plus haut.

(2) Dans un brouillon de cette lettre, Milutine était encore plus explicite. On y rencontre la variante suivante : « Je ne puis vous cacher que revenir de nouveau à une position équivoque me semble peu séduisant. Vous savez que je ne me suis jamais plaint de l'humiliation qu'on m'a fait subir pendant deux ans dans des *fonctions temporaires*, pour lesquelles ensuite on m'a jugé indigne. Mais ce traitement étrange ne pouvait manquer de me laisser un peu d'amertume. Est-ce qu'il me serait encore réservé dans l'avenir de pareilles humiliations? Je suis prêt à les subir si le bien public l'exige; mais je ne puis aller au-devant (*naprachivatsa*). Je ne mets pas de conditions à ma rentrée au service actif; j'accepterai tout ce qu'on me désignera, pourvu que j'y puisse travailler d'une manière efficace aux affaires des paysans. Seulement je ne puis prendre des fonctions *de commis* (*kantseliarskikh*); j'ai pour ce genre d'emploi une telle répugnance que tout travail de ce genre m'est devenu impossible, et sous cette rubrique je comprends tout emploi de *secrétaire*, sous quelque forme que ce soit. »

(3) Allusion à la condition des *serfs temporairement obligés* durant deux ans avant d'être définitivement émancipés.

confie quelque travail. Il m'est très pénible de toucher un traitement sans rien faire, et je voudrais rendre service d'une façon quelconque. Je serais pleinement heureux si l'on m'employait, principalement pour les questions concernant *l'organisation administrative des institutions locales*. C'est une partie que je connais très bien et où mon travail pourrait, je l'espère, être utile. »

En montrant peu d'empressement pour rentrer au service, Milutine ne faisait que se conformer à l'avis des plus éclairés de ses amis, tels que le généreux Samarine. La grande-duchesse Hélène, qui, dans son désir de voir Milutine revenir aux affaires, paraît avoir été d'abord d'un avis différent, s'y rallia bien vite elle-même, comme on le voit par les trois ou quatre lettres suivantes. . . . .

La grande-duchesse Hélène à N. Milutine.

« Saint-Pétersbourg, 26 janvier/7 février 1862 (1).

« ... Au moment de recevoir cette lettre, vous aurez déjà reçu les propositions du grand-duc Constantin, faites du consentement de l'Empereur. Nous pensons tous qu'il ne faudrait pas prolonger votre absence au-delà de l'été. Appelé par l'Empereur lui-même, il y aurait de la mauvaise grâce à mettre un second hiver entre votre rentrée au service effectif. Des questions très importantes seront sur le tapis au mois de septembre, comme par exemple l'organisation provinciale qui s'élabore à présent. De plus, la coordination des paysans des domaines avec le *pologénié* (statut d'émancipation) doit se traiter et se décider vers cette époque, question grave par rapport au rachat et où il y a divergences d'opinions entre le grand-duc Constantin, V. et Z. Tout cela est sérieux et s'attaque aux fibres mêmes du pays. De plus, l'organisation des états provinciaux avec représentation de la propriété foncière (soit de la noblesse ou soit des paysans et des villes, etc.) préoccupe généralement; faute de connaissance, elle se produit dans des propositions informes qui nuisent à la cause et lui font tort en haut lieu, où le mot de *zemstvo* effraie (2). Il serait à désirer que ***, qui est destiné à beaucoup dire et à peu faire, pût préparer le terrain

(1) Les lettres de la grande-duchesse Hélène sont d'ordinaire écrites dans notre langue. Aussi respecterons-nous jusque dans ses légères incorrections le français pétersbourgeois de cette princesse d'origine allemande.

(2) Ce mot, définitivement adopté, rappelait le *zemskii sobor*, ou les états-généraux de l'ancienne Moscovie.

et faire accepter cette idée avant d'être usé. A de plus habiles un jour l'exécution. Cela serait le seul moyen de former les classes intelligentes au maniement de leurs intérêts et des affaires du pays. »

La grande-duchesse Hélène au comte Kisselef (1).

« Saint-Pétersbourg, 2/14 mars 1862.

« J'eusse beaucoup désiré que Milutine employât son temps à l'étude du rachat arrêté en principe (2). On cherche les moyens pécuniaires pour le mettre en pratique, il faut les trouver et faire de peu quelque chose. Qu'il pense, qu'il cherche et qu'il trouve. Qu'il revienne au printemps à Paris, qu'il se lie avec les hommes de finance et qu'il retourne en Russie armé de pied en cap sur cette question. C'est la solution généralement demandée dans tout l'empire et qui naguère encore rencontrait une opposition si formidable. Encouragez Milutine dans ce travail. S'il devient ministre, c'est par là qu'il doit débuter. Devant une mesure pareille, bien préparée et bien menée, les haines tomberaient. Ajoutez à cela les états provinciaux et, avec la grâce de Dieu, on sortira vainqueur du chaos où nous nous trouvons en ce moment. Il faut produire quelque chose de *positif* au milieu de cette confusion générale des idées, et ce positif (*sic*) venant du gouvernement deviendrait l'ancre de salut autour de laquelle se grouperaient les hommes sensés et les volontés incertaines. »

La grande-duchesse Hélène au comte Kisselef.

« 18 mars 1862.

« Le congé illimité demandé par Milutine a été obtenu. On ne peut que lui donner raison dans les vues qui ont dicté sa conduite, mais pour les affaires, son absence prolongée au-delà de l'été prochain est bien regrettable.

« Le rachat obligatoire demandé par V... est tombé à plat dans le comité des finances. Les états provinciaux s'élaborent. Dans l'une et l'autre de ces questions, Milutine eût pu être bien utile, mais, je le répète, il fait bien de s'éloigner d'un champ d'action

(1) Oncle maternel de Milutine, alors ambassadeur à Paris.

(2) Il s'agit ici, croyons-nous, du rachat des terres domaniales concédées aux paysans de la couronne à l'instar de ce qui avait été fait pour les anciens serfs.

où on eût usé ses forces tout en calomniant ses intentions. Ce n'est que dans une position où il serait à même d'être jugé par le maître lui-même qu'il y aurait pour lui des chances de succès et d'utilité véritable... »

L'exemple de la grande-duchesse montre que les amis de Milutine qui avaient le plus désiré son retour en Russie et sa rentrée aux affaires finissaient par se ranger tous à son avis et l'approuver de se tenir à l'écart. Comme on le voit par une des lettres de la grande-duchesse, Milutine avait obtenu un congé illimité. De retour en Italie, où il était allé rejoindre sa famille, Nicolas Alexèiévitch se proposait de reprendre à Paris, au printemps, ses études interrompues sur la société française. En attendant, il jouissait, aux bords du Tibre, du calme de cette vie romaine qu'il goûtait si fort, tout en préparant quelques travaux pour sa patrie, lorsque tout à coup, en avril 1862, un ordre impérial vint brusquement l'arracher à sa quiétude et le rappeler précipitamment à Saint-Pétersbourg. Il ne s'agissait plus des paysans de la couronne, des états provinciaux ou de l'administration intérieure; il ne s'agissait même plus de la Russie, pour laquelle depuis des années Milutine avait fait tant de plans de réformes, mais bien d'un pays qui lui était absolument inconnu, de la malheureuse Pologne, où couvait l'impolitique insurrection de 1863.

Par un de ces changemens à vue que rien ne faisait prévoir et qui ne sont possibles que dans les gouvernemens absolus, Milutine, le fonctionnaire suspect à Pétersbourg, le prétendu ennemi de la noblesse, le démocrate taxé de radicalisme et de penchans révolutionnaires, était soudainement appelé à réprimer la révolution imminente à Varsovie et à étouffer dans l'œuf la rébellion de la Pologne. A l'ancien *adjoint provisoire* du ministre de l'intérieur, si brusquement congédié en avril 1861, une résolution aussi soudaine offrait, à douze mois de distance, le gouvernement du royaume de Pologne. Nous allons voir quel accueil fit Milutine à cette singulière proposition, par quel nouveau et subit revirement de la politique impériale il fut cette fois exempté de cette triste besogne pour y être définitivement appelé l'année suivante et y rester cloué jusqu'à la fin de sa vie.

II.

Incertain et vacillant dans les affaires polonaises comme dans les affaires russes, le gouvernement de Saint-Pétersbourg, nous l'avons dit (1), penchait tour à tour pour les concessions et pour la résistance, cédant aux impulsions et aux conseils les plus différens sans

(1) Voyez la *Revue* du 15 octobre.

savoir s'en tenir à une voie droite et ferme. Aux longues indécisions succédaient tout à coup de soudaines résolutions que rien ne faisait prévoir la veille et qu'expliquaient seules les incertitudes du pouvoir, jointes aux impérieuses exigences des événemens. La place de Milutine semblait marquée à Saint-Pétersbourg à la tête d'un des ministères chargés des réformes intérieures, il apprit tout à coup qu'on songeait à le jeter à Varsovie, à la tête de l'administration du royaume de Pologne. Une lettre de M. G.., ministre de l'instruction publique, l'informant de cette décision à laquelle rien ne l'avait préparé, accompagnait l'ordre d'un subit et immédiat retour à Saint-Pétersbourg. Le ton même de la lettre du ministre, si louangeur et encourageant qu'il fût, semblait trahir l'embarras de l'ami qui s'était chargé d'expliquer à Nicolas Alexèiévitch ce brusque rappel.

Lettre de M. G., ministre de l'instruction publique.

« Saint-Pétersbourg, 20 avril 1862.

« Très honoré Nicolas Alexèiévitch,

« Vous allez en même temps que cette lettre recevoir communication par D. A. d'un ordre de Sa Majesté, vous enjoignant de revenir immédiatement à Saint-Pétersbourg, pour répondre personnellement à l'empereur qui se propose de vous nommer chef de l'administration civile de la Pologne, c'est-à-dire président du conseil administratif des ministres du royaume. J'en ai longtemps parlé avec Dmitri Alexèiévitch et je lui ai promis de vous dire sincèrement toute ma pensée sur ce sujet important pour la Russie, pour la Pologne, pour l'empereur et pour vous-même. Je suis convaincu que l'idée de cette nomination appartient au souverain personnellement et c'est pour cela qu'il la poursuit avec insistance, y revenant à peu d'intervalle, en dépit de l'opposition de Dmitri Alexèiévitch. Valouief seul aurait pu lui suggérer cette idée, mais l'empereur se méfie de lui précisément dans les affaires polonaises, par suite, semble-t-il, de la trop grande condescendance de Valouief pour Wielopolski. Cette idée atteste du reste la grande confiance de l'empereur en vous, c'est-à-dire sa foi en votre intelligence, vos talens et votre dévoûment.

« Le poste qu'on vous propose est incomparablement plus difficile que tous les nôtres; mais j'ai une si haute opinion de la libéralité avec laquelle la nature vous a doué, que je suis pleinement convaincu que vous pourrez mieux que personne réussir dans une tâche presque impossible pour tout autre. Vous vous rendrez

maître de la situation au lieu d'être vaincu par elle. Vous montrerez à Saint-Pétersbourg la question sous son vrai jour et vous indiquerez la ligne de conduite à suivre à Varsovie. Je ne sais si vous accepterez ou si vous déclinerez la proposition de l'empereur; mais en tout cas, c'est là une telle marque de confiance qu'il vous faut revenir immédiatement ici. Vous en allez du reste recevoir l'ordre formel. Le grand-duc Constantin Nicolaiévitch aurait une autre idée. Comme président du conseil de l'empire, il voulait demander votre nomination à ce conseil pour le 30 août, à la fin de votre cure d'été. Le grand-duc voudrait vous voir ministre de l'intérieur et envoyer à Varsovie Valouief, qui y a déjà été et sait le polonais; mais il est évident que, pour les affaires de Pologne, l'empereur n'a pas confiance en Valouief. En tout cas, soyez assuré que le grand-duc vous appuiera de toute façon dans la voie que vous choisirez. Je suppose qu'il est inutile d'en dire autant de moi. »

Aucune proposition n'eût pu surprendre plus tristement Nicolas Milutine. Rien dans son éducation ou ses travaux ne l'avait préparé à une telle tâche. Tenant vis-à-vis des Russes à sa réputation de libéral autant qu'à celle de patriote, il envisageait avec terreur des fonctions qui, en le contraignant à recourir à des moyens de rigueur, devaient fatalement lui faire perdre son renom de libéralisme. Après un long séjour à l'étranger, au milieu d'une société qui, pour des motifs différens, sympathisait presque partout avec les infortunés Polonais, Nicolas Alexèiévitch ne se sentait aucune vocation pour prendre rang parmi ceux que la presse européenne appelait les bourreaux de la Pologne. Singulière destinée que celle des fonctionnaires d'un gouvernement autocratique ! du jour au lendemain, sans égard à leurs goûts, à leurs connaissances, à leurs aptitudes, ils doivent passer d'une fonction ou d'une carrière à une autre; ils doivent, selon les circonstances, être libéraux ou révolutionnaires, faire de la compression ou de la révolution, sans avoir toujours le droit de consulter leurs propres sentimens, par ordre et par obéissance, jusqu'à un certain point même par devoir de sujet fidèle, et cela au prix de leur réputation, ou au risque en refusant d'être taxé d'indifférent ou de séditieux.

Milutine repoussa de toutes ses forces une nomination, l'attachant à un pays qui, selon ses propres expressions, « faisait à peine partie du sien (1), » à un pays dont la situation paraissait exiger des mesures rigoureuses, parfaitement étrangères aux travaux tout pacifiques et aux réformes législatives auxquels il avait voué sa vie. Dans cet appel à son énergie et à son habileté, il semble avoir vu, non peut-être sans quelque raison, moins une marque de confiance du sou-

(1) Lettre à sa femme.

verain qu'un piège tendu par de faux amis ou des rivaux, désireux de l'écarter de leur voie. Après l'avoir si longtemps et si obstinément traité de révolutionnaire, ses adversaires de la cour et de la capitale devaient être heureux de l'envoyer comprimer la révolution et curieux de voir quelle figure il ferait dans ce nouveau rôle. Aussi comprend-on toute la répulsion de Milutine pour une tâche en elle-même pénible et répugnante, à laquelle rien dans le passé ne le préparait, où, avec tout le zèle et le talent du monde, le succès semblait impossible, où, en un mot, il y avait moins de gloire à gagner que de haines et d'injures à récolter.

Milutine était décidé à repousser de ses lèvres ce calice qu'il devait un jour être obligé de boire jusqu'à la lie et où il devait finir par trouver une mort prématurée; mais l'ordre était formel. Nicolas Alexèiévitch dut se mettre en route avant même d'avoir eu le temps de se concerter avec les siens. Il partit pour le Nord, atterré du coup qui le frappait et qu'heureusement pour lui de hautes amitiés devaient détourner de sa tête. De Berlin, où il s'était reposé quelques jours, avec le vague espoir de donner aux événemens ou aux intrigues de Pétersbourg le temps de changer les résolutions impériales, il écrivait le 8/20 mai 1862 (1) :

« Je suis accablé de fatigue. Plus j'avance vers Saint-Pétersbourg, plus ce voyage forcé m'apparaît sous un jour triste et sombre. La vue seule de Berlin m'a fait une impression pénible... Mon cœur se serre avec tristesse, mais je ne veux point me laisser aller à l'abattement et j'espère que tout pourra s'arranger encore... »

A peine débarqué à Pétersbourg, Milutine recevait le billet suivant de la grande-duchesse Hélène, toujours attentive à ce qui le concernait.

La grande-duchesse Hélène à Milutine.

« Saint-Pétersbourg, 11 mai 1862.

« J'apprends que vous êtes arrivé; laissez-moi vous dire que tous mes vœux se réunissent pour vous voir éviter le poste périlleux de Varsovie, qui vous perdra pour la Russie sans que vous ayez de chance sérieuse de réussir dans un pays hostile, dont la langue, les lois, les tendances sont à étudier, et qui fera longtemps encore des victimes des Russes qui y seront envoyés. Adieu, et que Dieu vous inspire! Je ne suis pas embarrassée de vous recevoir puisqu'il ne m'a été rien dit à votre égard. »

Le grand-duc Constantin agissait dans le même sens avec des

(1) Lettre à sa femme.

mobiles différens. Ce prince, à l'esprit large et libéral, ne voulait pas désespérer encore de la réconciliation de la Pologne avec la Russie; il persistait à soutenir qu'à Varsovie, il fallait non un Russe, mais un Polonais. C'est ce qu'apprenait Milutine, en descendant du chemin de fer, par un billet du ministre de l'instruction publique, qui, quelques jours plus tôt, l'engageait à accepter la direction des affaires polonaises.

Lettre de M. G. à N. Milutine.

« Saint-Pétersbourg, 11 mai 1862.

« J'ai appris tout à l'heure votre arrivée, très honoré Nicolas Alexèiévitch, et je serais accouru immédiatement chez vous si malheureusement toute ma matinée n'était prise. Je tâcherai de vous rencontrer vers cinq heures chez Dmitri Alexèiévitch (1). J'ai à vous transmettre la communication suivante : Le grand-duc Constantin Nikolaiévitch vous conseille beaucoup de refuser catégoriquement le poste de Pologne, et cela surtout parce que, dans sa conviction, il faut à cette place un Polonais et non un Russe. Pour moi, je ne connais pas la Pologne, je ne participe pas ici aux délibérations sur les affaires polonaises, et, par conséquent, je ne puis personnellement prendre cet avis à mon propre compte. En outre, j'ai une si haute opinion des talens dont vous a gratifié la nature, que je ne saurais vous conseiller de refuser une fonction uniquement parce qu'elle est pleine de difficultés. Le grand-duc se propose de demander dès maintenant votre nomination comme membre du conseil de l'empire avec un congé pour le printemps. »

A son arrivée à Saint-Pétersbourg, Milutine trouva, en effet, dans les hautes sphères une hésitation dont, malgré certains conseils, il tira parti pour refuser la tâche ingrate qu'il redoutait si justement. Le changement survenu dans les dispositions du pouvoir était tel que lorsqu'il fut reçu en audience par l'empereur, qui l'accueillit avec une bienveillante bonté, Nicolas Alexèiévitch n'eut pas de peine à décliner un poste qu'on était déjà résolu à confier à un autre.

Durant cet inutile voyage de 600 lieues, les vues du grand-duc Constantin avaient regagné du terrain. Le refus de Milutine contribua à leur triomphe définitif. Au lieu d'un fonctionnaire

(1) Le soir du même jour, en effet, Nicolas Alexèiévitch écrivait à sa famille demeurée à Rome : « J'ai passé aujourd'hui la matinée au palais Michel (demeure de la grande-duchesse Hélène), où j'ai été accueilli avec la cordialité et la bonté habituelles. J'ai dîné chez Dmitri avec G., Reutern, etc. » (Lettre à sa femme du 11/23 mai 1862.)

russe chargé de russifier les provinces de la Vistule, ce fut un gentilhomme polonais, ambitieux de faire un dernier essai d'autonomie polonaise, qui reçut du tsar la mission de gouverner le royaume. Le grand-duc Constantin était fait vice-roi (*namiestnik*) et, à la tête d'une administration exclusivement polonaise, était placé le marquis Wielopolski, l'un des rares Polonais qui eussent alors une idée nette des besoins de leur malheureuse patrie ou des nécessités de sa triste situation. Avec le grand-duc et Wielopolski, la Pologne retrouvait une chance de développement régulier et national que, pour son malheur et le malheur de la Russie, les partis extrêmes et les imprudentes excitations de l'étranger devaient pour longtemps faire évanouir.

La lettre où Milutine, à peine remis de son voyage, annonce à sa famille cette brusque volte-face, a toute la valeur d'un document historique.

« Saint-Pétersbourg, 16/28 mai 1862 (1).

« ... Enfin mon sort est décidé ! J'avais, dans l'attente de cette décision, retardé ma lettre de quelques jours, et à présent, je me décide à en remettre encore l'envoi jusqu'à vendredi, afin de l'expédier par un homme sûr jusqu'à Berlin. Cela me donnera, selon votre désir, la possibilité de raconter avec plus de détails toutes mes aventures ici, sans craindre la curiosité des employés de la poste.

« Ma présentation à l'empereur a été remise de jour en jour à cause des manœuvres et exercices militaires, etc., en sorte qu'elle n'a eu lieu qu'aujourd'hui à Tsarsko. Cependant, dès samedi, j'avais déjà eu un long entretien avec le grand-duc Constantin Nicolaiévitch. C'est à lui le premier que j'ai pu expliquer pour quels motifs je regardais comme impossible d'aller à Varsovie.

« Il ne m'a pas été difficile de le convaincre que, dans les circonstances actuelles, il n'y avait aucune possibilité d'administrer la Pologne quand on ignorait et les lois du pays, et ses affaires, et ses habitans, et ses coutumes, qu'on ignorait enfin (ce qui même est le plus important) la langue, sans laquelle on ne saurait apprendre à connaître tout le reste. Ma démonstration a rencontré la plus vive sympathie, ce à quoi, du reste, je m'attendais, étant depuis la veille au courant des dispositions du grand-duc et de son entourage. Le fait est que le retard de mon arrivée ici n'est pas resté sans conséquences (2). Le projet de l'empereur était arrivé aux oreilles des

(1) Lettre à sa femme.

(2) Ce retard, Milutine le dit ailleurs, avait été facilité par la lenteur du chemin de fer de Berlin à Saint-Pétersbourg, qui n'était pas encore ouvert à une circulation régu-

personnages intéressés. Wielopolski s'était mis à l'œuvre et, secondé du prince Gortchakof et de quelques personnes, il avait ébranlé les premiers plans de l'empereur. On a inventé une nouvelle combinaison; c'est de confier l'administration du royaume à Wielopolski, et, pour tranquilliser ceux qui n'ont pas foi dans sa sincérité, de placer au-dessus de lui un vice-roi (*namiestnik*) dans la personne même du grand-duc Constantin. Au grand étonnement de tous (y compris l'empereur lui-même), le grand-duc a non-seulement accepté la combinaison, mais il a montré un empressement particulier. . . . Tout cela a été fait en quelques jours, on pourrait presque dire en quelques heures, et mon humble personne, inopinément placée au premier plan, a bien vite été reléguée au dernier pour mon entière satisfaction. Le grand-duc a imaginé, *comme fiche de consolation*, de me faire nommer dès aujourd'hui membre du conseil de l'empire et du comité des paysans; il en a même fait la proposition formelle à l'empereur.

« Voilà dans quelles conditions a eu lieu l'audience d'aujourd'hui. L'empereur m'a reçu d'une manière affable, amicale même. Il paraissait un peu gêné et, grâce à la douceur et à la réelle bonté de son excellent cœur, il n'a pas cherché à le dissimuler. Il est entré dans les explications les plus détaillées touchant mon rappel et les nouvelles combinaisons survenues, et en terminant il a voulu connaître mes désirs et mes intentions personnelles. A ces franches ouvertures, j'ai répondu avec une égale sincérité.

« Voici quelle a été la substance de mes explications : J'ai dit que ma santé n'était pas en somme assez mauvaise pour me donner réellement le droit de décliner tout service; que pour ma femme un climat chaud était en vérité de grande importance; mais que nous étions tous deux prêts à faire un sacrifice dans l'état actuel des affaires, si notre sacrifice pouvait avoir une réelle utilité. J'ai rappelé que si, l'année précédente, j'avais dû me retirer, que si maintenant encore je demandais une prolongation de congé, c'était principalement parce que j'étais convaincu qu'avec la haine et l'irritation soulevées contre moi, ma participation aux affaires eût été moins utile que nuisible pour la mise en vigueur du nouvel ordre de choses... Ces difficultés, ai-je ajouté, ne me paraissent pas encore entièrement éloignées; mais pour moi, du reste, il m'est impossible d'être juge dans ma propre cause, et c'est à lui, le souverain, à lui seul, de décider *où* et *quand* ma participation au gouvernement peut être réellement utile. Tout cela, on le comprend, a été dit *à bâtons rompus*, avec interruptions, commentaires et réflexions de toute sorte, mais dans leur ensemble, ces explications ont été accueillies avec sympathie. Comme conclusion, il a été décidé que e retournerai à l'étranger pour l'été et que je reviendrai ici défi-

nitivement l'automne prochain. Dans mon for intérieur, naturellement, j'y mettais pour condition que votre cure d'été aurait été pleinement favorable. Tout ce que j'ai vu et entendu ici est du reste loin de m'avoir convaincu que ma participation aux affaires des paysans doive être utile aux affaires elles-mêmes. Cela, je le dis en toute conscience. A notre réunion les détails.

« Voilà le compte-rendu fidèle de tout ce qui me concerne; je l'écris pour vous, pour Paul Dmitriévitch et pour un petit nombre d'amis sur la discrétion desquels je puis compter. En outre, je puis vous dire à l'oreille que l'empereur m'a fait part de son intention arrêtée de me nommer cet automne membre du conseil de l'empire et du comité des paysans, mais il désire que la chose soit tenue secrète.

« Pour nos amis et connaissances, il suffira de dire en termes généraux que ma nomination en Pologne n'a pas eu lieu en partie à cause de mes refus catégoriques, en partie pour d'autres raisons indépendantes de ma volonté, — que je reviens pour continuer à nous soigner et que je ne retournerai en Russie pour l'hiver qu'avec l'autorisation du docteur. Au fond, c'est l'exacte vérité; tout le reste ne regarde que nous...

« Maintenant que mon départ d'ici est décidé, mon impatience croît d'heure en heure; mais on m'a invité *officieusement* à étudier différentes affaires sur lesquelles j'ai promis de donner mon avis. Cela me prendra quelques jours (1). Je voudrais vous écrire encore quelques lignes, mais il faut envoyer ma lettre au monsieur qui a promis de la porter jusqu'à Berlin (2)... »

Le même jour, Milutine faisait un récit analogue à la grande-duchesse Hélène, qui lui avait fait promettre de l'informer immédiatement du résultat de l'audience impériale.

N. Milutine à la grande-duchesse Hélène.

« Saint-Pétersbourg, 16/28 mai 1868 (3).

« Selon l'ordre de Votre Altesse Impériale, je m'empresse de vous rendre compte du résultat de mon voyage à Tsarsko.

« Remise de jour en jour, la présentation officielle n'a eu lieu

(1) Il s'agissait de l'organisation des paysans de la couronne, du *raskol* ou des sectes russes et enfin des institutions provinciales (*zemstvos*). On nous assure que les divers projets rédigés par Milutine ont été mutilés dans les ministères ou au comité des ministres. Il en fut à peu près de même du travail que lui avait demandé le ministre de l'instruction publique pour la censure.

(2) Précaution habituelle contre la poste russe.

(3) L'original de cette lettre est en français.

qu'aujourd'hui. La réception a été des plus bienveillantes, je dirai presque amicale. L'empereur a eu la bonté de s'excuser à plusieurs reprises de m'avoir dérangé inopinément. Il m'a autorisé (sans beaucoup d'efforts de ma part) à retourner à l'étranger pour terminer ma cure; mais il a insisté sur son désir de me voir rentrer pour l'hiver prochain et reprendre (selon son expression) un service *actif*. J'ai presque pris l'engagement de le faire. En outre, j'ai profité de l'occasion pour faire ma profession de foi. — « Ma santé, ai-je dit, n'est pas assez abîmée pour me condamner à l'oisiveté; il y a un an, mon concours est devenu inutile au gouvernement pour des raisons que l'empereur connaît mieux que personne; si ces raisons existent encore, je demande comme une grâce de rester à l'étranger. Sinon, je rentrerai au premier appel; que l'empereur désigne le moment opportun. Il est seul juge et arbitre souverain. »

« Sa Majesté a daigné me parler longuement du comte Kisselef et m'a chargé de lui porter les paroles les plus affectueuses. L'empereur abandonne à sa décision le choix du moment le plus favorable pour se démettre de ses fonctions, mais il insiste formellement pour que le comte reste au service avec droit de séjourner partout où il lui plaira (1).

« Toute la ville est émue de la nomination du grand-duc (Constantin). Sauf les intrigans, on déplore généralement cette singulière combinaison qui laisse un grand vide dans le gouvernement de ce pays sans offrir beaucoup de chance de succès en faveur de l'autre.

« Avec les vœux les plus sincères pour votre santé, je me dis, Madame, à jamais

« De Votre Altesse Impériale le plus respectueux et le plus dévoué serviteur,

« NICOLAS MILUTINE. »

On voit d'après ces lettres que, s'il se félicitait d'être personnellement dégagé des affaires polonaises, N. Milutine avait peu de confiance dans le succès de la combinaison qui l'affranchissait de cette pénible corvée. Le départ du grand-duc Constantin pour Varsovie lui paraissait d'autant plus regrettable qu'avec ce prince la cause des réformes perdait à Saint-Pétersbourg un de ses plus éclairés et plus puissans soutiens.

Tout en pensant, non sans raison, comme il l'avait déclaré au

(1) Le comte Kisselef, dont la santé s'était beaucoup affaiblie, donna en effet sa démission d'ambassadeur, quelques mois plus tard, lorsque son neveu N. Milutine était de retour en France.

souverain lui-même, que le temps de son retour aux affaires n'était pas encore arrivé, Milutine ne demeurait pas inactif à Saint-Pétersbourg. On vient de le voir par ses lettres. Sans poste officiel, il s'occupait officieusement, pour les ministres qui le lui demandaient, de quelques-unes des plus importantes réformes du règne actuel, et en particulier des *zemstvos*, ou états provinciaux, dont il avait déjà élaboré le plan et qui lui doivent en partie et leur large mode de recrutement et leurs larges attributions. Il portait à ces modestes institutions provinciales, fondées sur le principe électif, d'autant plus d'intérêt que, dans sa pensée, ces assemblées régionales devaient habituer le pays au *self-government*, et qu'avec plusieurs de ses amis, il semble y avoir vu, non pour le présent, mais pour un avenir encore indéterminé, le germe d'un gouvernement représentatif et constitutionnel (1). Ce qu'il voyait à Saint-Pétersbourg était du reste peu fait pour lui donner le désir d'y rester, comme nous l'apprennent les fragmens suivans de sa correspondance.

« Saint-Pétersbourg, 20 mai /1er juin 1862 (2).

« Après avoir obtenu l'autorisation de retourner à Paris, il m'est encore plus difficile de contenir mon impatience, mais la raison a pris le dessus, et je me suis décidé à terminer ici les travaux qu'on m'a confiés d'une façon privée... Mon genre de vie est très agité et fatigant. Toute la matinée se passe à recevoir ou à faire des visites qui n'ont pas de fin. Ensuite, chaque jour, dîners et soirées chez les amis... Il reste ainsi peu de temps pour le travail. La semaine dernière, j'ai dîné trois fois chez Dmitri, et les autres jours chez Reutern, Obolensky, Solovief, etc... En un mot, l'hospitalité russe s'est montrée dans tout son éclat. J'ai fait visite aux personnages officiels (ministres et autres), j'ai reçu leurs cartes, mais, excepté Tchepkine et le prince Gortchakof, je n'en ai vu aucun, ce dont je n'ai pas trop de regret. A notre réunion le récit détaillé de tout ce que j'ai vu et entendu. En général, il y a peu de changemens dans les personnes ou les conversations. Mêmes histoires, mêmes discussions, mêmes critiques, mêmes craintes ; seulement tout cela a pris un caractère encore plus vague et fébrile. Ils ont tous l'air d'attendre quelque chose, de redouter quelque chose et ils parlent, ils parlent sans discontinuer...

« ... Il fait ici un froid horrible. Le soleil est dans tout son éclat,

(1) Cela paraît ressortir de certains passages de sa correspondance; voyez par exemple plus haut la fin de la lettre de la grande-duchesse Hélène du 26 janvier 7 février 1862.

(2) Lettre à sa femme.

mais l'air est glacé. Les bouleaux ne font que commencer à verdir et sur les buissons et les tilleuls à peine si l'on voit quelques feuilles. On ne peut regarder sans compassion ces pauvres arbres phtisiques, qui tremblent comme pris de la fièvre. Et s'il n'y avait d'affreux que le climat! mais le vide, la pauvreté, la malpropreté, l'absence de tout confort!.. »

On voit quelle impression de mélancolie laissait à Milutine la pâle et indigente nature du Nord après le beau ciel et les opulentes campagnes d'Italie, après la vive et brillante société parisienne. Aussi, après quelques semaines de séjour à Pétersbourg, se hâtait-il de revenir à Paris jouir des derniers mois de son congé. Triste et fatigué, il quittait les rives de la Néva sous de sombres auspices au moment où des incendies, attribués aux Polonais, répandaient l'inquiétude et l'irritation dans la société et le peuple.

« Saint-Pétersbourg, 24 mai 1862 (1).

« ... J'ai livré aujourd'hui mon dernier travail et fait mes adieux au grand-duc Constantin, chez lequel j'ai dîné à cette occasion... J'ai tantôt promis d'aller chez le prince Gortchakof, qui me donnera probablement ses commissions pour le comte Paul Dmitriévitch (2).

« Cette lettre ne me devancera, j'espère, que de deux ou trois jours. Je ne saurais dire avec quelle joie je fais mes paquets et mes préparatifs de voyage. Jamais les ennuyeux embarras des départs ne m'ont paru aussi agréables. Et cependant j'en ai beaucoup de ces embarras; jusqu'à présent, j'ai été tout entier plongé dans les visites et les affaires de service. Pas une minute de repos...

« ... Toute la ville est en grand émoi à cause des incendies qui depuis déjà trois jours éclatent tantôt d'un côté et tantôt d'un autre. Involontairement la pensée du peuple s'arrête sur des incendiaires... »

Bien qu'il eût peu de confiance dans le succès de la mission confiée en Pologne au marquis Wielopolski, Nicolas Alexèiévitch s'éloignait sans prévoir que l'échec des plans pacificateurs du sagace Polonais allait bientôt rejeter sur lui le pesant fardeau dont il se félicitait justement d'être débarrassé.

III.

Après ce court séjour à Saint-Pétersbourg, N. Milutine se trouvait plus que jamais dans la dangereuse situation d'un homme

(1) Lettre à sa femme.
(2) Le comte P. Kisselef, ambassadeur de Russie en France.

d'état en disponibilité, sur lequel, aux heures d'embarras, on pouvait d'un moment à l'autre jeter les yeux pour les besognes les plus diverses et les moins aisées. L'empereur s'était réconcilié à l'idée de recourir de nouveau aux services de Milutine, quoique les anciennes préventions entretenues par les gens de cour n'eussent pas tout à fait disparu. On le voit par une lettre du ministre de l'instruction publique :

Lettre de M. G. à N. Milutine.

« 15/27 septembre 1862.

« Il y a de cela un mois, j'ai écrit au grand-duc, à Varsovie, le priant de rappeler à Sa Majesté le projet de votre voyage à Pétersbourg et de votre nomination au conseil de l'empire, mais jusqu'à présent je n'ai pas reçu de réponse. D. A. m'a dit qu'il refusait positivement de prendre à ce sujet l'initiative auprès de l'empereur. Or aujourd'hui je présentais à Sa Majesté les trois premiers comptes-rendus du comité du ministère de l'instruction publique pour l'étude du nouveau statut universitaire (cette affaire est traitée dans un comité conformément à la marche suivie dans la *commission de rédaction* pour les affaires des paysans). J'ai dit à l'empereur qu'il serait très important pour moi d'avoir votre opinion sur cette question ; que je demandais l'autorisation de vous communiquer notre projet et que je regrettais que votre absence me privât de la possibilité d'en parler avec vous, ce qui pour l'affaire serait fort utile. L'empereur m'a donné son consentement et demandé quand vous deviez revenir. J'ai répondu que je ne le savais point, mais que, vous connaissant depuis longtemps et connaissant votre délicatesse, je supposais que vous étiez prêt à exécuter les ordres de Sa Majesté, mais que vous craigniez sans doute de vous mettre en avant et d'avoir l'air d'imposer vos services. J'ai ajouté qu'on vous accusait de libéralisme (sur quoi il m'a été répondu : « Oui »), mais que ce libéralisme consistait à désirer l'émancipation des paysans, rêve qui, ainsi que la suite l'avait montré, était fort conservateur. L'empereur m'a répondu qu'au printemps il vous avait fait venir pour la Pologne, et que, ce projet ayant été abandonné, il vous avait permis de rester à l'étranger aussi longtemps que cela serait nécessaire pour votre rétablissement. Il a ajouté qu'il me chargeait maintenant de vous demander quand vous pourriez revenir. J'ai transmis immédiatement cette nouvelle à D. A. — I. F. vous dira que son opinion, comme celle de D. A. est que vous

devez revenir, et que, si vous n'obtenez pas immédiatement votre nomination au conseil de l'empire, vous devez assister aux séances du sénat. Pour ma part, je n'ose vous donner un pareil avis, je suis pour cela trop épris d'un beau ciel et d'un hiver d'Italie, et considérant qu'on ne vit qu'une fois, je passerais, à votre place, l'hiver dans le Midi. Au printemps, votre position ici serait la même qu'aujourd'hui. A quoi bon sacrifier inutilement un hiver que vous pouvez passer à Nice, à Florence et enfin à Paris? Remarquez que je ne parle pas en égoïste, car pour moi votre présence ici serait aussi utile qu'agréable : on aurait avec qui causer, et de qui recevoir des idées lumineuses (*svêtlia*)... »

En le laissant maître de passer encore un hiver en Occident, cette lettre comblait tous les vœux de Nicolas Alexèiévitch. Aussi n'est-on pas surpris de sa réponse au ministre de l'instruction publique.

N. Milutine à M. G.

« Paris, 1/13 octobre 18?2.

« Très honoré A. V.

« Votre lettre a été une grande joie pour moi. Je ne sais comment vous témoigner ma reconnaissance de votre bon souvenir et de cette marque de franche amitié. Mon premier mouvement a été de vous adresser mes plus sincères remercîmens, mais, pour répondre d'une manière précise à la gracieuse question de l'empereur sur le moment où je pourrai revenir, il faudrait attendre la décision des médecins sur l'ordre desquels je suis venu à Paris.

« Avant tout, je dois vous dire combien profondément j'ai été touché de cette nouvelle marque d'intérêt de Sa Majesté. L'empereur, comme vous me l'écrivez, a daigné se rappeler que le printemps dernier, dans une entrevue personnelle, il m'avait autorisé à rester à l'étranger aussi longtemps que l'exigerait ma santé. Ce souvenir a été pour moi comme une ratification de mon congé officiel, dont je ne jouissais jusqu'à présent qu'avec beaucoup de scrupules. Craignant d'abuser de la bonté de Sa Majesté, je me demandais avec anxiété si je pourrais prolonger durant l'hiver mon séjour à l'étranger. Votre communication a définitivement écarté mes scrupules et je me décide à me conformer aux conseils des médecins qui, pour l'achèvement de ma guérison, me recommandent avec insistance un second hiver dans un climat chaud. Aussi, puisque mes faibles travaux ne sont pas nécessaires à Pétersbourg, je suis heureux de mettre à profit mon congé. Il va sans

dire cependant que, si l'on veut me confier, durant mon séjour ici, un ouvrage quelconque, je l'accepterai avec une profonde reconnaissance et je lui consacrerai tout ce que j'ai de force et d'intelligence.

« En outre, si les circonstances l'exigent, je suis prêt à rentrer au service à Saint-Pétersbourg quand et comme il plaira à l'empereur.

« Voilà, très honoré A. V., la réponse que je vous prie de porter à la connaissance de Sa Majesté. Tout mon désir est de me conformer strictement à la volonté de l'empereur... »

Ici se place un incident sans importance et pour nous aussi caractéristique que bizarre. Les offres d'emplois poursuivaient Milutine à Paris et variaient avec les mois de la façon la plus singulière. A cet esprit si énergique et tout d'action, à cet homme qui avait été l'âme d'une colossale réforme, à qui les ministres demandaient des projets pour les lois les plus importantes et auquel on avait pensé l'année précédente pour deux des ministères les plus difficiles dans les circonstances d'alors, celui de l'intérieur et celui de l'instruction publique, — on ne saurait imaginer quelle place l'on proposa tout d'un coup à quelques mois de distance. Après l'avoir fait venir précipitamment de Paris à Saint-Pétersbourg en avril 1862, pour lui confier, avec l'administration de la Pologne, le poste le plus difficile et le plus périlleux de l'empire, on lui offre à moins d'un an de distance, en avril 1863, une place de tout repos, une sorte de sinécure littéraire entièrement étrangère à la législation et à la politique, la direction de la Bibliothèque impériale. Si l'on n'était en Russie, où rien n'étonne, on se dirait qu'après avoir en vain essayé de le compromettre ou de le perdre en le jetant dans la fournaise des affaires de Pologne, ses rivaux de Saint-Pétersbourg tentaient de le faire oublier et de l'annihiler en l'enfermant dans les riches salles de la Bibliothèque. Rien n'autorise cependant à supposer d'aussi perfides intentions aux inspirateurs de ce bizarre projet. La proposition lui en était faite par un homme connu comme son ami, et qui naguère encore lui demandait des projets pour les plus graves réformes, par le ministre de l'instruction publique, qui l'engageait quelques mois auparavant à ne pas refuser la direction des affaires polonaises. Ayant dans son ressort une place libre, stable, bien rentée et convoitée de plusieurs, le ministre avait cru sans doute ne pouvoir mieux faire que de l'offrir à son ancien collègue du comité de rédaction, alors sans place comme sans fortune.

La réponse de Milutine dont quelques personnes avaient parlé pour le ministère même de l'instruction publique (1), est bien carac-

(1) On le voit par une lettre de la grande-duchesse Hélène.

téristique de l'homme, du temps et du pays. A cette offre singulière qu'en d'autres états un homme comme lui aurait pu trouver blessante ou déplacée, Milutine répond avec le calme et le sérieux imperturbable, toujours de mise en un état d'absolutisme bureaucratique. Le refus longuement motivé est formulé en termes modestes et modérés à travers lesquels perce à peine une nuance d'humeur ou d'ironie contenue. Cette proposition qu'il eût été en droit de prendre comme une manœuvre de faux amis ou de rivaux désireux de le faire disparaître de l'horizon politique, l'ancien adjoint du ministre de l'intérieur l'accepte comme un honneur et une faveur; il la repousse seulement comme trop lourde pour son instruction, en se fondant sur son défaut de spécialité et de qualités techniques, en montrant qu'il n'y avait pas chez lui l'étoffe d'un bon bibliothécaire.

N. Milutine à M. G., ministre de l'instruction publique.

« Paris, 22 avril/4 mai 1863.

« Très honoré A. V...vitch,

« Je n'ai reçu votre lettre qu'avant-hier et je m'empresse de vous remercier de tout cœur pour cette nouvelle preuve de bon souvenir, de constant et amical intérêt. Je vous dirai sans détours que la place de directeur de la Bibliothèque impériale conviendrait beaucoup à mes goûts. Une modeste et tranquille vie de cabinet, loin de m'effrayer, a toujours à mes yeux été pleine de charme et d'attrait. Mais ma conscience soulève de sérieux scrupules que je ne puis ni ne dois vous cacher. D'abord la direction de la Bibliothèque exige, avec certaines connaissances techniques, une connaissance des langues étrangères dont par malheur je suis également dépourvu. Si les premières peuvent encore s'acquérir, je crains qu'à mon âge et avec mon incapacité pour les langues étrangères, je ne doive désespérer de la seconde (1). Ensuite le poste que vous m'offrez appartient de droit à un savant ou du moins à un bibliographe. L'expérience administrative n'est pas, il me semble, nécessaire à la Bibliothèque, surtout après les récentes améliorations faites par le dernier directeur et qu'il suffirait de poursuivre. En de telles circonstances, ma nomination ne serait-elle pas un *passe-droit* vis-à-vis d'autres personnes ayant plus de titres à de telles fonctions?

« Le second de mes scrupules est d'un caractère plus personnel.

(1) Milutine ne savait très bien que le français, un peu l'allemand et pas du tout l'anglais et les langues du Midi.

Après deux ans de repos, je ne me considère pas en droit de solliciter un poste quelconque, et encore moins une sinécure. Je ne voudrais pas non plus, après tant de bontés de la part de l'empereur, lui donner lieu de croire que je profite de votre amitié dans des vues personnelles, que toute cette affaire a été arrangée par mes intrigues, antérieurement à mon retour, et m'exposer ainsi à des soupçons qu'en conscience je n'ai pas mérités et que je ne voudrais pas attirer sur moi.

« Voilà mes craintes. Je vous écris franchement sans aucune arrière-pensée, et je vous prie de recevoir ces explications avec une égale cordialité et franchise. Si, après cela, l'affaire est telle que vous la supposez, et si l'empereur désire me confier la Bibliothèque, j'entrerai dans ce genre d'occupation tout nouveau pour moi avec une conscience parfaitement calme et une profonde reconnaissance. L'administration de la Bibliothèque, je le répète, satisferait tous mes goûts, tous mes désirs, car la passion (*strast*) des livres et de ce qui touche les livres ne m'a jamais abandonné et est plus forte chez moi que jamais... »

En rappelant au ministre l'indispensable nécessité des connaissances techniques et d'instruction professionnelle pour certaines fonctions, Nicolas Alexèiévitch lui donnait à mots couverts une des leçons dont les gouvernans avaient le plus besoin, dans un pays accoutumé de longue date à voir distribuer les emplois civils sans égard à l'éducation ou aux aptitudes des fonctionnaires, sans autre souci que de respecter la hiérarchie surannée du *tableau des rangs* et la bizarre équivalence du *tchine*, qui peut faire passer un militaire de la caserne au palais de justice, et un légiste d'un comité législatif à un fauteuil de bibliothécaire.

Le projet du ministre de l'instruction publique n'eut pas de suite. Nicolas Alexèiévitch eût-il accepté les offres du ministre que la haine de ses ennemis de cour ne lui eût peut-être pas permis de se reposer dans ces modestes et tranquilles fonctions (1). Milutine demeura quelques semaines encore à Paris, observant avec une

(1) Un de ses parens lui écrivait de Pétersbourg le 9/21 mai 1863 : « J'ai eu ces derniers jours un long entretien avec la grande-duchesse Hélène Pavlovna. Comme d'habitude, elle a beaucoup parlé de politique, du choix des hommes et particulièrement de la nécessité de te faire entrer de nouveau dans notre administration, chose en quoi je suis pleinement de son avis. Je regrette souvent qu'avec notre manque d'hommes (*bezlioudii*), tu sois laissé de côté. La grande-duchesse prétend maintenant pour toi au ministère des domaines, mais je lui ai dit qu'il n'y avait aucune chance de ce côté, parce que Z. (le ministre en fonctions), est en grande faveur. Pour ce qui est de la Bibliothèque publique, je trouve ta réponse à G. très régulière et raisonnable. Il ne fallait pas donner un refus catégorique, de peur de faire soupçonner que tu ne désires un poste qu'avec des vues ambitieuses. Mais je dois te dire que même pour cette place il y aurait peu d'espoir pour toi, parce que la combinaison de G., quant au baron N. et à D., ne réussira probablement pas, du moins maintenant... »

anxieuse sagacité le cours des événemens qui se précipitaient en Pologne. Son oncle, le comte Kisselef, avait été contraint par sa santé de donner une démission depuis longtemps imminente. Il avait été remplacé par M. de Budberg. Les affaires polonaises étaient pour le malheur des intéressés devenues une affaire internationale. L'insurrection avait éclaté; la France, l'Angleterre, l'Autriche adressaient au cabinet de Saint-Pétersbourg des notes comminatoires qui, ne devant être appuyées d'aucune mesure effective, n'étaient pour la malheureuse Pologne qu'un impolitique et coupable encouragement à une révolution sans espoir comme sans issue.

Milutine, naguère encore si désireux de prolonger son séjour en Occident, souffrait de la défiante animosité qu'il voyait partout grandir contre la Russie en Europe. L'hostilité peu déguisée de la société pour les Russes, depuis l'explosion de l'insurrection polonaise, faisait cruellement souffrir son patriotisme et son amour-propre national. L'air de Paris et de l'Europe lui devenait lourd à respirer; aussi, comme il le disait à la fin même de sa réponse au ministre de l'instruction publique, avait-il décidé de ne plus prolonger son séjour à l'étranger.

N. Milutine à M. G. (suite.)

« Paris, 22 avril/4 mai 1863.

« ... Dans trois semaines, je me propose d'aller de Paris à Ems, et ensuite, après l'achèvement complet de ma cure, de revenir par Dresde à Pétersbourg, où je désirerais m'installer avant le mois de septembre, et cela de peur qu'un voyage d'automne ne compromette tous les résultats de la cure. Je ne tiens plus à rester davantage à l'étranger, d'abord parce que depuis longtemps il me répugne de conserver mon traitement sans le gagner; ensuite parce que, dans les circonstances actuelles, il est des plus pénibles de vivre en dehors de la Russie. A vrai dire, cela n'est même pas facile. L'atmosphère d'ici nous est trop hostile pour y demeurer de bonne volonté sans une entière nécessité.

« Il n'y a pas de mal sans bien. Le réveil du sentiment national en Russie m'a sincèrement réjoui. Il va, je l'espère, dégriser bien des Russes de leurs confuses et malsaines aspirations et resserrer les liens relâchés de notre société (1). Qu'est-ce que tout cela va

(1) Samarine, dans ses lettres à Milutine, faisait du fond de la Russie l'observation analogue, qui a été en effet pleinement justifiée par les faits. «En province, écrivait Samarine le 5 juin 1863, le sommeil léthargique se dissipe pour tout de bon. La secousse que l'Europe nous a donnée nous a en somme été fort utile. Si les réformes nouvelles ont renversé les cloisons qui gênaient la communion morale des différentes

devenir? Quand l'Europe sera convaincue que nous ne sommes pas si faibles d'esprit qu'elle l'imaginait et que nous n'avons pas besoin de ses leçons sur la voie de notre développement, elle mettra vite un frein à ses emportemens. En outre, il faudrait sérieusement étudier ce qui aujourd'hui est le principal souci de tout gouvernement, l'art de se mettre en rapport (*obrochtchatsa*) avec l'opinion publique. Une bonne part de cette tâche retombe sur vous, ministre de l'instruction publique!.. »

Nicolas Alexéiévitch avait raison, il sentait ce que trop peu de ses compatriotes comprennent encore aujourd'hui, c'est que l'hostilité tour à tour sourde et déclarée de l'Occident pour Saint-Pétersbourg et Moscou tient en grande partie au régime absolutiste de la Russie. Ainsi s'explique comment l'Europe se montre presque aussi défiante des Russes lorsqu'ils se présentent en émancipateurs des Slaves du Sud, que lorsqu'ils apparaissent comme oppresseurs de la Pologne. Milutine a parfaitement compris les causes de cette vague et persistante antipathie, qui ne prendra fin qu'avec une nouvelle et définitive évolution libérale aux bords de la Néva.

N. Milutine au général ***.

« Paris, 23 avril 1863.

« ... Je passe maintenant au plus essentiel en te prévenant que j'ai pour cela les encouragemens et les pleins pouvoirs du baron Budberg (1), avec lequel nous sommes dans les rapports les plus amicaux. Le même courrier vous apporte son rapport officiel sur l'impression faite ici par les notes du prince Gortchakof. Le fait est que l'impression produite par ces notes, quoique en apparence favorable, ne pouvait guère au fond modifier la face des choses et les rapports mutuels des puissances. L'amour-propre de Napoléon peut être flatté de leur extrême amabilité de formes; mais notre diplomatie se trompe étrangement si elle s'imagine par ces formes aimables faire oublier à la France le fond de l'affaire. Il est encore plus étrange d'attendre quelques résultats sérieux de ces cordiaux épanchemens (2); et quel autre nom donner aux notes diplomatiques destinées à Napoléon? Lui demander quel est son but, quelles sont ses intentions et ses arrière-pensées, c'est par

classes, il restait à la place des anciennes barrières des poutres et des planches pourries, et il fallait une grande secousse pour que la société sentît son unité et sa force. »

(1) Successeur du comte Kisselef à l'ambassade de Russie auprès de la cour des Tuileries.

(2) *Serdetchnikh izliianii.*

trop naïf. Tout cela ne se comprend que si vous voulez gagner du temps; ni les cajoleries, ni la dialectique ne peuvent dénouer la question.

« L'opinion publique de l'Europe nous est hostile, c'est un fait. Ce sont des antipathies vagues et confuses, mais toutes, il faut le reconnaître, dirigées contre l'absolutisme. Plus je vis ici et plus je m'en assure. Les préventions contre nous atteignent l'invraisemblable et elles sont enracinées si profondément qu'il faudrait beaucoup d'efforts, des efforts prolongés et constans pour les déraciner, même de l'esprit des gens modérés, tels qu'il y en a partout. Il s'est fait, et il se fait encore chez nous bien des choses qui pourraient y contribuer, mais l'Europe, mais la France en particulier ne les connaît pas; et ce qui se fait chez nous, nous ne savons même point l'entourer de formes intelligibles pour l'étranger, témoin l'amnistie donnée mal à propos, témoin l'abolition des peines corporelles faite à la façon d'un *jugement dernier à huis-clos*, etc. (1); mais je me laisse involontairement entraîner en dehors du cercle diplomatique.

« Dans les affaires actuelles, il y a deux catégories de mesures qui chez nous s'embrouillent visiblement dans les esprits, quoique la logique exige leur séparation : ce sont les mesures radicales et les mesures palliatives. Sur les premières il faudrait s'étendre en dehors du cadre d'une lettre écrite à la hâte; le temps et la place ne me le permettent pas. J'en viens donc aux secondes. Le résultat des dernières explications avec Napoléon a été sa proposition d'ouvrir une conférence. Il est douteux qu'il en sorte rien, mais cela est toujours moins sérieux que le congrès dont rêve le prince ***. Il en a écrit à Budberg. C'est là une sorte d'aveuglement. Nous ne pouvons pas, nous ne devons pas (même de notre plein gré) paraître en qualité d'accusé devant toute l'Europe assemblée, qui vient de nous montrer avec tant d'unanimité sa malveillance dans la question polonaise. De quels sophismes peut-on appuyer une idée aussi biscornue (*rogatouiou*)?..

« Quoi qu'il en soit, le palliatif le plus efficace serait aujourd'hui une action militaire énergique en Pologne et en Lithuanie. Je ne saurais te dire quelle triste impression produisent ici toutes ces infructueuses escarmouches avec des bandes mal armées de prêtres (*popof*), d'adolescens (*maltchikof*) et d'un ramassis (*sbroda*) de gens de toute sorte. Si cela dure encore longtemps, aucune diplomatie, aucune mesure libérale ne nous serviront.

(1) Allusion à un mot d'un écrivain russe qui, en entendant raconter vers 1860 les doléances du chef de la IIIe section, prince B. D., à propos de la trop grande publicité donnée aux travaux préparatoires de l'émancipation des serfs, s'était écrié : « Ne voudrait-il pas que le jugement dernier se passât aussi à huis-clos? »

« Il est temps de finir, et j'aurais encore bien des choses à dire. Je ne sais si V. P. Botkine t'a transmis ma commission verbale. Comprend-on chez vous que, dans les deux derniers mois, le gouvernement a placé une question intérieure sur un terrain fort glissant où il est impossible de s'arrêter? Comprend-on que les demi-allusions (*polou-nameki*), les demi-promesses, *sans actes positifs*, amèneront tôt ou tard à une collision; — que pour la Russie il n'y aurait pas de plus grand malheur que de laisser échapper l'initiative des mains du gouvernement; — qu'il serait temps d'y réfléchir sérieusement et de se rendre compte à soi-même de ce qui est possible et de ce qui ne l'est pas? Quel dommage si, dès le principe, l'affaire tombait en des mains qui, par mauvaise foi ou par niaiserie, lui donneraient une fausse direction! »

Les patriotiques anxiétés de N. Milutine s'expliquaient assez par l'ensemble de la situation de l'Europe et le mauvais vouloir des cabinets étrangers, par la durée de l'insurrection lithuano-polonaise et l'apparente impuissance du gouvernement russe, par les longues indécisions, les vagues desseins et les brusques résolutions de l'empereur Napoléon III, qui, à en croire les Polonais les mieux informés, conseillait alors sous main aux insurgés qu'il devait abandonner de tenir jusqu'au printemps suivant, comme pour se donner à lui-même, par cette inutile effusion de sang, le loisir de peser ses habituelles irrésolutions. Ce qui peut-être inquiétait le plus un esprit énergique et décidé comme Nicolas Alexèiévitch, c'étaient les atermoiemens et les hésitations du cabinet de Saint-Pétersbourg dans son attitude vis-à-vis de l'étranger comme vis-à-vis de la Pologne. Il redoutait une collision, et il eût voulu que le gouvernement la prévînt par une conduite nette et résolue dans les affaires polonaises. Ce qu'il demandait à la Russie, c'était d'adopter vis-à-vis de l'Europe et de la Pologne une direction ferme, droite, dont aucune considération ne pût la faire dévier. Il ne semblait pas se douter qu'à peine revenu à Pétersbourg, il allait être lui-même invité à mettre à exécution le programme qu'il ébauchait de Paris dans une lettre à l'un des conseillers du tsar. Il croyait donner des instructions pour autrui et ne prévoyait point que c'était à lui qu'allait être définitivement confiée la périlleuse mission de décider « ce qui en Pologne était possible et ce qui ne l'était point, » que ce traitement radical qu'en dehors de tous les palliatifs du moment il conseillait pour les provinces insurgées, c'était Nicolas Milutine qui devait être chargé de le prescrire et de l'appliquer.

ANATOLE LEROY-BEAULIEU.

LA

MÉDECINE MILITAIRE

ET LA

LOI SUR L'ADMINISTRATION DE L'ARMÉE

Dix années se sont écoulées depuis nos désastres, et la loi sur l'administration de l'armée, présentée à l'assemblée nationale en juillet 1874, votée par le sénat en 1876, attend encore le vote de la chambre des députés. Cette loi a pour but de porter remède à un mal dont toutes nos guerres contemporaines, même celles qui se sont terminées par la victoire, ont montré la réalité et l'étendue. Ce mal, c'est le fonctionnement défectueux des services chargés de l'approvisionnement des troupes en campagne et de l'organisation des secours à donner aux malades et aux blessés. L'origine en est dans l'excessive étendue et, pour ce qui concerne la médecine, dans la nature même de la tâche imposée à nos administrateurs militaires, car tous ces services sont centralisés sous la direction de l'intendance. Le remède est dans la réorganisation, sur des bases logiques, de tous les services dits administratifs. Cette réorganisation, à laquelle doit pourvoir la loi depuis si longtemps en gestation parlementaire, entraînera nécessairement des modifications importantes et même des restrictions notables dans les attributions du corps de l'intendance. On conçoit dès lors que l'intendance militaire s'efforce de contester la nécessité des réformes et qu'elle

cherche tout au moins à reculer le moment où ces réformes, déjà votées par le sénat, seront votées par la chambre des députés. Elle n'a jusqu'à ce jour que trop bien réussi et, si l'on en croit le bruit public, elle serait puissamment aidée dans ses efforts par une haute autorité parlementaire. Vraie ou fausse, cette opinion est assez répandue pour que nous la retrouvions jusque dans les journaux étrangers.

La loi sur l'administration de l'armée soulève deux questions principales dont l'importance n'échappera à personne. L'intendance conservera-t-elle son indépendance ou sera-t-elle soumise à l'autorité du commandement, c'est-à-dire du général commandant le corps d'armée? La chirurgie militaire continuera-t-elle à faire partie des services administratifs, à être dirigée par l'intendance; ou bien, obtenant son autonomie, comme le génie et l'artillerie, sera-t-elle dirigée par un médecin en chef sous la haute et unique autorité du commandement militaire? Tels sont les deux problèmes dont la loi, toujours en discussion, doit régler la solution.

Je ne discuterai pas la première question, qui n'est pas de ma compétence; mais j'espère, en abordant la seconde, montrer que la médecine militaire doit être affranchie du joug funeste de l'intendance et qu'elle a droit à l'autonomie parce que cette autonomie lui est nécessaire pour l'accomplissement de son importante et difficile mission. Chose digne de remarque, le gouvernement de 1848, « considérant qu'il est urgent de reconstituer le service de santé sur des bases plus favorables à l'intérêt général aussi bien qu'à la dignité des hommes de science et de dévouement auquel ce service est confié, » avait, par le décret du 3 mai 1848, proclamé cette indépendance de la chirurgie militaire. Trente-deux ans se sont écoulés depuis lors, et, grâce à l'opposition de l'administration facilement victorieuse d'un corps que son libéralisme rendait suspect, ce décret resta lettre morte. Les désordres révélés par les guerres de Crimée et d'Italie, en ouvrant les yeux à l'Europe entière, devaient plus tard amener dans toutes les armées la réorganisation du service médical sur les bases posées par le décret de 1848; seule, la France, qui jadis en avait eu l'initiative, est restée en arrière du progrès, et l'intendance a continué à conserver un pouvoir qui ne saurait plus longtemps lui appartenir.

I.

En France, dans l'état actuel des choses, la subordination de la médecine militaire à l'intendance est complète. Il existe bien, sans doute, au ministère de la guerre, un conseil de santé; mais si, d'après le règlement du 31 août 1865 sur le service de santé de l'ar-

mée, ce conseil « *peut être* consulté sur toutes les questions d'alimentation, d'habillement, de casernement et autres touchant l'hygiène militaire; » l'article 10 ajoute : « Les fonctionnaires de l'intendance exercent la direction et le contrôle du service de santé; les divers personnels qui concourent à son exécution sont placés sous leur autorité. » Qu'il s'agisse de la direction des hôpitaux en temps de paix, « le médecin en chef propose au sous-intendant militaire ses vues d'amélioration (art. 38). » — « Les officiers de santé, quels que soient leur grade et leurs fonctions dans les hôpitaux militaires, ne peuvent s'immiscer dans les détails du service administratif (art. 65). » Or il faut savoir qu'il n'est rien, — propreté des salles, préparation des alimens, organisation du matériel employé pour les malades, — qui ne rentre dans ce qu'on appelle le service administratif.

Les choses ne sont pas plus libéralement organisées pour le service de santé en campagne. « Les officiers de santé en chef remplissent toutes les missions dont les charge l'intendant de l'armée et sont consultés par lui sur tout ce qui peut intéresser le service, sous quelque rapport que ce soit (règlem. du 4 avril 1867, art. 17). » Le médecin en chef, qui, mieux que personne, connaît les aptitudes des médecins ses subordonnés, ne peut les répartir suivant les besoins auxquels il faut pourvoir. « Tous les ordres de service qu'il donne au personnel des officiers de santé du service hospitalier sont soumis à l'approbation de l'intendant en chef (art 20). » La désignation des malades et blessés dont le transport est possible ou désirable n'est pas davantage sous l'autorité du médecin. « Le médecin en chef d'ambulance ou d'hôpital *propose* au sous-intendant l'évacuation des militaires pour lesquels cette mesure est possible ou nécessaire (art. 39). »

Lorsqu'il faut en campagne établir des hôpitaux temporaires, le médecin peut mieux que tout autre apprécier si telle maison ou telle ferme n'est pas exposée à des causes d'insalubrité, si elle remplit les conditions nécessaires au logement des malades ou des blessés; cependant « le choix des emplacemens des hôpitaux temporaires est fait par les fonctionnaires de l'intendance, qui prennent l'avis des officiers de santé et des comptables (art. 118). » Nous verrons combien peu les conseils dont parle l'article 17 et les avis que mentionne l'article 118 sont demandés et comment on les accueille, même lorsque le médecin en chef croit de son strict devoir d'en prendre l'initiative.

L'intendance militaire s'est réservé le droit de donner à l'armée des médecins en nombre suffisant, de les répartir suivant les besoins, de mettre à leur disposition les instrumens, les médicamens, les objets de pansement nécessaires, de fournir aux blessés des hôpi-

taux salubres et des moyens de transport qui ne soient pas une cause d'aggravation de leurs blessures; or, il est facile de montrer, avec les documens officiels, que même en Crimée et en Italie il y eut manque de médecins, d'instrumens, d'objets de pansement, de moyens de transport, tout cela par la faute de l'intendance, car les réclamations du corps médical ont été incessantes. Il y eut plus : nos blessés ont parfois manqué de nourriture.

Alexandrie, 27 mai 1859.

Monsieur l'intendant général,

Le premier corps n'avait pas de caisson d'ambulance à la date du 24 courant... Près de huit cents blessés de Montebello ont été nourris pendant quatre jours par la commisération publique... — Baron Larrey, médecin en chef de l'armée.

Je ne m'arrêterai pas cependant sur cette partie de la question; l'insuffisance déplorable de l'intendance est prouvée par les lettres officielles d'un grand nombre de nos médecins publiées par M. Chenu dans ses livres sur les guerres d'Italie et de Crimée; je les ai citées dans mon livre sur *la Chirurgie militaire et les Sociétés de secours en France et à l'étranger*; enfin, dans la dernière discussion à la chambre des députés, MM. Larrey et Marmottan, s'appuyant en partie sur des correspondances officielles, ont fait une lumière complète sur cette insuffisance de l'administration de l'armée.

Pour beaucoup de personnes étrangères aux choses de la médecine et de l'hygiène, pour les intendans militaires en particulier, le rôle du médecin se borne à prescrire des médicamens, à pratiquer des opérations. Pour eux, par conséquent, l'indépendance du médecin militaire est complète du moment où l'intendance ne l'empêche pas de soigner ses malades de telle ou telle manière. « L'indépendance, dit M. le général Farre dans son discours du 15 juin dernier, mais nous la donnerons, nous l'affirmerons par la loi et par les règlemens. » Et, en effet, il la donne à sa manière, dans l'article 17 de son projet déposé dans la séance du 18 juin. « Un décret détermine les attributions des officiers de santé militaires, affirme leur indépendance absolue *en tout ce qui concerne la science et l'art de guérir.* » Mais l'indépendance si fièrement promise n'est qu'apparente, car le décret ne fait que les appeler « à *participer* à toutes les mesures *relatives à l'hygiène* et à la préparation des approvisionnemens nécessaires pour assurer, en paix comme en guerre, l'exécution du service de santé. » Quelle sera la nature et l'étendue

de cette participation? Elle se réduira, comme par le passé, au droit pour le médecin, de donner des avis. — à la condition que l'intendance lui en demande; ce sera pour l'intendance le droit de ne pas suivre ses conseils, même lorsqu'il s'agira de la vie de milliers d'hommes. On peut prévoir d'avance, en lisant le discours du ministre, ce que serait ce décret signé du général Farre et rédigé par l'intendance. La manœuvre est habile, car elle a pour effet de leurrer nos députés; puissent-ils ne pas donner dans ce piège beaucoup trop apparent! C'est dans la loi que doit être inscrite l'autonomie du corps de santé militaire, et cette loi ne saurait se contenter de promettre un décret qui pourrait être absolument contraire aux intentions du législateur.

La médecine ne nous enseigne pas seulement à soigner les malades, elle nous montre comment on peut en diminuer le nombre en prévenant les maladies par des mesures d'hygiène. Dans la vie civile, où chacun conserve son indépendance, le rôle du médecin dans le domaine de l'hygiène est fort restreint; mais dans la vie militaire, là où, du reste, le danger augmente par la réunion d'un grand nombre d'hommes, mais aussi où le commandement agit non plus seulement par des conseils, mais par des ordres, ce rôle de l'hygiène peut être considérable. Ainsi que le dit si justement le règlement allemand sur le service de santé en temps de guerre : « Les armées étant toujours sous la menace d'épidémies, *qui sont les plus redoutables ennemis des troupes en campagne,* » la direction des mesures d'hygiène ne saurait être laissée à une administration incompétente, et le rôle du médecin ne saurait être réduit à celui d'un simple praticien. La guerre de Crimée n'a que trop montré que le plus grand danger pour le soldat n'est pas toujours le feu de l'ennemi, et qu'une mauvaise organisation est plus meurtrière que les balles. Les Russes nous ont tué 20,000 hommes, les maladies ont coûté la vie à 75,000 de nos soldats; on ne saurait trop méditer les leçons que nous donne cette guerre de Crimée.

Les deux armées alliées, réunies autour de Sébastopol, soumises aux mêmes misères atmosphériques, se heurtant aux mêmes difficultés matérielles, sont exposées aux mêmes risques, sont menacées des mêmes fléaux : le choléra, le typhus. Quel fut le sort de l'une et de l'autre? Pendant le premier hiver passé devant Sébastopol, l'armée française, plus préparée à la guerre que l'armée anglaise, trouvait dans ses approvisionnemens antérieurs des ressources qui manquaient à nos alliés; l'armée anglaise souffrait davantage, et le chiffre de sa mortalité devait, en s'élevant, témoigner de ses souffrances. En effet, du mois de novembre 1854 au mois d'avril 1855, dans une période de six mois, l'armée anglaise perdit 10,889 hommes et l'armée française 10,934; mais comme l'effectif moyen de

la première (31,000) n'était pas même la moitié de celui de la seconde (79,000), l'armée anglaise subit une perte qui était relativement double ou triple de celle de l'armée française. Le fort de Malakoff est pris au mois de septembre; mais les forts du Nord résistent encore, la paix n'est pas faite, et un second hivernage est probable; l'expérience du passé a parlé, que va-t-il arriver?

Les Anglais, à l'instigation du corps médical, imaginent cette baraque, si bien conçue sous le rapport de l'hygiène, qui est connue depuis sous le nom de *Crimean hut.* Les vêtemens de flanelle, les bas de laine, les conserves alimentaires affluent en Crimée, et l'armée anglaise, chaudement logée, bien nourrie, bien vêtue, passe l'hiver à l'abri de toutes ces causes de mort qui avaient si puissamment et si malheureusement agi sur elle pendant l'hiver précédent.

L'administration française, omnipotente dans son incompétence, imprévoyante à l'extrême, malgré les avis réitérés de Scrive, de Baudens, de Michel Lévy, ne veut pas comprendre qu'elle n'a plus affaire à une armée fraîchement débarquée, ayant en quelque sorte apporté avec elle une provision de santé aujourd'hui épuisée, mais à des hommes affaiblis, harassés par les fatigues d'un long siège, débilités par les privations, à des hommes enfin qui sont tous plus ou moins en imminence morbide et préparés à être la proie de cette maladie qu'engendrent la misère et l'encombrement, le typhus des camps. Et alors, dans ces six mois d'hiver, pendant que nous n'avons que trois cent vingt-trois blessés et les Anglais cent soixante-cinq, l'armée anglaise perd six cent six hommes; l'armée française, grâce à l'imprévoyance de l'administration et à l'obstination de l'intendance, perd *par les maladies* vingt et un mille cent quatre-vingt-dix hommes!

Est-il juste de rendre l'administration militaire responsable de pareils malheurs? Le corps médical en possession de sa légitime indépendance eût-il pu les prévenir? Qu'on en juge! les faits parlent par eux-mêmes. Le corps médical conseille des mesures, l'intendance les rejette; les Anglais les adoptent et ne laissent à nos médecins que le regret de leur impuissance.

Scrive, médecin en chef de l'armée, demande à l'intendance la création d'un hôpital à Smyrne; l'intendance refuse, les Anglais adoptent à leur profit le projet de Scrive. Michel Lévy, inspecteur du service de santé, demande la transformation de deux navires en hôpitaux flottans; l'intendance refuse, les Anglais adoptent à leur profit le projet de Michel Lévy. Dans le second hiver, nos souffrances, notre pénurie furent telles, que le général anglais Storks, touché de nos misères, crut devoir et pouvoir proposer d'aller

installer dans un de nos camps un hôpital complet pour mille malades, de les nourrir même et de les traiter si on le désirait.

Deux épidémies terribles frappèrent l'armée française en Turquie et en Crimée : en 1854 le choléra, en 1855 le typhus; l'un importé et dont on peut arrêter l'extension par des précautions contre la contagion, l'autre qui naît sur place, mais dont on peut empêcher le développement ou tout au moins diminuer les ravages, puisque les médecins savent pourquoi il se développe et comment il se propage. Aussi les médecins français, privés de toute initiative, firent-ils un incessant appel à cette intendance millitaire qui possède seule le droit d'agir ; et lorsqu'il s'adressèrent au général en chef, leur situation subalternisée nuisit à leur influence légitime auprès du commandement lui-même. En vain, Scrive, Baudens, Michel Lévy réclament l'érection de baraques; en vain ils signalent les dangers de l'encombrement qui augmente le mal, les dangers des évacuations de malades d'un lieu sur un autre, évacuations qui, par la contagion, font naître la maladie là où elle n'était pas et qui sèment la mort et le deuil partout où elles passent : rien ne se fait, ou le peu qu'on fait se fait trop tard.

Constantinople, 12 juillet 1854.

Que Votre Excellence me permette cet aveu, je suis effrayé de la fixation de deux mille cent malades pour l'hôpital de Pera; le bel édifice... ne sera bientôt plus qu'un foyer d'infection. Cinq cents à six cents malades par hôpital, tel est le chiffre que l'expérience autorise. — MICHEL LÉVY.

Résultat :

Constantinople, 29 novembre 1854.

Depuis que l'hôpital de Pera compte plus de douze cents malades, l'infection purulente s'y multiplie chez les blessés. Si je n'étais pas un directeur purement nominal du service de santé, j'aurais le droit et l'initiative nécessaires pour prévenir de pareils dangers; mais j'ai dû me borner à les notifier à M. l'intendant, qui me répond placidement : « Je les déplore avec vous, mais le moment ne me paraît pas venu d'y apporter le remède que vous indiquez. » — MICHEL LÉVY.

Autre exemple :

L'hôpital Daoud-Pacha aura mille deux cents lits de malades au premier étage; son rez-de-chaussée loge mille cinq cents soldats convalescens; sa cour est encombrée de tentes-abris qu'habitent d'autres militaires sortis de convalescence. Voilà un hôpital créé contre mon

avis et malgré mes résistances.... La suite édifiera Votre Excellence sur les résultats de cette expérience. — Michel Lévy.

Résultat :

20 janvier 1856.

Mille cent quarante *malades* présens à l'hôpital de Daoud-Pacha; mortalité du mois jusqu'à ce jour : cent... C'est précisément à partir de ce moment que le typhus a commencé à sévir ; il avait fallu rapprocher les lits... Le mal s'accroît rapidement, suivant pas à pas le progrès de l'encombrement dans les salles. — Garreau, médecin en chef de l'hôpital de Daoud-Pacha.

Constantinople, 28 janvier 1856.

Votre Excellence prescrit d'envoyer à Constantinople les soldats malingres des régimens de Crimée. Cette mesure pouvait être bonne quand je l'ai conseillée; ces malingres sont aujourd'hui des malades. — Baudens.

Constantinople, 3 mars 1856.

La contagion continue ses progrès... Des cinq mille places que je demande j'en ai obtenu mille. J'ai beaucoup de peine à détruire dans l'esprit du commandement et de l'administration une sécurité grosse de dangers. — Baudens.

La lettre suivante montre quelle est la situation du corps de santé soumis à l'omnipotence et à l'incompétence administratives ; elle met en lumière les sentimens que cette situation pouvait inspirer à un homme de la valeur de Michel Lévy.

Constantinople, 20 novembre 1854.

Monsieur le maréchal, ministre de la guerre. — L'épuisement de ma santé par cinq mois de luttes au milieu des circonstances les plus pénibles et les plus critiques me fait désirer que Votre Excellence veuille bien mettre un terme à ma mission. Celle-ci d'ailleurs devient chaque jour plus difficile à concilier avec l'action de l'intendance, telle qu'elle entend l'exercer, en vertu de la législation existante, jusque dans un ordre de choses qui échappe à son appréciation. Tant que les circonstances ont commandé l'abnégation, je me suis tu... L'inspecteur médical de l'armée d'Orient est contraint, pour donner force exécutoire à ses

désignations, de les soumettre à la sanction de M. l'intendant... Qu'il me soit donc permis d'exposer à Votre Excellence l'état de ma santé, qui ne me laisse pas la force de continuer une sorte d'expérience où j'ai épuisé, sous les enseignes d'une direction purement nominale, ce que j'ai de prudence, de réserve et d'humilité. — MICHEL LÉVY.

Si la guerre de Crimée a mis en évidence par le sacrifice de vingt et un mille hommes la funeste influence de la subordination du corps médical à l'intendance, ses fâcheux effets se sont fait sentir dans toutes nos guerres, et, même en temps de paix, elle se manifeste chaque jour dans les mille détails du service médical. Depuis vingt ans la science s'est enrichie d'une science nouvelle qu'on appelle l'hygiène hospitalière; les médecins de toutes les nations ont étudié les modifications à apporter aux brancards, aux voitures d'ambulance, aux trains sanitaires; les armées étrangères ont créé et fait fonctionner les hôpitaux mobiles de champ de bataille, les compagnies sanitaires; le matériel de toute nature a été puissamment amélioré; en France, rien n'est fait, tout est à faire. C'est qu'à l'étranger, là où la médecine militaire est autonome, le médecin peut apporter au service médical les modifications dont l'expérience a démontré la valeur, tandis qu'en France ce sont toujours les intendans qui se réservent le droit de juger de ce qui est nécessaire au soulagement et à la guérison des malades et des blessés. Il est temps qu'on mette fin à un pareil état de choses; assez de victimes ont été sacrifiées.

II.

Lorsque nous demandons l'autonomie et l'indépendance de la médecine militaire, nous ne demandons pas que le médecin absorbe toutes les fonctions que comporte la direction des hôpitaux et des ambulances.

Il ne saurait lui appartenir de passer des marchés, de réunir des approvisionnemens. Il ne s'agit donc pas de substituer l'élément médical à l'élément administratif, mais de faire à chacun sa part légitime d'action et d'influence.

Trois sortes de fonctionnaires concourent à l'exécution du service médical: le médecin, compétent pour tout ce qui relève de la médecine et de l'hygiène; le pharmacien, à peu près inutile, chargé de préparer les médicamens; le comptable, qui a pour mission légitime l'achat des vivres destinés aux malades et la gestion financière. A ces trois services vient s'ajouter, dans les ambulances de guerre, le train des équipages chargé de la con-

duite des fourgons et des voitures d'ambulance. A qui pensera-t-on que doive appartenir la direction du service médical, la direction des hôpitaux et des ambulances? A celui évidemment dont le rôle est prédominant. Le pharmacien n'a d'autre rôle que d'exécuter les prescriptions du médecin. C'est au médecin qu'il appartient d'indiquer au comptable les objets nécessaires aux besoins des malades et du service médical. C'est donc au médecin que doit appartenir la direction du service médical, et ce service doit constituer un corps autonome fonctionnant dans les conditions où existent et fonctionnent en France les corps du génie et de l'artillerie.

Quelles sont les objections que l'on fait, ou que l'on peut faire, à cette revendication légitime du corps de santé militaire? Nous les trouvons formulées et résumées par M. le ministre de la guerre dans le discours prononcé par lui à la chambre des députés, dans la séance du 15 juin dernier : « La question, dit M. le général Farre, est délicate; s'il ne s'agissait que du service en temps de paix, je *passerais facilement condamnation.* Quel que soit le parti que nous prenions en temps de paix, nous trouverons toujours le moyen de sortir d'embarras, mais en temps de guerre il en est tout autrement. Quand je vois la nature des responsabilités qui incombent en temps de guerre aux directeurs du service de santé, je suis vraiment épouvanté des attributions ou plutôt de la charge qu'on veut faire peser sur le médecin en chef. »

Si quelque chose est capable d'étonner ceux qui connaissent l'état de la question, mais si quelque chose explique aussi trop clairement qu'une déplorable organisation puisse résister même aux condamnations portées par l'expérience, c'est de voir un ministre de la guerre proclamer de pareilles hérésies. A la rigueur, en temps de paix, les mesures à prendre sont en général assez peu urgentes pour que le médecin puisse en référer à l'administration et que son initiative, par conséquent, soit restreinte sans trop de dommage pour le service; mais c'est précisément en temps de guerre, et on l'a bien compris partout, que le médecin a besoin de toute son initiative. En quelques heures, ce sont des milliers de blessés qu'il s'agit de relever, d'opérer, de panser, de coucher. Il faut transformer en petits hôpitaux les églises, les maisons, les fermes placées aux environs du champ de bataille; est-ce l'intendant ou le médecin qui pourra le mieux apprécier si la situation de telle ou telle maison est suffisamment salubre? Il faut se créer sur place des ressources de toute nature; est-ce l'intendant qui saura ce qui convient aux malades? Il faut quelques heures, quelques jours après la bataille, évacuer sur les hôpitaux d'arrière-ligne ou sur les villes

voisines, les blessés transportables; est-ce l'intendant qui saura quels malades peuvent ou doivent être transportés, quels moyens de transport seront pour eux bons, médiocres ou mauvais? Le temps presse, chaque heure de retard dans les soins qu'on leur donne compromet le salut des blessés, et le ministre proclame que c'est précisément alors que le médecin doit laisser à l'intendance toute l'initiative, consulter l'administration et ne rien faire par lui-même!

M. le général Farre se déclare « vraiment épouvanté des attributions qu'on voudrait faire peser sur le médecin en chef; » mais en quoi est-il plus effrayant de faire peser la responsabilité sur un médecin compétent plutôt que sur un intendant incompétent, comme le veut l'organisation actuelle, et l'on sait ce qu'elle a produit? « Quand il s'agit, dit le ministre, de former un hôpital, d'organiser une ambulance, de recueillir les ressources du pays où l'on se trouve, on comprend que ces opérations puissent être faites avec entente, avec mesure et en même temps avec énergie *par ceux qui ont l'habitude de traiter les affaires* et qui ont parcouru une carrière administrative. Mais un médecin, qui est complètement étranger à la pratique de l'administration, quelle sera sa situation et comment pourra-t-il venir à bout de toutes ces difficultés? Il aura, il est vrai, à sa disposition tous les agens, mais ne sera-t-il pas embarrassé pour leur donner des ordres? J'avoue que cela m'inquiète très fort. » Cet argument répond à un préjugé fort répandu et contre lequel on se heurte lorsqu'on réclame, aussi bien dans la vie civile que dans la vie militaire, la part légitime du corps médical dans l'organisation des services hospitaliers. Cet argument réduit à une concision brutale peut ainsi se condenser : Le médecin est peut-être capable de soigner des malades, mais il est à coup sûr incapable de faire autre chose. Ainsi, l'homme qui a reçu une éducation aussi complète que possible, qui, tout d'abord, a dû acquérir les connaissances que représentent les deux baccalauréats ès-lettres et ès-sciences, l'homme qui a dû pour arriver au doctorat connaître la physique, la chimie, toutes les sciences naturelles, l'hygiène, la structure et le fonctionnement de l'organisme humain et ses altérations par la maladie, cet homme, par cela même qu'il est instruit, ce qui le suppose intelligent, est incapable d'acquérir en administration des aptitudes et des connaissances que possèdent sans doute, par grâce d'état, des administrateurs dont l'instruction générale est fort au-dessous de celle d'un docteur en médecine. On ne sait que ce que l'on a appris. Que l'intendant connaisse l'administration, qu'il ait la pratique des affaires, nous n'avons garde de le nier. Que le médecin, dans l'état actuel des choses,

avec une organisation qui lui interdit toute pratique administrative, ne fasse qu'un administrateur des plus médiocres, nous ne voulons pas le contester; mais qu'il ne puisse par la pratique acquérir, dans la direction du service médical, les aptitudes et la compétence des intendans et des comptables, c'est ce que nous ne saurions admettre. On a parfaitement compris à l'étranger que, pour qu'il puisse être en temps de guerre le chef unique du service médical, il fallait que le médecin pût en temps de paix se préparer à ce rôle difficile. Aussi verrons-nous tout à l'heure que, si, dans la plupart des armées, les hôpitaux sont dirigés en temps de paix par le médecin en chef avec le concours d'une commission consultative que ce médecin préside, l'Allemagne et l'Angleterre, en particulier, ont supprimé ces commissions et attribué, en temps de paix, même au médecin la direction absolue de l'hôpital, afin de lui donner l'expérience dont il aura besoin en temps de guerre. Nos collègues de l'armée française, lorsqu'on leur en donnera les moyens, sauront acquérir par la pratique et par l'expérience ces qualités d'administrateur qu'ont su acquérir nos collègues anglais, allemands, russes, autrichiens, etc.

Après avoir dit qu'il était convaincu « qu'il n'y aurait aucun inconvénient, au moins pendant le temps de paix, à confier aux médecins la direction du service de santé à l'intérieur, » M. le ministre, craignant sans doute d'avoir outre-passé son programme, ajoute: « Cependant, messieurs, permettez-moi de vous faire observer qu'en définitive les administrations municipales ne confient pas aux médecins la direction de leurs hospices. Pourquoi donc le ferait-on pour les hôpitaux militaires?.. En vérité, je me demande pourquoi nous confierions aux médecins la direction de nos hôpitaux, quand il n'y a pas un exemple d'un hôpital civil dirigé par un médecin. »

Ici, M. le ministre commet une erreur de fait, puisqu'en France même, la plupart de nos asiles d'aliénés sont dirigés et administrés par les médecins en chef et qu'un grand nombre d'hôpitaux civils en Allemagne, en Autriche, en Russie sont sous la direction du médecin. M. le ministre ignore-t-il donc que les médecins civils français se plaignent, comme leurs collègues de l'armée, de ce que le médecin n'a pas une part assez grande dans l'organisation et le fonctionnement des hôpitaux? D'ailleurs, peut-on comparer la situation de deux médecins chargés d'un service, l'un dans un hôpital civil, l'autre dans un hôpital militaire, quant à leurs rapports avec l'administration de l'hôpital?

Le médecin civil, dans la plupart de nos plus grandes villes, doit sa place au concours, ce que lui donne déjà un haut degré

d'indépendance. Dans la vie sociale, dans le monde, hors de l'hôpital, le médecin, par sa position scientifique, par ses relations, presque toujours par sa fortune, occupe un rang bien supérieur à celui du directeur, de l'économe ou de l'agent administratif chargé de la gestion de l'hôpital auquel ce médecin est attaché. Nous ne sommes pas, que M. le ministre le sache bien, les subordonnés de l'administration des hôpitaux dans le sens qu'on donne à ce mot. Pour le médecin militaire français, au contraire, cette subordination est complète, comme est dans la vie militaire toute subordination. Le médecin d'hôpital civil réclame le droit de peser de toute son autorité scientifique sur la direction du service hospitalier, mais il n'accepterait pas d'être le directeur de l'hôpital. Ce qui est logique pour le médecin en chef d'un asile d'aliénés, ce qui est logique pour les médecins directeurs des hôpitaux civils étrangers, lesquels n'ont pas d'autre rôle à remplir que celui de diriger l'établissement qui leur est confié et dont les appointemens sont en rapport avec les fonctions, serait pour le médecin d'hôpital civil français une charge inacceptable. Nos fonctions hospitalières étant presque toujours gratuites, ou à peu près, ce n'est pas l'hôpital, mais la clientèle qui nous fournit nos ressources; si donc nous pouvons donner par amour pour la science, par dévoûment pour l'humanité, une grande part de notre temps au traitement des malades que renferme l'hôpital, nous ne saurions par surcroît nous charger de la direction de l'hôpital lui-même. Le médecin militaire, au contraire, n'ayant et ne devant avoir à s'occuper d'autre chose que de son service hospitalier, peut donner à l'administration, à la gestion de l'hôpital tout le temps que lui laissent disponible ses fonctions plus directement médicales.

Si les hôpitaux civils français sont, en général, administrés par des commissions administratives, il y a pour cela d'excellentes raisons qui n'existent pas pour les hôpitaux militaires. Si les hôpitaux civils reçoivent très souvent une subvention de la caisse municipale, la plus grande partie, ou du moins une grande partie de leurs ressources provient de revenus de propriétés, de rentes, résultats de dons, de legs ou de souscriptions. Il faut gérer ces propriétés, passer des baux, recueillir des fermages, élever des constructions, veiller à leur entretien, et tout cela n'est nullement dans le rôle du médecin. Pour les hôpitaux militaires, c'est tout autre chose; ces établissemens trouvent dans le budget de la guerre les revenus dont ils ont besoin, et le médecin, pas plus que l'intendant, ne sont chargés de faire rentrer les impôts.

Enfin, tous les malades ne sont pas admis de droit dans les hôpitaux civils et surtout dans les hospices. Il y a des conditions d'in-

digence, d'âge, de durée de séjour, de droit au secours, qui ne peuvent être laissées à l'appréciation du médecin, qui lui, ne voit que la maladie et aurait grand'peine à tenir compte, s'il était libre, des restrictions à l'admissibilité dictées par des nécessités budgétaires. Les hôpitaux militaires au contraire ont une clientèle absolument définie : être malade est pour le soldat la seule règle qui justifie et commande l'admission.

Les argumens de M. le ministre de la guerre, qui sont aussi ceux de l'intendance, n'ont donc aucune valeur, et l'assimilation des hôpitaux militaires aux hôpitaux civils est sous tous les rapports inacceptable.

III.

Au-dessus de tous les raisonnemens *a priori* il y a les faits, il y a l'expérience, et nous allons voir que ce qu'on déclare inapplicable et à peu près impossible en France est appliqué à l'étranger; nous allons voir que l'Angleterre, l'Allemagne, l'Autriche, le Portugal, l'Italie, la Belgique, la Russie, nous ont ici encore devancés dans la voie du progrès en donnant à leur médecine militaire cette autonomie jusqu'ici refusée à la médecine militaire française.

Les campagnes de Crimée et d'Italie avaient mis en évidence les désastreux effets de notre organisation médicale militaire et l'insuffisance absolue de l'intendance. Si cette leçon fut perdue pour nous, l'étranger sut en profiter. Aussi, lorsque les États-Unis, au début de la guerre de la sécession, organisèrent leur service médical, ils donnèrent, pour la première fois, aux médecins la direction exclusive de ce service. Le résultat fut, on peut le dire, merveilleux. La chirurgie américaine, livrée à elle-même, pouvant déployer toute son énergie, toute son initiative et mettre à profit ses connaissances, sut ouvrir aux soldats blessés et malades 202 hôpitaux renfermant 136,894 lits, qui furent successivement occupés par le chiffre énorme de 143,318 blessés et 2,247,403 malades. Aussi est-ce avec un légitime orgueil que le compte-rendu officiel de la guerre (circulaire n° 6) a pu dire : « Au lieu de placer à la tête d'établissemens consacrés au soulagement des malades et des blessés des officiers de l'armée qui, quelles que puissent être leurs autres qualités, ne sauraient comprendre ce que réclame la science médicale et qui, avec les meilleures intentions du monde, peuvent gravement compromettre les soins du chirurgien,.. notre gouvernement, avec la plus sage confiance, fit du chirurgien le chef le commandant de l'hôpital, et tandis qu'il le rendait responsable de ses mesures organisatrices, il lui mettait entre les mains le pouvoir

de rendre les résultats favorables... *Jamais auparavant, dans l'histoire du monde, la mortalité des hôpitaux militaires ne fut si faible en temps de guerre, et jamais ces hôpitaux ne furent aussi complètement garantis des maladies qui y prennent naissance.* »

Jusqu'à cette époque, l'organisation de la chirurgie militaire des armées européennes était, dans ses grandes lignes, calquée sur la nôtre; les deux exemples, si opposés dans leurs résultats, de la France en Crimée, en Italie, et des États-Unis pendant la guerre de la sécession devaient éclairer les gouvernemens, — à l'exception du nôtre, — sur la nécessité d'une réforme radicale. La Prusse, dès 1863, l'Autriche en 1864, la Russie, l'Angleterre, l'Italie, le Portugal, l'Espagne, et récemment la Belgique, ont affranchi leur chirurgie militaire du joug de l'intendance et donné au corps médical cette autonomie que nous ne cesserons de réclamer pour la médecine militaire française. L'expérience du Schleswig, en 1864, de la guerre de Bohême en 1866, consacra l'utilité de ces réformes, faites d'abord avec une certaine réserve, et quelques états ont remanié plusieurs fois leur organisation sanitaire, mais toujours dans le sens d'une plus large et plus libre action du corps médical militaire. L'Autriche, après avoir modifié en 1870 son règlement de 1864, a promulgué en 1878 un ordre impérial réglementant dans tous ses détails le service de santé militaire. La Prusse, par l'ordonnance de 1863, avait réformé son organisation, jusque-là copiée sur la nôtre; l'expérience de 1866, le désir incessant du progrès qui caractérise l'Allemagne, amena la grande réforme de 1868. La guerre franco-allemande montra qu'il y a toujours place pour des améliorations : de là les ordonnances de 1873 sur le service en temps de paix, de 1878 sur le service en campagne. L'Angleterre, dont l'organisation sanitaire était déjà si libérale, a, par les décrets du 1er janvier et du 1er février 1878, étendu encore les attributions du corps médical.

Il est cependant un pays qui a suivi à cet égard, mais sur un point seulement, une marche rétrograde; ce pays, c'est l'Espagne. Les règlemens du 19 mai et du 1er septembre 1873 donnaient au corps médical, dans les ambulances et dans les hôpitaux, une autonomie complète. Pendant une longue guerre civile qui a mis sur le pied de guerre une armée de plus de deux cent mille hommes, pas une seule épidémie n'a été observée; la proportion des malades n'a pas dépassé 4 pour 100 de l'effectif; la proportion des guérisons a été des plus favorables. Cependant, un décret du 19 avril 1880 a eu pour effet de donner à un officier de l'armée la direction des hôpitaux en temps de paix, et d'en confier le service subalterne à des religieuses. Les deux motifs allégués furent : l'un que la journée

d'hôpital avait dépassé depuis six ans les prix antérieurs, ce qui n'a rien d'extraordinaire; l'autre que la mortalité avait augmenté, ce qui est fort discutable. Peut-être trouverait-on l'explication de cette fâcheuse mesure dans ce fait, que le ministre actuel est l'ancien directeur de l'intendance au ministère de la guerre et que le rédacteur du rapport (lequel contient, du reste, de graves erreurs de fait quant à l'organisation médicale des diverses armées de l'Europe) est un intendant militaire.

Nous ne croyons pas utile de donner avec quelque détail l'organisation particulière à chaque pays; nous l'avons déjà fait ici-même, il y a quelques années, pour la Prusse et pour l'Autriche (1); il nous suffira de montrer comment, dans les grandes armées de l'Europe, la direction du service médical a pu avec avantage être confiée aux médecins; ce sera la meilleure manière de répondre aux objections de ceux qui, par excès de dévoûment envers l'intendance, par fidélité à la routine, ou par ignorance de ce qui se passe au-delà de nos frontières, s'opposent aux progrès de notre organisation médicale militaire. Il ne leur restera plus qu'un argument qu'ils n'oseraient produire : c'est qu'en pareille matière, un Français n'est pas assez intelligent pour remplir des fonctions qu'on a pu avec avantage confier à un Russe, un Anglais, un Allemand, un Portugais, un Italien, un Autrichien, un Belge, etc.

Voyons d'abord ce qui se passe en temps de paix auprès du pouvoir central et dans les hôpitaux. En France, le conseil de santé des armées n'a que voix consultative, il n'est pas en rapport direct avec le ministre, et ce n'est que par l'intermédiaire de la cinquième direction, celle des services administratifs, qu'il transmet au ministre les avis qu'on peut lui demander. C'est à cette direction des services administratifs qu'appartient la direction du service de santé. En Allemagne, à la tête du corps de santé est le médecin-major-général de l'armée, lequel centralise entre ses mains tout le service. Il est au ministère le chef d'un département spécial, immédiatement subordonné au ministre et correspondant directement avec lui. L'Angleterre, le Portugal, l'Italie, ont une organisation semblable. En Autriche-Hongrie, l'administration centrale du service de santé forme la quatorzième division du ministère de la guerre. Placée sous la direction d'un des deux médecins-majors-généraux de l'armée, elle centralise toutes les affaires relatives au service de santé dans toutes ses branches. A côté de cette direction existe « un comité de santé » composé de médecins choisis en raison de leurs connaissances scientifiques, mais sans acception

(1) Voyez la *Revue* du 1er novembre 1871.

du grade, et présidé par l'autre médecin-major-général. Les attributions de ce comité sont exclusivement scientifiques et ne se rapportent pas au service proprement dit. En Russie, à la tête du corps de santé, est le médecin-inspecteur-général (Dr Kosloff), dont les attributions comprennent la direction du personnel, l'exécution pratique du service, la gestion des fonds et du matériel, la vérification et le contrôle de la comptabilité.

Il n'est pas inutile de noter que, dans les armées allemande, anglaise, autrichienne, italienne, portugaise, russe, les médecins ne sont pas seulement assimilés comme grades aux officiers de l'armée, ils sont personnes militaires (*personen des soldatenstandes*), c'est-à-dire officiers combattans, et leur pouvoir disciplinaire n'a d'autre limite que leur grade.

En France, nous l'avons déjà dit, la direction des hôpitaux militaires appartient à l'intendance et à ses représentans, auxquels les médecins, même le médecin en chef, sont subordonnés. Presque partout, à l'étranger, cette direction, en temps de paix et pour les hôpitaux de l'intérieur, appartient aux médecins, mais avec des attributions plus ou moins étendues. En Autriche, le médecin en chef de l'hôpital a autorité sur le personnel des médecins et des pharmaciens, qui ne relèvent que de lui, et donne des ordres en ce qui concerne le service au personnel de la troupe sanitaire et au comptable de l'hôpital. Mais il existe un conseil d'administration de l'hôpital composé de l'officier commandant la troupe sanitaire, du comptable et du médecin en chef, lequel préside le conseil. En cas de conflit, la question est soumise au commandant de la garnison pour les affaires militaires, au médecin en chef de la circonscription pour les affaires médicales, ou à l'intendant pour les difficultés administratives ou financières. En Russie, le médecin en chef est aussi le chef direct de tout le personnel sanitaire; il préside la commission administrative, composée des médecins et employés de l'hôpital. Cette commission peut de son autorité prendre des mesures dont l'exécution n'exige pas une dépense de plus de 100 roubles. Elle relève, pour ce qui concerne le service médical, du médecin en chef de la circonscription, et pour ce qui a trait aux affaires administratives, de l'inspecteur des hôpitaux.

En Allemagne, en paix comme en guerre, l'autorité du médecin en chef d'un hôpital est complète, s'étend sur tout le personnel et comprend la gestion tout entière. Depuis les ordonnances du 1er janvier 1873, les hôpitaux de paix, au lieu d'être administrés par des commissions, sont placés sous la direction du médecin en chef. Le médecin en chef exerce le commandement sur le personnel médical, les aides de lazaret, les infirmiers, etc.; il a le pouvoir

disciplinaire d'un commandant de compagnie non détachée. Il peut infliger aux employés administratifs et aux pharmaciens des amendes allant jusqu'à trois thalers, au besoin leur interdire provisoirement leurs fonctions, sauf à en rendre compte à l'autorité supérieure compétente. A son entrée en fonctions, l'hôpital lui est remis avec un inventaire, et le procès-verbal de prise de possession est adressé à l'intendance. Dans les hôpitaux peu importans, le médecin en chef a la gestion économique. Dans les hôpitaux plus importans et dans lesquels il existe des agens soumis au cautionnement, le médecin est déchargé du détail de la gestion ; on forme, en ce cas, une « gérance de caisse et d'économat » attribuée à un ou deux comptables (inspecteurs de lazaret), qui doivent se conformer aux ordres du médecin en chef, sauf, en cas de désaccord, à provoquer de sa part une décision formelle. Alors un procès-verbal est dressé et il est soumis, à l'époque des inspections, à l'intendant et au médecin-général. Les contrats passés par la gérance doivent recevoir l'assentiment du médecin en chef; on soumet également à son approbation les comptes, la correspondance administrative, etc. Le médecin a le devoir de contrôler le service des agens de la caisse et de l'économat, de surveiller l'entretien des bâtimens, du matériel, l'emploi régulier des denrées, des vivres, etc. Chaque mois et aussi quand il y a lieu de supposer que la caisse a subi un dommage (incendie, vol, etc.), il la vérifie. En dehors de ce cas, la vérification n'est faite par lui qu'avec l'autorisation de l'intendant. Le médecin en chef est responsable des fautes commises par ses agens, en tant que son contrôle a été insuffisant.

En Italie, la direction de l'hôpital appartient au médecin, et l'article 2 du décret du 17 novembre 1872 est ainsi conçu : « L'officier de santé, directeur des hôpitaux militaires d'une division, chargé déjà de la direction technique du service de santé dans ces hôpitaux, joindra à ces attributions la direction administrative et la direction disciplinaire; il sera en conséquence revêtu de l'autorité d'un chef de corps, tant en ce qui concerne le personnel qu'en ce qui concerne le matériel. » En Angleterre (ordonnance du 1er juillet 1876), le médecin en chef de l'hôpital a sous sa juridiction et sa surveillance les officiers et sous-officiers attachés à l'établissement. Enfin, en Portugal, la direction des hôpitaux militaires appartient exclusivement au médecin en chef.

Quelque complète que soit presque partout en Europe l'autorité du médecin, il est à peine utile d'ajouter que le médecin en chef d'un hôpital ne constitue pas dans l'armée une autorité indépendante ne relevant que des autorités médicales supérieures. Cela ne saurait être et n'existe nulle part. Le général en chef d'une armée, d'une circonscription d'un corps d'armée, est le chef naturel

de tous les services militaires que comprend l'armée ou la circonscription qu'il commande; la médecine, pas plus que le génie ou l'artillerie, ne sauraient, malgré leur autonomie, échapper à son autorité. Au-dessus du médecin en chef d'un hôpital, il y a donc le général en chef du corps ou ses représentans directs, qui sont dans l'espèce, lorsqu'il s'agit d'un hôpital placé dans une ville, non pas comme en France l'intendant, ou même ce que nous appelons le commandant de place, mais le commandant de la garnison, c'est-à-dire le représentant direct du général en chef.

Il est facile de voir par ce rapide aperçu que, si, dans tous les grands états de l'Europe, à l'exception de la France et aujourd'hui de l'Espagne, la direction des hôpitaux en temps de paix appartient au médecin; si pour quelques-uns d'entre eux il existe à côté du médecin en chef un conseil d'administration que ce médecin du reste préside, c'est qu'en temps de paix il y a rarement urgence à prendre une décision. Mais en temps de guerre tout change; la rapidité d'exécution ne pouvant s'obtenir qu'avec l'unité de direction, le conseil d'administration disparaît, et partout la direction des hôpitaux de guerre et des ambulances appartient exclusivement au médecin. On voit ce que valent sur ce point les opinions de M. le ministre de la guerre, qui accorderait, dit-il, assez volontiers l'autonomie en temps de paix, mais qui serait effrayé de la voir exister en temps de guerre.

L'arrêté royal promulgué en Belgique au mois de mai dernier est ainsi conçu : « Attendu que l'expérience des dernières guerres a démontré qu'il est avantageux de donner au corps médical la direction et la responsabilité du service de santé en campagne... Sur la proposition de notre ministre de la guerre, avons arrêté et arrêtons : Art. 1er. Le service de santé de l'armée, en temps de guerre, constitue un organe distinct placé sous l'autorité directe du commandant et sous le contrôle financier de l'intendance. — Art. 2. La direction et la responsabilité du service de santé en campagne sont confiées au corps médical militaire, etc. »

Le règlement allemand du 10 janvier 1878, comme celui de 1869, donne au médecin seul la direction du service. « Le chef du service de santé est, au grand quartier-général, l'autorité centrale chargée de la direction sanitaire sur le théâtre de la guerre. Il est responsable de l'exécution du service de santé en campagne *dans toute son extension*... Le chef du service de santé des armées est le chef de tout le personnel de santé sur le théâtre des opérations; il est revêtu de l'autorité disciplinaire d'un commandant (général) de division. Les fonctions de chef du service de santé sont remplies par le médecin-major-général de l'armée (*general-stabsarzt der armee*), ou à son défaut par un médecin-général (art. 19). » L'armée alle-

mande en campagne se divise en armées dont chacune comprend un certain nombre de corps d'armée. Le service médical de chacune de ces subdivisions est fondé sur le même principe. « Au quartier-général de chaque armée est attaché un médecin-général d'armée (*armee-general-arzt*), chargé d'exercer, d'après les indications du général commandant en chef de l'armée, la haute direction sur l'ensemble des corps d'armée composant l'armée; il a l'autorité disciplinaire d'un général de brigade (art. 20). » Dans chaque corps d'armée, la direction du service médical est confiée, d'après les mêmes principes, à un médecin-général de corps d'armée (*corps-general-arzt*). Les fonctions de médecin en chef d'un corps d'armée en temps de paix ou en cas de mobilisation sont intéressantes à connaître. Elles comprennent les opérations suivantes : appel à l'activité du personnel médical, — répartition, dans les corps de troupes de ce personnel, des pharmaciens et des infirmiers, — réception du personnel administratif fourni par l'intendance, — réception des hommes et chevaux fournis par le train, — réception des voitures et du matériel hospitalier en consigne au dépôt du train, — achat des médicamens et denrées, qui ne doivent être acquis qu'au moment de la mobilisation, etc. Le service de santé de seconde ligne est organisé sur ces mêmes principes de la direction médicale.

Il serait inutile de reproduire pour les autres armées les articles qui réglementent le service de santé en campagne. L'Autriche, l'Italie, l'Angleterre, la Russie ont une organisation calquée sur l'organisation médicale militaire de l'armée allemande; si quelques-unes en diffèrent, c'est, comme nous allons le voir, par une extension plus grande encore des droits donnés aux médecins en chef.

Un élément qui ne figure pas en temps de paix vient pendant la guerre s'ajouter au service de santé; cet élément, qui n'existe pas malheureusement encore en France, ce sont les compagnies sanitaires, comprenant une partie de ce que nous empruntons au train des équipages, et des détachemens d'infirmiers brancardiers. En Italie, en Portugal, en Angleterre, les troupes sanitaires sont, comme tout le reste du personnel de santé, sous le commandement du médecin. En Allemagne, en Autriche, elles restent sous l'autorité directe de l'officier de troupe qui les commande, bien que cet officier soit tenu de déférer aux réquisitions du médecin en chef. Voici ce que disait à cet égard, au congrès de 1878, M. le docteur Roth, médecin-général de l'armée allemande : « Nous commandons à tout le service de santé, mais les brancardiers sont encore sous les ordres des officiers de troupe, et il en résulte des choses désagréables pour nous et fâcheuses pour le bien du service. J'ai eu comme médecin en chef de l'armée l'expérience que deux puissances égales

ne peuvent pas exister l'une à côté de l'autre... La chose nécessaire pour toutes les armées, c'est que l'on forme des troupes sanitaires spéciales organisées comme le génie, l'artillerie, le train; que ces troupes sanitaires soient indépendantes des autres troupes et qu'elles puissent se recruter comme elles. Ces troupes, comme tout le reste du service médical, devraient être sous la direction des médecins. » A cette observation si juste, M. le docteur Longmore, chirurgien-général de l'armée anglaise, répondait : « La question a été décidée en Angleterre, et j'ai vu les médecins exercer le commandement. Ils sont, en effet, à la tête des compagnies de brancardiers, et les officiers d'administration leur sont subordonnés. »

Enfin, il est un dernier élément qui, dans une certaine mesure, a fait obstacle à l'indépendance du corps médical français, c'est l'existence des pharmaciens militaires. Si l'on se reporte à la discussion de 1873 devant l'Académie de médecine, on voit que le pharmacien s'insurge à l'idée d'être subordonné au médecin, et peu s'en faut que, pour éviter cette subordination, il ne préfère la suprématie de l'intendance. Cependant là où il y a un chef, il y a des subordonnés, et personne n'a encore eu l'idée de donner au pharmacien la direction du service médical. Du reste, une des caractéristiques de notre organisation médicale militaire, c'est la place incroyablement considérable donnée au pharmacien. Dans le tableau B du projet présenté par le général Farre, pour un effectif de treize cents médecins, il y a cent quatre-vingt-cinq pharmaciens; cependant l'Italie n'en a que quatre-vingt-neuf, l'Autriche soixante-cinq et l'Allemagne, pour un effectif de seize cent vingt-huit médecins, ne compte que 17 pharmaciens. Il y a plus, en Allemagne et en Autriche, tandis que les médecins forment un corps spécial d'officiers considérés comme personnes militaires, c'est-à-dire considérés comme combattans, ce qui n'est que justice, les pharmaciens appartiennent à la classe des employés militaires (*Beamten*). Il en est de même en Russie, où les pharmaciens ne portent pas l'épaulette que portent les médecins comme insigne de leur grade. S'il est indispensable d'avoir à la tête des dépôts de médicamens ou dans les laboratoires de la pharmacie centrale des savans ayant reçu, comme les pharmaciens, une instruction spéciale; s'il est utile, mais non indispensable, d'en avoir à la tête du service pharmaceutique des grands hôpitaux, le pharmacien est une superfétation dans les ambulances et même dans les hôpitaux mobiles en activité sur le théâtre de la guerre. Les médicamens officinaux sont tout préparés dans les caissons, et quant aux préparations extemporanées, qui ne consistent guère que dans des mélanges et des pesées, il n'est pas un médecin qui ne soit capable de les effectuer. Du reste, en temps de guerre, la mobilisation fournirait

à la médecine militaire plus de pharmaciens qu'il n'en faut. Quoi qu'il en soit, dans toutes les armées étrangères, le pharmacien, n'étant que l'aide du médecin, lui est subordonné comme tout le personnel du service de santé.

Je ne crois pas devoir parler des secours volontaires et des sociétés que quelques personnes regardent comme pouvant se substituer en temps de guerre à la chirurgie militaire. L'ignorance et la présomption, si elles ne les justifient pas, excusent bien des absurdités. La substitution, en tout ou en partie, des sociétés de secours à la chirurgie militaire pourra être discutée par un homme sérieux le jour où l'on proposera sérieusement la suppression totale ou partielle de l'artillerie dans l'armée et son remplacement par les sociétés civiles d'artilleurs volontaires.

L'exposé sommaire de l'organisation de la médecine militaire dans les armées étrangères montre que, malgré les objections de ceux qui, ignorant ce qui existe ailleurs, substituent le raisonnement à l'expérience des faits, le service de santé militaire peut, pendant la paix comme pendant la guerre, être confié à la compétence et au dévoûment des médecins militaires. Mais nous pouvons nous demander si cette indépendance du corps médical a produit des résultats qui justifient l'autonomie accordée au corps de santé. C'est ce qui nous reste à examiner.

Les effets d'une bonne organisation doivent se faire sentir dans toutes les parties du service depuis le moment où le blessé tombe sur le champ de bataille, jusqu'au moment où il trouve dans les soins éclairés des médecins la guérison de ses blessures. L'absence d'un service spécial de brancardiers, l'insuffisance numérique des soldats du train, conducteurs de cacolets et de litières, rendent impossible, dans notre armée, l'enlèvement rapide des blessés tombés sur le champ de bataille. Nous ne parlerons pas de la dernière guerre, pour ce qui concerne la France, puisque presque partout l'ennemi étant resté en possession du champ de bataille, c'est à lui qu'incombait le soin de relever nos soldats blessés. En Italie, beaucoup de nos blessés de Solferino sont restés sans secours deux jours et quelques-uns trois jours sur le champ de bataille ; dans les armées allemande, autrichienne et russe, grâce au service des brancardiers de renfort choisis dans les régimens prenant part au combat, grâce aux compagnies d'infirmiers brancardiers, les blessés ont été aussitôt relevés. Chargé, après nos grandes batailles autour de Metz, d'aller en parlementaire réclamer dans les ambulances ennemies, soit nos blessés, soit même des médecins militaires prisonniers avec leur ambulance, nous avons été frappé de voir que quelques heures seulement après la bataille tous les blessés recueil-

lis dans les ambulances allemandes étaient, amis ou ennemis, couchés, opérés et déjà pansés avec soin. Lorsqu'après Borny, chargé de la douloureuse mission de diriger, conjointement avec un des médecins en chef allemands, l'enterrement de nos morts tombés dans les lignes ennemies, nous pûmes parcourir librement le champ de bataille de la veille, nous eûmes la consolation de voir que pas un blessé n'avait été oublié.

Tous les blessés ne peuvent être hospitalisés jusqu'à leur guérison dans les environs du champ de bataille; pour éviter l'encombrement, il faut évacuer tous ceux qui sont transportables. Les armées étrangères ont pour remplir cette mission des compagnies de brancardiers, des voitures d'ambulance, des brancards en nombre considérable; en France, nous n'avons pour cela que les fourgons du train ou des voitures de paysan qu'on remplit de paille. C'est encore, même en 1870, tout ce qu'on put nous fournir pour ramener dans leurs lignes des blessés allemands échangés contre les nôtres, et nous dûmes plusieurs fois arrêter la marche du convoi, tant nous étions douloureusement impressionnés par les hurlemens de douleur que poussaient de malheureux blessés que les cahots des voitures jetaient les uns sur les autres. L'Allemagne, l'Autriche, la Russie, peuvent transformer en temps de guerre leurs wagons à marchandises pour y suspendre des brancards, et ils constituent ainsi de véritables hôpitaux roulans. Pendant la guerre franco-allemande, la plupart des blessés allemands ont été évacués ainsi sur l'Allemagne; pendant la guerre dernière, vingt et un convois, toujours en activité, ont transporté dans les hôpitaux de leur pays deux cent mille malades et blessés de l'armée russe. Lorsqu'en Italie nous eûmes à transporter de Milan à Vérone des blessés autrichiens pour les rendre à leurs compatriotes, nous n'eûmes à notre disposition que des wagons à marchandises remplis avec de la paille, sur laquelle reposaient ces malheureux, et les choses ne furent guère meilleures en 1870.

Tous les blessés ne sont pas transportables; il en est qu'il faut traiter et par conséquent qu'il faut hospitaliser sur place. C'est ce que peuvent faire les armées allemandes qui possèdent des hôpitaux mobiles de champ de bataille (*Feld-Lazarethe*) ayant leur organisation propre en personnel et en matériel, qui possèdent des tentes-hôpitaux, des lits démontans, transportables, et nous savons par expérience que ces soi-disant *impedimenta* n'ont pas empêché l'armée allemande d'exécuter, en 1870, des marches foudroyantes. Grâce aux tentes d'ambulance dont j'avais donné le modèle, en 1868, modification de la tente d'ambulance américaine, et que j'avais attribuées aux ambulances que j'avais organisées comme

chirurgien de la société de secours aux blessés militaires en 1870, grâce à des lits que je fis construire avec de simples planches, sur le modèle de ceux que j'avais vu employer par les Prussiens en 1864, lorsque je visitai leurs ambulances du Schleswig avec mon confrère et ami M. le député Liouville, je pus, dès les premières batailles autour de Metz, dresser et aménager en quelques heures un petit hôpital de plus de cent lits. Depuis douze ans, j'ai hospitalisé chaque année, pendant six mois, sous des tentes d'ambulance, les blessés de mon service de l'hôpital Cochin et depuis 1873 de l'hôpital Beaujon, jamais un représentant de l'administration de la guerre n'a eu la curiosité, qui eût été pour lui un devoir, de venir s'enquérir sur place des avantages ou des inconvéniens de ce mode d'hospitalisation spécialement destiné aux blessés militaires. La chirurgie militaire française étant privée des moyens d'hospitalisation temporaire que possèdent les armées étrangères, le transport des blessés s'impose à elle comme une nécessité, et ses moyens de transport eux-mêmes sont des plus défectueux. Or il est des opérations, telles que les résections des os et des articulations, qui permettent de guérir un blessé tout en lui conservant son membre; mais elles ne sont praticables qu'à la condition de pouvoir conserver dans une complète immobilisation le membre opéré. Pendant la guerre de sécession, pendant les guerres de 1866 et de 1870, pendant la guerre de Turquie, les chirurgiens américains, allemands, autrichiens et russes ont pratiqué un grand nombre de résections au grand bénéfice de leurs malades; le chirurgien français ne peut guère, en campagne, avoir recours à cette chirurgie conservatrice qu'il pratique en temps de paix, et s'il veut avoir quelque chance de sauver son blessé, il est obligé de le mutiler et de lui imposer l'amputation.

Comme il est facile de le deviner, un blessé qui est resté longtemps sur le champ de bataille sans être relevé, qui ne peut être par conséquent pansé ou opéré que fort tardivement, qui subit de longs transports par d'abominables moyens, qui n'a qu'un peu de paille comme lit, qui ne reçoit qu'une nourriture insuffisante et qui ne peut même toujours être pansé convenablement, parce que le médecin, par la faute de l'intendance, manque des appareils et des objets de pansement nécessaires, ce blessé a peu de chance d'échapper à la mort. Aussi malgré la valeur scientifique de nos médecins, malgré leur zèle, malgré leur dévoûment, la mortalité de nos blessés a toujours été beaucoup plus élevée qu'elle ne l'est dans les armées étrangères.

L'armée française en Crimée a perdu le chiffre énorme de 72 pour 100 de ses opérés, c'est-à-dire que, sur 100 opérés, il n'en

guérit que 28. Sans doute on pourrait objecter que nous étions loin de la France, en pays ennemi, sans ressources à tirer de la contrée et par un hiver rigoureux; mais que peut-on dire de pareil pour la campagne d'Italie? Là, dans un pays ami, au milieu des ressources de toute espèce, pendant l'été et sous un des plus beaux ciels de l'Europe, à six heures de nos frontières, dans une campagne où nous fûmes toujours victorieux et qui ne dura que deux mois, entourés de villes et de villages où nous pouvions abriter nos blessés, nous perdîmes 63 pour 100 de nos opérés, 9 pour 100 seulement de moins qu'en Crimée, où tout était conjuré contre nous : climat, privations, fatigues d'une longue campagne, choléra, typhus, pourriture d'hôpital. Nous perdîmes en Italie 63 de nos opérés sur 100, quand les Anglais, sur ce champ de mort de la Crimée, n'en perdirent que 33 pour 100; quand les Américains, dans leur lutte gigantesque à travers un territoire dévasté par la guerre, au milieu de toutes les difficultés, n'en perdirent que 40 sur 100. Non, un pareil état de choses ne peut durer!

Au mois d'août 1878, pendant l'exposition, un congrès international sur le service médical des armées en campagne se réunit à Paris. Les gouvernemens étrangers y envoyèrent des délégués officiels choisis parmi les illustrations de la chirurgie militaire. Parmi eux se trouvaient le Dr Longmore, chirurgien-général de l'armée anglaise, le Dr Kosloff, médecin en chef et inspecteur-général de l'administration médicale de l'armée russe, le Dr Roth, médecin général de l'armée allemande, le Dr de Losada, médecin inspecteur de l'armée espagnole, le Dr Cunha Bellem, député et médecin principal de l'armée portugaise, le Dr Neudorfer, un des médecins les plus éminens de l'armée autrichienne, le Dr Kolff et le Dr Van Diest, médecins principaux l'un de l'armée hollandaise, l'autre de l'armée belge, etc. Les médecins inspecteurs Legouest, délégué par le ministre, baron Larrey, Gueury, Brault et quelques-uns de nos médecins principaux représentaient la médecine militaire française. Notre situation, à nous médecins français, fut des plus pénibles, car, tandis que nos collègues étrangers : allemands, russes, autrichiens, anglais, pouvaient nous montrer par leur propre expérience dans les guerres récentes combien de progrès avaient été réalisés, nous ne pouvions que baisser la tête et décliner la responsabilité de l'infériorité de notre organisation. On discutait le rôle des compagnies de santé pendant le combat, nous n'en avons pas; le fonctionnement des hôpitaux mobiles, nous n'en avons pas; l'utilisation des trains sanitaires, nous n'en avons pas; l'organisation des services sur les champs de bataille, elle ne nous appartient pas.

Toujours, quand nous parlions de la France, la même conclusion

revenait : Oui, cela devrait être, mais nous n'avons pas autorité pour imiter ce dont vous nous vantez l'utilité. Aussi ne saurait-on s'étonner que le congrès, en se séparant, ait voté à l'unanimité la conclusion suivante : « La subordination de la chirurgie militaire à une autre autorité que celle des médecins en chef, ainsi que l'existence de services parallèles ne relevant pas des médecins militaires en chef, sont incompatibles avec une bonne organisation des services médicaux et avec la protection que l'état doit aux soldats malades et blessés. Par conséquent, la direction du service médical militaire doit, comme cela existe dans presque toutes les armées modernes, appartenir exclusivement au médecin en chef de l'armée sous la haute autorité du commandement. »

Ce n'est pas tout encore. Le blessé tombé sur le champ de bataille perd momentanément sa nationalité. Pour l'ennemi qui le recueille ce n'est pas un prisonnier, c'est un malheureux qu'il faut secourir, et ceux qui, tout à l'heure, combattaient l'un contre l'autre, se retrouvent côte à côte unis par la douleur sur le grabat de l'ambulance. La bonne organisation de la médecine militaire d'une armée intéresse donc toutes les armées avec lesquelles elle peut se trouver en présence. C'est ce qui autorisait un de nos collègues, appartenant à un pays ami, de dire au congrès de 1878 : « Un état qui néglige son service médical militaire affaiblit par là, non-seulement sa propre défense, mais fait preuve en même temps d'un manque de civilisation et d'humanité qui l'avilit aux yeux de ses voisins. » Cette parole vraie dans sa dureté était dite d'une manière générale, mais la rougeur nous monte au front quand nous songeons que ce n'est plus qu'à la France qu'elle peut s'appliquer aujourd'hui. Puissent nos législateurs, avant de se séparer, accomplir une réforme décrétée il y a trente-deux ans en France, mais que l'étranger seul a su accomplir ! Qu'ils aient enfin pitié de nos malades et de nos blessés : il s'agit de l'armée, il s'agit de la France ! Aujourd'hui que tout le monde est soldat, il n'est pas une famille française qui ne soit directement intéressée à voir cesser un état de choses qui s'est constamment traduit par la mort de milliers de victimes. Combien de nos soldats malades ou blessés, pendant la paix comme sur les champs de bataille, ont succombé dans les hôpitaux ou dans les ambulances, alors qu'ils auraient pu revoir leur famille et leur foyer, si le dévoûment et le savoir de nos médecins militaires n'avaient pas été rendus impuissans par une organisation déplorable qu'on ne saurait plus longtemps conserver !

LÉON LE FORT.

L'ÉMANCIPATION

DES FEMMES

Nous vivons dans un temps où institutions publiques, dogmes religieux, lois qui régissent le mariage et la propriété, tout est remis en question, au grand désespoir des esprits rangés, qui aiment à se persuader que tout est parfait dans le monde, qu'il n'y a point de retouches à y faire. Il est vrai que les changemens qu'on voudrait introduire dans notre vieille société ne sont pas tous heureux ni séduisans, que quelques-uns ne ressemblent guère à des progrès, et que la façon dont on les propose est propre à en dégoûter non-seulement les têtes à préjugés, mais les philosophes eux-mêmes et les gens de goût. Parmi les prêcheurs et les prôneurs de nouveautés, il est des penseurs sérieux qui méritent qu'on les écoute et dont les erreurs même sont profitables au genre humain. D'autres n'ont en tête « qu'un intérêt de gueule; » ce sont leurs appétits qui leur dictent leurs oracles, et d'habitude un appétit est aussi déraisonnable qu'un préjugé. D'autres encore sont des esprits excessifs et brouillons, qui, par emportement de logique ou par un excès de confiance en leur sagesse, ont juré une haine mortelle à tout ce qui est; ils estiment qu'au préalable il faut tout détruire, et il est à présumer que, si on les laissait faire, la maison qu'ils nous bâtiraient nous ferait regretter celle que nous avons. D'autres enfin sont des baladins et des clowns, qui se servent des questions comme d'un tremplin pour faire leurs tours, ou des charlatans, qui ont besoin d'une grosse caisse pour attirer les badauds dans leur boutique.

De toutes les questions sur lesquelles on peut être tenté de raisonner

ou de déraisonner, celle des changemens qu'il convient d'apporter dans l'éducation des femmes et dans le sort que leur fait la société est la plus propre à exciter la verve des amateurs de controverses. Il faut que les partisans résolus du *statu quo* social en prennent leur parti, il y a une question des femmes. Elle est posée, elle est ouverte et débattue dans toute l'Europe aussi bien que dans le Nouveau-Monde, et il serait étrange qu'il en fût autrement. Comme l'a remarqué un éminent penseur, Stuart Mill, qui voulait beaucoup de bien au sexe faible et qui avait de bonnes raisons pour cela, « le caractère particulier du monde moderne est que l'homme ne naît plus à la place qu'il occupera dans la vie, qu'il n'y est plus enchaîné par un lien indissoluble, mais qu'il est libre d'employer ses facultés et les chances favorables qu'il peut rencontrer à se procurer le sort qui lui semble le plus désirable. » Jadis la société était constituée sur d'autres principes. Les traditions et les habitudes avaient une autorité presque sacrée. La naissance assignait à chacun la place qu'il devait occuper toute sa vie, et s'il était disposé à en sortir, la loi l'y retenait, elle le condamnait à l'immobilité. Pour appeler avec succès de cette sentence, il fallait au condamné des hasards propices ou une trempe exceptionnelle de la volonté. La révolution est venue, elle a changé tout cela. Elle a supprimé les incapacités légales qui limitaient et entravaient les petits dans le choix d'une profession; elle a mobilisé les volontés, les vies et les destinées, elle a autorisé chacun à se faire lui-même sa place dans le monde, à ses risques et périls, à la sueur de son front.

Les femmes seules ont été exclues de ce bénéfice, et cette anomalie les chagrine ou les indigne. Elles ne peuvent pardonner à la révolution de n'avoir proclamé que les droits de l'homme. Comme l'antiquité grecque et romaine, comme la société féodale ou monarchique, la démocratie moderne leur a dit jusqu'aujourd'hui : « Votre vraie vocation est de faire des enfans, car il est nécessaire qu'il y en ait, et vous seules pouvez les faire. Tâchez d'y trouver votre plaisir. » Les femmes se plaignent qu'on raisonne avec elles comme les planteurs de la Caroline du Sud raisonnaient avec les nègres, lorsqu'ils leur disaient : « Il est nécessaire de cultiver le sucre et le coton; or les blancs ne le peuvent pas, et si on vous laissait libres, vous ne le voudriez pas; donc il faut absolument que vous restiez esclaves. » — « Si le nouveau principe sur lequel repose notre société est vrai, remarque à ce sujet Stuart Mill, nous devons agir en conséquence et ne pas décréter que le fait d'être né fille et non garçon doive plus décider de la destinée d'un être humain que le fait d'être noir et non blanc. A l'heure qu'il est, dans les pays les plus avancés, les interdictions légales dont la femme est frappée sont l'unique exemple d'un désavantage ou d'un empêchement attaché à la naissance. »

Cette anomalie blesse d'autant plus les femmes que, dans les pays qui ne connaissent pas la loi salique, on les admet à remplir la plus haute et la plus difficile des fonctions, on les autorise à régner. Si elles avaient pour la plupart quelque chance sérieuse de devenir reines, il est probable qu'elles prendraient leur mal en patience; on se console de bien des misères par l'espérance de gagner un jour le gros lot. Malheureusement le nombre de celles qui peuvent se flatter de régner un jour est fort restreint, et encore est-ce un métier qui se gâte, qui devient d'année en année plus hasardeux, plus précaire. La plupart des femmes mécontentes, mais raisonnables, n'envient point le sort de la reine Victoria, elles ne rêvent pas de devenir impératrices des Indes; elles se contentent d'exhorter la société à accroître un peu la somme de liberté dont elles jouissent, elles demandent qu'on les aide à émanciper leur intelligence et qu'on leur ouvre certaines carrières que s'est réservées jusqu'ici l'injuste avarice des hommes. — D'autres moins raisonnables, mais beaucoup plus bruyantes, demandent davantage. Elles réclament des droits politiques, elles prétendent devenir électeurs et même éligibles, siéger dans les jurys et dans les tribunaux, et ne payer l'impôt qu'après l'avoir discuté et voté. Quelques-unes aspirent par surcroît aux premières charges de l'état, et comme la Praxagora d'Aristophane, elles s'écrient : « Nous seules pouvons sauver le vaisseau de la république, qui ne navigue pour le moment ni à la voile ni à la rame. Mais, quoiqu'elles soient excellentes, je crains que les hommes aveuglés par leurs sots préjugés ne goûtent peu nos inventions. »

Dans un récent et curieux opuscule, où les vues d'un observateur sagace, pénétrant, de la vie humaine sont mêlées aux paradoxes d'un homme d'esprit qui s'amuse, nous lisons « qu'il n'y a pour la femme, au milieu de ses transformations naturelles et sociales, que deux états bien différens l'un de l'autre auxquels elle aspire véritablement, qu'elle comprenne bien et dont elle jouisse pleinement : c'est l'état de maternité ou l'état de liberté. La virginité, l'amour et le mariage sont pour elle des états passagers, intermédiaires, sans données précises, n'ayant qu'une valeur d'attente et de préparation (1). » Un illustre prélat, mort depuis, en présence duquel M. Dumas soutenait cette thèse, dont il est difficile de contester la justesse, lui répondit : « Il y a du vrai dans ce que vous me dites. J'ai pu constater que sur cent jeunes filles dont j'avais fait l'éducation religieuse et qui se mariaient, il y en avait au moins quatre-vingts qui, en revenant me voir après un mois de mariage, me disaient qu'elles regrettaient de s'être mariées. — Cela tient, mon-

(1) *Les Femmes qui tuent et les Femmes qui votent*, par Alexandre Dumas fils; Paris, Calmann Lévy.

seigneur, repartit l'auteur du *Demi-Monde*, à ce que le mariage, surtout au bout d'un mois, n'a pas encore initié la femme à la maternité qu'elle souhaite ou à la liberté qu'elle rêve. »

Si les femmes qui rêvent la liberté, sans savoir toujours très bien ce qu'elles entendent par là, reprochent à la démocratie moderne de rester sourde à leurs doléances et de ne pas prendre leurs vœux en sérieuse considération, les jeunes filles qui se sentent destinées à devenir tout simplement de bonnes mères de famille ne peuvent se plaindre que la société ne fasse rien pour elles. Depuis quelques années et dans tous les pays, on a grand souci de leur éducation, on s'occupe activement de leur procurer cette émancipation mitigée de l'esprit qu'elles réclament. Partout on fonde à leur usage des cours ou des établissemens d'enseignement secondaire. En France, le besoin s'en faisait vivement sentir, malgré toutes les ressources qu'y trouvent les femmes qui veulent s'instruire. Aussi n'a-t-on pas attendu que les chambres eussent discuté et voté le projet de loi de M. Camille Sée. L'initiative privée a pris les devans, et à Paris s'ouvrira dans peu de jours, sous l'invocation bien choisie de Mme de Sévigné, un collège de filles, composé de huit classes, qui leur procurera à peu de chose près une instruction équivalente à celle que reçoivent les jeunes gens des lycées. Elles y apprendront avec les arts d'agrément et les langues modernes les rudimens de toutes les sciences; elles pourront même y acquérir quelque teinture de latin, quoique avec raison on ne prétende point les y contraindre. Il n'y aura pas d'internat dans le collège Sévigné, et nous en sommes charmé. Quant aux méthodes qui y seront employées, nous n'en savons rien encore. Nous connaissons des institutions analogues, fort prospères du reste, où l'usage des longues copies et des devoirs écrits est poussé jusqu'à l'abus, où la routine n'est pas assez corrigée par le bon sens; mais nous ne voulons point nous engager dans cette discussion. Nous sommes convaincu que tout sera pour le mieux, et qu'avant d'arrêter leurs règlemens, les fondateurs ont relu l'*Émile*.

Règlemens, programmes et méthodes, quand tout serait parfait, il se trouvera toujours des gens pour censurer avec amertume l'enseignement secondaire et les collèges à l'usage des jeunes filles. — Passe encore, disent les uns, pour les langues modernes et un peu de littérature; mais la physique, la chimie! de quoi ces sciences leur serviront-elles? A-t-on juré de les dépouiller de toutes leurs grâces? — Nous admettons volontiers que la grâce est le premier devoir de la femme, qu'il faut l'obliger à la conserver par autorité de justice, que, si elle venait à la perdre, ce monde serait un triste monde. Mais Mme de Sévigné ne savait pas seulement l'espagnol et l'italien, elle avait appris le latin, et Dieu sait quel robuste pédant le lui avait enseigné. Elle était assez frottée de philosophie cartésienne, sinon « pour jouer elle-même, comme elle le

disait, mais pour regarder jouer les autres. » Elle se passionnait pour ces dialogues de Platon, qu'elle trouvait divins, aussi bien que pour le traité un peu morose du pieux Abbadie. Elle avait le goût des lectures solides, les pères de l'église ne lui faisaient pas peur; si elle savait le Tasse sur le bout du doigt, elle se délectait de Tacite et de Josèphe, et non-seulement elle lisait, mais, ce qui est plus rare, elle aimait à relire. Elle soutenait « que les petites choses font plus de mal que l'étude, et que la recherche de la vérité n'épuise pas tant une pauvre cervelle que tous les complimens et tous les riens. » Si Mariotte avait vécu dans son voisinage et qu'elle se fût fait expliquer par lui la loi de la compression des gaz, il est à présumer que ses grâces n'en auraient point souffert. Elle était femme à tout avaler et à tout digérer, sans que cela fît le moindre tort à l'abandon délicieux de son naturel, à sa belle et vive gaîté, à ce sourire qui traversera les siècles. Des grâces qui ne résistent pas à un peu de physique méritent-elles donc qu'on les regrette?

Avec les grâces, c'en sera fait de l'innocence, allèguent encore les sceptiques et les timorés. Telle mère croirait ses filles à jamais perdues si elle leur permettait d'approfondir les mystères de la botanique; elle frémit en songeant aux redoutables horizons que cette science immorale, corruptrice peut ouvrir à leurs jeunes imaginations. Ne faudrait-il pas qu'elles eussent toute honte bue pour apprendre sans rougir qu'une plante a un sexe ou que même elle en a deux? Nous ne pensons pas, quant à nous, que la botanique soit une étude si pernicieuse, et surtout nous tenons qu'il faut renoncer à sauver la pudeur des femmes par l'ignorance. Elles ont fait leur temps, ces ingénues, ces Agnès rougissantes, qui avaient peur du loup sans l'avoir jamais vu, et qui, pour n'être pas mangées, se cramponnaient à la jupe de leur mère ou de leur gouvernante. Pour rien au monde on n'eût souffert qu'elles missent les pieds dans un musée; livres, revues, journaux, on écartait soigneusement de leurs yeux tout ce qui aurait pu en ternir la virginale pureté; Florian même était suspect, et pourtant le diable n'y perdait rien. Dans le secret de leur cœur, ces innocences étaient souvent fort dégourdies. Quel caquet! et comme on s'en donnait à huis-clos!

Il est facile de mettre sur la scène certains travers des jeunes Américaines, de tourner en caricature les libertés parfois exagérées de leurs allures, de leurs opinions ou de leur langage. Toutefois, il y a bien des années déjà, Tocqueville avait signalé l'inconséquence que nous commettons en donnant aux femmes une éducation timide, retirée, presque claustrale, comme au temps de l'aristocratie, et en les abandonnant ensuite sans guide et sans secours au milieu des désordres inséparables d'une société démocratique. Il avait remarqué que les Américains sont mieux d'accord avec eux-mêmes. Il les approuvait d'avoir vu qu'au sein d'une démocratie, il est impossible de comprimer tout à fait l'indé-

pendance des caractères et difficile de contenir les goûts, que la jeunesse y est hâtive, la coutume changeante, l'opinion publique souvent incertaine ou impuissante, l'autorité paternelle faible et le pouvoir marital contesté. Il les louait d'avoir jugé que, dans un tel état de choses, il y a peu de chances de pouvoir contraindre les passions de la femme, qu'il vaut mieux l'habituer à les combattre elle-même. — « Les Américains, disait-il, ont mieux aimé garantir son honnêteté que de trop respecter son innocence. Quoiqu'ils soient un peuple fort religieux, ils ne s'en sont pas rapportés à la religion seule du soin de défendre sa vertu, ils ont cherché à armer de bonne heure sa raison. » — Nous ne savons si on enseignera la botanique au collège Sévigné, nous y verrions peu d'inconvéniens et beaucoup d'avantages. Mais si on y apprend aux jeunes filles à entendre parler librement de beaucoup de choses sans que leur imagination s'émeuve ou s'effarouche, si on s'applique à les rendre raisonnables sans en faire des raisonneuses, si on les émancipe de tous les préjugés inutiles sans les délivrer d'un seul scrupule utile, tout le monde s'en trouvera bien, à commencer par les maris qui les épouseront. Et puisqu'il a été décidé que le collège Sévigné n'aurait pas d'internat, puissent quelques-unes des externes qui le fréquenteront s'accoutumer, non certes à se passer de chaperon pour parcourir des centaines de lieues comme beaucoup d'Américaines, mais tout bonnement à traverser seules le jardin du Luxembourg sans penser au loup et sans que le loup pense à elles! Ce serait un progrès heureux dans nos mœurs, et la conquête d'une liberté si honnête et si nécessaire nous consolerait amplement de la perte de cent Agnès. Dût même cette race disparaître entièrement, nous en serions encore consolés.

— Prenez-y garde, poursuivent les faiseurs d'objections. Ce n'est pas seulement l'innocence des jeunes filles que met en péril l'étude des sciences physiques et naturelles, c'est leur religion, c'est leur foi. Voulez-vous en faire des esprits forts? Les libres penseurs sont un peuple désagréable, les libres penseuses sont une engeance qui ne se peut supporter. — Nous ne voulons pas prendre ici la défense de toutes les libres penseuses; il en est que le sage redoute, il en est même qu'il évite. Mais nous espérons bien que, dans les collèges féminins qui se fondent comme dans ceux qui se fonderont plus tard, la conscience sera respectée, qu'il ne s'y fera aucune propagande d'aucun genre. Autrement quelle raison aurait-on de blâmer celle qui se fait dans les couvens? Contraindre à croire ou à ne pas croire, l'un vaut l'autre, et quand vous vous servez de votre autorité pour imposer votre foi ou votre mécréance à de jeunes esprits qui ne sont pas armés pour la discussion, c'est bien de contrainte que vous usez. Mais, en vérité, nous ne voyons pas pourquoi des femmes qui sauront ce que c'est que le protoxyde d'azote, auxquelles on aura expliqué la loi de la gravitation ou les principales

époques que les géologues reconnaissent dans la formation de la terre, seraient fatalement condamnées à l'impiété. Nous disions que des grâces qui sont à la merci d'un peu de physique ne valent pas qu'on les regrette; une foi qui ne peut résister à un peu de chimie ou de géologie ne mérite pas qu'on en mène grand deuil. Au surplus, il est possible que l'étude des sciences inspire aux jeunes filles quelque défiance ou quelque dégoût à l'endroit de certaines légendes puériles, de certaines dévotions écœurantes : où serait le mal? Quand on débarrasserait le jardin du Seigneur de ses parasites, de son gui, de sa cuscute, de ses orties, de ses orobanches, de ses cryptogames vénéneux, le maître de l'enclos ne serait pas le dernier à se réjouir de ce bienfaisant carnage. Si l'on parvient à nous démontrer qu'une foi inepte à d'absurdes miracles de récente invention est une garantie pour la morale, pour la conduite de la vie, pour la santé de l'âme, nous consentons à partir de notre meilleur pas pour l'aller dire à Lourdes.

Nous nous sentons d'autant plus libres d'approuver hautement l'institution des collèges féminins et de former des vœux pour leur prospérité que nous ne fondons pas sur leur succès des espérances exagérées ou chimériques. Les enthousiastes s'en promettent des résultats prodigieux. Ils affirment que quand les deux sexes recevront à peu près la même éducation, la conformité de leurs esprits produira l'accord de leurs humeurs, de leurs opinions et de leurs volontés, que les nations et les familles ne seront plus en proie aux zizanies intestines, que la paix et l'harmonie y seront assurées, que le règne d'Astrée commencera. C'est aller un peu loin et un peu vite, et il faut se défier des prophètes. Un savant s'accommode mieux d'une ignorante qu'un imbécile d'une femme d'esprit, et quand ils auraient tous les deux mordu à la botanique, il n'est pas prouvé que parce qu'ils sauront l'un et l'autre distinguer une labiée d'une rosacée, leur entente sera plus cordiale et leur félicité conjugale plus certaine. On raconte qu'un docteur allemand rencontra, dans une ville d'eaux, une jeune et charmante *miss*, dont il tomba amoureux. Aucun d'eux ne sachant la langue de l'autre, ils ne se comprenaient point et ne laissaient pas de s'entendre à merveille. On se maria. Animée d'un beau zèle, la jeune femme se mit, toute affaire cessante, à étudier l'allemand; elle y fit des progrès rapides, elle arriva bientôt à le parler aussi couramment que l'anglais. Mais de ce jour, hélas! on ne s'entendit plus, la paix du ménage fut à jamais compromise (1). La moralité de cette aventure est que les maris et les femmes, comme les peuples et les rois, ne s'accordent quelquefois qu'à la condition de se taire; il suffit d'un mot malencontreux pour tout gâter.

(1) *Das Weib*, philosophische Briefe, von Emerich du Mont; Leipzig, 1880.

Les exagérations nuisent aux meilleures causes; gardons-nous de croire ou de faire semblant de croire que l'enseignement secondaire des jeunes filles soit une recette miraculeuse, un remède à tous les maux, une panacée. C'est assez des avantages sérieux que le bon sens nous permet d'en attendre. Tout régime social, toute institution politique a ses inconvéniens et ses défauts. La démocratie a les siens, auxquels il importe de parer, et les femmes seules peuvent les corriger, les femmes seules peuvent contenir ses fâcheux entraînemens, travailler avec succès à ennoblir ses mœurs. Dans une société où règne la loi nécessaire, mais brutale du nombre, il est bon qu'elles soient nanties de ce droit de *veto* qu'elles savent si bien exercer. Au moyen âge, le culte passionné qu'elles inspiraient enfanta la chevalerie, et la chevalerie fut une institution précieuse qui tempéra dans une certaine mesure les abus de la force et la brutalité des puissans. La démocratie, qui de sa nature est peu chevaleresque, a besoin qu'on lui prêche sans cesse la miséricorde à l'endroit des faibles, le respect des minorités et qu'on lui donne le goût des pensées généreuses. C'est l'affaire des femmes, et il est à désirer qu'aujourd'hui surtout, elles ne soient pas réduites au métier d'odalisques ou de ménagères ou de servantes, qu'elles aient une part considérable dans l'éducation des enfans, que dans la famille et hors de la famille elles jouissent d'une autorité croissante; or l'ignorance n'en a point, et c'est là un motif suffisant pour qu'on s'occupe toujours plus de les instruire. Tocqueville louait encore les Américains d'avoir travaillé de tout leur pouvoir à élever l'intelligence de la femme au niveau de celle de l'homme et d'avoir en cela compris admirablement la véritable notion du progrès démocratique. — « Pour moi, ajoutait-il, je n'hésiterai pas à le dire, quoiqu'aux États-Unis la femme ne sorte guère du cercle domestique et qu'elle y soit à certains égards fort dépendante, nulle part sa position ne m'a semblé si haute, et si on me demandait à quoi je pense qu'il faille principalement attribuer la prospérité singulière et la force croissante de ce peuple, je répondrais que c'est à la supériorité de ses femmes. »

Les écoles secondaires suffisent aux femmes qui rêvent la maternité, elles ne suffisent pas à celles qui aspirent à la liberté. Ces dernières ne seront jamais les plus nombreuses, la nature et les hommes y pourvoiront; mais quel que soit leur nombre, il convient de compter avec elles, et d'ailleurs il se pourrait faire que d'année en année il y en eût davantage. Les grands moralistes qui ne voient pour elles point de salut et point de destinée hors du mariage devraient se charger de les marier toutes à leur convenance. Quelques-unes ne trouvent pas de mari, d'autres n'agréent pas ceux qui se présentent, d'autres encore, par indépendance d'humeur ou par ambition d'esprit, préfèrent au mariage la joie de se faire une situation sans le secours des hommes et

de devenir quelque chose dans l'art, dans la science ou dans la philanthropie. Qui aura le cœur de les en blâmer? A vrai dire, le type de la jeune fille qui fréquente les universités pour y étudier la médecine opératoire ou la procédure civile a été mal recommandé à la faveur du monde par les premiers échantillons qu'il en a vus. L'étudiante russe, plus ou moins nihiliste, avec ses cheveux courts et ses lunettes bleues, s'est acquis une réputation aussi douteuse que la propreté de son col et de ses manchettes. D'autres, qui n'étaient pas nihilistes, ont promené à Zurich et ailleurs leurs curiosités équivoques et le laisser-aller de leurs mœurs. Quelques-unes, tout à fait honnêtes et recommandables, étudiaient en conscience; la plupart couraient après le fruit défendu, et celles qui, leurs études terminées, ont fourni une carrière utile à la société ne font pas légion. Toutefois cette semence a levé, et tous les pays, à l'exception peut-être de l'Allemagne, ont aujourd'hui leurs étudiantes plus ou moins sérieuses. Dans un livre plein d'intérêt et de renseignemens qu'il a publié naguère sur l'Italie, M. Émile de Laveleye nous apprend qu'en 1878 neuf jeunes filles étaient inscrites aux cours des diverses universités de la Péninsule, trois à Turin, deux à Rome, deux à Bologne, une à Naples et une à Padoue. Il tenait de la bouche même d'un recteur que leur présence dans les amphithéâtres ne donnait lieu à aucune objection, qu'elles se faisaient respecter pendant les leçons comme après, que d'ailleurs, avant d'être admises, elles avaient subi, comme les autres étudians, toutes les épreuves préliminaires et conquis *la licence lycéale* (1). Le savant économiste a raison de nous rappeler à ce propos que certaines nouveautés sont plus vieilles qu'on ne pense, et que Bologne compta autrefois parmi ses professeurs les plus illustres « Clotilde Tambroni, qui enseignait le grec, Laura Bassi, la physique, et Marie Agneti, les mathématiques. »

Croirons-nous que la défaveur qui s'attache encore aux femmes en quête de grades universitaires s'affaiblira par degrés, que les hommes finiront par leur ouvrir de bonne grâce les carrières dont elles cherchent à forcer l'entrée? Certains précédens sembleraient en faire foi. Beaucoup de femmes occupent depuis peu des places et des emplois dans l'administration des postes, des télégraphes, des chemins de fer; on ne songe plus à leur disputer cette conquête. La France est en ceci moins routinière que d'autres nations. Paris est à la fois l'endroit du monde où les jeunes filles ont le moins de liberté et où les femmes ont le plus de part aux occupations et aux affaires que les hommes ont coutume de se réserver. Que de comptables exacts, diligens, expéditifs, le sexe faible ne fournit-il pas au grand et au petit commerce parisiens! Nous croyons savoir qu'une princesse qui sera un jour impéra-

(1) *Lettres d'Italie*, par M. Émile de Laveleye; Bruxelles, 1880.

trice d'Allemagne, et dont l'esprit distingué et généreux se préoccupe des questions sociales, avait rapporté une impression assez vive du séjour qu'elle fit à Paris pendant l'exposition de 1867. Elle avait constaté que les femmes utiles, si on s'en tient au sens économique du mot, y sont bien plus nombreuses et bien plus méritantes qu'ailleurs, et la comparaison qu'elle faisait à cet égard entre les Françaises et les Allemandes était à l'avantage des premières. Aurons-nous avant peu des femmes médecins pour nous tâter le pouls, des femmes avocats, qui comme Mme Gordon à San-Francisco, plaideront en robe de soie noire, une rose à leur corsage? Les uns disent oui, les autres se récrient avec un étonnement mêlé de scandale et jurent leurs grands dieux qu'ils ne le souffriront jamais; mais leurs exclamations ne prouvent rien. C'est l'éternelle histoire du premier qui vit un chameau ou un Persan. Est-il possible d'être Persan? Comment s'y prend-on pour être chameau? Cela n'empêche pas qu'il n'y ait dans ce monde et des Persans et des chameaux, et qu'ils ne trouvent fort naturel d'y être. Le rire finit toujours par faire justice de l'absurde, il n'a jamais raison de la raison.

Ce qui nous paraît sûr, c'est que les femmes médecins et les femmes avocats, quand leur jour sera venu, ne seront qu'une exception, et ce qui est encore plus sûr, c'est que la société aura beau déférer aux vœux de certaines femmes et user à leur égard d'une complaisance infinie, elle ne parviendra jamais à les contenter. Celle-ci ne peut se consoler de n'être pas belle ou de ne l'être plus; celle-là se croit du talent et n'en a point; une troisième n'a trouvé au bout d'une carrière d'aventures que le vide ou les lassitudes de l'âme et l'obsession d'un pesant ennui, implacable comme une vengeance. Telle autre rêvait en se mariant d'être bientôt ou veuve ou séparée ; la nature et les tribunaux lui ont refusé cette grâce. Telle autre a voulu qu'on parlât d'elle, on en parle beaucoup, et elle a découvert un peu tard que le bruit ne remplace pas la considération. Telle autre encore a mangé du fruit défendu à pleines dents, parce que le serpent lui avait dit : « Manges-en, et tu deviendras semblable à un homme : *eritis sicut viri.* » Elle commence à s'apercevoir que le serpent s'est moqué d'elle, et de grand cœur elle écraserait la tête du maudit sous son talon. Toutes sans exception s'en prennent à la société, qui franchement n'est pas responsable et ne pense pas leur devoir des dommages et intérêts. Dans sa brochure, M. Dumas adresse de salutaires avis à ces infortunées; il leur a consacré quelques pages vraiment admirables, qu'elles feront bien de méditer. Il leur représente que la misère et la maladie mises à part, les malheurs dont nous nous plaignons ne sont que des bonheurs qui n'ont pas voulu *se laisser faire*, que l'homme ainsi que la femme veut le plaisir, la fortune, l'amour, la gloire, et que la gloire, l'amour, la fortune, le plaisir le trompent, qu'alors il s'indigne contre sa des-

tinée, qu'il crie à l'injustice. « Il a joué avec l'espoir de gagner, il a perdu, il paie. Qu'y faire? Il n'avait qu'à ne pas jouer... Tout être qui ne s'attache qu'aux choses éternelles ne connaîtra pas ces malheurs-là. De là cette sérénité des grands religieux et des grands philosophes; de là leur mépris bienveillant, charitable et doux pour les infortunes humaines dont ils ont trouvé la cause dans les erreurs et les faiblesses du petit désir humain. » — Eh! quoi, s'écrient les mécontens et les mécontentes, prétendez-vous faire de nous des automates, des machines, ou nous transformer en raisonneurs, en saints, en contemplatifs? Est-ce là ce que vous nous demandez? — Moi, je ne vous demande rien, leur répond M. Dumas, j'établis tout bonnement ce qu'on appelle un état de situation.

Pour ce qui est des femmes qui s'affligent de payer l'impôt sans l'avoir voté, nous attendrons pour nous apitoyer sur leurs douleurs qu'elles nous montrent un seul homme qui, après l'avoir voté ou avoir cru le voter, éprouve quelque plaisir à le payer. Avant de souhaiter qu'on leur octroie les droits politiques après lesquels elles soupirent, nous attendrons qu'elles se déclarent prêtes à accepter leur part de toutes les charges que l'état fait peser sur ceux à qui il confère le droit de suffrage, sans oublier le service militaire universel et obligatoire. Nous attendrons aussi qu'elles nous aient démontré, non l'égalité des deux sexes, que nous ne contestons point, mais leur parité et leur parfaite ressemblance, et qu'elles aient répondu à Rousseau qui disait : « En ce qu'ils ont de commun, ils sont égaux; en ce qu'ils ont de différent, ils ne sont pas comparables. » Enfin nous attendrons qu'elles se soient mis en règle avec Platon, qui, dans sa république idéale, ne les autorisait pas seulement à être électeurs et éligibles, mais leur donnait accès à toutes les magistratures civiles, judiciaires ou politiques. En revanche, ce grand esprit entendait que leur éducation comme leurs habitudes fussent identiques à celles de l'homme, et, les enrôlant sous les drapeaux, il les relevait de toutes leurs fonctions domestiques. Mais n'ayant pas vu que cela fût possible sans abolir la famille, il la supprimait d'un trait de plume; cette extrémité ne l'effrayait point. Le génie ne fait jamais les choses à demi; conduit par cette infaillible logique qui est à la fois son privilège et sa croix, il pousse jusqu'au bout la rigueur de ses raisonnemens. C'est là proprement la marque du lion.

Est-ce au nom de leur bonheur que les femmes aspirent à jouer un rôle apparent dans la politique? Leur candeur serait extrême. Connaissent-elles un homme dont la politique ait fait le bonheur? Serait-ce au nom de leur dignité, qui s'indigne d'obéir toujours, de ne commander jamais? On raconte que les Abipones de l'Amérique du Sud, toutes les fois que leurs femmes les rendaient pères, s'empressaient de s'aliter

et d'observer un jeûne rigoureux, dans l'intention de faire croire que c'étaient eux qui venaient d'accoucher. On raconte pareillement que, chez les Caraïbes, les maris imitent à ravir les contorsions et les plaintes d'une accouchée, et que les commères de l'endroit accourent à l'envi pour les féliciter en cérémonie sur leur heureuse délivrance. On voit encore, paraît-il, quelque chose de semblable dans certaines vallées de la Biscaye. Les robustes montagnards qui les habitent se plaisent à faire ce qu'ils appellent *la couvade*, et tandis que leur épouse vaque aux soins de la cuisine, ils prennent sa place auprès du nouveau-né et reçoivent avec une fatuité mêlée de superbe les complimens des voisins et des voisines (1). Il faut que la gloire attachée à la pénible besogne d'enfanter soit bien enviable, puisque chez les Abipones, les Caraïbes et les Biscayens, l'homme la dispute à la femme. A cette gloire ajoutez celle de nourrir le petit être, de le gorger de son sang le plus pur, de le soigner, de le nettoyer sans cesse, de désarmer ses impatiences par une patience d'ange, et plus tard de l'élever, de lui apprendre la vie, le monde, de lui donner une âme, des entrailles et un cœur. La femme qui fait tout cela et qui le fait bien mérite qu'on lui tresse des couronnes, et foi de Caraïbe, elle honore plus son sexe devant Dieu et devant les hommes que si elle concourait à l'élection d'un conseiller général, d'un député, voire même d'un sénateur.

Mais, répondra-t-on, ce n'est point par une puérile vanité que nous réclamons le droit de suffrage et ceux qui en dérivent, c'est à titre de garantie. Quels gages peuvent nous offrir des lois délibérées et votées exclusivement par les hommes ? — Est-il donc vrai que les femmes aient perdu leur industrie, leur adresse, qu'elles aient désappris l'art de faire obéir leurs maîtres? Ne sont-ils pas de leur plein gré ou malgré eux leurs délégués naturels? Ne savent-elles plus que leurs armes les plus puissantes sont ces droits qui ne s'écrivent pas dans une charte et qui survivent à toutes les constitutions? Oublient-elles que l'apparence de l'autorité est peu de chose au prix de l'influence, et que dans ce monde la plus irrésistible des influences est la femme? Cherchons la femme, se disent les juges, et il est certain que, dans le bien comme dans le mal, quiconque la cherche la trouve; mais il ne faut pas qu'elle se pique de devenir un homme. « Plus elles voudront nous ressembler, disait Rousseau, moins elles nous gouverneront, et c'est alors que nous serons vraiment les maîtres. »

Puisque les Praxagora du temps présent ont le goût des fortes lectures, qu'elles lisent les historiens latins; elles y verront le rôle parfois excessif que les femmes ont joué dans la Rome antique et leur gran-

(1) *Les Origines de la famille*, questions sur les antécédens des sociétés patriarcales, par M. A. Giraud-Teulon, 1874.

deur croissante qui épouvantait Caton, et elles s'apercevront bien vite qu'il n'est pas possible d'écrire l'histoire des Romains sans écrire du même coup celle des Romaines. Qu'elles consultent Aristote, il leur apprendra que Sparte, la martiale et austère Sparte, était une véritable gynécocratie : « Que ce soient les femmes qui gouvernent ou que les gouvernans soient gouvernés par elles, ajoutait-il, je n'en vois pas la différence. » Qu'elles causent avec le bon Plutarque, il leur dira « que les Lacédémoniens eurent dans tous les temps une extrême déférence pour leurs épouses et qu'ils leur permettaient de s'ingérer dans les affaires publiques bien plus qu'ils n'osaient eux-mêmes s'ingérer dans leurs affaires privées. »

Avant de proposer ses réformes à l'assemblée du peuple, Agis dut au préalable les faire agréer par sa femme, par sa mère, par son aïeule. Maint autre réformateur a procédé comme lui et suivi sa méthode, sachant bien que le sexe qui propose n'est pas celui qui dispose. Aujourd'hui la majorité des hommes réfléchis et exempts de préjugés dogmatiques considère le divorce comme un mal nécessaire qui en prévient de pires, et souhaite qu'on le rétablisse, pourvu qu'on le rende difficile. Si les chambres ne votent pas le rétablissement du divorce, la faute en sera aux femmes et non aux hommes : ce sont elles qui ne l'auront pas voulu. Ce qu'on appelle l'opinion publique n'est fort souvent que leur opinion particulière. Les révolutions ne sont pas toujours leur ouvrage et même les contrarient quelquefois ; mais tôt ou tard les révolutionnaires doivent entrer en accommodement avec elles, ne fût-ce que par une cote mal taillée. Elles forment une haute cour de cassation, qui révise, qui confirme ou qui annule les décisions de l'histoire. La république sera solidement fondée quand elles se résoudront à l'épouser, et dans les pays qui nous avoisinent la royauté sera bien malade le jour où elles cesseront de croire que les rois et les reines, les impératrices et les empereurs soient nécessaires à leur sécurité, à leur bonheur, à la joie de leurs yeux ou à l'avancement de leurs fils.

G. VALBERT.

DE L'INTERPRÉTATION

DU

RÉPERTOIRE COMIQUE

Si la Comédie-Française n'existait pas, — il faudrait l'inventer, cela va sans dire, — mais avez-vous remarqué que nous nous trouverions véritablement coupés de toutes communications avec notre passé? Car enfin, combien connaissez-vous d'institutions, en France, au XIXe siècle, dont quelque fâcheux accident n'ait pas trois ou quatre fois interrompu l'histoire, et qui puissent, au temps où nous sommes, célébrer le deux-centième anniversaire de leur fondation? On a parlé de l'Opéra. Mais, sans examiner si l'Opéra, par hasard, n'aurait pas subi dans le cours du temps, et par le seul effet des transformations de son genre lui-même, quelque transformation plus profonde que la Comédie-Française, vous semble-t-il que la scène de Lulli, de Gluck, de Piccini, de Rossini, de Meyerbeer, soit aussi nationale que la scène de Corneille, de Molière, de Racine, de Regnard, de Voltaire, de Marivaux et de Beaumarchais? et, de l'Académie nationale de musique et de danse, pourriez-vous bien dire ce que Voltaire disait de la Comédie-Française : « C'est là que la nation se rassemble, c'est là que le goût et l'esprit de la jeunesse se forment : les étrangers y viennent apprendre notre langue ; nulle mauvaise maxime n'y est tolérée et nul sentiment estimable n'y est débité sans être applaudi? » Je me défierais bien un peu, si c'en était le temps présentement, de ce que Voltaire, dans sa langue, appelle « mauvaise maxime » et « sentiment estimable. » On gagne toujours quelque

chose à se défier un peu de Voltaire. Il reste au moins que la Comédie-Française est vraiment une école, et qu'en somme, pour avoir cédé quelquefois au courant de la mode ou de la popularité, cependant on peut dire qu'elle n'a pas trop dégénéré de ce que j'appellerai la dignité de son institution primitive.

On sait assez comment elle fut fondée. La mort de Molière avait jeté sa troupe dans le désarroi. Quelques-uns de ses meilleurs sujets, — la Thorillière, Baron, Beauval et sa femme, — avaient passé chez les comédiens rivaux de l'Hôtel de Bourgogne. Lulli, très habile en intrigues, très âpre au soin de son intérêt personnel, et l'homme du monde qui se piquait le moins de reconnaissance, s'était même emparé de la salle du Palais-Royal. De sorte que l'on se fût trouvé sur le pavé pour la saison de 1674 si la déconfiture d'une autre entreprise théâtrale n'eût permis aux compagnons de Molière de louer la salle de la rue Guénégaud. Le *Registre de La Grange* nous est un témoin fidèle qu'on y vécut assez misérablement. La faveur sembla retourner aux comédiens de l'Hôtel de Bourgogne. La veuve de Molière, plus tard Mlle Guérin, essaya vainement de réunir sa troupe à la troupe de l'Hôtel de Bourgogne. Les frères Parfaict nous disent qu'elle fut repoussée durement (1). Il fallut que l'autorité de Louis XIV intervînt et que l'ordonnance du 21 octobre 1680, — que les frères Parfaict appellent, je ne sais pour quelle raison, une lettre de cachet, et datent du 22 octobre, — imposât la réunion ou, comme on disait alors, la jonction. Le roi lui-même avait arrêté la liste des acteurs qu'il *gardait à son service*, et réglé la distribution nominative des parts. Si nous rappelons ces détails, ce n'est pas qu'ils soient bien nouveaux, puisqu'ils ne datent pas de moins de deux cents ans, ni qu'ils soient ignorés, puisque depuis une quinzaine de jours on peut dire qu'ils traînent un peu partout. Mais, en vérité, n'étaient quatre vers de l'à-propos que M. Coppée a composé pour la circonstance, le seul nom que l'on eût oublié de prononcer en cette fête anniversaire de la fondation de la Comédie-Française, c'eût été le nom de Louis XIV, c'est-à-dire, comme vous voyez, le nom du véritable fondateur. Fâcheuse ingratitude ! car ce ne fut pas un coup d'arbitraire, un caprice d'autorité, que cette ordonnance du 21 octobre 1680. Si Louis XIV réunissait les deux troupes : c'était qu'il voulait rendre « les représentations des comédies plus parfaites, » et s'il débarrassait la troupe ainsi

(1) Voici le texte des frères Parfaict : « Mlle Molière et ses camarades se trouvèrent ainsi en très peu de temps sans protection... Cette situation était violente ; aussi leur fit-elle prendre la résolution de faire proposer aux comédiens rivaux de l'Hôtel de Bourgogne de se joindre à eux ; mais ceux-ci les refusèrent et même assez durement. » (T. XI, p. 295.) Je cite le texte, en le livrant aux discussions des spécialistes, parce que M. Édouard Thierry, dans sa Notice sur La Grange, — *Registre de La Grange*, p. XVIII et XIX, — prétend qu'il n'eût dépendu que de La Grange de faire la jonction dès 1673.

formée de toute concurrence de la ville et des faubourgs, c'était encore, selon les termes propres de l'ordonnance, pour donner aux comédiens « les moyens de se perfectionner de plus en plus. » Le véritable fondateur de la Comédie-Française n'est donc pas plus Molière que Corneille, ou que Racine : c'est le roi. L'ancienne troupe du Palais-Royal apportait au fond désormais commun le répertoire entier de Molière (1), il est vrai, mais la troupe de l'Hôtel de Bourgogne apportait le répertoire presque entier de Racine, et c'était bien vraiment grâce à l'intervention de Louis XIV que la France gagnait le tout. Et comme le XVIIIe siècle a véritablement méconnu Molière, je ne serai démenti par personne qui soit un peu au courant de l'histoire du théâtre si j'avance qu'on ne sait trop ce qu'il serait advenu du répertoire et de la tradition des chefs-d'œuvre de Molière, si ce n'avait été pour une grande institution publique un devoir que d'y veiller.

Après cela, comme c'est toujours un rôle désagréable à soutenir que celui de trouble-fête, nous conviendrons volontiers que la Comédie-Française a fêté magnifiquement l'anniversaire de sa fondation. On connaît le goût de M. Perrin pour les splendeurs de la mise en scène, son amour du détail exact, sa recherche de l'archaïsme. Il s'est trouvé dans cette circonstance qu'il pouvait se donner carrière, et je ne pense pas que personne lui dispute l'honneur d'avoir complètement réussi. Louons donc la reprise de *l'Impromptu de Versailles*. Louons la reprise du *Bourgeois gentilhomme*. Louons la musique de Lulli. Louons enfin tout ce qui se peut louer, jusqu'à l'éclat des ors et jusqu'à la rare habileté des costumiers du Théâtre-Français. En effet, il ne s'agissait plus cette semaine, comme en temps ordinaire, de nous présenter Molière par les côtés éternellement humains de sa comédie, mais bien de replacer pour une fois cette comédie dans son cadre du XVIIe siècle, et de nous la remettre aux yeux dans la fraîcheur, pour ainsi dire, de sa première nouveauté.

Assurément, ce n'est pas une épreuve à tenter souvent. Ces intermèdes, ces entrées de ballet, « quatre garçons tailleurs » ou « six cuisiniers dansant ensemble, » ces cérémonies burlesques poussées jusqu'à la plus violente caricature, tout cela, qui divertissait évidemment les contemporains de Molière, nous fatigue aujourd'hui, disons-le franchement, plus qu'il ne nous amuse ou ne nous intéresse. Pour ma part, j'ai toujours trouvé la cérémonie du *Malade imaginaire*, — demeurée, comme on sait, au répertoire, pour quelques grandes occasions, — interminablement longue et très médiocrement comique. M. Jourdain, élevé par

(1) Encore est-il bon d'ajouter que, — *le Malade imaginaire* excepté, — la troupe de l'Hôtel de Bourgogne jouait aussi souvent qu'il lui plaisait tout le répertoire de Molière.

son futur gendre à la dignité de *mamamouchi*, ne m'a pas paru d'une drôlerie plus divertissante que n'est le bonhomme Argan endoctoré par son frère. Et si j'en juge par ce qui se dit autant que par ce qui s'écrit, je ne crois pas avoir été tout à fait seul, l'autre soir, à partager mon impression. Mais il n'importe, et telle quelle, la restitution a son prix certainement, et son charme. Lentement, doucement, comme du fond d'un rêve, dont l'ensemble décoratif, dont les costumes, dont la musique même du Florentin entretiennent l'illusion, c'est toute une société disparue, c'est tout un monde évanoui qui se lève, des couleurs effacées qui se ravivent, et tandis que l'attention, déroutée, distraite, indécise, va de la scène à la salle et de la salle à la scène, flotte en effleurant tout, et ne se fixe à rien, il passe dans l'esprit comme de vagues images du grand règne, de la cour de Chambord et de Saint-Germain, du plus majestueux des souverains, et du plus somptueux, du plus coûteux, du plus rare et du plus complet des divertissemens. Il n'est guère possible que nous nous fassions jamais un vrai plaisir d'aller voir jouer *le Bourgeois gentilhomme* ainsi restitué. La pièce elle-même, allégée de la mascarade étrange qui la termine, est un peu lente. Elle est, comme *l'Avare*, de ces deux ou trois chefs-d'œuvre que Molière n'a pas eu le temps de mettre au point. Seulement *l'Avare* est un peu plein, et *le Bourgeois gentilhomme* un peu vide. Quoi qu'il en soit, ce n'en est pas moins un spectacle exquis et qu'on est trop aise une fois en passant d'avoir vu, pour épiloguer davantage. Ajoutez qu'on ne saurait imaginer occasion meilleure de nous l'avoir présenté. La distribution est de presque tous points fort bonne. M. Thiron plus particulièrement, quoique peut-être il n'ait pas la voix pleine et profonde qu'on souhaiterait dans ce rôle de M. Jourdain, et M. Truffier, pour l'art très intelligent et très heureux avec lequel il a composé le rôle du maître à danser, méritent d'être signalés.

Maintenant, le grand intérêt de ces fêtes, ce sera que, pendant huit jours, on nous aura permis de juger de la vraie valeur de la troupe actuelle dans le répertoire comique. Car, pour le répertoire tragique, il faut avouer que Corneille avec Racine semblent n'avoir servi vraiment dans la circonstance qu'à rehausser la gloire de l'unique Molière. *Horace* avec *le Menteur* et *les Plaideurs* avec *Britannicus*, c'est peu, contre *le Misanthrope*, et *Tartuffe*, et *l'Avare*, et *les Femmes savantes*, et *l'École des femmes*, et *le Bourgeois gentilhomme*. Profitons du moins de cette bonne fortune pour dire deux mots de l'interprétation du répertoire comique.

Il est assez facile de poser en termes généraux les règles d'une bonne interprétation du répertoire tragique, ou plutôt toutes les règles ici se renferment dans un principe unique, et ce principe, c'est que l'acteur qui jouera Polyeucte ou l'actrice qui jouera Monime, faisant abdication

de leur personne, mais abdication entière, voudront bien se laisser guider, aveuglément, aux indications qui ne sont guère moins clairement écrites dans les alexandrins sonores de Corneille que dans les hexamètres harmonieux de Racine. Comédiens et comédiennes, qui prendrez le fardeau de ces grands rôles,

> Ne veuillez pas vous perdre et vous êtes sauvés;

c'est-à-dire ne cherchez pas dans le Rodrigue de Corneille ou dans l'Iphigénie de Racine le Rodrigue de la romance espagnole ou l'Iphigénie de la tragédie grecque : ils n'y sont pas. Mais surtout n'y cherchez pas ce que vous semblez aujourd'hui presque tous y chercher : quelque Iphigénie dont personne avant vous ne se fût avisé, quelque Rodrigue dont vous prétendriez nous apporter la révélation,

> . . . . car je prétends
> Qu'il vous faudra d'abord les y chercher longtemps.

et ensuite que vous ne les y trouverez pas. Il n'y a pas deux manières de comprendre un rôle de Corneille ou de Racine : il n'y en a qu'une. Il ne fait pas bon vouloir être plus cornélien que Corneille ou plus racinien que Racine : c'est quelquefois le tort des directeurs. Il ne fait pas bon non plus, comme nous le voyons à l'Odéon, se couvrir du nom de Corneille pour jouer obstinément les Agar, ou du nom de Racine, comme au Théâtre-Français, pour jouer obstinément les Mounet-Sully : c'est trop souvent le tort de nos acteurs.

Je conviens qu'il est plus difficile de poser les règles d'une bonne interprétation du répertoire comique en général et du répertoire de Molière en particulier. En voici la raison.

Faites une expérience et une expérience bien simple. Prenez, non pas même encore les chefs-d'œuvre de Molière, mais seulement *le Légataire* de Regnard, le *Turcaret* de Le Sage, *le Barbier* de Beaumarchais, et réduisez-les à ce qu'il en peut tenir dans l'analyse de la fable essentielle. Vous serez étonné comme tous ces sujets, dans leur fond, sont tristes, répugnans et, tranchons le mot, douloureux. Transposez-les de la scène dans la vie réelle, ou plus simplement, et sans aller jusque-là, remettez à quelque homme de théâtre, de ceux qui n'ont pas cette merveilleuse faculté de tourner tout au rire, le soin de les traiter. Vous avez aussitôt des drames honteux ou terribles. Un misérable vieillard devenu la victime d'une bande d'héritiers et de domestiques avides jusqu'au crime; un financier véreux devenu la proie d'une association de filles et de souteneurs; un tuteur taré qui veut épouser sa pupille et qui n'en est empêché que par un enlèvement compliqué de bris de clôture,

d'escalade nocturne et d'effraction ; — ne sont-ce pas là justement les ressorts qui servent aux combinaisons accoutumées des romanciers populaires et des dramaturges du boulevard? Direz-vous qu'il ne manque pourtant pas de pièces gaies, dont la forme n'est pas plus divertissante que le fond n'en est inoffensif, aimable, heureux, et que je choisis mes exemples? Oui, je les choisis, mais je les choisis, — notez ce point, — parmi les seules pièces qui demeurent au répertoire et qui vivent. Les autres, qui seront celles de Collin d'Harleville, par exemple, ou d'Alexandre Duval, il y a beau temps qu'elles ne sont plus qu'un souvenir, qu'un nom, qu'une ombre dans l'histoire du théâtre. Les comédies qui durent, ce sont décidément celles qui tirent en quelque sorte le rire des profondeurs de la sottise ou de l'impudence humaines. Comédies violentes, presque cruelles, intrigues ténébreuses, et qui vous feraient pleurer si la donnée n'en était tombée par bonheur entre les mains de l'un de ces hommes qui, comme dit Beaumarchais, d'un mot bien spirituel et bien profond, « se pressent de rire de tout, » et précisément « de peur d'être obligés d'en pleurer. »

De là résulte évidemment pour l'acteur une certaine latitude ou liberté d'interprétation. Sans doute, on n'aura pas le droit de nous transformer *le Légataire universel* en un drame sombre et répugnant, ce qui ne laisserait pas, à la vérité, d'être un peu bien difficile, ou, ce qui serait plus facile assurément, de métamorphoser le Figaro de Beaumarchais en un barbier précurseur de la révolution française, mais on aura le droit, je le crois, de pousser les rôles un peu plus au noir qu'on ne faisait jadis, vers 1708 ou 1783, et jusqu'à la limite où l'on risquerait, en glaçant le rire sur les lèvres, de dénaturer le sens même des œuvres. Or, combien cela ne sera-t-il pas plus vrai des rôles de Molière, bien autrement profonds, et complexes par suite, que les rôles de Regnard ou de Beaumarchais?

J'ai quelque regret ou quelque remords de conscience à le dire si catégoriquement : la tendance que je signale n'est que trop prononcée depuis quelques années au Théâtre-Français, et c'est une manie que d'y tourner Molière presque au tragique : mais pourtant, il faut bien un peu s'y ranger, et l'on ne persuadera jamais à quiconque les aura médités qu'il n'y ait dans *l'École des femmes*, et dans *Tartuffe*, et dans *le Misanthrope*, et dans *l'Avare*, que de quoi rire,.. et puis s'en retourner coucher. Non certes! ne faisons tort à Molière ni de sa belle humeur constante, ni de sa large et saine franchise, ni de la souveraine clarté de son bon sens; — ne raffinons pas trop sur notre plaisir et ne nous en faisons pas comme qui dirait une souffrance exquise; — ne boudons pas contre le rire et laissons-nous aller bonnement aux choses qui nous prennent par les entrailles. Mais reconnaissons aussi qu'il y a de la tristesse, bien souvent, et une tristesse amère, déguisée sous le rire de

Molière. J'ai toujours été frappé de quelques mots de *la Critique de l'École des femmes :* c'est Uranie qui parle : « Pour moi, je trouve que la beauté du sujet de *l'École des femmes* consiste dans cette confidence perpétuelle, et *ce qui me paraît assez plaisant, c'est qu'un homme qui a de l'esprit et qui est averti de tout par un étourdi, qui est son rival, et par une innocente, qui est sa maîtresse, ne puisse avec tout cela éviter ce qui lui arrive.* » Vous entendez bien. Il a de l'esprit et il est averti de tout. Son rival est une tête à l'évent et sa maîtresse est une péronnelle. Vous connaissez le dénoûment :

Il n'en est pas moins dupe, en sa maturité,
De la jeune innocente et du jeune éventé.

Je me tiens pour assuré que Molière ici, non plus qu'ailleurs, ne prétendait nullement philosopher. Cela fait-il qu'il ne philosophe ? Et dans la leçon qu'il nous donne me refuserez-vous le droit de voir l'une des plus mélancoliques satires qu'il y ait de l'inutilité des précautions humaines contre la force des instincts et contre la toute-puissance de la fortune ? Remarquez, en outre, que *le Misanthrope*, que *Tartuffe*, que *l'Avare* nous donnent la même leçon. Vous pouvez dire, il est vrai, qu'Harpagon et Tartuffe sont punis du crime et du vice par les inévitables conséquences du vice et du crime même. C'est leur iniquité qui retombe sur eux. Mais Arnolphe, mais Alceste, de quoi sont-ils coupables que d'avoir trop présumé d'eux-mêmes et de leur pouvoir à surmonter la nature ?

... Et sans doute ma flamme
De ces vices du temps saura purger son âme.

Voilà l'illusion dont Alceste est si cruellement puni ! Parmi tous les moyens qu'il y ait d'exciter le rire chez les hommes assemblés, celui qui consiste à montrer la disproportion dérisoire du rêve et de la réalité, du désir et de l'acte, de la puissance et de l'effet, des efforts et des résultats, est assurément l'un de ceux que Molière, dans ses grandes comédies, a le plus volontiers employé. Chose curieuse, digne au moins d'être notée ! ce moyen, ni Regnard, ni Le Sage, ni Beaumarchais n'ont osé le reprendre. Ils n'ont pas mis en scène le ridicule « qui a de l'esprit » (1). Le vieillard du *Légataire universel* n'est qu'une ganache à côté d'Harpagon ou même d'Argan, et Bartholo, le Bartholo du *Barbier*, n'est qu'une bête auprès d'Arnolphe.

Je n'insiste pas. Il faudrait ici toucher à l'un des chapitres d'esthétique les plus obscurs qu'il y ait au monde. Ce n'est pas le chapitre des cha-

(1) Je trouve même que c'est l'un des plus jolis tours de force de Beaumarchais que l'art exquis avec lequel il s'est ingénié à sauver du ridicule et de l'odieux l'Almaviva du *Mariage de Figaro*.

peaux : c'est le chapitre de la psychologie du rire. Pourquoi, comment, et de quoi rions-nous ? Et tandis qu'il est si facile et si vite fait d'avoir dit pourquoi nous pleurons; que de causes diverses et d'effets différens, que de degrés, que de nuances depuis le rire joyeux et perlé de l'amoureux en belle humeur jusqu'au rire désespéré, frénétique et tragique d'Oreste ! Bornons-nous donc à constater que certaines pièces de Molière, jointes à de certains aveux, éclairées à la lumière de certains détails qui nous sont parvenus, semblent autoriser une certaine manière de le jouer et que cette certaine manière est présentement en faveur au Théâtre-Français. C'est ainsi que M. Got joue, par parties du moins, — et j'ajouterais admirablement si je n'avais tout à l'heure une critique d'importance à lui soumettre, — l'Arnolphe de *l'École des femmes*. C'est ainsi que M. Delaunay voudrait jouer l'Alceste du *Misanthrope* et qu'il le jouerait, si le rôle était, comme on dit, dans ses cordes. C'est ainsi que, marchant d'un pas déjà ferme, autant du moins qu'on en puisse juger par une seule expérience, sur les traces de ses maîtres, un jeune homme, M. Leloir, nous jouait récemment l'Harpagon de *l'Avare*. Il y a quelque temps que je n'ai vu jouer *Tartuffe* et je n'en puis par conséquent rien dire de précis, mais je suis persuadé qu'il doit y avoir encore quelqu'un qui joue là Tartuffe au tragique. En un mot, je le répète, c'est maintenant la manière à la mode. On peut préférer sans doute une autre interprétation. Cependant si l'on y veut bien réfléchir, nul ne consentira que celle-ci soit tout à fait illégitime, et j'ajoute qu'elle est l'œuvre d'artistes qui se sont donné certainement la peine d'approfondir très avant leur Molière.

L'inconvénient de cette manière, — et le vrai point de la discussion, — c'est qu'on risque ainsi d'introduire dans les rôles de Molière beaucoup de choses qui n'étaient pas dans la pensée de Molière. C'est un danger. Mais nous en effraierons-nous beaucoup? Oui et non. Non, parce qu'après tout le propre du génie, c'est de voir plus loin, plus distinctement et plus profondément qu'il ne croit voir lui-même. Depuis deux cents ans, les grands rôles de Molière se sont enrichis, et pour ainsi dire étoffés, non pas précisément, comme nous l'avons entendu soutenir, de ce que les fantaisies du comédien ou l'érudition des commentateurs ont cru pouvoir y faire entrer, mais de toutes les expériences individuelles que cinq ou six générations ont faites de leur éternelle vérité. Nous avons tous reconnu dans Tartuffe ou dans Célimène des traits dont nous pouvions vérifier à l'instant la justesse en promenant circulairement nos regards de l'avant-scène de droite à l'avant-scène de gauche, et dès là nous avons tous mis quelque chose, dans les personnages de Molière, — aussi peu que ce soit, mais quelque chose, — du Tartuffe de l'orchestre ou de la Célimène du balcon. Et oui, pourtant, d'autre part, nous nous effraierons du danger, parce qu'il semble que l'on doive d'abord au génie cette marque de respect et ce témoignage d'ad-

miration de le prendre pour ce qu'il s'est donné. Que voulait en effet Molière? Il nous l'a dit lui-même : *Faire rire les honnêtes gens.* Je ne demande donc rien que de légitime, si je demande que ses interprètes règlent leur jeu sur cette parole; qu'au lieu de faire saillir le drame dans la comédie de Molière, ils le repoussent au contraire dans la pénombre; et qu'ils n'oublient jamais qu'ils ont affaire avec ce qu'on appelait en ce temps-là les honnêtes gens. L'autre soir, en regardant M. Delaunay suer et souffler dans Alceste, il me revenait à la mémoire une tradition du rôle. On raconte donc que Baron (1), dans la scène du sonnet, ne commençait à donner signe de véritable irritation et ne cessait de se contenir que sur ce vers d'Oronte :

> Croyez-vous donc avoir tant d'esprit en partage?

et pour lancer la réplique :

> Si je louais vos vers, j'en aurais davantage.

C'était longtemps attendre, et le jeu de Baron devait être un peu froid. J'ignore d'ailleurs si la tradition est authentique : mais il me suffit que l'anecdote indique bien, avec un peu d'exagération, il est vrai, dans quel esprit de modération, de politesse et d'ironie contenue plutôt que de colère débordée le rôle du *Misanthrope* doit être composé. Voilà pour « les honnêtes gens. »

Il s'agit de les « faire rire. » Le meilleur moyen ne serait-il pas peut-être d'avoir l'air de n'y pas toucher, comme on disait jadis, et de s'en fier à la force comique des situations pour provoquer la gaîté des spectateurs? Faut-il tant détailler Molière? et comme on ferait Marivaux, — c'est-à-dire, car la remarque en vaut la peine, le seul de nos auteurs comiques qui ne doive rien ou presque rien à Molière? — Je crains fort que ce ne soit trop souvent se méprendre sur le caractère de Molière;

> Ce Molière est pressant, et veut, sans complaisance,
> Que l'auteur s'accommode à son impatience,
> Le traite à sa manière;..

et c'est à savoir, largement, « à grands traits non tâtés, » comme il le dit lui-même, et rondement, sans surcharger le rôle d'intentions ni broder le rôle de finesses où il ne se reconnaîtrait pas. Je crois que cette manière est la plus conforme à Molière. Et pourtant, quiconque dirait qu'elle est la seule bonne, on pourrait lui répondre qu'il sait assurément lire Molière, mais que le lire et le jouer sont deux choses. Unir ensemble la distinction et la rondeur, être à la fois d'une bonne

(1) Voyez, dans le *Molière* de la collection des *Grands Écrivains*, la notice de M. Mesnard sur *le Misanthrope*, t. v.

humeur parfaite et d'une parfaite noblesse, cela s'arrange aisément dans l'imagination d'un lecteur. A la scène, c'est peut-être autre chose. Et quand un comédien de génie y pourrait réussir, comme on ne peut pas imposer aux gens, sous prétexte qu'ils appartiennent à la Comédie-Française, l'obligation d'avoir du génie, la difficulté revient. Il semble impossible de prendre parti sur une unique interprétation de Molière, et décidément il s'en faut de beaucoup que la question soit aussi simple qu'elle pouvait paraître au premier abord. C'est qu'il en va pour les comédiens comme pour les artistes, peintres ou sculpteurs. Nous les jugeons trop vite, et nous ne prenons pas assez la peine d'entrer un peu avant dans les raisons de leur choix et les motifs de leur résolution.

Et ce n'est pas tout. Car voici peut-être encore une troisième manière d'interpréter Molière. Quand vous irez voir jouer *l'École des femmes*, vous pourrez remarquer que M. Got, comme nous le disions tout à l'heure, tourne presque au tragique toute une bonne part du rôle d'Arnolphe. Et subitement, au troisième acte, quand il s'assied et qu'il commence le fameux discours :

> Je vous épouse, Agnès, et cent fois la journée
> Vous devez bénir l'heur de votre destinée...

chargeant jusqu'à la caricature, ce sont des gestes, et des jeux de physionomie, et des intonations que je ne puis mieux comparer qu'à celles qui rendent M. Got si amusant dans la consultation du *Médecin malgré lui*. Tandis qu'au contraire, et quand pour dire ce discours au sérieux il n'y aurait d'autre raison que celle-ci, savoir qu'il suscita contre Molière les plus sottes calomnies et les plus véhémentes colères, c'en serait assez. Précisons encore davantage :

> Et ce que le soldat dans son devoir instruit
> Montre d'obéissance au chef qui le conduit,
> Le valet à son maître, un enfant à son père,
> A son supérieur le moindre petit frère,
> N'approche point encor de la docilité,
> Et de l'obéissance, et de l'humilité,
> Et du profond respect où la femme doit être
> Pour son mari, son chef, son seigneur et son maître.

Il ne semble pas qu'il y ait deux manières de dire ou plutôt de lancer ces vers : les mots mêmes ici portent la voix, l'ampleur de la période elle seule suffirait d'indication : cependant M. Got désarticule cette période, il hache menu tous ces grands vers et, bien loin de se laisser emporter au *crescendo* du mouvement, il l'interrompt, presque à chaque hémistiche, de l'air, du geste, et du ton d'un homme qui chercherait des comparaisons et qui les placerait à l'aventure dans son discours, selon que le hasard et la fantaisie les lui suggèrent. Eh bien! on dira ceci, on dira cela, mais je ne puis pas encore condamner

absolument cette manière. Lecteur, je n'ai pas un instant de doute et je la déclare mauvaise; acteur, il me semble que je me déciderais pour une autre manière, mais non pas sans avoir hésité. C'est qu'il y a dans l'œuvre de Molière tout un côté burlesque et bouffon, de plaisanteries violentes et d'effets outrés, toute cette comédie populaire, en un mot, qui chagrinait la si sincère amitié de Boileau, qui divisait l'admiration de La Bruyère, qui choquait la délicatesse de goût de Fénelon. Boileau, La Bruyère, Fénelon, avaient-ils tort, avaient-ils raison? Ce n'est pas le lieu ni le temps de l'examiner. Toujours est-il que *Monsieur de Pourceaugnac*, et *le Bourgeois gentilhomme*, et *le Médecin malgré lui*, et *les Fourberies de Scapin* sont là, — que ces bouffonneries, dont quelques-unes sont énormes, font partie de l'œuvre de Molière, — qu'elles ne figurent pas toutes parmi ce qu'on en admire le moins, — que personne assurément ne les voudrait sacrifier à la gloire d'un Molière plus constamment grand, sévère et poétique, — qu'il est bien difficile parfois de ne pas céder à la tentation de s'en autoriser, — et que l'on peut se croire enfin permis d'approcher Arnolphe lui-même non-seulement des Sganarelle et des Diafoirus, mais encore des matassins du *Malade imaginaire* et des Turcs du *Bourgeois gentilhomme*. Je citais tout à l'heure la tradition de Baron dans *le Misanthrope*. Cependant si l'on cherchait bien dans l'histoire du Théâtre-Français, on trouverait peut-être un moment du XVIIIe siècle où il n'est pas jusqu'au rôle d'Alceste que l'on n'ait joué de façon à faire d'abord et surtout rire. Car sans cela Fénelon, et Jean-Jacques plus tard, auraient-ils pu se plaindre qu'en créant ce personnage d'Alceste, Molière eût prétendu rendre la vertu ridicule? Nous, hommes du XIXe siècle, est-ce que nous trouvons Alceste ridicule?

Que faire donc parmi cette diversité d'interprétations, dont il n'est aucune, comme on voit, qu'on ne puisse justifier?

Éviter d'abord de jouer, comme on dit, avec son « tempérament » et se bien persuader qu'on ne joue pas le répertoire tragique ou comique sans de longues, patientes et difficiles études. Éviter ensuite, mais éviter comme on ferait la peste, de vouloir *créer* à nouveau ces grands rôles. L'originalité? je serais capable de dire qu'ici c'est de n'en pas avoir. A tout le moins c'est de savoir qu'on ne peut rien de plus que la dégager insensiblement de l'imitation fidèle de ses devanciers, et qu'on ne les surpassera qu'en ayant commencé par les imiter. Il ne faut pas vouloir imposer son originalité propre à la tradition, mais se bien mettre en tête qu'on ne devient original que par la longue pratique de la tradition. Ce n'est pas une preuve de bon goût seulement que nous a donnée Mlle Croizette en déférant, dans le rôle de Célimène, aux exemples de Mme Arnould-Plessy : c'est une preuve de bon sens. Car, en admettant même qu'elle n'atteignît pas à l'originalité, du moins elle aurait maintenu dans ce grand rôle l'autorité de la tradition. C'est tout ce

que l'on peut raisonnablement demander, mais on a le droit de l'exiger. Et peut-être que si M. Delaunay, dans son rôle d'Alceste, M. Delaunay, qui connaît et qui sait là tradition, avait bien voulu s'y conformer, il nous le jouerait mieux. Que n'y met-il seulement, au lieu de se rouler en boule, comme il fait, et de hérisser ses piquans à l'approche de tout le monde, un peu de cette désinvolture et de cette grâce de facilité qu'il sait si bien mettre dans l'Horace de *l'École des femmes* ou dans le Cléonte du *Bourgeois gentilhomme!*

Il faut conclure. Nous ne savons ni ne voulons prévoir ce que la reprise, depuis si longtemps annoncée, de l'*Iphigénie* de Racine, nous apportera d'observations à joindre aux observations que nous suggérait cet hiver une assez méchante reprise du *Cid*. Hâtons-nous donc de louer aujourd'hui, par provision, ce qu'il est permis de louer. Médiocre dans le répertoire tragique et insuffisante, assez bonne dans le répertoire contemporain, — quoique nous nous promettions de montrer quelque jour que là même il y a plus à dire qu'on ne croit, — la troupe est bonne dans le répertoire comique, et s'il est possible qu'en d'autres temps tels ou tels rôles aient été tenus plus brillamment, de manière à contenter plus pleinement les spectateurs les plus difficiles, je ne pense pas que l'ensemble se soit montré souvent meilleur, plus remarquable de cohésion, j'ajouterai : d'émulation. Il y a là nombre de jeunes acteurs qui cherchent, et c'est déjà beaucoup que de chercher, même quand on ne cherche pas tout à fait dans la bonne voie. Nous croyons que, pour y rentrer, deux choses particulièrement seraient à faire, et deux choses qui se tiennent : l'une, de dire plus largement et de ne pas détailler Molière avec autant d'insistance, en y mettant force intentions et finesses qui ne sont pas dans Molière; l'autre, de jouer un peu plus rondement et de n'avoir pas l'air trop souvent, dans presque tous les rôles marqués, d'officier sur la scène : quelques-uns même y pontifient.

Ce n'est pas le temps d'appuyer. A la vérité, pour célébrer ce deux-centième anniversaire, quelques-uns auraient désiré que, sans faire la part plus étroite à Molière, on trouvât quelque moyen de la faire plus large à tant d'autres et que l'on conviât à la fête quelques-uns de ses successeurs et de ses héritiers, Regnard ou Beaumarchais. Mais en y réfléchissant, c'est sans doute qu'en la circonstance la Comédie-Française a voulu, pour faire plus d'honneur à son passé, se montrer à son plus grand avantage. Elle y a réussi. Et tant qu'elle ne nous donnera que des représentations comme celles de cette semaine commémorative, passant condamnation sur les omissions ou même sur les tristes représentations d'*Horace* et de *Britannicus*, nous pourrons dire que, de ce côté du moins, la maison de Molière soutient assez bien ses glorieuses traditions. Il faudrait qu'on en pût dire autant de la maison de Corneille et de Racine.

F. BRUNETIÈRE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 octobre 1880.

Avant peu le rideau sera relevé sur la scène parlementaire. D'ici à dix jours, les chambres seront de nouveau réunies pour cette session extraordinaire, qui devient une nécessité périodique depuis qu'il est admis qu'une session ordinaire de six ou sept mois ne suffit plus pour expédier les affaires publiques, pour voter un budget. Les vacances auront pris fin, et malgré tout, à voir d'un regard calme ce qui se passe, ces excitations de partis, ces fureurs de polémiques et de dénigremens, ces confusions d'idées, ces incohérences de direction, on ne peut pas dire que la saison politique recommence dans les conditions les plus favorables. On ne peut pas dire que ce soient là des préliminaires heureux pour une session où le parlement aura nécessairement à s'occuper des intérêts les plus sérieux, où la chambre des députés, quant à elle, aura à prononcer sur son propre sort, sur l'heure de sa dissolution, sur le système d'élection qui présidera au renouvellement de l'assemblée.

Il ne faut rien exagérer sans doute; ces excitations, même quand des ministres en sont jusqu'à un certain point les complices, ne sont qu'une expression très infidèle et très lointaine de l'état réel de la France. La France, la masse française, laborieuse et paisible, vit en dehors de l'atmosphère des partis. Elle est le plus souvent comme une spectatrice désintéressée de conflits d'opinions et d'agitations où tout le monde invoque son nom. Elle reste pendant ce temps à son industrie, à ses affaires, à toute cette œuvre multiple qui se résout en définitive dans de nouveaux progrès de richesse nationale. On le dit assez, on le disait récemment encore, les recettes publiques, loin de diminuer, ne font que s'accroître. Les droits d'enregistrement augmentent, le droit sur les boissons aug-

mente, l'impôt sur les valeurs mobilières augmente. L'excédent pour les premiers mois de l'année dépasse de plus de soixante millions les prévisions budgétaires : preuve évidente que rien n'est interrompu dans la marche des affaires matérielles! Oui, sans doute, la France ne travaille pas moins, elle ne consomme pas moins, elle ne porte pas moins ses contributions au trésor pendant qu'au-dessus d'elle passent les agitations inutiles ou dangereuses. C'était vrai il y a un an, c'est vrai encore aujourd'hui : ce contraste entre la réalité de la vie nationale et les déchaînemens factices des partis a été plus d'une fois remarqué même par des étrangers. Sait-on ce que cela prouve? C'est que la masse du pays a gardé jusqu'ici une force de consistance par laquelle elle se défend et a pu réussir à rester elle-même sans se laisser trop sérieusement atteindre dans sa saine et active nature. Elle a vécu de son propre fonds, en un mot, elle vit sans trouble malgré tout, si bien qu'à cette heure même où l'on marche vers la session prochaine à travers toute sorte d'incidens équivoques et d'irritantes querelles, le calme invariable de cette masse nationale est encore la meilleure des garanties. Ce serait cependant une singulière illusion de croire que les désordres d'idées, en se prolongeant, soient sans péril, qu'un pays, si sage qu'il soit, puisse résister indéfiniment à ce régime de réhabilitations révolutionnaires, de diffamations violentes, de propagandes démoralisatrices, de pouvoirs insuffisans ou complices. Ce serait une étrange imprévoyance de se figurer que la sagesse et la confiance puissent être toujours en bas lorsqu'en haut il n'y a que trouble et confusion.

Certes s'il y a jamais eu un moment favorable pour en finir avec toutes les incohérences, pour créer un gouvernement sensé et libéral, assurant à la France cette paix intérieure qu'elle ne cesse de désirer, qui est dans ses intérêts comme dans ses instincts, c'est le moment où la république a été légalement fondée. Il n'y avait plus vraiment de difficulté pour l'instant. Les oppositions étaient vaincues et dominées par la puissance de manifestations publiques réitérées. S'il y avait dans les camps hostiles quelques-uns de ces chefs ou de ces groupes qui ne se réconcilient jamais, il y avait aussi dans tous les partis cette masse obscure et désintéressée toujours prête à accepter une situation régulière. Les circonstances mêmes, malheureuses pour le pays, pour tout le monde, semblaient faites pour rapprocher les opinions dans une œuvre de sérieuse et large transaction. Il n'y avait qu'à le vouloir; mais il est bien clair que, chez ceux qui avaient à diriger cette sorte de mise en mouvement de la république, il fallait un grand esprit de modération et d'équité, le sentiment juste des conditions essentielles de gouvernement, l'intelligence des affaires, la résolution de tenir tête à tous les excès. Il fallait un certain nombre de qualités qui ne se rencontrent pas communément, nous en convenons, et, après tout, si ces qualités

s'étaient même trouvées dans une mesure modeste, si elles avaient été accompagnées de bonne volonté, l'œuvre n'était pas encore impossible. Le malheur de ceux qui sont bientôt arrivés au pouvoir a été de se considérer comme des conquérans, de tout confondre, de porter dans les affaires l'esprit d'exclusion et de représaille, les passions de secte, les ressentimens révolutionnaires; leur malheur a été de se figurer qu'ils n'avaient rien de plus pressé, rien de mieux à faire que de mettre au service d'une jalouse, d'une impatiente domination de parti toutes les forces de gouvernement et d'administration dont ils disposaient, dont ils trouvaient maintenant commode d'user à leur profit. Ils ont réussi à se créer un système un peu singulier, assez original, qui est tout simplement un composé d'agitation et d'arbitraire, un mélange de tous les préjugés d'opposition ou de radicalisme et des plus mauvaises pratiques de tous les régimes qui les ont précédés. Au fond, c'est cela : dans leurs projets, dans leurs combinaisons, dans leurs actes, ce sont de semi-révolutionnaires maniant sans prévoyance les ressorts les plus délicats ou les plus suspects de gouvernement. Ils ont voulu faire de l'ordre avec du désordre, et ils ont fait aussi parfois du désordre avec l'ordre tel qu'ils le comprenaient. Ils n'en sont pas arrivés là du premier coup, ils y arrivent. Le résultat est ce qu'on voit aujourd'hui; c'est cette triste campagne qui se poursuit, où, pour la satisfaction évidente d'une passion de secte, on déploie toutes les ressources, tous les raffinemens de l'omnipotence administrative et où l'état est assurément compromis dans de bizarres aventures. M. le ministre de l'intérieur, pour son coup d'essai, s'est montré un heureux imitateur des procédés de l'empire, c'est ce qu'on peut dire de plus avantageux pour lui; mais enfin, parlons franchement, n'est-ce pas se faire une singulière idée de la dignité de l'état et offrir un étrange spectacle à un pays que de déployer la force publique, gendarmes et bataillons de ligne, pour protéger l'effraction de quelques portes de couvens, ou d'envoyer des commissaires de police qui sont obligés de se glisser dans une chapelle, pour s'insinuer dans une sacristie, pour pénétrer de là dans une maison religieuse? Qui joue ici le rôle le plus humiliant? Quelle figure donne-t-on à la république qu'on prétend servir? Voilà cependant où l'on peut être conduit, une fois qu'on est entré dans cette redoutable voie d'aventure!

C'est la loi, répète-t-on sans cesse, il faut bien faire exécuter la loi! On ne voit pas qu'on tourne toujours dans le même cercle et que c'est là justement la question. Si les religieux qu'on pourchasse ont commis un délit, qui a le droit de qualifier le délit? S'ils ont encouru une peine, qui a le droit de déterminer et d'infliger la peine? Ce n'est pas apparemment l'administration. S'il n'y a ni délit ni peine, s'il n'y a qu'une question douteuse, que ne procédait-on comme un vrai gouvernement doit procéder? Que ne commençait-on par aller demander une loi

aux chambres? Alors tout eût été éclairci; la situation aurait été nette. C'était la seule solution régulière. Le reste n'est qu'une interprétation facultative et discrétionnaire d'administration; c'est l'arbitraire, dont on se réserve de régler l'usage dans un intérêt d'état dont on est juge, et en invoquant la raison d'état, appuyée de mesures de haute police, qu'il s'agisse de moines ou d'autres personnes, sait-on ce qu'on fait? Qu'on le veuille ou qu'on ne le veuille pas, on absout tous les attentats, grands ou petits, dont l'essence est précisément l'exécution sommaire, non par mandat de justice, mais par voie de haute police. On innocente le dernier empire dans son origine de même qu'on l'imite dans ses procédés. On donne pour son propre compte, pour le compte de la république, un exemple de plus de cet arbitraire administratif qui se produit sous toutes les formes, même sous la forme comique, qui est si bien devenu une tradition qu'on s'en sert presque naïvement à toutes fins, à tous propos, comme si rien n'était changé dans les institutions. Si encore il y avait et s'il pouvait y avoir un résultat sensible, sérieux, proportionné aux efforts qu'on est obligé de faire et aux difficultés qu'on se crée! Mais quoi! on aura dispersé quelques capucins, quelques prémontrés ou barnabites, — et pour cela depuis six mois un gouvernement tout entier s'agite, passe par des crises intérieures, s'excite lui-même, provoquant d'un autre côté une agitation, des démonstrations qui à leur tour peuvent être exagérées, qui ne sont pas moins dangereuses parce qu'elles remuent des sentimens profonds. On vit dans un état de crise factice sans raison, sans profit; et qu'on remarque la dure alternative où l'on se trouve conduit: s'arrêter tardivement, ce serait un aveu d'impuissance, un échec qui ne serait pas aujourd'hui sans gravité et sans inconvéniens, nous en convenons; aller plus loin, aller jusqu'au bout, c'est s'exposer à prolonger ce spectacle de l'autorité compromise, de préfets condamnés à un triste rôle, de portes enfoncées, d'appareils militaires bizarrement déployés autour de quelques couvens, de scènes qui sont d'un autre temps, qu'on croyait ne plus revoir. M. le ministre de l'intérieur s'est peut-être un peu hâté de voir dans tout cela de quoi rédiger des bulletins de victoire et de se laisser complimenter pour son habileté, sa fermeté et son énergie, — surtout pour le secret de ses manœuvres. C'est positivement prodigieux : ce pauvre M. de Persigny n'eût pas mieux fait!

Non, on ne réussira pas à rehausser cette triste campagne, dût-on invoquer des nécessités de défense et essayer de tirer parti de quelques manifestations compromettantes, après tout plus bruyantes que dangereuses. On ne réussira pas à prouver qu'on était obligé de s'engager dans cette aventure, qu'on porte avec soi dans ce camp de guerre où l'on s'est établi les droits légitimes de l'état, l'honneur de la société civile, les principes libéraux, les destinées de la république. Ce qu'on

a justement le droit de reprocher aux ministres qui ont conduit les affaires du pays au point où elles sont, c'est de n'être ni des libéraux, ni des hommes de gouvernement, ni même des républicains éclairés, fidèles à l'esprit de la constitution, de s'être engagés dans une aventure par passion de parti, de s'être avancés sans savoir où ils allaient et de n'avoir plus osé s'arrêter. Ce qu'on a le droit de remarquer, c'est que depuis quelque temps, par inexpérience ou par emportement, on semble tout fausser et tout altérer, les traditions libérales aussi bien que les plus simples notions de gouvernement, aussi bien que les conditions les plus essentielles du régime parlementaire. Qu'on voie ce qui se passe depuis six mois. Un ministère existe; il a été heureux ou malheureux dans ses actes, dans ses combinaisons, peu importe, il est sorti à peu près affermi d'une session laborieuse. Une crise éclate tout à coup en l'absence du parlement. Qui disparaît? C'est le président du conseil, c'est justement celui qui est censé représenter la politique générale du cabinet, celui qui a reçu les votes de confiance des chambres. Le ressort du régime parlementaire est évidemment faussé sous une influence invisible. On ouvre une guerre d'opinion, de croyance, sous un drapeau de libéralisme et on commence par porter atteinte au droit commun, aux garanties libérales placées jusqu'ici sous la protection de la justice indépendante; on s'arme de la raison d'état, qui menace toutes les libertés. On veut, dit-on, maintenir l'autorité, l'honneur du gouvernement, et ce qu'on place sous ce nom de gouvernement, c'est l'arbitraire administratif déployé dans tout son luxe. On se flatte de glorifier, de servir la république, et c'est assurément la république qui est la première compromise par un système dont la conséquence est de la rapetisser aux proportions d'un parti, de l'identifier avec les passions, les préventions et les violences de secte. On est parti de cette idée simple, juste et acceptée, que, pour le bien et le repos de la France, il y avait à faire une république libérale, régulière, protectrice; on arrive à une république exclusive, agitatrice et querelleuse, qui, telle qu'on la pratique, ne donne au pays ni la liberté régulière et paisible, ni un gouvernement protecteur.

Voilà la vérité ! on s'est exposé à tout compromettre en confondant tout, et de cette confusion que la politique ministérielle a certainement contribué à développer, il est résulté une situation dont le premier signe est l'affaiblissement de toutes les garanties, où toutes les discordances, les diffamations et les excès de polémiques se produisent contre le gouvernement lui-même, contre les institutions et les hommes. Le mal est évident; il n'a rien d'irrémédiable sans doute tant que le pays, par sa tempérance, reste un contre-poids, un point d'appui pour redresser une politique égarée. Rien n'est perdu parce qu'il y a une de ces crises comme il y en a dans tous les temps et sous tous les

régimes; mais c'est à coup sûr le moment où tous les esprits modérés, tous les républicains éclairés doivent réunir leurs efforts pour replacer la république dans des conditions où elle puisse vivre avec sûreté pour elle-même, avec profit pour le pays.

Quelle sera maintenant l'attitude du ministère dans la session qui va s'ouvrir et quel accueil recevra-t-il dans le parlement? Il n'est point impossible qu'il ne réussisse d'abord à se créer une certaine majorité à la faveur des satisfactions qu'il a données d'avance à la fraction la plus impatiente de la chambre. Il est cependant douteux qu'il puisse désarmer ou satisfaire jusqu'au bout des amis qui ressemblent étrangement à des ennemis. Les discours qu'ont récemment prononcés en province M. Clémenceau, M. Floquet, sont pour lui des signes assez inquiétans. Sa situation sera d'autant plus difficile qu'il va se trouver en face d'une chambre des députés préoccupée de sa fin prochaine, ayant à décider à quel moment elle se dissoudra, quel programme de lois elle réalisera avant de disparaître. A vrai dire, la question de l'heure de la dissolution n'est pas bien sérieuse; elle est résolue en termes précis par la constitution elle-même, qui fixe une durée de quatre années pour chaque législature. Ce n'est que par une subtilité qu'on peut discuter pour savoir s'il s'agit de quatre années réelles, — ce qui conduirait la chambre d'aujourd'hui au 14 octobre 1881, — ou de quatre budgets, ce qui impliquerait une dissolution plus prochaine. Il n'y a doute que là où le texte est incertain, et ici il ne l'est pas. Il fixe quatre années. Quant aux lois que la chambre aura à voter avant de disparaître, elle en a trop pour qu'il n'en reste pas beaucoup en chemin, et le meilleur service qu'elle pourrait rendre au pays serait de trouver en elle-même, si c'est possible, les élémens d'une majorité décidée à soutenir une politique de modération et de paix intérieure.

Le monde est prompt à s'alarmer, et il est peut-être aussi un peu prompt à s'apaiser, comme si un simple incident devait suffire pour tout aggraver ou pour tout simplifier, comme si la vie et les relations des peuples n'étaient pas une succession d'épreuves auxquelles les gouvernemens doivent s'accoutumer. Toujours est-il que l'Europe, après avoir été un moment inquiétée par les affaires d'Orient, éprouve depuis une semaine ou deux un certain soulagement. Elle n'est plus du moins exposée à toutes les chances de cette démonstration navale, qui n'était, il faut l'avouer, qu'une expression peu décisive de l'intime accord des puissances et qui, pour un résultat douteux, pouvait conduire à des complications inutiles. Cette démonstration, passablement contrariée, elle aura eu son influence si l'on veut, si l'on tient à garder cette satisfaction. Dans tous les cas, les Turcs, mieux inspirés ou mieux conseillés, se sont décidés à épargner aux navires européens une plus longue station sur les côtes d'Albanie. Ils ont eu l'air de résister, puis ils se sont

exécutés en offrant ce qu'ils n'avaient d'ailleurs jamais absolument refusé, la cession de Dulcigno, — et cette fois c'était sérieux. On n'en peut douter, le baron Haymerlé le disait ces jours derniers encore avec son autorité officielle devant les délégations autrichiennes : « Il n'est plus douteux que la Porte n'ait sérieusement l'intention de céder Dulcigno. Les difficultés ne portent plus que sur des détails, comme la date de l'entrée en possession des Monténégrins et la demande de ceux-ci que Dulcigno leur soit remis avec les formalités d'une capitulation militaire... » Que les difficultés de détail dont parle le baron Haymerlé aient leur gravité, qu'elles impliquent quelques délais, c'est vraisemblable, si on veut bien ne pas oublier que les Turcs ont leur manière de procéder, que le temps compte peu pour eux, et qu'après tout, ce qu'on leur demande, c'est le sacrifice d'un territoire que la fortune des armes a laissé entre leurs mains. En réalité, la question essentielle n'est pas moins tranchée et, d'après toutes les apparences, les Turcs se mettraient en mesure de faire honneur aux vœux de l'Europe. Un nouveau commandant militaire serait déjà envoyé, l'armée régulière serait augmentée en Albanie pour dominer les résistances; on est en voie de négociation pour la remise définitive de Dulcigno. L'opposition des Albanais, bien qu'elle semble encore vive, devra évidemment céder devant la résolution formelle des Turcs.

Cette affaire de Dulcigno, elle peut donc être considérée comme à peu près réglée. Malheureusement, ce n'est là qu'une partie du programme de la dernière conférence de Berlin, et tandis qu'on en finit sur les côtes d'Albanie, la question renaît ou plutôt reste tout entière en Épire, en Thessalie pour la délimitation grecque. Ici on se trouve entre l'Europe qui a tracé des frontières de fantaisie, la Porte qui n'accepte pas du tout l'œuvre de la diplomatie, et la Grèce qui, à son tour, entre en scène sur la foi d'une délibération européenne, de ce qu'elle considère comme une promesse. Quelles seront maintenant les suites de cette situation où les difficultés ne font que se déplacer?

Évidemment un des malheureux résultats de la politique à laquelle on s'est laissé aller a été d'égarer le sentiment hellénique en lui promettant ou en paraissant lui promettre plus qu'on ne pouvait tenir, et de placer la Grèce dans un dangereux état de surexcitation. Le roi George a passé ces derniers mois à parcourir l'Europe. Il a visité les cours et les capitales, Paris comme Londres, Berlin et Vienne. Il a pris peut-être pour des engagemens des témoignages de sympathie qu'on ne refuse jamais à la Grèce. Il est rentré récemment à Athènes, et dès son retour il a ouvert le parlement hellénique. Le roi George a tenu naturellement un langage assez belliqueux. Il s'est prévalu des décisions de la diplomatie conférant à la Grèce la nouvelle frontière qui rattache au royaume des membres épars de la mère patrie. Il a fait appel à

tous les concours « pour accomplir la tâche nationale qui lui est imposée. » Il était obligé de parler ainsi, ne fût-ce que pour justifier les mesures adoptées en l'absence des chambres, les crédits extraordinaires, les emprunts, la mobilisation de l'armée, qui, a-t-il ajouté, « restera sous les drapeaux jusqu'à ce qu'elle ait accompli son devoir en établissant un nouvel ordre de choses dans les provinces qui nous ont été concédées. » Le discours du roi George n'est, après tout, que l'expression des sentimens de son peuple. Par une complication de plus, le lendemain même de l'ouverture du parlement, le ministère de M. Tricoupis, qui a pris l'initiative des premières mesures extraordinaires, a été renversé, et M. Tricoupis a été remplacé à la présidence du conseil par M. Comoundouros, qui, à son tour, n'a fait qu'accentuer le langage belliqueux du roi. Pressé de s'expliquer sur la politique qu'il portait au pouvoir, M. Comoundouros aurait insisté, dit-on, sur la nécessité « de ne point ajourner les préparatifs nécessaires pour prendre possession du territoire assigné à la Grèce jusqu'au moment où l'Europe entreprendrait d'assurer l'exécution de ses décisions. » Il reste à savoir quel est le sens réel de ce langage et de ces changemens ministériels.

C'est assurément une situation pénible pour un petit peuple qui a de grandes ambitions nationales. La Grèce se trouve en face de questions également graves. Entend-elle se charger quand même, par ses propres forces, de la conquête des territoires qui lui ont été attribués un peu légèrement? Elle risque de se jeter dans une lutte inégale et de compromettre pour longtemps son avenir. Restera-t-elle sous les armes indéfiniment, attendant une occasion favorable? Ses finances n'y suffiraient pas, et le pays ne pourrait supporter ce régime de perpétuelle excitation. En est-elle encore à compter sur un concours effectif de l'Europe? Ce serait visiblement désormais la plus dangereuse des illusions après ce qui vient d'arriver pour Dulcigno. L'expérience de la démonstration collective est faite pour apaiser les impatiences d'imagination de M. Gladstone, et ce n'est pas sans doute sérieusement que le fils du premier ministre d'Angleterre a mêlé le nom de la France à des projets quelconques. Le baron Haymerlé, de son côté, déclare que l'Autriche ne se prêtera à aucune mesure pouvant amener la guerre avec la Turquie, et que son intervention en faveur de la Grèce se bornera à une action toute diplomatique. Quant à M. de Bismarck, il va plus loin : il aurait, dit-on, déclaré tout haut récemment qu'aucune puissance n'aurait le droit de poursuivre seule l'exécution du traité de Berlin. La Grèce n'a donc à compter que sur des secours tout diplomatiques, sur des sympathies qui pourraient même se refroidir si, par des témérités aventureuses, par des coups de tête, elle contribuait à raviver des crises importunes pour tout le monde.

Le fait est, à y regarder de près, que toutes ces confusions orientales

où l'on se perd pourraient bien commencer à fatiguer l'Europe, et que ni en Allemagne, ni en Autriche particulièrement, on ne paraît disposé à continuer ce jeu d'interventions ou de démonstrations sans issue. Ce n'est point assurément que M. de Bismarck, quand il le veut, quand il le croit utile à sa politique, soit homme à reculer devant les complications et à s'effrayer d'avoir à conduire à la fois toute sorte de questions brûlantes. Pour le moment, il n'en est pas là. Est-ce l'effet d'une direction savamment imprimée à l'opinion par le chancelier, ou bien est-ce le chancelier qui croit habile de suivre en cela le mouvement de l'opinion? Toujours est-il qu'à Berlin on a l'air de ne s'intéresser aux affaires d'Orient que dans la mesure où ces affaires peuvent réagir sur la paix générale. L'Allemagne a ses préoccupations intérieures, ses luttes de partis, ses conflits d'intérêts, ses incidens. Hier, c'était la fête nationale de l'achèvement du dôme de Cologne, à laquelle l'empereur Guillaume est allé assister. Aujourd'hui c'est le Landtag prussien qui vient de s'ouvrir à Berlin. Bientôt ce sera le parlement allemand qui entrera en session. M. de Bismarck, quant à lui, est depuis quelques mois tout entier à sa politique financière et économique, à des projets qu'il prépare, auxquels il attache assez de prix pour s'être chargé lui-même du ministère du commerce. M. de Bismarck, en homme de son temps, sent l'importance des questions d'économie publique, et il paraît être en train d'attaquer les révolutionnaires, les socialistes de l'Allemagne, non plus seulement par des lois répressives, par le grand ou le petit état de siège, mais par des réformes conçues à sa manière, par une sorte de socialisme d'état dont l'opinion commence à se préoccuper. Ce que sera ce système économique, on ne le voit pas bien encore; on ne voit qu'une chose, c'est le soin jaloux avec lequel le chancelier, après avoir fait l'Allemagne par la diplomatie et par les armes, s'occupe à lui donner une constitution financière et industrielle.

Il est certain, comme le disait ces jours derniers M. le président de la république en recevant les délégués étrangers d'un congrès postal réuni à Paris, il est certain qu'au temps présent, l'industrie, le commerce, les intérêts matériels, les forces économiques, les capitaux ont un grand rôle dans la vie et les relations des peuples. Ce sont des élémens essentiels de la politique dans tous les pays, en Autriche comme en Allemagne; ils entrent dans toutes les combinaisons. C'est bien aujourd'hui, à ce qu'il semble, la pensée du cabinet cisleithan à Vienne. Tandis que le baron Haymerlé multiplie au nom de l'empire, devant les délégations autrichiennes réunies à Pesth, les déclarations les plus pacifiques, le chef du ministère cisleithan, le comte Taaffe, suit avec une habile constance une politique qui lui suscite sans doute beaucoup d'ennemis. Il a contre lui les Allemands, les centralistes, qui lui ont déclaré une guerre passionnée, qui ont tenu dans ces derniers temps

des réunions bruyantes à Mœlding, à Brünn, à Karlsbad, qui l'accusent de sacrifier, de subordonner l'élément allemand. Il n'est pas d'un autre côté à l'abri des attaques de nombre de Slaves exaltés et exigeans, qui lui reprochent de ne pas faire assez pour les nationalités. Le comte Taaffe, en un mot, trouve des adversaires dans des camps opposés; c'est tout simple puisqu'il est arrivé au pouvoir avec un système de médiation et de transaction, non pour faire prévaloir le centralisme à outrance ou le fédéralisme, mais pour rapprocher les nationalités diverses dans une équitable égalité, pour les amener à vivre ensemble dans l'unité de l'empire, sous la garantie de la constitution. Le comte Taaffe est un constitutionnel résolu qui s'emploie à négocier la paix entre les nationalités.

Que cette politique ait des adversaires ardens, cela n'est pas douteux; elle est aussi sérieusement soutenue, elle trouvera selon toute apparence une majorité suffisante dans le parlement. Elle a sa raison d'être dans la situation de l'empire autrichien, et c'est précisément pour donner plus de force à cette politique que le comte Taaffe se préoccupe de chercher des auxiliaires dans les intérêts. Il veut aider à la fusion politique, toujours difficile, par le développement et le rapprochement des intérêts. Le ministre des finances, le docteur Dunajewski, est chargé de préparer tout un ensemble de mesures économiques, et une partie du système est déjà visiblement cette création récente d'une « banque impériale-royale des pays autrichiens. » Le titre même est significatif, et la mission donnée à l'institution nouvelle en rehausse l'importance. On a voulu attribuer une origine toute politique à la banque qui vient d'être créée. Elle a évidemment ce caractère en ce sens qu'elle est faite pour être, sous la garantie du gouvernement, le puissant instrument d'une fusion d'intérêts entre les « pays autrichiens. » Elle a aussi ce caractère en ce sens que, placée par l'empereur sous la direction d'un Français, M. Bontoux, qui a été longtemps à la tête d'une partie des chemins de fer de l'empire, elle est un lien de plus entre l'Autriche et la France. Elle peut enfin avoir pour objet ou pour résultat d'affranchir le gouvernement de la tutelle des banques viennoises en lui donnant le moyen de dégager sa situation financière. C'est par tout cela qu'elle se rattache à la politique et qu'elle est comme l'expression nouvelle d'un mouvement économique favorable à la paix aussi bien qu'aux intérêts autrichiens.

L'Italie mène laborieusement et un peu prosaïquement aujourd'hui une vie qui a commencé autrefois comme un roman. Il y a eu un temps où, pour avoir été énergiquement et prudemment conduite pendant quelques années, elle trouvait tout à souhait; elle avait des hommes faits pour la circonstance, des alliances savamment préparées et le succès, prix de la discipline, de l'habileté ou de l'audace. Maintenant,

comme presque tous les pays, plus que d'autres pays, elle a ses difficultés qui naissent de l'absence d'une forte direction, de la division ou de la désorganisation des partis, des confusions parlementaires, et c'est ce qui rend plus sensible encore peut-être la disparition successive des hommes qui ont aidé l'Italie à naître, à se constituer sous sa forme nouvelle il y a vingt ans. De tous ceux qui ont présidé à cette légendaire transformation, en effet, il n'en reste plus beaucoup; ils sont presque tous morts, roi, ministres, politiques, soldats. Un des derniers de ces grands Italiens de 1860 était le baron Bettino Ricasoli, qui vient de s'éteindre à soixante-douze ans dans son château de Brolio, près de Sienne. Celui-là était certes une des figures les plus fières et les plus originales des révolutions d'où est sortie l'Italie nouvelle. Il était resté imposant et respecté dans l'indépendance sévère et silencieuse où il aimait à se renfermer sans nulle affectation vulgaire.

Vieux Toscan de race, patriote d'âme et d'esprit, alliant dans sa nature patricienne l'instinct gibelin au libéralisme de l'homme moderne, le baron Bettino Ricasoli n'a paru que par instans dans la politique. Il avait été un des chefs du parti libéral en 1848; mais il était bientôt rentré dans la retraite, dévorant l'amertume de voir tout compromis par des démagogues, et le grand-duc restauré par les Autrichiens. C'est surtout en 1859, aux premiers mois de 1860, après Villafranca, qu'il prenait un rôle décisif. Plus que tout autre peut-être, il a eu le sort de l'Italie en ses mains, à ce moment où les événemens le faisaient dictateur à Florence, où tout dépendait d'un faux mouvement entre l'Autriche et la France. C'est par le baron Ricasoli, aidé de ses amis, que l'annexion de la Toscane, des duchés au Piémont s'accomplissait en dépit de tous les obstacles intérieurs ou diplomatiques. Impassible au milieu des négociations nouées autour de lui, inflexible contre les fauteurs d'agitations révolutionnaires aussi bien que contre ceux qui cherchaient à fonder un royaume de l'Italie centrale, dominant par le seul ascendant de son caractère, de son désintéressement et de son énergie, la population florentine, il marchait silencieusement à son but : la constitution d'un « royaume fort » en face de l'Autriche, que le traité de Villafranca laissait à Venise. Sans lui l'unité de l'Italie ne se serait pas réalisée de si tôt, parce que si un royaume central eût été dès lors constitué, l'annexion du Midi devenait à peu près impossible; l'expédition de Sicile et de Naples n'eût été qu'une aventure où les événemens auraient pris un autre cours. Ricasoli a eu une action décisive dans une autre circonstance : c'est ce jour de 1861, où, gonflé de la conquête de Naples, Garibaldi, avec ses allures de tribun soldatesque, menaçait le roi, le parlement de Turin, surtout Cavour, et pouvait encore une fois tout mettre en doute. Ce jour-là Ricasoli, se levant dans la chambre au milieu de l'émotion universelle, faisait plier sous son accent impérieux

Garibaldi lui-même en le rappelant au respect du roi, du parlement et de l'œuvre nationale. L'assemblée tout entière frémissait en entendant ce justicier à la mine grave et fière dire d'une voix vibrante : « Le général Garibaldi et moi, nous nous sommes juré à Florence de faire notre devoir... J'ai fait le mien!.. Qui donc ici pourrait avoir l'orgueil de réclamer le privilège du patriotisme et de s'élever au-dessus des autres? »

Depuis, il avait été plusieurs fois président du conseil, il l'avait été particulièrement pendant quelques mois en 1866, au moment de la guerre dont le dernier mot devait être la récupération de Venise. En réalité, il n'avait pas l'ambition du pouvoir, il n'avait surtout rien d'un coureur de fortunes ministérielles. Dans une heure critique, il pouvait tout dominer par la volonté, par l'ascendant d'une considération universelle; mais il l'avouait lui-même avec un mélange de finesse et de fierté native, il ne se sentait pas fait pour être un ministre des temps ordinaires, pour se mêler aux stratégies parlementaires. Il n'en avait pas le goût et il n'avait pas la flexibilité nécessaire. Il restait en dehors des brigues, habituellement silencieux. Il n'avait pris qu'une seule fois la parole dans ces derniers temps. C'était à l'occasion des affaires de la malheureuse Florence délaissée et ruinée. Le plus souvent il se plaisait à vivre dans la retraite. Il aimait ce manoir féodal de Brolio, où tout respirait l'austérité, où il exerçait un bienfaisant patronage autour de lui et où il vient de s'éteindre, patriote et libéral jusqu'à la dernière heure. Le baron Bettino Ricasoli a été avant tout un caractère à travers les révolutions dont il a été un des héros sans en être un instant ébloui, et en Italie comme partout, aujourd'hui plus que jamais, ce sont les caractères qui peuvent soutenir ou relever une nation.

CH. DE MAZADE.

Le directeur-gérant, C. BULOZ.

